This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 823,984

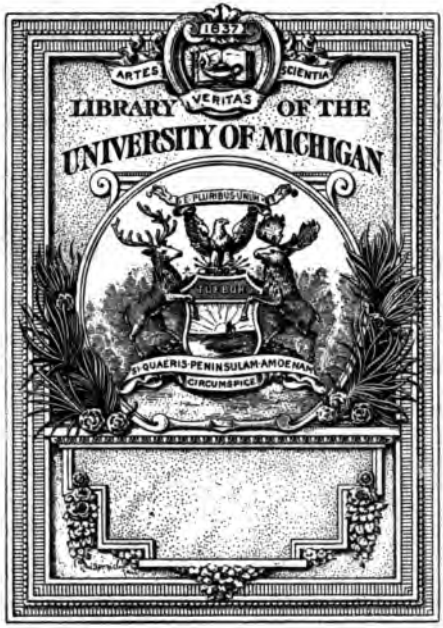
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

V

OUVRAGES

DE

M. CHARLES DE RÉMUSAT

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ESSAIS DE PHILOSOPHIE. 2 volumes in-8. Paris, Ladrange, 1842.

DE LA PHILOSOPHIE ALLEMANDE, rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. In-8. Paris, Ladrange, 1845.

SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY, sa vie et sa philosophie. In-8. Paris, Didier, 1853.

ABÉLARD, sa vie, sa philosophie et sa théologie. Nouvelle édition, 2 volumes in-8. Paris, Didier, 1855.

L'ANGLETERRE AU XVIIIe SIÈCLE, études et portraits. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1856.

BACON, sa vie, son temps, sa philosophie et son influence jusqu'à nos jours. In-8. Paris, Didier, 1857.

CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES, ou passé et présent. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 2 volumes in-18. Paris, Didier, 1857.

OLITIQUE LIBÉRALE, ou Fragments, pour servir à la défense de la Révolution française. In-8. Paris, Michel Lévy, 1860.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. De la théologie naturelle en France et en Angleterre. In-18. Paris, Baillière, 1864.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ANGLETERRE, depuis Bacon jusqu'à Locke. 2 vol. in-8. Paris, Didier, 1875.

ABÉLARD, drame inédit, publié avec une préface et des notes, par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1877.

LA SAINT-BARTHÉLEMY, drame inédit, publié par PAUL DE RÉMUSAT. In-8. Paris, Calmann Lévy, 1878.

MÉMOIRES DE MADAME DE RÉMUSAT, 1802-1808, publiés avec une préface et des notes, par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne. 3 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1880.

LETTRES DE MADAME DE RÉMUSAT (1804-1814), publiées par son petit-fils, PAUL DE RÉMUSAT, sénateur de la Haute-Garonne, 2 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy, 1881.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS

PAUL DE RÉMUSAT

SÉNATEUR

V

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1886

Droits de reproduction et de traduction réservés

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT

LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

CCCLXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 6 octobre 1818.

Vous pensez bien que nous sommes dans une grande réjouissance de ce départ[1], au moins dans nos campagnes. Les villes regrettent un peu la consommation de tout ce monde, les maisons qui se louaient cher, la dépense en vins et en eau-de-vie; et la société, les bals; le paysan est franchement content. Mais voici bien une autre affaire : C'est

1. Le départ des étrangers.

289197

que ces armées ont vraiment peur de nous. On craint d'être à l'arrière-garde, on soupçonne qu'on pourrait bien se cacher derrière les haies et tirailler un peu, enfin on voudrait s'en aller comme par enchantement. Tous les jours, nos voisins font des revues, tirent au blanc, pour montrer qu'ils sont nombreux et qu'ils ont de la poudre. Les généraux écrivent à votre père qu'ils se mettent sous sa protection; et lui, envoie à ses maires circulaires sur circulaires, pour les engager à la surveillance. Ces pauvres maires! ils ne savent à quoi entendre : Lettres pour ce départ, pour les élections, pour le recrutement, pour la garde nationale. Votre père est noyé dans les papiers, et j'admire qu'il se démêle au milieu de cette confusion; mais je crains toujours qu'il ne se fatigue. Je vous assure qu'il pèche par le trop de conscience; si on regardait à quelque chose, il faudrait voir par plaisir comme tout cela est bien ordonné dans sa tête et dans ses bureaux.

Je suis charmée de la rupture de vos indépendants mercuriels[1]. Je ne puis consentir à voir ces gens-là les apôtres d'une doctrine que je crois bonne, en la réglant. Quant à Étienne, vous ne le

1. C'est-à-dire des rédacteurs du *Mercure*.

raccommodez point avec moi, en me disant qu'il manie bien l'épigramme. C'est un genre de talent que je ne puis souffrir. Je suis sérieuse, mon fils, et point du tout méchante. Le rire, quand il est amer, me paraît une vraie grimace; les sentiments élevés dédaignent la moquerie, excepté lorsqu'ils ne peuvent se montrer autrement, comme dans *Nicomède*, et nous n'en sommes point à ne pas oser parler. J'aime mieux qu'on soit un peu lourd, comme Camille Jordan, et je le lirai volontiers, quand il m'arrivera.

J'ai vraiment de l'humeur des élections. Il fait beau temps et je me porte bien; le mois prochain, il pleuvra et peut-être serai-je malade; je m'embarquerai cependant, et nous verrons comment nous réglerons le retour. Je voudrais avoir madame de Vannoise, je passerais bien mon temps entre elle et vous; nous lirions *Sidney*[1], je le copierais et vous mettriez le nez dans ce que je nomme mon *fouillis*[2]. Je ne crois pas que je le porte avec moi; ce n'est point une lecture à faire au travers des

1. Roman de mon père, dont il a été plus d'une fois parlé dans ces lettres, et qui n'a jamais été imprimé.

2. Ce sont ses *Mémoires* que ma grand'mère traite de *fouillis*. On sait par le volume précédent avec quelle ardeur elle s'était mise à ce travail, et combien elle y était exhortée par son fils.

allées et des venues de Paris; si vous venez, je vous le livrerai tel qu'il est. Vous trouverez, je crois, que je n'ai pas trop perdu mon temps cet été; j'ai bien écrit déjà près de cinq cents pages, et j'en écrirai bien davantage. La besogne s'allonge à mesure que je m'y mets; il faudrait ensuite beaucoup de temps et de patience pour ordonner tout cela; je n'aurai peut-être jamais ni l'un ni l'autre. Ce sera votre affaire, quand je ne serai plus de ce monde. Mais savez-vous une réflexion qui me travaille quelquefois? Je me dis : « S'il arrivait qu'un jour mon fils publiât tout cela, que penserait-on de moi? » Il me prend une inquiétude qu'on ne me crût mauvaise, ou du moins malveillante. Je suis à chercher des occasions de louer; mais cet homme a été si assommateur de la vertu, et nous, nous étions si bas, que bien souvent le découragement prend à mon âme, et le cri de la vérité me presse. Je ne connais personne, non personne que vous à qui je voulusse livrer de pareilles confidences[1].

J'ai fini Jeanne d'Albret; cette *Saint-Barthélemy* m'a suffoquée. Ce n'est pas tant la grande tuerie,

1. On sait par d'autres passages de ses lettres que ma grand'mère acceptait et même désirait la publication posthume de ses **Mémoires**, et mon père m'en a fait un devoir.

tout atroce qu'elle est, mais une année entière de dissimulation pour couvrir ce noir projet, mais un pape qui fait des processions en actions de grâces, mais le nom de Dieu, la messe, la prière ! Ah ! les hommes, les hommes ! Comme chaque siècle les façonne selon le vent ! Cette Jeanne était une femme bien remarquable, c'est un beau et fort caractère qui se dessine au milieu de ces turpitudes ; c'est elle réellement qui nous a fait Henri IV. Elle me paraît très supérieure à votre Élisabeth, que je ne puis souffrir, n'en déplaise à la mémoire de madame de Staël. J'espère que nous causerons de tout cela un jour à l'aise. Je commence à être habile sur l'histoire, et elle est à présent la lecture que j'aime le mieux. Je reçois ce Salgues qui a déjà donné dix neuf livraisons, et qui n'en est qu'au début du Consulat. Il faut le lire avec défiance ; mais pourtant il a rassemblé beaucoup de faits, et il m'a éclairci un temps que j'ai traversé sans le regarder. Mes seize ans, votre père et votre naissance me donnaient tant de bonheur, l'ombrage du marronnier de Saint-Gratien[1] me couvrait tellement, que je ne

1. Ma grand'mère avait passé à Saint-Gratien les années qui ont séparé la Terreur du Consulat.

me doutais point de ce qui se passait à Paris. Je ne sais pas un mot de tout ce gouvernement directorial, et je ne suis pas fâchée de l'apprendre. Je vois que tout était admirablement préparé pour Bonaparte, et qu'il a été fort habile à en profiter. Sa première campagne d'Italie est vraiment incroyable; le fanatisme de ses troupes était extrême. Ce fanatisme se composait, à cette époque, d'une haine contre les rois, hors de toute mesure; mais de la liberté, mon enfant, ah! pas un mot. Bonaparte leur a dit : « Je suis la Révolution! » Ils l'ont cru, et bien longtemps on a imaginé qu'on la conservait dans sa personne; c'est quand cette illusion s'est affaiblie qu'il a déchu; il est tombé avec elle. Je crois que voilà son histoire.

Mon ami, je me fais une grande joie de vous revoir; je découvre ce plaisir vingt fois par jour au bout de mes pensées; réellement, il me semble que je deviens tout incomplète quand il y a longtemps que nous sommes séparés. Ah! ma vie s'arrange mal, et pourtant elle passe. Adieu.

CCCLXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 11 octobre 1818.

Il arrive ici une chose assez singulière. Vous savez avec quelle certitude, quelle confiance, je vous ai annoncé la nouvelle de cette évacuation signée. Je sortais de chez M. de Barante, à qui mon patron l'avait écrite. J'y avais vu madame de Labriche toute réjouie, et ses joies sont officielles. Eh bien, voilà qu'un journal annonce la nouvelle, et *le Moniteur* la rétracte à moitié. De là cette indécision où l'on laisse le public, lorsque tout le monde sait l'arrivée de M. de Caraman[1]; de là les bruits de bourse, de café, de foyers; la supposition de conditions onéreuses, telles, par exemple, que le payement d'une ou de plusieurs années de la solde de la troupe d'occupation, même après leur départ. Tout cela

1. M. de Caraman, descendant de Riquet, avait été officier d'ordonnance de l'empereur. Il était colonel de la garde royale; il est mort du choléra, en 1837, devant Constantine.

fait un mauvais effet. Y a-t-il là-dessous de ces petites cachotteries qu'une fausse prudence conseille quelquefois, et qui n'ont jamais servi à rien? Les gouvernements sont un peu comme les traîtres de mélodrame, qui disent à part : *Dissimulons !* D'un côté le public est toujours dans la confidence, et il n'y a que les auteurs qui aient l'air de s'y tromper, parce que c'est là leur rôle; c'est encore le cas du mot de Bazile[1].

Je sais quelqu'un dont les paroles sont loin de cet inutile entortillage, dont les sentiments n'ont point de ces fausses restrictions, dont les idées sortent toutes fortes et toutes vraies, c'est vous. Je doute qu'il y ait trois femmes, et guère plus d'hommes, qui aient une correspondance semblable à la vôtre. Vos deux dernières lettres sont étonnantes; et voilà ce que c'est que d'être dans le vrai une seule fois. Tout va de suite après, car avec tout votre esprit, si d'heureuses circonstances et surtout votre caractère ne vous avaient aidée, vous n'auriez jamais pu arriver à une manière si simple et si juste de voir les choses.

Je suis tout embarrassé des éloges que je viens

1. Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici? Tout le monde est dans le secret. (*Barbier de Séville*, acte III, scène XI.)

de vous donner; car je voudrais ajouter que je m'aperçois de plus en plus que vous êtes celle qui m'entendez le mieux. Ce que vous me dites de notre séparation, je le sens bien vivement. Il y a longtemps que je veux vous écrire là-dessus une grande lettre, et je remets toujours au prochain numéro. J'attendrai peut-être que vous soyez ici. Il me semble qu'il ne faut pas tant vous inquiéter de ce voyage; je vous ai vue faire celui de Toulouse par des temps analogues, et avec bien d'autres tracas, ma foi! J'ai absolument besoin que vous veniez ici; j'y compte, et je ne vois pas pourquoi, empaquetée jusqu'aux oreilles, vous craindriez de faire une route qui est courte et bonne. Nous préparerons tout ici conformément à vos intentions.

Avez-vous lu *Le Conservateur*[1]? Je vous dirai que, si j'étais sur le terrain des *ministérialistes*, je serais embarrassé de bien répondre à M. de Chateaubriand. Mais, sur le terrain où je suis, il me semble qu'il est facile de le vaincre, en le ramenant malgré lui dans la sphère des idées générales. Il faut faire les petits Hercules avec ce petit Antée. La terre n'est point à nous encore; mais nous régnons dans

1. *Le Conservateur* avait été fondé par les *royalistes* pour lutter contre *La Minerve*.

les airs, c'est toujours quelque chose, et puis, patience, le sol s'affermit tous les jours. Vous savez les belles paroles de Montesquieu qui seront, je le jure, l'épigraphe de tous mes livres, si j'en fais jamais. « Encore un peu de temps et elle triomphera. » Or, voici : la Révolution, c'est-à-dire l'œuvre des siècles, ou, si vous voulez, le renouvellement progressif de la société, ou encore sa nouvelle constitution, a fait pour nous un besoin, un devoir, un droit, ce que vous voudrez, des deux principes que vous savez. Bonaparte a adopté l'égalité; il a cru pouvoir se passer de la liberté, et, quoiqu'il la remplaçât par beaucoup d'autres choses, telles que des conquêtes, des prix décennaux, des abattoirs, des fontaines, il est tombé. Messieurs les *ultrà* adoptent, eux, la liberté, mais ils veulent se passer de sa jumelle l'égalité. Or la première, sans la seconde, n'est plus la même pour tous; elle devient un privilège; et messieurs les *ultrà* qui ne remplacent même pas l'égalité aussi bien que Bonaparte faisait de la liberté, messieurs les *ultrà*, qui n'ont à nous donner à la place que des brevets, des protections et des mésalliances, tomberont, sont tombés, et surtout tomberaient, s'ils se mettaient jamais à gouverner.

Il y a enfin un certain parti incolore qui voudrait bien faire du Bonaparte à l'eau douce, c'est-à-dire ne pas constituer la liberté, et se servir de l'égalité comme moyen de pouvoir. Mais, comme ce parti n'a pas non plus de bien bons dédommagements à nous donner en retour de la liberté sur laquelle il nous chicane, il tombera aussi; et, en effet, ceux qui l'ont quelquefois suivi ont été quelquefois ébranlés; et, s'ils se sont sauvés, c'est parce qu'ils ne l'ont pas suivi toujours. Je voudrais que l'on fît un mot qui désignât et comprît en même temps la liberté et l'égalité, afin qu'il ne fût plus possible de choisir un de ces deux mots qui, au fait, n'expriment que deux modifications de la même idée. Ce mot pourrait bien être *la Justice* et je m'y tiendrai jusqu'à nouvel ordre.

Ainsi, monsieur de Chateaubriand, vous avez beau faire, vous avez beau avoir de l'esprit, quelquefois de la raison, l'inconséquence perce à chaque instant dans votre lettre. Tenez, tout vous trahit, cette recherche, cette affectation épigrammatique, ce ton sentencieux, ces allusions, ce style académique, lorsqu'il s'agit de politique spéciale, cela indique tout de suite l'écrivain qui n'est pas fait pour être populaire. Ce ne sont point les

Isocrate, ni les Rivarol, mais les Démosthènes et les Mirabeau qui se font entendre du peuple. Ne voyez-vous pas que cette lettre que vous vous faites écrire par votre imprimeur, qui vous appelle « monsieur le vicomte » et qui vous parle de son respect, et des remerciements hautains que vous lui adressez pour les marques de dévouement qu'il vous a données, et enfin ce *J'ai l'honneur d'être bien parfaitement*, et toute cette étiquette au commencement d'un ouvrage où vous devez remplir le rôle d'écrivain politique, c'est-à-dire un rôle de citoyen, tout cela trahit déjà une vanité aristocratique? Et c'en est assez pour que vous ne trouviez point d'intelligences dans la nation. Ce n'est pas tout : je vois ici poindre jusqu'à la vanité personnelle. Car pourquoi dites-vous toujours : *moi et mes amis?* Nous autres révolutionnaires, nous disons : *mes amis et moi.*

Pardon de la digression. Vous me dites des choses excellentes sur Bonaparte, sur l'éducation, sur l'administration, et je n'y réponds point. Je ferais des ouvrages, et mon père se moquerait de moi, ou de nous.

CCCLXXIV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 16 octobre 1818.

J'ai été à Champlâtreux au commencement de cette semaine, et m'y suis fort amusé. Il y avait là un homme qui m'a tant fait rire, que j'ai cru un moment retrouver cette gaieté qu'on m'attribuait autrefois, je ne sais pourquoi. Dans un intervalle, j'ai tâché de faire causer le patron[1]. Il y a quelque chose de pénible à l'entendre. C'est assurément un des hommes les plus éclairés, les plus clairvoyants qu'il y ait; mais on sent que son caractère, sa santé, les circonstances où il s'est trouvé, rendent toutes ses qualités stériles pour les autres, et pour lui-même. Il est si dégoûté, il a si peu de confiance aux hommes, il est si incapable d'espérance, qu'il n'est plus en état d'agir puissamment en rien. Il a un mérite qui, au reste, n'est pas rare dans ce temps-ci, mais il l'a à un haut degré,

1. M. Molé.

c'est d'être grand critique; voilà tout. C'est encore un de ces hommes qu'il faudrait beaucoup consulter, mais le mettre à la tête des choses, non ; et même, en le consultant, il serait nécessaire de lui donner toutes ses cautions, de le rassurer, ou d'exciter au moins sa vanité, de manière qu'il fût plus tenté de parler que de se taire. Encore un malheur : C'est qu'ayant soldé leur compte à toutes ses opinions, il y a longtemps, il ne les examine plus, ne s'en sert plus, et n'en accepte pas de nouvelles. Il ne lui arrive presque plus rien, et son esprit va au jour le jour. Là où les autres voient tout facile, il distingue très bien les obstacles; mais il les prend souvent pour des impossibilités, et en ceci il a tort; car il en résulte qu'il baisse la tête, et reste en repos. Il ne sait lutter contre rien; c'est son grand défaut.

Voilà donc enfin ce départ des étrangers arrêté, c'est quelque chose; moi, j'en suis ravi. On nous dit toujours : « A présent que voilà les étrangers partis, il faut être sages. » Il semble réellement que la France soit mineure, et que l'Europe ait sur nous un droit de tutelle. En ce cas, je dirai comme Figaro : « Elle vient de s'émanciper. » Assurément, il y a des dangers dans notre situation; mais, en

même temps, que de causes de sécurité! Le gouvernement peut, en deux ou trois années, nous mettre hors de tout péril, en achevant de substituer les choses aux hommes, et de rendre notre tranquillité plus indépendante de la vie ou de la puissance de tel ou tel individu, en la rattachant à des institutions. C'est là ce qu'il est désirable qu'il comprenne; car assurément il nous donne à peu près tout ce qu'il nous faut de repos et de liberté; mais ce qu'il ne nous donne pas assez franchement, ce sont des garanties. Au rebours de la plupart des gouvernements, il aime mieux nous accorder la liberté de fait que de droit; il nous faut l'une et l'autre, afin que nous puissions la conserver un jour comme une jouissance et comme une propriété; notre cause sera bonne alors de toutes manières, et un peuple est bien fort lorsqu'il a à sauver quelque chose de réel et de légitime. Je suis très sûr que vous êtes de cet avis.

Je compte toujours sur vous le mardi d'après la Toussaint. J'ai grande envie de vous voir; plus je vais, plus vous me paraissez la femme la plus sensée que je connaisse. C'est dommage que vous soyez un peu lourde; mais, enfin, on ne peut tout avoir, et je le suis aussi.

Nous allons avoir beaucoup de livres. M. de Forbin[1] va publier, au Jour de l'an, un récit de son voyage ; Clarac[2] compte donner des lettres sur l'Italie, qui, j'ai peur, ne vaudront rien. Villemain lance décidément dans le public sa vie de *Cromwell*[3], et il en tremble de peur. Votre petit Le Clerc imprime un essai de traduction de Platon[4]. Le Tasse de M. Baour[5] risque d'être un très bel ouvrage, et enfin Scribe[6] a beaucoup de vaudevilles tout prêts. On devait nous donner une

1. M. de Forbin, directeur des Musées, commençait la publication d'un *Voyage dans le Levant*.

2. M. de Clarac, dont il a été souvent question dans les premières lettres, publia bientôt, en effet, le récit des fouilles faites à Pompéi.

3. *Histoire de Cromwell*, d'après les Mémoires du temps et les recueils parlementaires, par M. Villemain, 2 vol. in-8°.

4. Baour-Lormian, né en 1770 et mort en 1854, avait fait, en 1795, une traduction de *la Jérusalem délivrée*. Il la refit après être entré à l'Académie française, où il succéda à Boufflers. Le succès en fut médiocre.

5. M. Le Clerc publia, cette même année, une traduction en un volume des pensées de Platon.

6. Scribe donnait, justement ce jour-là 15 octobre, *le Nouveau Nicaise*, comédie-vaudeville, au théâtre des Variétés, et, le 7 novembre, *l'Hôtel des Quatre Nations*, à-propos en un acte; puis, au théâtre du Vaudeville, *le Fou de Péronne*, le 18 janvier 1819; *les Deux Maris*, le 3 février, *Le Mystificateur*, le 22 février; *Caroline*, le 15 mars; *les Bains à la papa*, le 9 octobre; *les Vêpres siciliennes*, parodie, le 17 novembre; *la Somnambule*, le 6 décembre.

tragédie de *Bélisaire* de M. de Jouy. Elle a été défendue, fort sagement à mon avis, mais un peu tard. Les comédiens l'avaient apprise, et maintenant il faut en remettre une autre à l'étude. Cela nous renvoie un peu loin[1]. Lemercier vient de publier une brochure sur le second Théâtre-Français; je ne sais ce qu'il y dit. Il risque toujours d'être bizarre sans éviter d'être commun. Il court cent bruits plus ou moins absurdes sur Bonaparte. Je voudrais que les souverains fissent une convention ou une déclaration authentique, sur la manière dont il est ou sera traité, afin de faire cesser toutes les nouvelles dont on nous fatigue à cet égard depuis trois ans.

1. La tragédie de *Bélisaire*, d'abord interdite par la Censure, fut jouée, sans scandale et sans grand succès, au mois de novembre. Le ministère craignait qu'on ne rapprochât les infortunes de Bélisaire, banni, prisonnier, tandis que sa femme et sa fille se réfugient en Thrace, du sort de l'empereur Napoléon.

CCCLXXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 16 octobre 1818.

Le remède nous a fait quelque bien, mais nous ne sommes point entièrement dégagés. Je dis *nous*, mon ami, et j'ai raison, car je suis plus mal à l'aise de voir souffrir votre père que si j'étais moi-même dans mon lit. Il est un peu triste, et surtout fort impatient de cette contrariété, dans ce moment. En effet, il lui sera impossible d'aller à Valenciennes, et il eût voulu y être, moins pour y voir les souverains,

1. J'ai laissé ce détail de santé, surtout pour avoir l'occasion de dire que j'en retranche beaucoup d'autres. On a pu voir que ma grand'mère, très souvent malade, se croyait en conséquence fort habile à soigner les malades, et même à diriger les soins que les autres devaient prendre de leur santé. Il m'a paru inutile d'imprimer ces conseils, ces théories sur la maladie, la santé, les remèdes préventifs ou curatifs qui ont tant varié depuis soixante ans ; mais je ne voudrais pas que l'on conclût de la sécheresse de quelques phrases que je laisse çà et là, pour témoigner de l'état d'esprit de l'auteur, à une indifférence qui était bien éloignée de son cœur et de ses habitudes pour ses enfants ou son mari.

que pour y maintenir le bon ordre par sa présence. Les commissaires de police lui écrivent que le peuple flamand est si échauffé, que les troupes étrangères pourraient bien être insultées, et peut-être les souverains seront-ils assez mal reçus. On prend, à tout moment, mille précautions, et jamais pauvre homme malade n'a peut-être écrit, ou au moins dicté, plus de lettres que votre père depuis trois jours. On a soin d'éviter jusqu'aux moindres prétextes qui exciteraient le bruit. Les souverains doivent passer une soirée au spectacle de Valenciennes. Comme la troupe est fort mauvaise, et pourrait donner lieu à des sifflets qui en éveilleraient d'autres, on lui adjoint des acteurs de notre théâtre, un peu moins mauvais, afin que la nouveauté, en amusant le public, lui laisse moins de temps pour se livrer à quelque chaleur. Vous voyez que c'est bien songer à tout.

D'un autre côté, notre monde militaire s'agite ici quelque peu. M. de Jumilhac croit qu'il est de son devoir d'aller voir l'empereur de Russie, et de se trouver à cette revue; notre garnison le blâme de porter son uniforme français au beau travers de ces escadrons étrangers, et voilà notre lieutenant général assez embarrassé. C'est une multitude *de*

dits et redits insupportables. Au moment où je vous parle, voilà le général saxon, qui a réellement une peur effroyable, qui demande à votre père de protéger sa troupe contre les paysans. Les ordres portent que les troupes se rendront à Douai pour la revue, et qu'ensuite elles reviendront dans leurs cantonnements pour les quitter deux jours après. Les habitants ne veulent point entendre à ce retour, et disent que les Saxons, une fois éloignés, ne seront plus reçus s'ils reparaissent ; on adresse des lettres à tous les maires, on met la gendarmerie dans ses cantonnements, et surtout on engage fort les étrangers à ne montrer aucun effroi, parce qu'ils rendraient nos paysans entreprenants.

Samedi.

Vous imaginez bien que nous n'avons pas pu faire de grands pas depuis hier, cependant la nuit a été passable, et votre père me paraît plus content de toute sa personne.

Mais, mon enfant, quel mauvais malade est un préfet occupé, et quel bon marché je ferais si je pouvais, au lieu d'être la garde, me mettre au lit en sa place ! Je me rappelle ce que disait Cor-

visart : « C'est un état que la maladie ; il faut s'y soumettre et le savoir faire comme les autres, et les gens du monde ont le tort de le compliquer par mille tracas étrangers. » C'est bien ce qui nous arrive en ce moment, et, à dire vrai, tout ce que je vous contais hier est bien fait pour impatienter. Vous êtes homme à dire : « Les embarras de mon père passeront, et c'est toujours un grand bien que les étrangers emportent cette petite terreur sourde que leur inspirent nos habitants. » Je serais assez de votre avis, pourvu que vous me permettiez de souhaiter que nous n'allions pas jusqu'aux voies de fait.

Vous avez bien raison de dire que les circonstances, et un peu le caractère, contribuent à donner de la rectitude à l'esprit. Sans cet accompagnement, à lui seul, il est sujet à *gauchir*[1], comme nous disions autrefois. Vous pourriez vous vanter d'avoir été très utile au mien. La force avec laquelle certaines opinions se sont développées chez vous m'a rendue d'abord attentive; le désir de vous redresser si vous vous trompiez, et surtout celui de vous trouver dans une ligne droite et d'y mar-

1. *Gauchir* est encore un très bon mot, qu'on trouve chez les meilleurs écrivains, dans le sens de s'écarter de la rectitude, de la ligne droite.

cher avec vous, parce que j'aime partout votre compagnie, m'ont défendue des préventions, et je me suis éclairée. Voilà donc mes *circonstances*, à moi. Vous y serez toujours pour une grande part, et peut-être, sans vous, ne serais-je pas si bien hors des préjugés communs. Prenez donc garde à ne point m'entraîner à votre suite dans quelques égarements, et tâchons de ne pas aller trop loin.

J'avance fort dans les *Mémoires de Sully*. C'est une lecture charmante qui amène sans cesse des rapprochements, et que devraient faire très exactement tous les rois. Il faut convenir que c'est un bien heureux concours de circonstances que cette union de deux hommes qui se convenaient si parfaitement. Mais l'honneur en reste encore à Henri IV, d'avoir senti tout le mérite sévère, et tant soit peu grondeur, de Sully. Il faut être un homme bien supérieur, quand on est roi, pour tant aimer qui nous gêne. Cet excellent roi a été *homme* toute sa vie, et c'est ce que les princes savent être le moins.

M. de Jumilhac est très mécontent de voir le général Dessoles[1] venir faire aux souverains les

1. Le général Dessoles, né en 1767, avait été disgracié sous l'Empire, et était fort en faveur sous la Restauration. Il était

honneurs de sa division; nous avons ici M. le comte de Rastignac, qui va voler à cette revue avec tout l'étalage des broderies françaises; et un général Duvier, inspecteur des états-majors, qui dit: « Si on me forçait d'y paraître, du moins je laisserais mon uniforme à l'auberge. » Nos *dames* ne manquent pas de dire qu'un pareil propos annonce un homme qui pense fort mal; et moi, je retrouve mon fauteuil comme l'Henriette des *Femmes savantes;* car j'aime partout l'expression forte d'un sentiment vrai.

CCCLXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 19 octobre 1818.

Je n'ai aucune inquiétude, mon cher enfant; mais je suis fort contrariée, et attristée du malaise qu'éprouve votre père. Il est, d'ailleurs, malade fort

devenu comte, puis marquis, et fut même un peu plus tard ministre des Affaires étrangères et président du conseil. Il est mort en 1828.

impatient. Rien ne le distrait de l'ennui de son mal, et je m'épuise en inventions infructueuses. Avec quelque patience, nous arriverons à la fin; mais rien ne pouvait arriver plus mal à propos. En attendant, il fait un temps admirable dont nous ne profitons guère ni l'un ni l'autre; nos souverains vont avoir des jours à souhait pour leur revue. Je crois qu'ils seront à Valenciennes ce soir.

Nous avons eu, avant-hier, dans les environs, une petite aventure ridicule qui prouve dans quel effroi sont ces troupes saxonnes. Vous saurez que les paysans ont annoncé que, dès qu'ils seraient libres, ils puniraient d'une manière exemplaire les filles de leurs villages qui ont eu quelques faiblesses pour les étrangers. Au moment du départ des Saxons, deux paysannes, qui se sentaient apparemment coupables, ont voulu suivre un régiment. Le colonel s'y est opposé; cela a fait un petit bruit; quelques paysans se sont rassemblés, et, après avoir dépouillé ces malheureuses, il les ont, je crois, fouettées, s'il faut parler net. Cette ridicule exécution a tellement épouvanté les officiers saxons, que voilà aussitôt l'alarme au camp, la générale battue, des ordres donnés pour que les troupes marchassent en corps d'armée bien serré,

et un courrier dépêché ici, comme si on devait s'attendre à quelque événement. La terreur a pourtant été ici très pacifique, et les deux pauvres créatures ont payé pour tous. La joie de nos habitants va toujours augmentant; elle laissera une utile impression dans l'esprit des partants, et elle va donner au roi l'occasion d'un beau discours à la Chambre.

Si je n'étais dans mon métier de garde-malade jusqu'au cou, je vous parlerais bien encore de ce *Conservateur* et des autres qui m'ont si considérablement ennuyée. Tous ces gens-là se mettent sur un mauvais terrain en niant les effets de la Révolution; il eût été adroit à eux d'en profiter et de s'en emparer. Dans les provinces, les gentilshommes l'eussent fait facilement, et ils auraient été députés partout; cela valait mieux que de courir après des épaulettes un peu trop neuves pour inspirer la moindre considération.

J'ai lu ce nouveau *Manuscrit de Sainte-Hélène;* c'est une réponse à lord Bathurst, qui ne roule que sur la sévérité du gouverneur de Sainte-Hélène; il n'y a rien de bien remarquable. Enfin, j'ai lu un assez gros volume qui s'appelle *Mémoires et Anecdotes sur la cour de Napoléon,* qui est im-

primé en Belgique, d'après une édition anglaise. Il renferme des anecdotes vraies et d'autres fausses qui ont été données par une des femmes qui se tenaient dans l'appartement intérieur de l'archiduchesse, et qui a vu ce qu'on y faisait en déshabillé. J'aime mieux mes *Mémoires de Sully* que tout cela, et nous en reparlerons quand nous n'aurons plus de fièvre bilieuse.

Adieu, mon cher enfant; je m'attriste fort de l'inquiétude que vous devez éprouver maintenant à l'arrivée de chacune de mes lettres. Je n'aime pas que ce soit avec ce sentiment que vous deviez les voir tous les matins, mais qu'y faire?

CCCLXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 20 octobre 1818.

Je suis revenu de Champlâtreux hier, ma mère, et j'ai trouvé vos lettres. Cette maladie m'impatiente, et me chiffonne. Je vous prié de continuer à m'écrire tous les jours, et d'empêcher mon père de

s'agiter. Il me paraît nécessaire que vous lui fassiez écrire, ou dicter une lettre complète et détaillée au ministre de la police, ou à tout autre, sur toutes les choses dont vous me parlez, afin que l'on ait l'idée des difficultés que vous avez rencontrées et des précautions que vous avez prises; car il me paraît qu'on ne s'en doute guère ici. J'espère, quant à moi, que tout se passera bien à Valenciennes; le moindre bruit serait aussi ridicule que fâcheux. Il ne faut pas, au reste, que les souverains s'attendent à un accueil aussi brillant qu'autrefois. L'empereur de Russie, malgré toute sa libéralité qui nous a été si utile, ne trouvera pas davantage.

C'est aujourd'hui que commencent les élections dans la plupart des départements. Les souverains assisteront à celles de Paris[1]. Les libéraux et les bonapartistes sont divisés, et presque irréconciliables. Les prétentions de Constant, qui n'a point d'espoir d'être nommé, mais qui fait tout comme, et qui leur ôte leur organe en s'emparant de *la Minerve*, compliquent tout. Les *ultrà*, comme vous

1. Les élections de Paris devaient avoir lieu le 29 octobre, et les souverains, c'est-à-dire l'empereur de Russie et le roi de Prusse, arrivèrent le 28. Ils ne restèrent que quelques jours à Paris, sans grand éclat.

voyez, resteront en hostilité. Le ministère a laissé là Bonnet, et il a bien fait; il porte M. Ternaux qui, je crois, finira par réunir les suffrages, à moins que les Bellart et consorts ne continuent à voter pour M. Bonnet, auquel cas l'avantage resterait au côté gauche. M. de Lafayette ne passera point dans son département. M. Germain ne s'y est pas épargné. Il disait fort plaisamment aux officiers à demi-solde : « Pourquoi le nommez-vous? Il n'a jamais servi sous l'Empereur? » et aux fermiers : « Pourquoi le porteriez-vous? Il n'a pas un pouce de biens nationaux. »

Vous aurez lu *le Conservateur*. Il est déjà ennuyeux. Que cet article de M. de Castelbajac est pauvre! Et cet autre sur *la Famille Glinet!* Pauvres gens qui n'oublient qu'une circonstance, c'est que la pièce a eu quarante-quatre représentations, et qu'il y va encore beaucoup de monde! On dirait que c'est le ministère qui y envoie tout ce monde. *Oculos habent et non videbunt.* Au reste, ils ne sont pas fort habiles à compter les suffrages, et ils ne voient pas plus l'opinion de la population que celle du parterre.

Vous dites que j'ai influé sur vous et vos opinions? Cela se pourrait. Serait-ce pour cela que je

suis fier de vous? Ce qui m'a paru bien remarquable, c'est que vous êtes perfectible, probablement parce que vous êtes vraie. Vous acceptez les choses nouvelles, c'est une grande faculté. Il est utile de la conserver précieusement, et le plus longtemps possible.

A propos de mon petit article sur M. de Chateaubriand, vous soulevez une question qui n'est pas de *paille :* c'est celle de l'aristocratie. Je vous renverrai là-dessus à cet article des *Archives* de M. de Barante[1], sur lequel vous ne m'avez jamais répondu. Ne citons point ici l'Angleterre; l'aristocratie existait encore lorsqu'elle s'est constituée comme elle l'est. Si le gouvernement représentatif se fût établi ici à l'époque de Richelieu, nous serions dans la même situation que les Anglais. Il n'en est pas ainsi : L'aristocratie a été détruite en France radicalement avant qu'il y eût un gouvernement représentatif. La civilisation a élevé, créé les classes mitoyennes, cette bourgeoisie éclairée, la force de la France; et la constitution a été établie là-dessus. En Angleterre, la même chose vient d'arriver à demi, et de là son malaise actuel. L'aristocratie commence à n'être plus fondée sur des supériorités

1. Cet article sur M. de Barante est sans doute un article sur les œuvres de J.-J. Rousseau. (*Archives*, t. IV, p. 186.)

réelles; et, faute de faire les changements que cette nouvelle situation sociale exige, d'ici à vingt, trente ou quarante ans, ou plus, le pays peut être exposé à une crise terrible. Le remède à cela serait la réforme parlementaire, et savez-vous ce que c'est que la réforme parlementaire? C'est la loi des élections de France. Or personne dans les classes élevées ne la désire sincèrement. L'opposition même ne la demande que pour tracasser les ministres. M. Brougham[1] disait, l'année dernière, en assistant à nos élections : « Me voilà bien décidé à demander quelquefois la réforme, mais à ne la désirer jamais. » Et pourquoi? C'est que l'influence aristocratique lui sert pour l'opposition comme aux ministres pour le torisme. Figurez-vous qu'il fait près de soixante députés à lui seul. Déduisez de là toutes les différences : En Angleterre, tout est ordonné dans ce système; les filles n'ont point d'héritage; les fils, et surtout les aînés, ont presque tout. Les substitutions sont permises; les grands ont des privilèges. Ils sont, je crois, non contraignables par corps, et cent choses que je ne sais point. Chez

1. Henri Brougham, plus tard lord Brougham, né en 1778, était déjà fort connu comme avocat et homme politique. Il est mort à Cannes, en 1868.

nous, au contraire, les lois sur les successions sont fondées sur l'égalité, et elles ne peuvent être rapportées ; car, indépendamment de ce qu'elles sont conformes à la justice et à l'esprit du siècle, elles sont nécessaires maintenant qu'il n'y a plus de couvents, de bénéfices, de grades militaires à vendre. Et ne voyez-vous pas que les personnes, aristocrates par opinion, ne peuvent parvenir à l'être de fait? Tous les jours, elles sont obligées de vendre leurs terres, leurs châteaux ; *la Bande Noire*, qui détruit les uns et morcelle les autres, étend tous les jours l'empire de l'égalité. Voilà M. Molé qui a deux filles[1], chacune aura un beau château. Supposez que chacune ait plusieurs enfants ; il faudra qu'ils vendent leurs châteaux, pour partager entre eux. Changer cette manière d'aller? Je vous en défie. Maintenant, vous me direz : « Mais une aristocratie serait nécessaire. » Je ne sais ; si cela est vrai, elle viendra de force. Mais ne peut-on pas concevoir un État dans lequel il y ait une aristocratie individuelle et point héréditaire, où l'influence passe de mains en mains, là où est le mérite, ou la fortune?

1. Ces deux jeunes personnes sont devenues mesdames de Champlatreux et de la Ferté-Meung.

Laffitte est un peu l'aristocrate de ce moment-ci. Supposez-lui plusieurs enfants, son influence finira avec lui ; elle passera au premier banquier de la génération future. Il en est de même pour les éligibles, pour les électeurs. Les enfants de ceux qui payent mille ou trois cents francs d'impositions aujourd'hui ne les payeront pas, et n'auront pas les droits d'autres citoyens qui s'élèveront par leur industrie personnelle. Vous voyez quel singulier mouvement d'ascension et de descension s'établira ainsi dans le corps social. Vous voyez que la société se trouve ainsi constituée en France sur un plan nouveau, et qui n'a, je crois, de modèle qu'aux États-Unis.

CCCLXXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 21 octobre 1818.

Tout ceci est fort ennuyeux, ma chère petite mère, et m'est, quant à moi, tellement désagréable que j'aurais bien quelque envie d'aller vous voir,

d'autant que cette course ne dérangerait pas grand'-chose. Je ne dis point que je la fasse. Ce sera selon la lettre de demain et d'après-demain. Je vous prie de continuer à m'écrire tous les jours, et à me rendre un compte parfaitement fidèle, non seulement de l'état de votre malade, mais de votre situation à vous, c'est-à-dire de vos idées du moment, de votre inquiétude de la minute; je veux tout savoir.

Je voudrais bien vous égayer. Vous vous plaigniez, dans une de vos dernières lettres, de ce que nous manquions d'esprit, et surtout d'esprit gai ; vous pourriez bien avoir raison. Il y a toujours un peu d'amertume dans nos plaisanteries. Mais celles des philosophes du dernier siècle n'avaient-elles pas le même défaut? Il n'y a de plaisanteries franchement gaies que pour les gens un peu insouciants. Les hommes passionnés, ou qui seulement tiennent à leurs idées, raillent plus qu'ils ne rient. Votre ennemi Étienne, qui ne tient à rien, mais qui fait tout comme, est cependant assez plaisant dans *la Minerve* d'aujourd'hui. Je doute que de longtemps *le Conservateur* me fasse le même effet. En vérité, ce journal est remarquable par sa gaucherie et sa naïveté. Il peut être compté

au nombre des grands services que nous ont rendus les *ultrà*, de ces services qui méritent que, dans deux ou trois ans, nous ouvrions une souscription pour l'érection d'un monument avec cette inscription : « Aux *ultrà* la Patrie reconnaissante! » Il me semble qu'ils ont joué, entre le ministère et la nation, le rôle de Sganarelle de *l'École des Maris* entre Valère et Isabelle.

On a grand tort de fouetter les paysannes qui ont cédé à l'étranger. Les filles sont à celui qui leur plaît. Pourquoi leurs compatriotes n'ont-ils pas plu? Vos Saxons, d'ailleurs, sont bêtes comme des oies. Je suis fâché que mon père n'ait pu voir l'empereur de Russie; c'est un homme curieux dans ce curieux moment d'un curieux siècle. Son rôle n'est probablement pas fini. Cette libéralité [1] d'opinions et de formes, cette toute-puissance, ces défaites, ces victoires, ces voyages, cette dévotion, cet empire immense, cette innombrable armée, toutes les circonstances enfin qui l'entourent et toutes les qualités qu'on lui connaît, lui assurent encore une longue influence sur le sort de l'Europe. J'ai peur seulement que le bien qu'il a fait, et qu'il fera

1. Madame de Staël emploie aussi ce mot *libéralité*, dans le sens de libéralisme; ce dernier mot est très récent.

encore, ne cause beaucoup de mal un jour; car il passera et sa puissance restera. L'apparition d'un roi barbare dans un pays civilisé peut avoir finalement des résultats heureux; mais la venue d'un roi civilisé à la tête d'un peuple barbare pourrait produire des suites funestes. Tels auront été Bonaparte et Alexandre. Cependant, la civilisation est bien forte; elle jette les peuples dans une inertie quelquefois plus indomptable que l'activité du peuple le plus féroce. N'avons-nous pas vu le Français et l'Espagnol détourner chacun à leur manière l'oppression dont les menaçait la conquête?

Jeudi matin.

On doit savoir à présent le résultat du premier scrutin. La démission de Camille Jordan n'est point sans appel. Il est gravement malade [1], mais d'un mal qui dure longtemps, et pour lequel son médecin lui prescrit la distraction, et un intérêt quelconque. Le tracas d'une Chambre, autant qu'il

1. Camille Jordan a eu toute sa vie une santé chancelante. Il est mort en 1821, à cinquante ans. Il ne donna pas alors sa démission; mais, ayant opté pour le département de l'Ain, il fut remplacé par M. de Corcelle.

pourrait le supporter, lui serait bon. C'est la mélancolie qu'il faut craindre pour lui. C'est une des plus vives imaginations qu'il y ait. Le ministère désire qu'il soit nommé; sa santé l'empêcherait d'aller beaucoup à l'assemblée et surtout de s'y agiter; ce serait tout gain.

Je voudrais bien venir à bout, ma mère, de vous écrire, une fois, une lettre où il n'y eût pas de politique. Cela est difficile. Dans quel singulier temps sommes-nous donc? A propos de temps, il en fait un superbe, froid mais brillant. Cette année est réellement fort belle, belle de toutes manières. Il me semble que le soleil a éclairé toute l'Europe. Que pensez-vous pourtant de ce Congrès qui dure huit jours? Les rois sont expéditifs. Encore de la politique! Voyons autre chose : Il court ici un roman imprimé, mais non publié, de madame de Coigny[1]. Il ne paraît pas très distingué. Quelques personnes le trouvent détestable. Il est vrai que ces personnes sont des *ultrà*.

1. Mademoiselle de Coigny, *la Jeune Captive* d'André Chénier, avait repris son nom de fille, quoiqu'elle eût épousé le duc de Fleury. Elle venait d'imprimer, en deux volumes, un roman intitulé *Alvar*, tiré à vingt-cinq exemplaires, sans nom d'auteur. Elle est morte à quarante-quatre ans.

CCCLXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 25 octobre 1818.

Je regrette souvent de n'avoir pas été vous joindre. Mon absence ne souffrait pas ici la moindre difficulté; je vous aurais vus, soignés, égayés. Je n'en ai rien fait, et je m'en repens, d'autant plus que vous m'avez l'air d'avoir cru que je viendrais; et c'est encore une faute de ne l'avoir pas deviné. Je vous supplie de ne pas trop vous fatiguer. Je vous conjure aussi de dire à mon père qu'il est injuste, ce qui est très mal chez un magistrat, de me faire dire qu'il vaut plus que je ne crois. Je lui déclare, tout net, qu'il ne vaut pas plus que je ne crois, et je le défie bien, et qui que ce soit au monde, de valoir davantage. Je sais qu'il a ses moments d'imperfection, ceux par exemple où il prend de la rhubarbe, et c'est un tribut qu'il faut de temps en temps payer à la nature. Je voudrais bien qu'il se guérît, et que sa convalescence marchât vite; j'ai hâte de le voir délivré. D'ailleurs, je vous souhaite

ici, je me fais une fête du mois que nous y passerons ensemble, et ensuite du temps que je passerai à Lille. Il est donc important de mettre ordre à toute espèce de fièvre bilieuse le plus tôt possible, et j'espère que vous vous conformez en cela à mes intentions.

M. Germain, qui vient de réussir à merveille dans son département, me paraît avoir mérité trop d'éloges. On lui fait de ceci un succès personnel, ce qui ne me paraît ni convenable ni désirable[1]. Il disait au général Durosnel : « Mais pourquoi porteriez-vous M. de Lafayette? Il n'était pas des nôtres; il n'a jamais servi l'Empereur. — Ah! lui a répondu le général, c'est une dette que nous acquittons. C'est à lui que nous devons la *Déclaration des droits de l'homme.* » Ne trouvez-vous pas cette réponse merveilleuse? Vous rappelez-vous ce que c'était que l'école des aides de camp de Bonaparte? Comme on y faisait cas des droits de l'homme! Vous jugez comme Germain s'en est amusé. Vous voyez quels sont les choix dans les départements. Il y a, dans l'Ain, un maladroit préfet qui s'est opposé à la nomination de Camille

1. M. de Lafayette n'avait pas été nommé député de Seine-et-Marne, mais il fut élu dans la Sarthe.

Jordan, quoique le gouvernement le portât. Il en est résulté que les libéraux ont donné un coup de collier, et que, dès le premier scrutin, ils ont nommé leurs trois députés dont le premier est excellent, mais les deux autres pourraient être meilleurs. C'est demain que Paris entre en danse. Il est difficile de rien prévoir. M. Ternaux me paraîtrait avoir beaucoup de chances. Mais M. Pasquier soutient toujours que le ministère porte Bonnet; M. Molé m'a dit le contraire. Accordez cela, si vous pouvez. Des trois candidats libéraux, celui qui mériterait seul d'être nommé, parce que c'est un homme nouveau, M. Manuel, n'a point de supériorité marquée sur les autres. La concurrence de M. Ternaux peut lui ôter beaucoup de voix, car c'est le commerce qui le porte. Constant soutient toujours qu'il a des espérances; je ne sais s'il se flatte ou s'il se vante[1]. Je voulais vous envoyer une chanson sur les élections; mais l'auteur, qui est un jeune homme d'une grande expérience, comme disait Voltaire, ne l'a pas encore terminée; ce sera pour le prochain courrier.

Je suis ravi que mon père approuve l'article sur

1. M. Ternaux fut nommé avec quelques voix de majorité, contre Benjamin Constant.

les administrations départementales, je n'étais guère en état de le juger. Il est de M. de Barante. Il vous donne à peu près l'avis des doctrinaires sur cette matière; voilà cet avis qu'il est si difficile de faire passer au Conseil d'État, et qui rencontre une si forte opposition *abdominale*. Quand mon père sera plus en convalescence, je lui conseille toujours de s'amuser avec l'ouvrage de M. Laborde, dont je raffole. Il y a quelquefois du mauvais goût, de la prétention et de l'incomplet; mais il y a de la vérité, une philanthropie positive, et des milliers de vues et d'idées. Je suis très sûr que cela plaira à mon père; il y a des choses excellentes sur le gouvernement de Bonaparte.

Nous avons eu, ma tante et moi, une conversation politique très longue, sans la moindre querelle. Elle est si foncièrement aristocrate, ses préjugés sont tellement dans sa nature, le factice est tellement pour elle la réalité, qu'elle est évidemment sans ressources. Elle m'a développé avec plus d'ingénuité que jamais sa doctrine de l'honneur qui se gradue sur les degrés de noblesse. Je lui ai fait ob-

1. *De l'esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté*, par le comte Alexandre de Laborde, membre de l'Institut, in-8. Paris, 1818.

server que, d'après ses idées, il fallait nécessairement qu'un duc eût plus d'honneur qu'un marquis, et que cela me faisait beaucoup de peine pour son fils, qui n'est que comte; elle n'a guère répondu à cela. Assurément, je crois aussi qu'il peut y avoir des sentiments plus nobles et plus délicats dans les hommes bien élevés que dans ceux qui ne le sont pas. Mais, aujourd'hui et depuis longtemps, ce ne sont pas les seuls nobles qui sont bien élevés. Vous verrez partout que les droits de la noblesse ont été une chose raisonnable, tant qu'ils ont été appuyés sur une supériorité réelle. Mais, à mesure que la civilisation a élevé, éclairé, les classes intermédiaires, tandis que les classes privilégiées se croyaient prédestinées et n'ont reçu aucune amélioration, la noblesse est devenue une vaine représentation sans base et sans appui. A défaut des lumières, que, depuis longtemps, elle n'a plus exclusivement, elle a gardé quelque temps des droits politiques que Louis XIV a presque détruits, que les mœurs ont effacés. Les lois de Louis XIV, et la cessation complète de la féodalité ont, de plus, commencé, la diminution et la division des fortunes; la noblesse a donc encore perdu la supériorité de la richesse, au point que, depuis cinquante ans, il a fallu que

des grands seigneurs épousent des filles de financiers et s'enrichissent par des mésalliances. Leurs prétentions, dès lors, n'ont plus eu d'appui ; l'esprit de salon, qui nivelle tout, leur a interdit de les faire valoir dans la société. Elles se sont bornées au droit de tricher au jeu sans déshonneur, et de ne point payer ses créances légitimes.

La Révolution, en entendant par ce mot les événements de 89, n'a donc point détruit la noblesse. La noblesse n'était plus. Elle a seulement renversé la façade encore subsistante d'un édifice depuis longtemps renversé. La *Terreur*, et tout ce qui s'ensuit, a passé la charrue sur ces ruines, et *le fouillis* que Bonaparte a voulu faire n'a point eu de résultats durables. On a souvent comparé, irrespectueusement, les idées modernes à cette loi nouvelle qui renversa la loi de l'Ancien Testament. Je trouve cette comparaison juste. Les *ultrà* longtemps encore, et peut-être toujours, car il pourra y en avoir toujours, seront comme les Juifs, une société dispersée, errante, étrangère à toute la société qui l'entoure. Bonaparte et ceux qui l'imiteraient jusqu'à un certain point, c'est-à-dire qui chercheraient à relever les débris de la vieille monarchie, ressembleraient à Julien, voulant relever le temple

de Jérusalem. De la terre, il sortira des flammes qui dévoreront les travaux et les travailleurs.

J'ai été hier voir *les Femmes savantes* avec ma tante. C'est une belle pièce, mais elle a un peu vieilli pour nous. Ce qui me confond le plus chez Molière, c'est que, de tous les écrivains de son siècle, il est le seul auquel le *progrès des lumières* n'ait rien ôté de sa supériorité. On sent, même en lisant Bossuet, qu'il y a certaines questions qu'il traiterait aujourd'hui d'une manière plus juste et plus profonde. On ne regrette rien dans Molière. Ses grandes comédies sont à une certaine hauteur philosophique qui convient à tous les temps. C'est là surtout l'éminent mérite du *Misanthrope*. Tant qu'il y aura des gens sérieux et des gens frivoles, c'est-à-dire tant que la société existera, *le Misanthrope* frappera de beauté et de vérité, quelle que soit d'ailleurs la forme des mœurs et des coutumes.

Adieu ; je vous aime, et je vous remercie de votre fidélité à me donner des nouvelles de ce que nous avons de plus cher.

CCCLXXX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 26 octobre 1818.

Avez-vous entendu parler d'une lettre de Gourgaud, ancien aide de camp de Bonaparte, adressée à l'archiduchesse[1]? Cette lettre est fort belle, dans la position donnée, et doit embarrasser cette princesse. Elle représente Napoléon mourant sur son rocher; elle invite l'archiduchesse à se rendre au Congrès pour y remplir ses devoirs et demander aux souverains la fin du supplice de son époux. *L'Oracle* de Bruxelles, qui la rapporte, ajoute que l'empereur de Russie a parlé fortement au Congrès sur cela. Je ne sais si cela est vrai; vous me manderez ce qu'on vous en aura appris. L'embarras, c'est qu'on ne peut se fier à la parole de cet homme. Ne trouvez-vous pas que son vrai lot serait de se vouer à un mépris sincère des grandeurs humaines qu'il a épuisées, et

1. L'impératrice Marie-Louise oubliait fort, comme on sait, son mariage et son mari.

que le dédain de Sylla finirait très bien sa vie? Mais, comme il est fortement atteint, lui aussi, du mal français, je veux dire la vanité, je n'oserais pas répondre qu'il consentît, s'il s'offrait quelques chances, à les repousser de bonne foi, et à laisser sa carrière politique se terminer par Waterloo. Il n'a décidément pas l'âme assez noble pour le malheur; il s'efforcera toujours de rattraper le succès.

Les Anglais ont évacué avant-hier notre département, et, d'ici à peu de jours, nous serons entièrement libres. On nous annonce trois régiments de la Garde royale, deux sont commandés par des colonels raisonnables, à ce que dit M. de Mézy, MM. de La Briffe et Balthasar. Le troisième n'est pas si bien. Il y a quelques jours que votre père a écrit à M. Decazes pour lui demander qu'on ne mît point à Lille de Garde royale, à cause de la garnison et même de la ville. Je voudrais bien qu'on eût égard à tous ses motifs fort bien déduits, et qui ne sentaient point la fièvre.

Votre lettre est arrivée, et nous a fort amusés. Elle renferme quelques lignes que je mettrai certainement dans mon sac pour m'en servir où il faudra. Vous dites absolument vrai sur la noblesse et sur ce que vous appelez le fouillis de Bonaparte.

Ce sujet-là vous inspire aussi; et savez-vous pourquoi nous parlons bien sur des points si chatouilleux? C'est que ni vous ni moi n'avons aucune passion pour les personnes.

Je suis charmée que nous nous soyons entendus par rapport au succès de M. Germain. Dans un cas comme celui-là, il faut qu'un préfet agisse, que le ministère lui en sache gré, mais qu'on ne le vante point. Qu'est-ce à dire? L'opinion publique portait donc M. de Lafayette? Il a fallu employer l'intrigue, et on sait bien que l'intrigue, dans la main du pouvoir, est tout simplement la menace. Non, ce qu'il faudrait faire, c'est dévoiler les intrigues de ceux qui se prétendent appuyés de l'opinion publique, et on pourrait conter de vilaines choses. Nous en voyons ici un bel échantillon. Nous avons un petit nombre d'*ultrà* assez habiles, comme ils le sont tous, qui portent Benjamin Constant et ce Dubois. Vous les reconnaissez bien là. Je vois aujourd'hui, dans les journaux, qu'on annonce une loi sur la Presse avec le jugement par jury. Pourquoi ne l'avoir pas dit, il y a deux mois, et toujours se donner un air de contrainte? Mon Dieu, quel malheur qu'il y ait toujours un peu de gaucherie chez les honnêtes gens!

Je n'ai cru, cher ami, que ce qui est arrivé, c'est que vous auriez envie de venir et que vous resteriez suspendu à la venue de chaque courrier. C'est pour cela que, d'avance, je vous ai invité à ne point faire ce voyage. Si votre père l'eût souhaité, alors je vous aurais appelé ; mais, pour mon compte, le besoin de mon cœur a cédé à la raison, et je ne voyais point de nécessité à ce dérangement. Je n'aurai plus, je le crois bien, que de bonnes nouvelles à vous donner. Nous avons passé ce que j'appelle, en maladie, la *crête de la montagne*, et nous descendons de l'autre côté ; j'aurai bien, comme la mouche, mis mon monde dans la plaine. Cependant, votre père ne veut point de cette comparaison, et prétend que je l'ai réellement traité.

CCCLXXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 29 octobre 1818.

Votre lettre me met du baume dans le sang, ma mère, et je vous remercie de vos meilleures nouvelles. Reposez-vous, je vous prie, maintenant ; vous

devez avoir besoin de vous refaire, pendant que mon père va se rétablir de son côté. Je vous bénis, sauf votre respect, et vous embrasse tous deux.

Maintenant, expédions la politique. La circonstance m'oblige d'en parler, mais dépêchons: car il me paraît que vous vous en lassez.

Vous voyez nos élections; elles ont de la couleur. M. Manuel nommé dans la Vendée, le premier, cela est frappant. Ses collègues sont de fort honnêtes gens, mais assez indépendants. En général, tous les libéraux que cette année nous amène sont des hommes honorables. On écrit de Lyon que, malgré la nomination de M. Camille Jordan, dans l'Ain, nomination qu'il accepte à peine, on veut encore le nommer député du Rhône[1]. Le département croit le lui devoir. Cela n'est-il pas frappant encore? Tout cela, au reste, simplifie l'affaire de Paris, et assure l'élection de M. Ternaux, à moins que les *ultrà* et le ministère ne s'entendent pour porter Bonnet, auquel cas la nomination de Gilbert ou même de Constant serait inévitable. Il doit y avoir bien des figures allongées de tout ceci. Il se présente, pourtant, une observation remarquable: c'est que, par-

1. Camille Jordan fut nommé dans l'Ain et dans le Rhône. Il opta pour le département de l'Ain.

tout ou les préfets sont bons, l'administration étant suffisamment libérale, on a nommé des députés ministériels. Témoin Seine-et-Marne, la Manche, où les candidats du gouvernement ont passé, et où le préfet est excellent. On attend, par la même raison, le même résultat du Gard et du Nord. Dans la Moselle, le contraire est arrivé ; dans la Vendée, le préfet est *ultrà;* celui de la Loire, de même; celui de l'Ain, aussi. Ceci ne doit-il pas en même temps éclairer et rassurer le ministère ?

Ce ministère s'est comme éveillé depuis quinze jours. Il a préparé, et il présentera, des lois sur la responsabilité des ministres, sur l'organisation du jury en général, et peut-être sur la Presse avec le jury; c'est quelque chose, ce me semble? Ce qu'il faut maintenant, c'est que les *doctrinaires* s'entendent, et se mêlent avec tous les indépendants estimables, afin de les empêcher de former une opposition permanente et systématique. Il faut laisser clabauder MM. de Chauvelin, Bedoch, Bignon, etc. Il faut avoir avec soi MM. Laffitte, Perier, Manuel, d'Argenson, Martin de Gray, Delessert, et bien d'autres. Sans cela, on risquerait d'effaroucher le ministère, au lieu de l'instruire; de le renverser au lieu de l'encourager. Les doctrinaires doivent

y faire attention : Ils peuvent sauver le pays, c'est à eux de le faire; point de pruderie. Ce qui m'inquiète, c'est qu'ils sont un peu gauches.

Vendredi.

Je suis à peu près, ce matin, comme hier, et je n'ai pas beaucoup plus de choses à vous mander. Ce que vous dites de madame de N... est triste et vrai. Savez-vous ce qui rend sa position si mauvaise, ses opinions si offensives? Savez-vous ce qui fait que personne ne la comprend et que tout le monde se défie d'elle? c'est qu'elle regrette Bonaparte. Voilà le fond, comme dit madame de Vannoise. Par ses liaisons avec les grandes dames, liaisons qu'elle a toujours cherchées et qu'elle poursuit aujourd'hui comme un dédommagement, elle donne le change aux autres, et ne leur apparaît pas ce qu'elle est véritablement. Son lot était l'*ancien régime* de 1812. Je vous disais bien qu'elle aimait le *faux*.

Vous me parlez d'une personne qui aime le *vrai* et qui vous a écrit; vous demandez de ses nouvelles? Il n'y en a que de bonnes à donner. Son mari[1] est

1. M. de Barante.

toujours amusant, et parfaitement raisonnable. Je ne suis content qu'avec eux, ou en vous écrivant. Quand vous viendrez, on est disposé là à vous conter de drôles de choses. A la bonne heure!

CCCLXXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 30 octobre 1818.

Votre père avait bien tout l'air d'un homme en convalescence, faible, encore un peu pâle, la voix un peu tremblante, mais avec un pouls excellent, un meilleur appétit, de la sérénité dans l'humeur, et un besoin de marcher qui annonce le retour des forces. Cette convalescence demandera des soins et un peu de temps. Je ne puis donc prévoir, mon cher enfant, quand je partirai.

Vous saurez, avant l'arrivée de ma lettre, que nous avons nommé pour notre huitième M. d'Hancarderie. Ce diantre de Dubois, que ses intrigues, peut-être son argent, et l'arrondissement de Valenciennes, où il a des amis fort chauds, ont jeté au

travers de nos élections, les a toutes brouillées. On ne pouvait plus se recorder; le parti *ultrà* marchait seul son chemin ordinaire; le parti libéral se partageait entre Dubois et Durut. Le commerce de Lille flottait incertain, et craignait le préfet de police. Il a, au dernier moment, réuni ses voix aux *ultrà* pour être sûr de la victoire, et M. d'Hancarderie a passé. Au reste, c'est le plus pacifique des *ultrà*, un honnête homme et qui louvoiera beaucoup, afin de n'être pris dans aucun mouvement trop vif qui déterminerait trop sa couleur. En somme, notre députation est bonne. Le peu de zèle des citoyens est pourtant singulier. Dans le département, il devrait y avoir de quatre à cinq mille électeurs, il ne s'en est fait inscrire que deux mille quatre cents, et il n'en est pas venu tout à fait mille. Tant que cet engourdissement durera, les partis auront un grand avantage, et je vous avoue que voilà ce qui m'inquiète. Nous courons, je trouve, sur une pente bien rapide; je vois avec quelle facilité ce qu'on appelle les jacobins et les bonapartistes, plus ou moins mal déguisés, peuvent arriver à égarer l'esprit des provinces, et à profiter de la torpeur de la multitude. L'année prochaine, la Chambre pourrait donc devenir encore plus libérale, ou indé-

pendante qu'elle ne le sera cette année, et *plus* serait certainement trop. Le ministère sera-t-il assez fort pour lutter? le roi ne s'ébranlera-t-il pas dans un système qui favorise les entreprises de la portion remuante de la nation? Le trop petit nombre de députés ne deviendra-t-il pas un vice radical sans remède, et aurons-nous un moyen d'éviter les inconvénients d'une assemblée qui voudrait devenir trop législative?

Comme j'étais assez frappée par ces réflexions, j'en ai très sérieusement causé avec M. de Brigode qui me paraît assez heureusement blessé d'être aujourd'hui un peu confondu avec les jacobins, par l'accolement où certaines listes l'ont porté. Il n'est point ministériel; mais il semble sentir qu'il faut que le parti auquel il tient établisse une ligne de démarcation très nette entre lui et ces jacobins. Il dit que, dès l'ouverture de la Chambre, il faut s'engager les uns aux autres pour n'aller que jusqu'à un point qu'on se promettra bien de ne pas dépasser. Ce point sera-t-il celui de la raison? Voilà ce que j'ignore. Il me paraît important, si je ne me trompe, que le ministère cherche des forces dans ce parti libéral un peu plus modéré que le bout de la ligne : car il ne gagnerait rien chez les *ultrà*, et

pousserait les autres à quelque emportement. Votre père a dicté sur tout cela une longue lettre adressée à M. Decazes. Il y dépeint franchement l'état des provinces qui est encore autre que celui de Paris; il hasarde doucement de très sages conseils : « Donnez, dit-il, tout ce que la disposition des esprits à cette époque exige; évitons de nous laisser forcer par l'opinion; lâchons de bonne grâce ce qu'on nous enlèverait, et ce qu'au fond la raison peut exiger, et par là nous aurons le droit d'être de fer sur les concessions qu'exigeraient les factions. Si la liberté n'est pas régularisée par des lois nettes, et qu'on ne pourra plus dépasser, nous courons le risque de la voir demandée par des esprits brouillons qui, s'enivrant les uns et les autres, la défigureront étrangement, et rendront impossible toute marche administrative. Ce qui a failli se passer dans cette province la plus paisible de la France doit éveiller sur tout. »

Vous voyez que me revoilà, malgré moi, retombée dans la politique; c'est mon inquiétude qui m'y ramène. Les âmes généreuses seraient-elles donc appelées encore à être dupes des fâcheux? Les bons sentiments devront-ils encore être refoulés? Votre pauvre petite tante, et compagnie, viendront-elles

nous dire, avec cette apparence de raisonnement qui quelquefois en impose à la raison : « Nous vous l'avions bien dit, » et cette logique toute passionnée l'emportera-t-elle sur la nôtre, toute vraie, toute sentie qu'elle est ? Dans le monde, les gens qui parlent ont si souvent l'avantage sur ceux qui sentent, que je vous avoue que je ne suis pas sans peur. Les Français ont tant de fougue réunie à tant de mollesse, qu'on n'est jamais sûr de pouvoir les contenir et les diriger en même temps.

Vous aviez raison de me mander que, dans le fond, madame de N... regrette Bonaparte. Il y a bien longtemps que, votre père et moi, nous nous confions que c'est là sa secrète pensée. Tant qu'elle a vécu étrangère à sa cour, dans les premières années du Consulat et de l'Empire, lorsqu'avec une imagination un peu vive et portée à l'espérance, on pouvait attendre de lui un avenir pour la France, elle n'y regardait guère, et demeurait indifférente à nos exaltations, j'en conviens assez imprudentes, mais enfin qui peuvent s'expliquer. Sa cour, vue de près, a produit, sur madame de N... et sur moi un effet tout différent. Elle m'a détrompée, et elle l'a séduite, et, suivant une route contraire, j'arrivais à l'indignation, au moment où elle montait à l'en-

thousiasme. La Révolution de 1814 l'a prise à ce point. Trop faible pour secouer ses opinions avec les événements, elle les a seulement revêtues d'une autre couleur; elle a mis le lys à la place de l'aigle, et voilà tout. Les circonstances m'ont servie; elles m'ont poussée dans un autre sens. Il est assez rare que, nous autres femmes, nous sachions leur échapper, et, quoique je me croie assez disposée à la raison, qui sait pourtant ce que j'aurais pensé, si ma jeunesse n'eût été de bonne heure flétrie par la souffrance, et si l'état de maladie où j'ai passé ma vie ne m'avait fait une fatigue de cette pompe active de la cour impériale qui, ne m'amusant point, m'a laissé la faculté de la juger, sans m'éblouir? Avec un peu de réflexion, je ne sais pas grand'chose dont, seule avec sa conscience, on puisse s'enorgueillir. Aussi, mon enfant, plus je vais, plus la vanité meurt en moi.

CCCLXXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 30 octobre 1818.

Des visites fort importunes m'ont empêché de vous écrire ce matin; j'en avais cependant bonne envie et bon besoin. Écoutez: C'est un moment grave que celui-ci. Nous voyons en 1818 ce que nous ne croyions voir qu'en 1820. Les chances sont belles si l'on ne fait pas de fautes, mais il n'en faut pas faire une seule. Il paraît que le ministère le sent, et qu'il va commencer par agir sur lui-même, en s'épurant et en se recrutant. Quelque habitués que nous soyons à la promptitude française, nous y sommes toujours trompés. Quel mouvement! qu'il est général! qu'il est instructif! Qui nous aurait dit, il y a un an, que, pour faire nommer M. Ternaux, le gouvernement ferait insérer dans les journaux la belle déclaration de ce candidat où il prend des engagements qu'on aurait jadis regardés comme les menaces de la plus fougueuse indépendance? Assurément, la leçon

est forte ; il paraît qu'on l'a comprise, mais assurément on ne l'avait pas entendue. Quand je songe qu'il y a quinze jours, on ne voulait pas nommer Camille président dans l'Ain, et que, mardi dernier, quelques personnes croyaient encore que M. Bonnet serait nommé au premier tour[1] ! Ce qui me paraît étonnant, c'est la disparition magique des *ultrà;* ils sont venus d'eux-mêmes donner leurs voix à M. Ternaux. La peur les a ralliés. Aussi verrez-vous le ministère avec une majorité plus forte que l'année dernière. Il est seulement important qu'il ne soit point trop satisfait de cette supériorité numérique. Il paraît que son chef le comprend, et qu'il va nous le prouver, et cela dans huit jours.

Ce qui, au reste, est un motif de sécurité bien grand, c'est la tranquillité réelle et inaltérable du pays; c'est quelque chose de merveilleux que le calme de Paris, au milieu de la lutte si vive de ces trois jours. Et je vous dirai plus : C'est un choix peu honorable que celui de M. Constant; mais j'ai acquis la preuve que les électeurs qui le portaient,

1. La lutte qui se poursuivait à Paris entre M. Ternaux et M. Bonnet était celle qui ne s'est point ralentie entre le centre gauche et le centre droit.

à l'exception de trois ou quatre cents intrigants, le faisaient par une tendance morale et dans une direction très estimable. Sa personne leur est inconnue, mais ses écrits ne le sont pas. La pureté de ses doctrines séduit; j'ai vu une foule de gens qui le regardent comme un saint, et de la meilleure foi du monde. Sa popularité est un hommage rendu à la pensée : « Elle prouve, me disait un de mes amis, que le mysticisme est ce qu'on aime le mieux dans ce pays-ci. »

Ainsi, il ne faut point s'alarmer. Rien n'est si sot que ces figures allongées qu'on voit depuis huit jours. Il fallait connaître la France. La voilà telle qu'elle est. Le gouvernement représentatif repose sur les faits, les voilà; la route est tracée; il n'y a qu'à marcher.

Nous ne manquons pas ici de personnes qui ne savent trop sur quel pied danser. Cette pauvre madame de L... est dans un grand état d'alarme. Elle nous consulte tous successivement dans les coins. Je ne sais quelle induction générale elle tire des mille avis qu'elle accueille tous de même. Madame de Vintimille est plus contenue et plus habile; les gens mêmes qu'elle daigne consulter, entre deux portes, assurent qu'elle concède les doctrinaires.

Il n'y a rien de si piquant que de voir des personnes *ultrà* par nature, que des circonstances ont empêchées de l'être par conduite, aux prises avec la réalité du gouvernement représentatif, et tout effarouchées du résultat naturel des efforts que l'on fait depuis deux ans, et qu'elles ont elles-mêmes approuvés et secondés.

Vous me parlez du livre de Gourgaud [1]. C'est un récit de la bataille de Waterloo, très curieux sous tous les rapports, et qui porte partout l'empreinte de la griffe du maître. Je ne l'ai point lu, mais tous ces messieurs en sont très frappés. Tâchez de l'avoir, et de le lire. C'est dans la préface que se trouve cette phrase étonnante lancée comme un brûlot au milieu des rois de l'Europe : « L'avenir apprendra si la bataille de Waterloo a raffermi ou

1. Le général Gourgaud, né en 1783 et mort en 1852, ancien aide de camp de l'empereur, avait accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Il venait d'en revenir, ramené par une altération de sa santé, ou par des dissentiments avec les autres captifs, mais fort soupçonné de préparer une évasion. Il fut même, pour cela, arrêté et emprisonné en Angleterre. Il publia un grand nombre de lettres à Marie-Louise, aux empereurs de Russie et d'Autriche, pour exposer la situation et les misères de l'empereur à Sainte-Hélène, et surtout une relation de la bataille de Waterloo qui déplut fort à lord Wellington, et qui passait pour avoir été dictée par l'empereur

ébranlé les trônes. » La lettre de Gourgaud à Marie-Louise est bien plate et bien ridicule.

L'empereur de Russie a été fort aimable, et de bien bon goût, de venir voir le roi, sans s'exposer aucunement aux témoignages de reconnaissance que lui devaient les Français. Le roi de Prusse, qui n'a pas lieu d'être si modeste, va partout et personne n'y pense[1].

CCCLXXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 3 novembre 1818.

Je vous remercie de ce que vous me dites de vous-même. Je suis plus hardie que vous, et je conçois de bonnes espérances pour l'avenir, parce que je vois que vous possédez une qualité très utile, celle de savoir vous juger sans illusions; on va loin quand on sait se voir marcher. Vous compre-

1. L'empereur de Russie et le roi de Prusse étaient arrivés à Paris le 28 octobre, venant d'Aix-la-Chapelle. L'empereur n'y resta qu'une journée, tandis que le roi demeura aux Tuileries quelques jours.

nez les choses, vous vous comprenez; reste à regarder aux individus, non seulement pour les connaître, ce que vous savez assez bien, mais encore pour agir d'après cette connaissance, et concéder au prochain, ce qui est vraiment nécessaire, même quand cela déplaît un peu. Voilà, mon ami, à quoi il faut s'appliquer; car, dans ce bas monde, dès qu'on vaut quelque chose de solide, il faut en quelque sorte se le faire pardonner.

Je regarde la destinée de la France comme attachée à cette session. Je crois qu'il faut se hâter de finir des lois qui deviendraient de jour en jour plus difficiles. Bon Dieu! qu'on se fût évité d'embarras en cassant net la Chambre de 1815, et, sans s'embarrasser du présent, en travaillant dès lors pour l'avenir. On a fait des fautes qui sont déjà irréparables. Il s'agit de les replâtrer plus ou moins bien. Il me paraît, autant que j'y puis voir, que dans les deux partis qu'on redoute, il y a deux dispositions dont on peut profiter. Les *ultrà* ont franchement peur; on pourrait rallier quelques-uns d'entre eux. Les autres ne voudraient point passer pour des Jacobins, et craignent l'accolement avec ceux qui vont droit à la république. Possible est donc encore de se recruter dans ce côté. La

route à tenir est donc un peu difficile, mais elle est si droite, que, si on s'égare, c'est qu'on l'aura voulu.

Voilà ma politique épuisée. Je n'aime pas beaucoup les lettres de madame Du Deffand, et si cette femme avait vu clair, je ne les aimerais point du tout, mais sa tristesse et son découragement ont une excuse. Quant à Voltaire, il me paraît toujours le plus singulier personnage qui ait existé, et les facultés actives de l'intelligence humaine ne semblent pas pouvoir aller plus loin que les siennes. On fera mieux que lui telle ou telle chose, mais difficilement on serait *tout lui*. Afin de ne point perdre l'idée de ce qu'il était, si on me proposait de ne garder qu'un seul de ses ouvrages, je conserverais sa correspondance, sans hésiter. C'est un étrange mais imposant monument... monument de quoi, mon fils ? Je m'arrête ici tout court, vous finirez ma phrase tout comme il vous plaira.

J'ai lu le quatrième numéro du *Conservateur*[1],

1. *Le Conservateur*, recueil périodique consacré à la défense des principes et des intérêts politiques, et surtout religieux, de la Restauration avait été fondé, au mois d'octobre 1818, par MM. de Vitrolles, de Montmorency, de Chateaubriand, de Bonald, de Genoude, de Lamennais, de Villèle, Fiévée, etc. La Censuer,

qui me semble médiocre. Je suis presque en colère du morceau religieux qui le commence. Pourquoi ne pas présenter la religion, au contraire, comme la source de la véritable instruction du pauvre? En effet, les anciens ne s'étaient guère occupés d'instruire le peuple, et les écoles pour les basses classes n'ont pris naissance qu'avec le christianisme. A quoi bon ravaler l'humanité, et vouloir que l'ignorance soit le seul moyen de la conduire à la vertu? Oh! que certains prêtres entendent mal les avantages qu'ils pourraient tirer de ce siècle où l'on peut jeter de nouveaux fondements pour toutes choses! Que je suis fâchée de ne pouvoir rendre nettement ce que je sens dans mon âme! Il me semble qu'il y fermente quelque chose de fort et d'animé sur mille sujets à la fois. Je m'émeus de ce que j'éprouve, et malheureusement, faute d'un certain talent, mes bons sentiments que je ne puis convertir en grandes pensées seront perdus pour vous et pour la postérité. En vérité, c'est bien dommage! Mon fils, je vous prie de ne pas trop vous moquer de moi.

qui fut rétablie en 1821, après l'assassinat du duc de Berry, fit disparaître ce journal, en même temps que son adversaire *la Minerve*.

Nos petits *ultrà* ont une joie un peu niaise de la nomination de ce d'Hancarderie; c'est la satisfaction d'une victoire de coterie, car à quoi sera-t-il bon? Notre commerce se reproche ce choix, en voyant la joie des autres. Revoire dit à M. d'Hancarderie : « Monsieur, où vous assoirez-vous à la Chambre? — Monsieur, répond l'autre, là où siègent les honnêtes gens. » Et, là-dessus, on se tourne le dos. Enfin, on aperçoit dans tout cela une petite aigreur qui donne, en raccourci, l'idée de ce que vous serez en grand là-bas. Je trouve toujours qu'on a l'air d'avoir trop peur de vos doctrinaires. M. de Mézy ne parle que du mal qu'ont fait Camille Jordan, Guizot, Royer-Collard, etc. On me paraît tout près de les haïr plus que tout; c'est s'égarer étrangement. Je vous avoue que je suis toujours inquiète; les erreurs de cette année auront de l'importance. Votre patron doit être noir, peut-être plus découragé que jamais. Je me représente quelques autres plus contents qu'il ne faudrait d'avoir écarté Benjamin Constant. Toute la victoire n'est pas là. Les choses, les choses, mon fils; n'écoutera-t on pas le bruit qu'elles font?

Jeudi.

Il me semble que nous n'avons plus rien à nous écrire, et qu'il faut garder nos paroles pour notre première conversation. Vous aurez beaucoup à me conter, et force questions à entendre; car je me trouve dans un sac, ne comprenant rien à certaines paroles de vos lettres, et arrêtée tout court dans mes spéculations, parce que je n'aime pas à raisonner à faux. J'ai toujours aussi ma petite peur secrète. Je voudrais qu'on vît bien juste l'état où l'on est. Quelques-unes des nominations de cette année, et le mouvement qui les a causées, ont donné une légère audace à un parti remuant qui se manifeste même ici. Les discours sont vifs, les démarches hardies. En vérité, le nom de M. de Lafayette réveille des souvenirs, trompe certaines gens, et les ramène à des temps qui ne ressemblent point à ceux où nous sommes aujourd'hui. Enfin, il faut regarder de bien près à ce qui se passe, et voir bien juste ce qui est.

Votre patron[1] m'impatiente; je suis fort dé-

1. M. Molé.

terminée à lui parler vertement. Quand, dans des temps comme ceux-ci, on entre dans les affaires, on y prend des engagements qu'il n'est pas si bien permis de rompre qu'il le croit, et ce n'est pas, aujourd'hui, pour avoir une belle maison et cent mille francs de traitement, qu'on arrive au ministère. Il est toujours désagréable de laisser de soi l'idée d'un homme médiocre qui n'aurait eu que la fatuité d'une petite ambition, et c'est ce que tout honnête homme en place doit éviter. Voilà, mon enfant, ce que je dirai très certainement dans la rue Saint-Florentin, et même ailleurs encore, pour peu qu'on ait l'air de m'écouter, car ma tête est un peu montée. Je ne suis qu'un Scythe, mais je sens que les grandes situations, loin de me troubler, élèvent mon âme, que le sentiment du devoir parle fort dans les temps difficiles, et que diantre, comme je le mandais à madame de Vintimille avant-hier, c'est pourtant une belle mission que d'avoir à fonder la liberté raisonnable dans son pays! Si l'on osait rire, on le ferait, de toutes ces peurs qui se croisent et se choquent; car il est certain que tout le monde tremble. Chacun a touché assez étourdiment à une grande machine, à peu près inconnue, que l'on croyait mouvoir à sa fantaisie. La voilà

ébranlée; elle rend un son qui lui est naturel, mais qui est éclatant, et chacun de s'enfuir, effaré du bruit! Il me semble lire ces contes où l'on voit un bon génie remettre dans les mains de quelque pauvre diable le talisman qui lui procurera ce qu'il souhaite; mais, quand il veut en faire usage, et que le démon attaché à la lampe merveilleuse paraît, le pauvre diable a peur, et se couche à plat ventre devant lui. « Relève-toi, dit le démon, bannis ta crainte et commande; je suis là pour t'obéir. » Mais encore faut-il commander! Je suis sûre que vous trouverez ma comparaison vraie.

CCCLXXXV.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT A LILLE.

Paris, dimanche 8 novembre 1818.

Je suis charmé de vous voir arriver, et cela pour cent raisons. Il y a si peu de personnes qui me conviennent! Les uns ont trop d'esprit; les autres pas assez. La plupart sont trop vieux, et malheureusement, parmi ceux de mon âge que je connais, il n'y a personne à mon point. J'ai porté

longtemps sans peine tous ces ennuis, tous ces mécomptes; j'avais un grand dédommagement, mais je n'en ai plus. Venez donc.

Vous me dites de singulières nouvelles. L'alliance dont vous parlez n'a point eu lieu. Les *ultrà*, bonnes gens, se rallieront probablement à l'autorité. Il n'en sera pas de même de quelques furieux, ni de quelques habiles, notamment de Villèle, à moins que le ministère n'embrasse leur cause. C'est ici une question de savoir ce qu'il fera. Selon quelques-uns, il changera de ligne, rapportera la loi des élections, suspendra peut-être la liberté individuelle, et préparera, en cas de tapage, un cinq septembre à l'envers. Dans ce cas, M. Molé et le maréchal sortiraient. Selon d'autres, il prendra une autre route, reconnaîtra la Charte dans ses principes et dans ses conséquences, en suivra rigoureusement l'esprit dans les lois qu'il proposera et dans les mesures qu'il prendra. En ce cas, M. de Richelieu et le ministre de l'intérieur s'éloigneraient. Voilà les deux hypothèses entre lesquelles se balancent les divers partis; beaucoup de personnes, et notamment mon patron, ont l'air de croire à la première. Quant à moi, ce qui me semble probable, c'est qu'on ne fera rien de tout

cela, et que l'on continuera de suivre la ligne mitoyenne que l'on a choisie ; ce qui sera d'autant plus facile qu'on aura la majorité, et même une majorité assez notable, cette année. Se voyant ainsi du temps devant soi, on ajournera le moment de prendre un parti, une couleur. Reste à savoir si cette dernière politique n'est pas bien dangereuse ; je doute que ce soit ici le cas du *cunctando restituit rem.*

Nous courons de grands risques. Il est sûr que les partis s'organisent, que l'on travaille partout à rendre l'opinion complice des passions désappointées et des intérêts mécontents. Il eût été indispensable d'avoir cette opinion pour soi, et, pour cela, il suffisait d'avoir raison. Il en est temps encore, car l'opinion est longtemps confiante et facile ; elle tiendra compte d'un retour sincère ; elle embrasserait l'enfant prodigue, mais, encore une fois, il ne faut pas lui donner le temps de prendre la couleur du ressentiment et de l'irritation. Il y a déjà eu de la taquinerie de sa part dans les élections de cette année.

Je vous remercie du papier que vous m'envoyez[1].

1. Mon père venait de tirer au sort à Lille, comme fils du préfet, et il avait eu un bon numéro qui le dispensait du service.

Je vous prie d'empêcher que je ne sois soldat, attendu que c'est un métier que j'aime moins tous les jours; j'ai trop peu envie de commander aux uns pour me résigner à obéir aux autres. Comment pourrais-je donc m'accommoder d'un état dont le plus grand charme vient de ce qu'il satisfait à la fois les penchants serviles et les dispositions despotiques du cœur humain? Cela soit dit en passant.

Vous dites vrai sur cet article du *Conservateur*. Il est cependant de l'abbé de Lamennais, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, ouvrage où il y a sûrement beaucoup de talent, mais peu d'esprit et peu de profondeur[1]. J'en suis bien fâché. C'est un sujet utile à traiter, mais il ne faudrait pas commencer par dire que le despotisme est le seul gouvernement conciliable avec la Religion, et en conclure que l'ancien régime, qui a longtemps été une anarchie aristocratique, était tout à fait dans l'esprit du christianisme; d'abord parce que cela est mal raisonner, ensuite parce qu'une religion toute spirituelle est nécessairement amie de la liberté et de l'égalité. Allez,

1. Le premier et le plus célèbre ouvrage de l'abbé de Lamennais venait de paraître.

ma mère, si l'on appliquait l'Évangile à la politique, on risquerait de faire de fiers nivellements!

CCCLXXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT A LILLE.

Paris[1], jeudi 12 novembre 1818.

Je commence cette lettre aujourd'hui, mon ami, parce que je me trouve seule et que j'ai envie de te dire que je m'ennuie déjà de Paris. Le mouvement et le bruit dont j'entends parler m'étourdissent, et je me sens devenue plus Flamande que je ne croyais. Le repos qui nous environne là-bas m'a rendue facile à effaroucher. Je dirais presque que Charles est trop animé pour moi, et je suis quelquefois tentée de lui demander quartier.

En causant avec lui, ce matin, il m'assurait encore que la majorité de la Chambre sera, cette année, ministérielle. Si on veut, on peut très habilement profiter de cet avantage, et hâter toutes les lois importantes; mais le manque d'entente est com-

1. Ma grand'mère était arrivée le mercredi 11 novembre 1818.

plet. L'organisation du parti indépendant est fort remarquable. L'argent de Laffitte a réellement servi : des estafettes ont été envoyées ; les marchands de Paris étaient harcelés et bien gagnés ; quelquefois les agents de la police se trouvaient nez à nez avec ceux de l'opposition, et voyaient faire la besogne devant eux. Il y a eu des billets des maires contrefaits, dans lesquels on disait : « Monsieur, le gouvernement vous prie de nommer M. Benjamin Constant, » lors de la réunion du collège du Mans.

Hier soir, la jeune duchesse de Broglie a attaqué M. de Mézy sur les élections du Nord. « Elles sont très bonnes, disait M. de Mézy, et ministérielles. — Ah ! tant pis, reprit la petite femme ; mais je n'en crois rien. M. de Brigode, M. Revoire ne sont pas ministériels, etc. » M. de Mézy était bien surpris de la voir si parfaitement informée. Le sang de madame de Staël coule dans ses jeunes veines, et en fait une personne tout habile à la politique.

On cite un joli mot du roi. On lui parlait de Manuel, nommé dans la Vendée : « Allons, dit-il, les amis de nos amis sont nos amis ; à la bonne heure ! » et en riant. Il a pris plus sérieusement la nomination de M. de Lafayette, qui l'a affligé.

La grande vivacité des salons est contre les élections. Il ne paraît cependant pas qu'on y touche. M. Guizot demandait, l'autre jour, à un ministre : « Quand vous êtes avec vos collègues, parlez-vous par hasard politique? » Le général Mathieu, qui est à Lyon, et M. Courvoisier ont tous deux mandé : « Benjamin Constant sera nommé ici. Puisque vous ne voulez pas le croire, nous sortirons de la ville, tous deux, le jour des élections, afin de n'être point présents au camouflet que recevra le gouvernement. » Et ils l'ont fait.

Vendredi.

J'ai donc été, hier vendredi, chez M. Molé ; j'y ai vu beaucoup de monde, et n'y ai guère entendu causer. On m'a très bien reçue, et fort demandé de tes nouvelles. J'ai trouvé là M. Lauriston, qui m'a annoncé un régiment de la Garde pour Lille, et précisément celui de M. de la Potherie. J'ai dit, tout bas, à M. Molé nos craintes à ce sujet ; il m'a promis d'en parler à M. Decazes, et, ce matin, je lui en parlerai moi-même, car je dois aller le voir, à une heure. Le chevalier de Panat avec quelques autres

ont un peu entrepris de causer sur l'état des choses. M. Portal, qui arrive de Montauban, nous a dit tout haut : « J'ai vu, ce matin, M. Lainé, et je lui ai dit que ce qui se passe en France, à présent, est un peu de notre faute; que, partout où on avait laissé des traces de l'administration de 1815, l'esprit était devenu mauvais. » Là-dessus, M. de Panat disait : « Le ministère aura encore, cette année, une belle majorité; mais il ne faut pas s'endormir là-dessus; il faut de la vigueur. » M. Portal reprenait : « Il faut surtout de l'activité, et voir juste. » Il a été question de Manuel. C'est un homme qui aura moins de talent et de puissance qu'on ne croit. M. Molé écoutait et ne disait rien; mais il paraissait un homme qui a envie de hausser les épaules à ces pensées. M. Pasquier est arrivé, et alors la conversation s'est éteinte, car il a l'air de ne vouloir parler, ni laisser parler.

On remarque, dans ce moment, plusieurs ouvrages qui font beaucoup de bruit. D'abord les derniers numéros de *la Minerve* et du *Conservateur* qui sont violents; une petite brochure de M. de Villeneuve, de Toulouse, qui attaque directement le roi, et qui annonce un 10 août; une de M. de Bonald contre le livre de madame de Staël; celle-ci est très spiri-

tuelle, mais si niaise sur le regret de ne point voir en France le gouvernement despotique, qu'on craint qu'elle ne donne trop occasion aux opposants de dire : « Voilà où on veut nous mener. »

Vendredi.

J'ai vu le ministre, hier matin, et je suis bien restée une demi-heure avec lui[1]. Voici notre conversation : Premièrement, ta santé et les élections. Ensuite, j'ai abordé la question du Conseil d'État[2]. « Nous avons adopté, nous a-t-il dit, ce système de faire des maîtres des requêtes; nous le croyons bon ; il va déplaire souverainement à messieurs de Brosses et de Tournon, mais cependant nous y tenons, et on finira par s'y accoutumer. M. de Rémusat a passé *vite* au plus beau département de France; qu'il y prenne donc un peu patience, et qu'il compte sur nous. Cependant, comme je suis franc, il faut que je vous dise que nous avons quelques griefs contre lui. Il semble que, depuis

1. M. Decazes, ministre de la police.

2. L'usage était établi de joindre le titre de conseiller d'État aux fonctions de préfet, comme on le fait encore, et sans beaucoup plus de raison, pour les directeurs généraux des ministères.

qu'il est dans le Nord, il s'engourdit un peu. Par exemple, sa correspondance avec moi est le plus souvent sans couleur et insignifiante; de Toulouse, elle était excellente; de Lille, elle paraît timorée. Il a paru ne pas vouloir se compromettre au moment des élections; il n'a point écrit, il a mieux aimé venir ici, il m'a à peine vu, et n'a point cherché à me parler; enfin, il ne paraît plus pour moi ce qu'il était d'abord. » A cela, j'ai répondu que, lorsqu'un homme comme toi avait, une fois dans sa vie, donné une grande preuve de capacité et de courage, il fallait qu'elle servît à assurer l'opinion sur lui, et qu'on en devait conclure que, s'il ne mandait rien, c'est qu'il n'y avait rien à mander; que la correspondance du Nord, étant purement administrative, ne donnait point matière au genre de lettres dont il me parlait; qu'il était, je crois, fort important que les ministres ne s'égarassent point sur le caractère de leurs préfets, et que tu étais certainement un des plus laborieux. « Je le crois, a-t-il repris, un des plus capables, et tellement que, s'il y avait un poste périlleux, je le lui offrirais en toute confiance. — Ensuite, monsieur le ministre, permettez que je le dise, je sais que M. de Rémusat a tenté de vous écrire plusieurs

fois, et que vous ne lui avez, par aucune réponse, fait connaître si vous approuviez l'espèce de liberté qu'il prenait. — Ah! je suis charmé quand il m'écrit un peu confidentiellement. Je ne lui réponds pas par une raison que vous comprendrez. Je ne sais point comment écrit le ministre de l'intérieur, et je suis dans une position si fausse, que je dois regarder à toutes les lignes qui m'échappent. Mais un homme d'esprit, tel que M. de Rémusat, doit concevoir ma position, et ne pas laisser que de m'aider. Il y a peu de jours qu'il m'a écrit une lettre excellente, dont j'ai fait très bon usage. — Eh bien, il ne savait pas s'il n'avait pas fait une indiscrétion. — Ah! quel enfantillage! Je verrai à le rassurer à la première lettre que j'aurai à lui adresser.

— Me le promettez-vous? — Oui, je vous le promets; et si, cependant, les affaires m'empêchaient de le faire, dites-lui que je vous ai chargée de lui dire qu'il m'en écrive beaucoup ainsi. — M. de Rémusat n'est point homme à aimer à se faire valoir. Il a maintenu le repos dans le Nord, satisfait les étrangers, dirigé de son mieux l'esprit public, et cela sans bruit et sans phrases. Vous lui devez la nomination de M. de Mézy. — Je l'ai

toujours pensé. Son département est plus important qu'il ne le croit. Votre mari ne me semble pas avoir été assez averti de ce qui s'y est passé. Le mouvement que vous avez eu pour Benjamin Constant et Dubois prouve qu'il a besoin de surveillance, et, avant les élections, il devait m'écrire beaucoup là-dessus. — Monsieur le ministre, je vous le répète, le Nord est un pays fort calme. Mais, quand la France se réveille un peu trop, alors, nous autres Flamands, nous ne dormons pas si complètement que nous le faisions, voilà tout. C'est d'en haut, c'est-à-dire de vous, que partiront les précautions qui nous feront demeurer tranquilles.

— De moi ? Que voulez-vous que je fasse ? L'état de la France est très grave, plus grave que vous ne le croyez. J'ai l'air de tout faire, et je ne puis rien ; je suis ministre sans ministère, je n'ose pas écrire une lettre, donner un ordre, et on m'accuse de tout ce que je ne fais point !

— C'est que le ministère de la police a duré tout ce qu'il peut durer, et qu'il vous en faut un autre.

— Je vous entends bien ; mais comment faire ? J'ai fait une faute ; je n'ai pas voulu prendre l'héritage d'un ennemi, celui de M. de Vaublanc ; et je ne puis m'emparer de celui d'un ami.

— Mais, quand les circonstances sont impérieuses, les petites considérations doivent céder.

— Oui; mais M. Lainé, comme ministre, nous a été fort utile aux Chambres.

— Il le serait bien plus comme président.

— Je vous avouerai franchement que je crois que j'administrerais mieux que lui. C'est par l'administration que nous sommes arrivés au point où nous sommes; je vois clair, mais les difficultés sont fortes pour réparer. Je ne vois que des gens fort effrayés; moi, j'ai du courage et de la jeunesse; mais encore faut-il être secondé. De plus, on est injuste. M. de Richelieu s'est conduit admirablement avec les étrangers; il nous a négocié mille avantages; on ne lui en sait aucun gré.

— Croyez-vous qu'il sût aussi bien négocier avec les Français?

— Ah! cela, c'est autre chose; et je ne réponds de rien sur ce point.

— Enfin, monsieur, je ne suis qu'une pauvre femme qui ignore beaucoup de choses; mais il y en a de si claires, qu'il n'y a pas beaucoup à se vanter de les apercevoir. Vous êtes dans une belle et grande relation avec le roi, mais dans aucune avec la nation, et le moment est arrivé où vous

devez vous y mettre; c'est un fait positif. Le reste, je ne le sais point, et il ne m'appartient pas de vouloir le savoir. Quant à M. de Rémusat, il tient moins à des places qu'à votre estime qu'il mérite, et à votre confiance.

— Ah! mon Dieu, il a l'une et l'autre. C'est parce que je fais cas de lui que je me plains de son silence. Une fois pour toutes, dites-lui qu'il ne s'embarrasse pas si je ne réponds point, mais qu'il m'écrive et m'écrive beaucoup ce qu'il voit de la marche de l'esprit public, de l'effet de l'administration, des causes de telles ou telles dispositions. Je vous le répète, toutes ses lettres me sont utiles. Quant à lui, croyez que nous arrangerons ses affaires; nous en causerons encore, car je veux vous revoir. »

En somme, mon ami, j'ai été contente. Les ministres sont comme les femmes, et je le disais à M. Decazes: On a beau les aimer, elles ne le croient point si on ne le leur dit sans cesse. A présent, si tu veux que je te parle de ce qui se passe, en vérité je te dirai que je crois que je commence à avoir peur. A entendre tout le monde, la fermentation est forte, et on est faible sur les moyens de s'arrêter. Nos ministres, si admirablement honnêtes gens, n'ont point un avis pareil, tant s'en faut. Ils auront la

majorité, et ne sont point décidés sur la manière de l'employer. Le bonapartisme renaît sous le manteau de la liberté; les ouvrages où il est question de Bonaparte se vendent et se louent avec fureur. On lui croit ici des agents secrets. Les journaux anglais disent qu'il a tenté de s'échapper, et qu'on l'a resserré. Il se tient à Paris de mauvais clubs qui ont des ramifications avec ceux de la province; regarde s'il n'y en a pas chez toi.

Cependant, les indépendants rougissent d'être portés par les bonapartistes, et assurent qu'ils s'en sépareront à la Chambre. On écrit partout sur la loi des élections. On est déterminé à demander le renvoi des Suisses et le retour des bannis. On s'organise fortement dans l'opposition, et, de l'autre côté, on croit toujours devoir attendre le retour de M. de Richelieu. Comme les décisions ne sont pas prises, les lois ne sont pas prêtes; il y a une défiance singulière; chacun a un avis, et le dit tout haut. Enfin la conspiration Canuel a un effet détestable. Madame de Broglie disait, hier, qu'elle craignait aujourd'hui qu'elle ne fût une mystification, et Villemain disait : « Dans la crainte de les destituer, on a mis tous ces gens en jugement. » Enfin, je vois tant de probité d'un côté et d'intrigue habile

de l'autre, que je tremble de l'issue du combat. Je disais à M. Decazes : « Tâchez de ne pas nous discréditer la vertu. »

CCCLXXXVII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 15 novembre 1818.

Mon projet était de laisser passer en silence ce dimanche; mais comme j'ai vu M. Pasquier hier, il faut que je reprenne le compte que je te rends de nos ministres. Il m'a dit, en me parlant du Conseil d'État, la même chose que M. Decazes sur la décision qu'ils avaient prise de faire d'abord des maîtres des requêtes, afin de se donner plus de chances de récompenses.

Alors j'ai dit à M. Pasquier : « Ce n'est point par vanité que M. de Rémusat aurait tenu à un titre de plus; mais vous savez comme, dans certains temps, il est utile de tenir à un corps. — Oui; mais, de vous à moi, le Conseil d'État n'est plus un corps du tout; il est attaqué, tout en discorde. Je serai

obligé de le défendre beaucoup cette année, et je vous assure, dans ma conscience, que le préfet d'un grand département est tout aussi important, avec son simple titre, qu'avec celui de conseiller d'État. »

Cet article épuisé, nous avons parlé des affaires. Notre cousin est beaucoup moins *noir* que tout le monde. D'abord, il paraît certain de la majorité. Je lui ai parlé de la Presse, et je lui ai dit qu'on me paraissait l'accuser de retenir sur ce point les intentions libérales de M. Decazes. Il m'a assuré que cela n'était point vrai. Il convient qu'il y a à refaire quelque chose sur la formation des jurys dans les départements. Quant à la Presse, il avoue qu'il cédera avec regret la complète liberté, parce qu'il ne pense pas que la France puisse la supporter. « Je conviens, a-t-il ajouté, que ce temps-ci est grave, mais on s'exagère les difficultés. Au reste, je vous avouerai, dans la sincérité de mon âme, que je crois qu'on devrait changer le ministère. M. de Richelieu aurait toute raison de s'en aller, et nous aussi. Les hommes s'usent vite dans des temps comme ceux-ci. On veut que nous marchions dans un autre système; c'est exiger de nous une mauvaise palinodie. Des hommes nouveaux vaudraient

mieux, et n'auraient point de démenti à se donner; nous appuierions notre retraite sur le traité terminé, et par conséquent notre mission finie. » Je lui ai répondu que, quant à M. de Richelieu, il se pourrait bien qu'en effet il y eût de l'habileté à se retirer, à cet instant, des affaires; mais que, pour eux, on ne leur attribuerait rien du départ des étrangers, et qu'on dirait qu'ils s'en vont parce qu'ils sont incapables. Sa politique, à notre cousin, est que la liberté de la Presse, si on est forcé de l'accorder, est capable de tuer la vraie liberté en France, d'y amener le désordre, et de nous remettre sous un gouvernement militaire quelconque, et que, si le ministère a le bonheur d'être assez fort pour demeurer dans son système, il épargnera à la France les dangers auxquels elle court aveuglément.

Quant au gouvernement militaire, je ne crois point du tout qu'il pût tenir longtemps; mais il est certain qu'une sorte de bonapartisme se réveille. Les militaires se font libéraux, mais pour se déguiser, et ils reprennent un peu d'influence. Les conscrits de Paris ont tiré en criant: *Vive l'Empereur!* Les brochures qui parlent de lui inondent les boutiques, et enfin les journaux anglais racontent qu'il a voulu s'échapper.

Voici Charles qui va avoir les honneurs de l'impression. MM. de Barante et Guizot ont été contents d'un morceau qu'il a fait sur madame de Staël, et on l'insère dans le numéro qui va paraître des *Archives politiques*. Il arrive seulement une petite chose désagréable, c'est que Guizot avait promis à Charles de lui envoyer les épreuves à corriger; il ne l'a point fait, et le morceau paraîtra sans certaines corrections qui eussent été nécessaires. Nous avons un peu peur qu'il n'y ait des choses trop fortes; il y en a aussi de mauvaises. Heureusement que cette brochure est peu répandue; tu l'auras tout à l'heure, et tu nous diras ton avis. Nous craignons un peu M. Molé. Par suite de cette crainte, Charles n'a jamais osé le mettre dans la confidence, ce qui eût mieux valu. J'ai exigé de lui qu'il réparât cette faute, en la lui faisant dès aujourd'hui[1].

1. Cette nouvelle très importante pour la mère et pour le fils, pour toute la famille, est ici donnée très simplement et sans effet, pour ne pas grossir l'événement aux yeux de mon grand-père, et peut-être pour se le dissimuler à soi-même. C'était pourtant une grave aventure pour un jeune homme, dans la société aimable et distinguée, mais un peu frivole et timide, où il vivait, même *d'écrire*, d'une manière générale, mais surtout d'écrire sur la politique, dans un sens libéral et dans un journal! L'oubli de M. Guizot, qui négligea de lui envoyer les

CCCLXXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A LILLE.

Paris, lundi 16 novembre 1818.

Mon ami, tout ce que je vois et entends me paraît si curieux, que je reviens à te l'écrire aussitôt, sans attendre au surlendemain. Dans quelques jours, j'aurai moins à te mander, parce que j'aurai fini les questions que je vais adressant de tous côtés, à tout le monde, pour me mettre au courant, et alors je te pressai moins de lettres; mais enfin, ce matin, me voici encore. Hier matin, j'ai donc été chez M. Lainé[1]. Je pensais qu'ayant vu les autres, s'il l'avait su, il eût pu trouver mauvais qu'on ne lui parlât point, et puis, cependant, comme je voulais un prétexte de conversation, je suis entrée en lui demandant quelque chose sur la

épreuves, augmentait encore les difficultés de la situation. Mon père en fut très troublé, mais point très fâché au fond. On le jetait à l'eau, tandis qu'il n'aurait peut-être pas osé s'y jeter lui-même, mais il avait bien le sentiment qu'il savait nager.

1. Ministre de l'intérieur.

situation de Joséphin[1] dans son esprit. Elle m'a paru très mauvaise. Cependant, je l'ai fort pressé de lui donner du temps, et j'espère que je l'ai obtenu. Ensuite, je lui ai dit que je ne lui parlais pas de toi, parce que j'avais causé avec M. Pasquier qui m'avait répondu précisément ce que, sans doute, il me répondrait lui-même. En effet, il m'a dit les mêmes choses, et je les ai acceptées. « Au reste, m'a-t-il dit, madame, M. de Rémusat est dans un pays bon encore; dites-lui qu'il tâche de nous le conserver tel, s'il le peut cependant. — Vous me paraissez avoir bien mauvaise idée de la France? — Ah! qui ne l'aurait point en voyant la marche des idées et des individus? Tout semble marcher vers le désordre; les partis se rassemblent contre nous pour se dévorer ensuite. Bien des gens croient que la cause première est dans la conduite de ce qu'on appelle les *ultrà;* je les trouve coupables, mais je ne pense point qu'ils soient les premiers moteurs; d'autres motifs plus forts poussent à la révolte, et le premier est dans la haine de la légitimité. On m'a fort blâmé, on m'accuse de m'être refusé aux destitutions; mon idée est encore qu'il

1. Notre parent, Joséphin de Foresta, était sous-préfet, et s'était un peu compromis comme *ultrà*.

faudrait destituer les principes et non les hommes; mais ces principes sont tellement enracinés, que je ne sais si la chose est possible. »

Là-dessus, il s'est animé, et m'a développé, avec une véritable éloquence, le fond de sa pensée qui est noir à l'excès. Il croit tout à fait que la France ne veut point des Bourbons, et qu'elle est dressée contre nos princes. Il dit que le bonapartisme reprend une extrême force, qu'il a d'immenses ramifications en Europe; que les libéraux enrôlent dans leur régiment les militaires qui, après, tireront le sabre sur eux, quand ils n'auront plus besoin de se servir de l'opposition libérale, et que la majorité qu'on croit avoir dans la Chambre ne pourra point servir à prévenir ce malheur. Enfin, on ne peut se montrer plus profondément inquiet et plus découragé.

En le quittant, j'ai été dîner chez madame de Barante. Le mari m'a conté que les journaux anglais racontent que Bonaparte était venu à bout de séduire quelques-uns de ses gardiens, et qu'il a pu s'échapper. Des lettres particulières disent que cette nouvelle a causé un grand mouvement en Angleterre, et une joie désastreuse; que des affiches menaçantes ont été placardées, son buste porté

dans quelques villes, la populace ameutée; qu'il est remarquable que, dans l'Angleterre, il y ait un tel enthousiasme pour cet homme, et qu'on craint que le mouvement national ne soit tel qu'il devienne impossible aux ministres de le garder plus longtemps, comme ils le font, parce qu'on attaque trop leur conduite à cet égard, et qu'on dit partout qu'un gouvernement n'a pas le droit d'une telle réclusion. Cet événement cause à Paris une extrême fermentation. Il y a, à Paris, force clubs composés de *demi-soldes*, et il est certain qu'on réveille tous les souvenirs. M. Molé me racontait, hier soir, que M. de Broglie lui disait que lui et son parti étaient profondément inquiets, et qu'ils se voyaient soutenus par des gens perfides qui flétriraient et menaçaient leur cause.

« Le remède à cela, m'a dit M. de Barante, serait de marcher dans le système qui doit consolider la vraie liberté, et de refondre le ministère. Il se présente trois chances; nous verrons ce qui sera choisi : M. de Richelieu, irrité de la marche qu'on suit ici, est tombé dans les idées des *ultrà;* les ministres le savent. S'il les rapporte ici, ils veulent donner leur démission, et alors vous verrez M. de Richelieu prendre un ministère où il fera

entrer Villèle et Compagnie; cela durera quelques mois. Ce ministère sera culbuté, et une partie de ceux qui sont ministres aujourd'hui rentrera avec un système nouveau. Ou bien, M. de Richelieu modifiera ses idées en se retrouvant ici, et alors on ne changera rien, on louvoiera, on verra à se faire des voix, on modifiera les lois, on ne suivra aucun système fixe, on gagnera sa cause dans la Chambre, et on la perdra de plus en plus vis-à-vis de la nation. Cette chance est la plus désastreuse, et la plus probable. Ou enfin, M. de Richelieu dira que sa mission est achevée. Il se retirera; M. Laîné le suivra, et alors on entrera dans un autre ordre de choses. Mais ceci n'est pas trop vraisemblable; ces deux ministres ne tiennent pas trop à leurs places; mais, comme ils sont généreux et dévoués, ils ne voudront point quitter le poste au moment du péril. »

Voilà l'opinion de M. de Barante. Je vais ensuite t'en conter une autre. A dîner, il y avait M. Portal. Il faut te dire que c'est un homme très méticuleux; ainsi, d'après ce qu'il a fait, tu vas conclure à quel point il est frappé de la gravité de la situation. « J'ai vu le roi hier matin, m'a-t-il dit; il m'a questionné sur l'esprit des provinces; je lui ai répondu : « Sire, il serait bon s'il était bien administré; mais

» il l'est d'une manière déplorable. Presque par-
» tout, on marche dans un système opposé à celui
» des principes généraux reconnus nécessaires à
» présent; une foule de préfets marchent dans leur
» opinion particulière; on ne les dirige pas comme
» système, et, tandis que vous donnez des garanties,
» l'administration les ébranle toutes. — Cela se
» peut-il ? » a répondu le roi. « Cependant Lainé est
» si dévoué et si éclairé ! — Sire, j'aime et j'honore
» M. Lainé de tout mon cœur; mais ses propres
» sentiments aveuglent ses idées. Il a un système
» que je crois faux, et il ignore une foule de choses.
» Au reste, en sortant des Tuileries, je vais l'aller
» trouver, et je lui dirai ce que je viens de dire à
» Votre Majesté. — Allez, » a repris le roi, « et
» ajoutez que vous m'avez parlé. » — En effet,
continue M. Portal, j'ai passé trois heures avec
M. Lainé, et je lui ai parlé sincèrement.

» — Mais, m'a-t-il répondu, trouvez-moi de
» bons préfets !

» — Vous en aurez, si vous voulez annoncer
» ferme ce qu'il faut dire et faire pour avoir et
garder des places, etc., etc. » — « Je désire de tout
mon cœur, continue toujours ce Portal, que M. De-
cazes remplace M. Lainé; il se meurt d'envie de

quitter, et, par suite de ses sensations qui le conduisent, il croit qu'il y a de la lâcheté à abandonner le parti, et demeure sur le dévouement qui est au fond de son âme. » M. Decazes, qui a une grande délicatesse, ne peut s'emparer de ce qu'on ne lui céderait pas, et enfin, dans cet état d'incertitude, on remet toujours la décision à l'arrivée de M. de Richelieu.

Enfin, mon ami, j'ai vu, le soir, le patron de Charles[1]. Il a pris un mauvais système : il blâme, dédaigne, juge très sainement, et n'ouvre point une opinion. M. Pasquier dit qu'il est incapable, parce qu'il ne présente jamais un avis; ils sont assez fraîchement. Il croit que les deux ministres resteront, par suite de ce dévouement dont je te parlais, qui fait qu'on ne quitte point un assaut avec la certitude d'y succomber. Il ajoute que c'est moins le système ministériel qui précipite les choses que la tendance du moment à préférer l'usurpation à la légitimité. Il dit qu'on tolère M. Decazes, parce que c'est un bourgeois décoré, et lui-même parce qu'il a la couleur d'un apostat; il conclut que le ministère entier disparaîtra; il est fatigué et dégoûté.

1. M. Molé.

Te voilà, ce me semble, assez bien au fait des opinions de chacun. Il y a de l'inquiétude beaucoup, des haines plus vives que jamais. On ne s'entend sur rien; on s'attaque les uns les autres; on se craint, on s'observe; enfin Paris est odieux. Je serai charmée d'en sortir; mais je sens que je rapporterai dans mon intérieur des idées que je n'avais point.

Le morceau de Charles va paraître aujourd'hui. Je suis bien fâchée qu'il ne l'ait pas revu; je crains qu'il n'y ait des paroles trop fortes. Nous en avons parlé hier à M. Molé, et nous lui avons demandé un secret qui peut-être ne sera point gardé. Il y a eu, dans toute cette affaire, de la négligence de notre enfant, qui a l'habitude de laisser aux autres le soin d'arranger ou d'empêcher ce qui le regarde. Mais ce journal est si peu connu, que nos paroles s'y enterreront, j'espère.

Mardi.

M. de Mézy a reçu une lettre de M. de Richelieu. Celui-ci paraît très animé contre les jacobins, et penche un peu vers l'*ultrà*, dit M. de Mézy. Il

voudrait qu'on touchât à la loi de élections. S'il continue dans ce système, quelques ministres s'en iront, et feront une retraite qui les popularisera beaucoup; mais ils se flattent de le ramener. Le côté déplorable est celui des finances; on dit qu'au commencement du mois, il va y avoir des banqueroutes sur la place. On ne conçoit pas comment Corvetto tiendra; il est attaqué par tout le monde. Cette circonstance des finances est aussi ce qui doit retarder l'ouverture des Chambres, parce qu'on trouve qu'il serait singulier que le roi annonçât que tout est florissant, dans un moment où la place de Paris donnerait des signes certains de désordre.

Ce matin, j'ai manqué M. de Talleyrand. Il était au château pour le jour de la naissance du roi; je me suis inscrite sur la liste, modestement, au-dessous de M. de Chateaubriand. J'y retournerai, demain matin. Je suis entrée chez madame Devaines que j'ai trouvée assez sage. Siméon y était; il pense que nous allons vite; mais il me paraît moins effrayé que d'autres que j'ai vus. Benjamin Constant dit, tout haut, que leur victoire est remportée, et le ministère détruit. Manuel est plus modéré, et donne quelques espérances. Au reste, l'opinion établie aujourd'hui est que la France est tout entière dans

les préfets, et que loin de recevoir, vous autres, l'impression, c'est à vous à la diriger par vos rapports.

J'ai, je crois, oublié de te parler du régiment de la Garde royale. Tu l'auras à Lille, et en tête M. de la Potherie, le plus exagéré des *ultrà*, dit-on; j'en suis bien fâchée. Ils sont pour leurs régiments de la Garde comme le marchand de Smyrne pour son baron allemand[1], et, comme notre pays est bon, ils aiment mieux les mettre chez nous qu'ailleurs.

Mercredi.

M. de Brigode m'a interrompue hier. Il m'a conté une conspiration découverte il y a peu de temps, en Belgique. On voulait s'emparer de l'empereur de Russie dans un voyage d'Aix-la-Chapelle à Bruxelles, lui faire signer de force le retour de Bonaparte et sa réintégration en France, et, dit-on, l'assassiner après. Quelques bannis seraient dans ce beau plan. M. Molé, à qui j'en ai parlé, m'a dit

1. Dans *le Marchand de Smyrne*, de Chamfort, Kaled, marchand d'esclaves, ne peut arriver à vendre un baron allemand dont personne ne veut, parce qu'il n'est bon à rien.

qu'en effet il y avait du vrai là dedans; mais qu'on n'y comprenait rien; au reste, on a saisi, à Sainte-Hélène, un fagot de lettres qu'on a envoyées au Congrès.

Le numéro des *Archives* a paru. M. Guizot a fait précéder le morceau de Charles d'un petit préambule très obligeant[1]. Tu seras frappé de cet écrit vrai-

1. Voici ce préambule : « Nous avons rendu compte du dernier ouvrage de madame de Staël; nous n'avons pas hésité à affirmer qu'il exercerait une grande et salutaire influence. Nous avons dit que cette influence se ferait surtout sentir dans cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît aujourd'hui à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'ont ni brisée ni pervertie, qui aime et veut la liberté, sans que les intérêts, ou les souvenirs du désordre, corrompent ou obscurcissent ses sentiments et son jugement; à qui, enfin, les grands événements dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à ses devanciers. Qu'il nous soit permis d'apporter ici, à l'appui de notre opinion, un exemple que nous ne saurions nous empêcher de trouver fort remarquable. C'est le petit écrit qu'a inspiré à un jeune homme la lecture de l'ouvrage de madame de Staël. Sans doute, les semences que contient cet ouvrage trouveront rarement une terre aussi promptement, aussi richement féconde. Mais l'exemple n'en a que plus de valeur; ce qui a pu exciter, dans un esprit naturellement distingué, tant d'idées saines, tant de sentiments nobles, ne manquera pas, à coup sûr, de les propager dans un grand nombre d'autres esprits. Ces sentiments et ces idées forment déjà notre atmosphère morale; et il faut que les gouvernements s'y placent aussi; car, hors de là, il n'y a point d'air vital. » *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, t. V, p. 27. Mon père a

ment remarquable. Je suis rassurée sur quelques expressions que je craignais; cependant, il ne faut pas se dissimuler qu'il sent fortement la *doctrine*, et que, s'il tombe sous la main de certaines personnes, telles que notre cousin, elles diront qu'il est plein d'erreurs. Mais je crois, en même temps, qu'il annonce une âme généreuse et un esprit remarquable. Je te le recommande, à ton retour de Dunkerque. M. Molé, hier soir, ne l'avait point encore lu. M. de Barante en raffole. Guizot dit qu'il faut mettre Charles dans les affaires. Si on finit par savoir que cet article est de notre enfant, cela le mettra terriblement bien dans l'esprit des Broglie, et sûrement on l'attirera dans leur maison. Ceci paraît un pendant d'un morceau de M. de Bonald infiniment spirituel contre madame de Staël, qui, dit-on, radote complètement sur le fond des choses, mais qui est rédigé dans une forme très piquante.

réimprimé son article dans le recueil publié par lui en 1847, sous ce titre : *Passé et Présent, mélanges*, par Charles de Rémusat. Une nouvelle édition a été faite dix ans plus tard, intitulée : *Critiques et Études littéraires, ou Passé et Présent*, par Charles de Rémusat, de l'Académie française, 2 vol. in-18. Paris, Didier, 1857.

Jeudi 19 novembre.

Me voici, continuant mes contes. Hier soir, j'ai été faire une visite chez M. Decazes. J'y ai trouvé Lauriston[1], qui m'est venu dire : « On a calomnié votre mari; on a dit qu'il avait écrit pour ne point avoir de régiment de la Garde royale à Lille; mais je l'ai défendu, et ne le crois point capable de cette démarche; car il n'y a pas une ville qui ne doive être charmée de nous avoir en garnison. On veut dépayser cette Garde, l'éloigner de Paris, la soumettre au contact de la nation, et on aime mieux la mettre chez vous qu'ailleurs, parce qu'on dit que votre bon esprit lui imposera. »

Je pense que tu feras bien de rappeler au ministre de la police que tu lui avais demandé qu'on t'évitât cette garnison, pour telle ou telle raison; car je crois, entre nous, qu'il a oublié de faire les dé-

1. Jacques-Alexandre-Bernard Law de Lauriston, petit-fils du financier Law, né en 1768, avait été aide de camp du premier consul, puis général de division, ambassadeur à Saint-Pétesbourg en 1811. Louis XVIII le nomma pair de France, ministre de sa maison, et enfin maréchal en 1823, après la guerre d'Espagne. Il est mort en 1828.

marches qui te l'auraient évitée. Ensuite, tu annonceras d'avance, encore une fois, qu'il en pourrait bien résulter quelque inconvénient, et que tu feras de ton mieux pour y échapper. Ce régiment de M. de la Potherie est le plus animé de tous. Gustave[1] me disait, hier, qu'on n'y appelait le roi que le *gros cochon*. Tu auras peut-être besoin de ton adresse, et de nombre de politesses, si ce corps arrive avec l'idée que tu ne voulais pas de lui. On a dit que M. de Jumilhac ne s'en souciait point; vous ferez bien de vous entendre tous deux.

Tandis que j'étais chez M. Decazes, il y est arrivé une visite qui y a fait événement: c'est la duchesse de Dino, avec la petite baronne de Talleyrand. C'était la première fois que pareils personnages mettaient le pied dans ce salon. Il y a un peu de parenté entre M. de Talleyrand et M. de Sainte-Aulaire; de là l'affaire, ou le prétexte. On avait déjà remarqué que M. de Talleyrand et M. Decazes s'étaient abordés et parlé aux Tuileries; autre étonnement. J'ai vu, hier, M. de Talleyrand; il m'a, en effet, parlé de M. Decazes avec une sorte d'éloge, le regardant comme le seul homme du ministère, et l'avouant

1. Gustave de Grasse.

habile. Il parle toujours très mal des autres, particulièrement de notre cousin. Au reste, il ne partage point les inquiétudes générales, et ses opinions m'ont paru sages. On dit qu'il a eu un long entretien avec le roi; mais, de tout cela, je crois qu'il ne résultera qu'une millième attitude pour lui. Nous nous sommes embrassés comme de coutume, et parlé fort sincèrement, du moins de mon côté.

Au sortir de chez M. Decazes, je suis revenue chez madame Anisson, où j'ai trouvé M. de Staël et madame de Broglie. Je me tenais assez tranquille dans un coin, lorsque je vois M. de Staël se détacher, et venir à moi, un instant après la petite femme, et voilà des paroles sur Charles, des remerciements du morceau qu'il a mis dans les *Archives*, des éloges sans fin de son esprit, de son âme, de son style; tout cela avec la chaleur donnée à cette famille, et le libéralisme qui la distingue. J'étais un peu empêtrée; on s'étonnait dans ce salon de tout ce que ces deux personnes pouvaient avoir à me dire. Charles n'était point là; tu sais comme il craint les évidences, et il veut se tenir dans un trou pendant huit jours. Voilà donc ce beau secret éventé! J'ai toujours un peu peur d'Alix et du cousin. Cependant, par rapport à ce dernier, comme Guizot louera

l'article, il pourra bien y faire la part du talent qui est vraiment fort remarquable. Charles est assez préoccupé de ce que tu vas dire de tout cela.

Vendredi 20.

Comme tout ce qui regarde Charles a bien quelque léger intérêt pour toi, je continue de t'en parler. De l'humeur dont tu le connais, tu te le représentes assez empêtré, dans ce moment, de sa petite célébrité naissante. L'effet que son morceau allait produire sur M. Molé le mettait surtout dans un grand trouble, et, fidèle à ses habitudes, il était décidé à se tenir caché pendant quelques jours, pour éviter les paroles qu'il craignait. Heureusement je me suis trouvée là pour renverser ce beau projet, et pour lui représenter qu'il fallait, au contraire, qu'il risquât l'abordage de son patron, qui pourrait se blesser de ce qu'on ne paraîtrait pas mettre un grand intérêt à son opinion. Avant-hier soir, M. Molé avait passé chez moi et ne m'avait pas trouvée. Hier matin, il m'écrit un petit mot sur le regret de ne m'avoir pas vue, me disant qu'il eût voulu me parler des *Archives*. Sur ce mot, voilà Charles plus

troublé que jamais, concluant qu'il a déplu, et encore plus décidé à se cacher. Il a fallu tout mon empire, toute ma volonté et toutes mes prières, pour obtenir de lui qu'il surmontât sa répugnance, et qu'il se rendît le soir chez M. Molé. Il voulait que j'y allasse; je lui représentais que je ne devais pas me charger de toute cette affaire-ci, et que le poids comme les avantages ne pouvaient être portés que par lui. Il me conjurait de lui épargner cette visite. J'ai tenu bon, et j'ai eu raison. Enfin, par condescendance pour moi, il est allé chez son ministre, qui l'a abordé sur-le-champ avec mille louanges solides et satisfaisantes : « Ce que vous avez écrit, lui a-t-il dit, est supérieur, et de la distinction la plus remarquable. Je suis d'autant moins suspect que je ne partage point votre enthousiasme pour le livre de madame de Staël, que j'apprécie cependant; mais je comprends votre sentiment. Quant à tout le reste, je vous le dis franchement, il est réellement extraordinaire d'avoir, à votre âge, vu si juste et dit si bien. Mais vous ne plairez pas à tout le monde; vous ne serez pas compris de tous. Quand, par exemple, vous dites « qu'un des bienfaits de » la Restauration est d'avoir ranimé l'esprit révolu- » tionnaire, » je vous entends parfaitement, mais

combien peu vous entendront, et peut-être vous pardonneront cette phrase ! » Là-dessus, Charles a répondu qu'elle était une de celles qu'il eût ôtées si on lui eût envoyé ses épreuves, quoiqu'elle fût dans son intime conviction; et, après cela, ils sont entrés dans une bonne dissertation dont il est revenu tout content. J'ai été la plus heureuse du monde de cette récompense de sa complaisance pour moi, et, malgré les embarras que lui cause peut-être à l'égard de quelques personnes ce petit morceau, je crois qu'en somme il mettra en lumière ce qu'il vaut, à l'égard des personnes distinguées. M. de Barante, qu'il a trouvé là, lui a dit que, chez madame de Broglie, on l'avait prôné sur tous les points : Gallois, qui y était; M. Dumont[1], que tu te rappelles avoir vu et qui arrive d'Angleterre; M. de Broglie, qui, de l'opinion de tous, est un homme remarquable, etc. Voilà donc notre enfant lancé, mon ami, et, s'il a quelques orages a essuyer, son petit bâtiment me paraît assez fortement frété.

M. de Barante dit que, tandis que le ministère hésite et perd du temps, les partis forts s'organisent solidement. Les libéraux, éclairés sur leurs intérêts,

1. M. Dumont, de Genève, est connu pour avoir travaillé avec Mirabeau, et publié les ouvrages de Bentham.

ont rompu avec les bonapartistes; mais ils se serrent entre eux, et nos amis, un peu engourdis, auront peine à résister. M. Lainé a voulu entretenir M. de Barante; il l'a cherché hier soir, et voici l'entretien : « Eh bien, monsieur, on a discuté ce matin la loi sur le jury. N'est-il pas dangereux de voir le gouvernement se dépouiller d'un moyen de force, dans le moment où il en a si grand besoin? — Je ne crois point que ce soit là ce qui s'appelle se dépouiller. — Il ne faut pas, cependant, se dissimuler que le sort doive amener des choix défavorables au gouvernement. — Je ne comprends pas ce que c'est que de supposer toujours entre un gouvernement et une nation un état d'hostilité. — Toute l'histoire, cependant, dépose contre ce que vous dites. — Oui, lorsqu'on veut se passer de l'opinion pour gouverner. — Mais, l'opinion, comment la connaître? Chacun s'applique et se dit lui-même l'opinion ; on ne sait où la trouver. — Cela est vrai, quand on ne la cherche que dans les ouï-dire, et non dans la connaissance des intérêts généraux du pays. Monsieur, quand on ne l'a pas, cette connaissance, il faut renoncer à gouverner. » Et, là-dessus, ces deux personnages se sont quittés très froidement.

Veux-tu une petite nouvelle assez grosse ? C'est qu'hier il n'y a pas eu de Bourse parce qu'il ne s'est présenté personne pour acheter des effets du gouvernement. Les finances vont à la diable; on cherche à parer à des banqueroutes menaçantes.

CCCLXXXIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 22 novembre 1818.

Depuis deux jours, je me trouve dans une agitation qui m'est assez déplaisante. L'article de Charles plaît et déplaît avec vivacité; il donne en général une grande idée de son esprit; mais il choque les *ultrà;* il paraît à notre société un étalage de ses opinions assez inutile et un peu tranchant, et, pour nous achever, les libéraux le portent aux nues. Si tu veux que je te dise le fond de ma pensée, je suis fâchée qu'il l'ait imprimé, et je ne me consolerai pas de l'y avoir poussé. Nous différons, lui et moi,

sur ce point; mais il regrette de n'avoir pas mieux suivi l'affaire de ses épreuves, et il a raison; car, sans même changer ses opinions, il y a deux ou trois endroits amers ou d'une concision trop forte qui prêtent au blâme, et qui iront peut-être jusqu'à appeler la critique. MM. de Barante, Guizot, de Broglie, Gallois, enfin toute la *doctrine* le louent sans restriction. M. Molé en dit du bien, et ajoute avec raison qu'il y a des gaucheries, et, en effet, le mot *révolutionnaire* que tu remarqueras peut être pris en très mauvaise part. M. Pasquier l'a assez fortement blâmé. J'ai eu avec lui, hier, une conversation chez ma sœur à ce sujet; il m'a fallu recevoir tous ses conseils appuyés sur les convenances ordinaires des salons : « Pourquoi votre fils écrit-il si jeune? Pourquoi toucher à de si graves sujets avant d'avoir pensé? Pourquoi dire du mal de Bonaparte quand on a un père qui l'a servi? Pourquoi laisser Charles se livrer à des gens qui l'entraînent, et ne point le prémunir contre M. de Barante, l'abandonner à cette amitié, l'entretenir dans des idées qu'il fallait repousser? etc. etc. »

Tu comprends sur quel terrain on était. Je me tenais doucement sur le mien, je leur disais : « L'esprit de la jeunesse est entièrement livré à ces idées

libérales que vous croyez qu'il est aisé de leur défendre; c'est déjà avoir beaucoup fait que de les empêcher de se faire républicains. Quant à M. de Barante, comment voulez-vous que Charles résiste à l'amitié qu'il lui témoigne? Avec quelle force voulez-vous que je dise à mon fils : « Voilà un » homme d'honneur et d'esprit qui vous aime, n'allez » pas chez lui? » Sur ce point, M. Pasquier était de mon avis. Mais je suis à présent en crainte de tous les abordages de mes amis et amies; je sais qu'ils blâment notre enfant. Quant à lui, il est fâché de ce qui me regarde dans cette affaire, mais je vois que sa jeune âme se complaît du courage qu'elle trouve à manifester ses opinions, et il y porte une sorte de fermeté qui va jusqu'à la raideur, et qui me tourmente un peu pour sa sûreté. Je crois fort que tu feras bien de lui demander, quand tu le verras, sa parole d'honneur que, jusqu'à ce qu'il ait atteint vingt-cinq ans, il n'imprime rien sans te le montrer; et puis je crois encore que, pour que ceci n'ait pas un reflet peut-être un peu désagréable sur toi, tu feras bien d'écrire à M. Pasquier que les opinions de ton fils sont appuyées sur de la générosité d'âme mais sur des théories; que tu en as redressé quelques-unes; que l'expérience fera le reste, mais qu'il

lui faut conclure de ce que pense et professe Charles que toute la jeunesse en est là; que tu es à portée de le voir dans la province, qu'elle sent avec amertume qu'on la traite avec une sorte de dédain; que l'âge où on a mis les députés l'irrite[1], qu'il faudrait trouver un moyen de la gagner.

Pendant ce temps, madame de Broglie, charmée du morceau, a écrit hier à Charles pour l'engager à venir chez elle. M. Guizot, chez qui j'ai été hier, et où j'ai trouvé Villemain et toute l'École normale, l'a pressé de continuer, et, comme je faisais des objections : « Vous voulez donc, m'a-t-il répondu, arrêter un jeune arbre dans sa sève! Vous vous plaignez qu'il ait trop de verdeur, vous le gênez dans ses sentiments généreux! C'est un suicide, madame, et ce n'est pas à vous à le commettre. D'ailleurs, je l'invite, après tout, à soutenir une cause gagnée; nous sommes les vainqueurs et j'enrôle votre fils dans un parti noble et fort. » Que répondre à tout cela, mon ami? Je t'assure que ma situation est difficile; je m'applique à m'y conserver calme, mais je sens à quel point ta présence me soutiendrait, et je te

1. On ne pouvait être député qu'après quarante ans.

regrette du plus fort de mon cœur. J'ai fait convenir ma sœur qu'il fallait que Charles allât chez le duc de Broglie; d'ailleurs, M. Molé dit qu'il est l'homme le plus distingué qu'il connaisse. M. Pasquier lui-même en parle avec estime; nos *doctrinaires* le regardent comme le chef le plus honorable. Notre enfant m'assure qu'il mettra une grande modération dans ses visites, et le voyage qu'il veut faire à Lille viendra merveilleusement à l'appui de cette bonne volonté. M. de Barante m'a longtemps entretenue de tout ceci. « Laissez parler, me disait-il. Ce qui arrive fera le plus grand honneur à Charles, parmi les gens qui pensent; il est appelé à aller très loin. Quant aux opinions de salon, elles ne peuvent avoir d'importance ni à vos yeux ni aux siens. »

J'ai pris le parti de ne point du tout parler à notre monde de tout ceci. Je me tiendrai dans un silence qui fera taire ceux qui voudraient m'aborder, et le temps effacera le plus fort de cette impression; mais il en restera toujours une qu'il faudra bien porter.

Dimanche soir.

J'ai vu, hier soir, M. Molé; nous avons eu une longue conversation sur Charles, dont j'ai été très contente. Il est bien frappé de la supériorité d'esprit de notre enfant, mais il ajoute que, s'il eût été consulté, il l'aurait empêché d'imprimer son article, qui est belliqueux et attaquant pour tout le monde. Il dit que le coup de tête qu'a fait Charles, sans consulter personne, est la représentation animée du siècle; que ce doit être une clarté pour tout le monde que cette déclaration d'un jeune homme de vingt ans. Il ne m'a point caché que cela faisait beaucoup de bruit, et qu'en général le blâme surpassait la louange, parce que c'est la médiocrité qui gouverne le monde, et que les convenances passent avant tout. En somme, on ne peut pas dire mieux et plus juste. Je suis, pour mon compte, dans une situation pénible, par rapport à tout mon monde. J'ai pris le parti du silence, mais toute rencontre me gêne, et la société m'est odieuse. N'était cette commission[1], nous partirions demain.

1. La commission chargée d'examiner les affaires des colonies, dont mon père faisait partie.

Il sera important de travailler sur Charles ces deux mois-ci; il faudra que tu entres d'une manière plus active dans ce qui se passe au fond de son caractère, que tu emploies tour à tour ta raison, ta douceur et ton autorité, surtout que tu lui demandes sa parole d'honneur de ne plus rien imprimer sans te consulter. Il me l'a refusée à moi, hier, et ce refus m'a frappée au milieu des agitations où il me voit, et où je le vois lui-même. Le petit danger qu'il court, le blâme qu'il excite flattent son âme et sa raison un peu ardente. Comme dit M. Molé, il faut trouver moyen de le prémunir contre une action imprudente, et l'amener, s'il est possible, à tirer parti de ses bonnes qualités. Ici, c'est de bonne foi que je ne me sens pas assez habile et assez forte, et que la parole mâle et ferme d'un père est nécessaire. Songes-y bien, et, quand il sera près de toi, employons le temps où nous le tiendrons encore un peu.

Madame de Broglie lui a écrit un billet charmant; il ira ce soir. Sera-t-il assez fort contre la séduction de cette maison, que tout le monde s'accorde à trouver la plus distinguée de Paris? Tu serais content de moi dans ce moment, mon ami. Je suis, à l'extérieur, calme, quoique bien agitée au

dedans; ma faible main s'exerce le plus adroitement qu'elle peut sur ce jeune coursier si beau et un peu rétif. Je ne m'aveugle, ni ne me trouble trop; enfin, je me morigène de mon mieux. Mais que j'aurais besoin d'appuyer ma pauvre tête contre ton cœur, et de trouver qui m'entendît!

CCCXC.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 25 novembre 1818.

Le temps s'avance, mon cher ami, et je vois avec plaisir que bientôt arrivera le moment où nous nous reverrons. Tu sais que je n'ai pas grand goût pour ce mouvement de Paris où je me trouve, et ce diantre d'article achève de me gâter, dans ce moment, mes relations avec la société. Mes amies intimes ne m'en disent mot; mais je les devine, et ma plus grande gêne est que certaines personnes viennent me faire compliment devant elles. M. de Barante se moque un peu de moi. « On savait, me dit-il, les opinions de votre fils; quelques-uns les

croyaient exagérées, et ne pensaient point qu'il eût un esprit si distingué. Ainsi son attitude dans le monde vaut mieux qu'auparavant. Votre cousin lui-même, tout en le blâmant amèrement, le considère davantage, et tous les hommes éclairés le louent et l'estiment. Ne vous laissez donc point abattre par ce que vous devinez des gens dont vous n'appréciez guère l'esprit, et jouissez de la valeur de votre fils. » Je pourrais répondre à cela que j'ai moins besoin du succès de Charles que de son bonheur, et c'est son bonheur qui m'inquiète. Notre enfant, mon ami, est agité et mécontent; le monde l'ennuie, son amour s'est éteint et le rejette dans une espèce d'oisiveté qui lui déplaît. Il me disait qu'il sentait un vif regret d'être entré dans le monde trop tôt, qu'il y avait contracté des habitudes qui l'enchaînent, sans lui plaire. Il sent en lui le désir d'acquérir de solides connaissances qui lui manquent, et il ne trouve point la force de rompre avec ce qui le dérange et lui prend son temps. Il se décourage sur lui-même, s'attriste, s'aigrit, et désespère de son avenir. Je lui réponds avec ma raison; mais je la sens insuffisante, et ce ne sera pas trop de toute la tienne pour remettre cet esprit troublé. Le besoin d'émotions peut l'en-

traîner à je ne sais quel coup de tête. Il m'a avoué qu'il n'avait point voulu nous confier tout ceci parce qu'il craignait que nous ne l'empêchassions d'imprimer, et qu'il avait prévu l'orage. Il prévoit avec chagrin que, dans quelques jours, cet effet amorti le laissera retomber dans l'engourdissement de sa situation ordinaire. Il sera très important que tu causes avec lui beaucoup; que tu lui montres du chagrin de son manque de confiance en toi[1]. Tout cela me préoccupe beaucoup, beaucoup; je suis inquiète vaguement pour lui; c'est un sentiment très pénible, parce qu'il ne pose sur rien de net, et que je ne sais où trouver ce qui me doit rassurer.

J'ai été voir hier madame de Souza. Elle m'a fait des éloges de Charles à perte de vue : « M. Gallois, m'a-t-elle dit, et tous les gens sérieux sont confondus du talent et des beaux sentiments de votre fils. C'est l'âme la plus généreuse unie à l'esprit le plus remarquable; je l'entends louer de partout. On exalte son noble courage, car il en faut pour lancer de cette manière des opinions si fortement pro-

1. On a vu qu'il y avait quelque exagération dans ce reproche, puisque l'article avait été imprimé sans le consentement et sans les corrections de mon père.

noncées; on s'étonne de la finesse de ses observations à vingt ans, enfin vous devez être bien fière! » Mais, mon ami, l'embarras que tout cela me donne ne me laisse pas le temps de jouir de mon orgueil maternel, et tu comprends parfaitement ce que me fait éprouver le contact avec toute notre médiocre société, d'ailleurs si soumise aux convenances, et croyant tout perdu quand on les froisse.

Hier, la séance du Conseil d'État sur les jurés a été fort orageuse. Cuvier soutenait avec sa finesse ordinaire le système ministériel; Royer-Collard a fait une sortie violente; le parti libéral l'a secondé; le garde des sceaux était inquiet et troublé; enfin, ils ne sont d'accord sur rien. Cependant les députés offrent des chances d'accommodement; il y en a grand nombre qui offrent leur appui, si on veut marcher seulement dans une ligne libérale. Les *ultrà* seuls tempêtent de ce qu'on ne veut point entendre à retoucher la loi des élections, et sont plus mécontents que jamais. M. Decazes a fort raison : Ceci est une crise, mais elle demande de l'habileté. Quand on l'entend, on se rassure; quand on remet la tête dans le monde, on ne sait plus où l'on en est. L'exagération de tous me frappe; les *ultrà* sont insensés, les doctrinaires raides, les

ministériels incertains, la société agitée et tendue. Pas un sentiment doux ne passe au travers de tout cela. Tu vois comme cet état de choses convient peu à mon âme et à mon goût.

Tu trouveras dans les *Archives* un morceau de Guizot qui est bien remarquable [1] et qui fait grand bruit, de même que celui qui est en tête et qui répond si ferme à l'ouvrage de cet abbé de Lamennais sur *l'Indifférence en fait de religion.* Celui-ci est de madame Guizot. Les libéraux le portent aux nues, les dévots le regardent comme un infâme libelle; ma sœur et madame de Vintimille trouvent qu'il est dicté par l'esprit de Guizot; M. de Barante dit que l'ouvrage de l'abbé est inspiré par le génie de la Saint-Barthélemy, et, là-dessus, on s'anime encore, et on se hait tout en se cajolant. Ces deux morceaux, qui encadrent celui de Charles, donnent une grande évidence à tout le numéro.

1. C'est un article sur le livre de Camille Jordan intitulé : *la Session de* 1817, *aux habitants de l'Ain et du Rhône.*

CCCXCI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 26 novembre 1818.

Il faisait un brouillard extrême, hier matin ; j'ai fait trois visites : une à mon cardinal [1], que j'ai trouvé inquiet, et comme repentant de quelques-unes des opinions libérales qu'il avait adoptées les années précédentes; de là, j'ai été voir madame de Jumilhac, qui m'avait à peu près l'air de chanter sur le même ton ; et puis j'ai visité nos Sœurs de charité dont les paisibles discours me soulageaient l'esprit de tout ce que j'entends. A mon retour chez moi, j'ai reçu quelques visites, et j'ai passé tout le reste du jour avec mon fils, et nous avons causé à merveille jusqu'à onze heures. Mon ami, il y a bien des nobles sentiments, bien des idées justes dans cette âme et cet esprit-là. Avec quelques bizarreries de moins, quel parti il en pourrait tirer ! Que j'ai donc hâte de le voir un peu en

1. Le cardinal de Bausset.

relation avec toi. Tu auras bon besoin d'essayer à prendre crédit sur lui par tous les moyens à la fois, et je regarde comme bien important le temps qu'il va passer avec nous.

Ce maudit morceau des *Archives* fait toujours un bruit qui me trouble, et continue de me gêner. Hier, madame Chéron était chez moi et ne m'en a point parlé; je crois qu'elle le blâme fort. De l'autre côté était mon vieux cousin Brion[1]. Arrivent mesdames Devaines et Siméon, tous deux charmées, me complimentant à qui mieux mieux. Madame Chéron ne souffle mot, M. de Brion dit : « Quoi! Charles a écrit quelque chose? Dans quel journal? Sur quoi? etc. » Et moi de ne savoir que répondre. Au milieu de tout ce monde, survient M. de Staël, qui adresse, à moi et à Charles, des compliments, des remerciements sans fin. Tu te représentes notre figure à tous! Enfin M. de Staël est demeuré seul; il a continué toutes ses louanges; il a blâmé hautement un gouvernement qui ne tirerait pas parti d'un jeune homme tel que Charles. Il disait qu'en Angleterre un ministère aurait sur-le-champ attiré un pareil talent à quelque occupation spéciale.

1. M. de Brion était un ancien officier des gardes du corps.

Ensuite, il s'est mis sur la politique générale, et moi je répondais par des demi-mots, ne voulant m'avancer sur rien, et craignant toutes mes paroles. En supposant de bonnes intentions dans ce parti, je ne puis cependant m'empêcher de croire qu'ils vont un peu vite, et qu'ils risquent de compromettre une belle cause par l'ébranlement qu'ils donnent à ce qu'il faut conserver. Aussi y a-t-il danger à parler raison avec eux, parce que leur impatience donne à vos discours une couleur que vous ne leur donneriez pas vous-même. Je le faisais remarquer à mon fils, qui en est convenu avec moi.

Après cette visite qui me gênait beaucoup, j'ai vu M. Talleyrand. Il m'a beaucoup parlé de Charles, point de son morceau, que, sûrement, il n'approuve pas complètement ; mais il m'a répété avec affectation que M. Pasquier devrait faire Charles maître des requêtes, et, sur ce point, il disait les mêmes choses que M. de Staël[1]. Je crois, entre nous, que notre cousin est loin de ces idées et qu'il ne trouve que des absurdités dans ce qu'a fait Charles. Je ne

1. On comprend qu'il ne s'agit pas ici de M. de Staël, mari séparé de madame de Staël, mort en 1802, mais de son fils, Auguste de Staël, qui a laissé quelques écrits distingués et qui est mort en 1827, à trente-sept ans

démêle rien de l'avenir ; je ne sais quelle influence aura ceci. M. de Barante soutient qu'elle ne peut être que bonne.

Jeudi soir.

Je viens de faire une visite à M. Lainé, mon ami, et, comme j'ai un peu mal à la tête, je rentre chez moi, et je préfère à un concert de madame Molé le plaisir de causer avec toi. J'admire comme, du fond de ta Flandre, tu juges les choses et les événements. En effet, la situation est fort grave, et doit troubler d'autant plus le ministère que tout le monde se presse de la juger, et lui porte ses impressions. Si j'osais, je dirais que l'influence des caractères différents des ministres obscurcit un peu leur esprit, et s'oppose à une marche uniforme de système dont nous aurions réellement besoin dans ce moment. M. Decazes me paraît au-dessus de tout le monde. Il me disait, l'autre jour : « La peur fait nombre d'*ultrà* dans ce moment, et je suis assiégé par les poltrons. » M. Lainé, avec son âme vive et animée, s'épouvante de la pente où l'on peut être entraîné. On dit que son idée secrète est que l'alliance entre notre maison royale et la

France ne peut se faire solidement, et, plein de cette idée, il désespère de tout ce qu'on voudrait tenter. D'ailleurs, il est en querelle personnelle avec les doctrinaires, qui sont un peu raides dans leur convictions, et tout cela peut contribuer à gêner ses mouvements. M. Corvetto est malade et sans crédit. Le ministre de la guerre a toujours sa démission à la main. M. Molé assiste à tout avec une sagacité d'observation qui le rend excellent dans les jugements qu'il porte, mais il n'agit nullement. Quant à notre cousin, il accueille les idées libérales par nécessité et sans conviction. Il me disait, l'autre jour, que le gouvernement de l'ancien régime valait mieux que ceci. Il est tiraillé au Conseil, pressé par Guizot, agité par les *ultrà*, encouragé par madame de Vintimille, qui l'admire, rassuré parce qu'il élague l'inquiétude sur tout, et j'ai peur qu'il n'élague aussi la réflexion. M. de Richelieu va arriver sur tout cela; ses alentours le harcèleront ; tous les partis se flattent qu'ils l'entraîneront avec eux. On s'annonce son arrivée comme une grande nouvelle, et il est vraisemblable qu'elle n'amènera aucun événement.

Au reste, tu ne peux avoir une idée de l'agitation de tout le monde et de la peur générale. Il

faudra admirer les gens qui nous gouvernent s'ils arrivent à se dégager des paroles qui les entourent, d'autant qu'elles sont quelquefois appuyées sur des faits spécieux. Il est très certain que, dans plusieurs départements, le recrutement s'est fait aux cris séditieux des impériaux ou de la république. La création d'une armée renouvelle dans les esprits les souvenirs de Bonaparte; les militaires ont, en quelque sorte, redressé leurs moustaches, et ce penchant à la gloire par les armes, qui séduit la nation française, est bien plus redoutable que le vrai jacobinisme, qui est en si petite minorité. Le Conseil d'État offre, en petit, un tableau de ce que sera la Chambre. Les dissidences y sont fortement tracées; on y hésite sur tout, parce qu'on ne peut parvenir à s'y entendre; on est tout près de s'y insulter, et notre cousin ne sait plus comment le présider et amener une conclusion. La liberté des journaux, la nouvelle formation des jurys, l'organisation de l'administration départementale, y sont journellement discutées sans conclusion, et pourtant le temps presse, et peut-être arrivera-t-on au moment de parler sans avoir encore pris un parti.

Ce petit écrit fait toujours bien du bruit; il a mis Charles très haut dans l'idée de certaines gens;

on le loue, on le recherche, on lui écrit; mais, en même temps, il se trouve en situation hostile au milieu des salons; c'est une position difficile, mais dans le fond utile à sa jeunesse, et de toi à moi, je crois qu'en somme cet éclat un peu imprudent, et que je n'eusse osé conseiller, le servira. Mais il le forcera peut-être de rompre avec le monde; il n'y a pas grand mal. Il a été touché de la modération de ton jugement par rapport à sa conduite; ce mélange de ta bonté, avec un peu de fermeté paternelle, pendant qu'il sera près de nous lui fera, je crois, un grand bien. M. Molé a raison : « Il a, dit-il, une raison ardente; mais il est appelé à un bel avenir. »

CCCXCII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche, soir 29 novembre 1818.

C'est bien pour m'amuser que je t'écris; car il est vraisemblable que cette lettre, commencée ce soir, ne partira qu'après-demain. Me voici, cependant, à la fin de ma soirée. Personne ne me vient;

Charles est allé courir, et, moi, je demeure auprès de mon feu causant avec toi. Oh! que j'aimerais à t'y tenir, mon ami, pour avoir enfin quelqu'un qui m'entende tout à l'aise, et quelle joie quand j'aurai regagné mon salon jaune et ta bonne conversation!

M. de Richelieu est arrivé cette nuit; il s'est montré, ce matin, tout brillant du cordon bleu, qui lui sied si bien de toutes manières. On assure qu'il a été chambré à Aix-la-Chapelle par les ministres étrangers, et, entre autres, par lord Castlereagh, qui lui ont répété que la France était encore une fois dans la situation qui précédait le 20 mars, et que nos princes auraient peine à régner, surtout depuis qu'on avait, par la loi des élections et celle du recrutement, donné une si grande latitude aux penchants démocratiques de la nation. Il est très vraisemblable qu'on va lui dire les mêmes choses ici, et qu'il sera harcelé de cent façons; je le plains et l'admire, s'il voit clair, après, à ce qu'il faudra faire. Ricard me disait, ce matin, qu'il n'y avait plus que deux ministres appuyés sur la confiance de la nation, MM. Gouvion et Decazes, et que les autres auraient peine à se maintenir. Cependant, malgré tant de paroles, je ne crois à aucun changement dans ce moment.

M. Guizot m'a interrompue ici. Je t'assure que je le trouve plein de raison, et dans la plus saine route du monde. Il m'a parlé de Charles avec la plus grande affection; il m'a dit qu'il avait parlé de lui à M. Pasquier, avec toute l'estime qu'il méritait, et que M. Pasquier lui avait répondu sur le même ton; de même à M. Decazes, qui avait dit aussi qu'il savait que c'était un jeune homme d'une grande espérance. Ensuite, il m'a demandé ce que j'en comptais faire. Je lui ai dit que mon désir était de le faire maître des requêtes, et, là-dessus, Guizot a répondu que c'était sa vraie destination, que le Conseil serait une école utile, et que le ministère aurait raison de se l'attacher, qu'il le crierait partout, qu'il lui donnerait à travailler spécialement, et qu'il fallait l'appliquer à des choses positives. Si M. Decazes passait à l'Intérieur, et que Guizot y fût appelé, je ne doute point que Charles ne s'y vît installé. Nous avons, ensuite, causé de l'administration, et j'ai retrouvé là toutes tes bonnes idées. Il croit bien utile que, dans ce moment, les bons préfets parlent sincèrement à M. Decazes, et surtout donnent des idées sur les lois départementales, parce qu'il dit que rien n'est arrêté à cet égard. Il pense qu'on aurait dû appeler

à Paris les préfets les plus distingués pour les consulter, et tirer un avis de leur expérience locale.

M. Decazes a réellement aujourd'hui une extrême considération; il a la fermeté de répéter, malgré les orages des paroles, que la loi des élections est bonne. Cette opinion, qu'on lui sait, le popularise fort, d'autant qu'elle est en opposition des gens de cour, des *ultrà*, des craintifs, par conséquent du grand nombre. Il mérite qu'on le soutienne, et veut se faire un digne appui de vous autres. Un petit, très petit, nombre d'exagérés libéraux voudraient qu'on mît les nominations des maires dans les mains des départements; mais ceux-là ne seront point les plus forts, et, quant à toi, en présentant, comme tu le penses, qu'il faut intéresser les habitants des départements à leur administration en les laissant plus maîtres qu'ils ne le sont, mais qu'il faut que les nominations demeurent au roi, tu seras dans une bonne ligne ministérielle, et tu ne t'écarteras point de ta conscience, puisque c'est ce que je t'ai entendu dire cent fois. Peins, si tu le veux, les inconvénients de la bureaucratie, qui entrave tout; sois franc et étendu là-dessus, et, si tu veux que cette espèce de rapport arrive sûrement, envoie-le-moi; je le remettrai

moi-même, et je pourrai savoir comment il aura été pris.

CCCXCIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 30 novembre 1818.

C'est moi qui vous écrirai aujourd'hui, mon père, attendu que ma mère dit qu'elle n'a rien à vous conter. Comme elle vous a tout dit depuis quinze jours, je ne suis guère en mesure de vous en apprendre davantage. Elle vous a rendu compte de tous ses entretiens ministériels; elle vous a transmis tous les *on-dit*. On *dit* beaucoup, en effet, mais on ne fait guère, et j'ai bien peur que, satisfait d'une apparence de tranquillité et de succès, on ne s'occupe guère de se préparer des appuis pour l'avenir, et à nous des garanties. Il est temps, c ependant, d'y songer, sans quoi l'on risque de se trouver pris au dépourvu.

Il circule beaucoup de bruits de changements de ministres. Par malheur, depuis deux jours, celui

dont on annonce le départ, c'est le ministre de la guerre; ce serait un fâcheux événement. Il ne nous manquerait plus que cela! On parle, pour le remplacer, de MM. Lauriston et Dessoles. La nomination du premier ferait un bien triste effet; ce serait le premier coup de cloche.

Il me paraît inévitable que les affaires de finances fassent beaucoup de bruit à la Chambre. Tous les jours, il y a de nouveaux embarras; on parle de grands désordres. Je suppose qu'un peu de négligence et d'incertitude a donné lieu à quelques intrigants de faire leurs affaires, et cela, joint à quelques circonstances accidentelles, a amené ces mouvements imprévus, ces gênes subites. Ce qui est incontestable, c'est la défiance; elle est très grande. Il y a très peu d'affaires, et le sort des agents de change paraît si compromis, que je connais beaucoup de personnes qui retirent de leurs mains l'argent qu'elles leur avaient confié; cela complique encore leur situation.

Il paraît que toute cette partie des affaires eût encore été plus mal sans une intervention puissante et opportune de M. Decazes. Aussi est-il aujourd'hui en grande faveur à la Bourse, et, là comme ailleurs, la voix publique l'appelle au timon

des affaires. Ce serait un grand pas de fait pour notre salut, et je le désire de tout mon cœur.

En attendant, on parle, et on écrit. La Presse, cette quatrième puissance, cette contrôleuse des trois autres, s'exerce et se fait craindre, sinon obéir.

A propos de cela, ma mère vous a dit toute mon affaire. J'ai été fâché de ceci qui l'a agitée plus que de raison, et je crains même qu'elle ne soit un peu trop remuée. Vous savez que, toute raisonnable qu'elle est, elle ne sait pas toujours se tenir en garde contre son penchant à l'agitation. Au reste, tout est fini, et il ne me reste qu'à vous remercier de n'avoir pas trop désapprouvé ma petite échappée.

CCCXCIV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi, 30 novembre 1818.

Ce Charles est un singulier corps! Je lui ai redit la conversation de Guizot ; croirais-tu qu'il craindrait fort d'être maître des requêtes? Il prétend qu'il est trop ignorant pour occuper une telle

place, et que, toutes les matières spéciales lui étant étrangères, il ne voudrait pas arriver si tôt au Conseil. Je lui réponds que Guizot dit : « C'est une école d'affaires où il peut se former. » Alors, il me repart : « Il faudrait, ma mère, travailler beaucoup, et vous ne savez pas qu'il y a en moi un fond de paresse pour toutes les choses positives. » Par cette même raison, il serait effrayé d'arriver au ministère de l'intérieur de la manière que je t'ai dit [1]. Il se croit appelé à une sorte de contemplation des choses, c'est-à-dire surtout à écrire, et non à agir. Et cependant, je suis convaincue, moi, qu'il y a de l'ennui dans le fond de son esprit, et qu'il a tout à fait besoin d'une chaîne qui le lie et le force un peu. Je te dis tout cela d'avance, parce que je désire que tu saches sur quel terrain te mettre dans tes conversations avec lui. Il sera, je crois, tout à fait nécessaire que tu le redresses sur quelques-unes de ses idées; que, par persuasion et un peu par autorité, tu lui détermines une ligne plus positive, et que tu lui montres, d'une manière plus arrêtée que jusqu'à présent, vers quel avenir il faut qu'il se dirige. Il a besoin qu'adroitement tu t'empares

1. C'est-à-dire comme attaché au cabinet de M. Guizot, si celui-ci était devenu ministre.

de lui, et de sentir un peu ta main; enfin, je crois que tu feras bien de manœuvrer avec ton adresse accoutumée sur cette jeune tête. Il erre à présent dans un peu de vague. Il n'est plus guère amoureux; il regrette le temps où il l'était, parce que c'était une occupation; il n'aime pas trop les plaisirs de son âge; il a comme rompu avec le monde par la manière dont il l'a heurté tout à l'heure avec son morceau sur madame de Staël; il évite plus qu'il ne cherche la société. Dans cette disposition, il serait oisif et seul si on le laissait faire; il faut donc l'aider et le forcer un tant soit peu.

Quant à son amour, c'est la plus touchante et la plus pure chose du monde. Il paraît qu'il a été très fort; il m'a avoué qu'il avait souvent passé des heures entières à répandre des torrents de larmes; il décrivait, sans aucune espérance, tout ce qu'il éprouvait à cette jeune femme qui, tout aussi pure que lui et très émue de ses récits, cherchait à s'en défendre en livrant à son mari tout ce que Charles lui disait. Le mari, d'abord étonné, a montré quelque méfiance de notre enfant; puis, en le regardant de plus près, il l'a mieux jugé; il en a eu pitié. Il a dit à sa femme : « Tout ceci vous regarde. Charles agit comme il le doit, comme je le ferais à sa place.

Vous pouvez le guérir ou le perdre. Pour moi, je l'aime, je le comprends, et je lui conserverai l'amitié qu'il doit inspirer. » Et là-dessus, se conduisant en homme d'honneur et d'esprit, il a été d'une telle bonté pour notre enfant que, peu à peu, il l'a calmé, sans jamais lui dire un mot de ses sentiments, et en ne négligeant aucune occasion de lui faire voir qu'il les connaissait. Cette conduite a élevé l'âme de Charles, éveillé sa reconnaissance. La politique est venue au travers de tout, et Charles, aujourd'hui, aime mieux peut-être le mari que la femme, quoiqu'elle ait bien encore quelque empire sur lui. Quand ma sœur me dit : « Il fallait empêcher que votre fils ne fût sous la domination de C***, » elle ne sait point qu'il eût été impossible de rompre un lien formé de cette manière par les plus généreux sentiments. Et, d'ailleurs, qui l'eût voulu, bon Dieu? Mais enfin, le résultat est que, l'amour ne parlant plus si haut, nous éprouvons un certain vide, et comme un peu de découragement. Il me disait hier : « J'ai imprimé ce morceau pour avoir une émotion. Je prévoyais un orage, et je m'y lançais avec joie, afin de me tirer de l'engourdissement qui me pèse. »

Mais est-ce que tu ne souriras pas un peu de

M***, disant à ma sœur et à madame de Vintimille : « Le morceau de Charles est absurde; il n'y a pas une ligne qui ne soit fausse, etc. » A moi : « Votre fils devrait laisser la politique, et écrire sur la littérature. » Et à Guizot, dont il a un peu peur et que d'ailleurs il veut employer : « C'est un jeune homme distingué qui a écrit des choses remarquables, et qui annonce un esprit supérieur. »

Cette pauvre humanité, mon ami ! Et puis, dans quel embarras se met un homme que le sort a placé en grande évidence, quand il n'a pas la force de prendre un parti déterminé, et qu'il se fait l'esclave des coteries de salon !

Mercredi, 2 décembre.

Lundi soir, c'était la fête de l'abbé Morellet ; nous étions tous rassemblés ; on l'a amené dans son fauteuil, faible, abattu, nous reconnaissant avec peine. On a fait un peu de musique. Sa nièce[1], qui devait partir le lendemain, pleurait beaucoup. Il nous a dit une espèce d'adieu, comme si c'était la dernière fois qu'il assistait à une pareille réunion ; personne

1. Madame Chéron.

n'osait répondre, et, au bout d'une heure, on l'a emporté, parce qu'il n'en pouvait plus. Madame Chéron est partie ce matin, avec la triste pensée d'un éternel adieu.

M. de Talleyrand a donné, avant-hier, à dîner à M. de Richelieu, ce qui a été fort remarqué. On assure qu'il annonce, très haut, qu'il n'a aucune prétention au ministère, et il fait d'autant mieux qu'aucun parti ne le porte. Je l'ai vu hier matin, et je l'ai trouvé toujours dans un grand système de modération sur les individus, hors sur M***, qu'il déteste cordialement, et qu'il abîme de cent façons. Il y trouve assez de facilités aujourd'hui, parce qu'en effet celui-ci a perdu une grande partie de son autorité dans un gouvernement aussi sérieux. Sa dépendance des salons, et les ménagements qu'il a pour certaines opinions, à cause de ses relations, lui nuisent réellement. On l'accuse, de plus, d'avoir agi par un système faux, en ne cherchant à exercer aucune influence sur le Parquet et les gens du roi. Il va toujours disant qu'il faut laisser à chacun son indépendance, et il n'a point voulu se mêler de diriger les procureurs et avocats généraux. On en conclut que, dans le fond, il partage leur manière de voir, et peu s'en

faut que certaines gens n'en fassent un *ultrà*, du moins pour les principes.

Il vient de se passer une assez drôle de chose parmi les libéraux, qui prouve qu'avec une marche ferme et nette, on viendrait à bout d'imposer encore. Il y a ici une espèce de club libéral, où vont MM. de Broglie, de Staël, Benjamin, Étienne, etc. Dans cette assemblée, on répandait le bruit que M. de Richelieu arrivait fort animé contre la réaction démocratique, et appuyé là-dessus par les ministres étrangers; et qu'il était déterminé à prendre des mesures violentes, à suspendre les lois, et à faire quelques arrestations. Les libéraux disaient: « La nation est encore si peu susceptible de prendre intérêt à quelque chose, qu'elle nous laisserait arrêter sans dire un mot. Plus tard, sans doute, on nous vengerait; mais, en attendant, nous serions au moins coffrés. »

Le jour de l'arrivée de M. de Richelieu, cette assemblée avait lieu. Un hasard fait qu'Étienne n'y vient point; aussitôt grand effroi! On conclut qu'Étienne est arrêté. Chacun se retire pour aller songer à sa sûreté, et toute cette journée a été une journée de terreur. Parmi les exaltés, quoiqu'il soit leur tête, il ne faut point confondre M. de

Broglie que tous les partis commencent à citer comme un homme fort distingué. Je l'ai entendu louer par MM. de Barante, Pasquier et Talleyrand. C'est un homme grave, froid, d'une instruction extrême, et qui jouit de toute la considération que donnent les idées libérales, entées sur le duché. Grande leçon pour les grands seigneurs, s'ils en voulaient profiter! Au reste, Charles y dîne aujourd'hui, et, quoi qu'en dise sa tante, je crois qu'il lui sera utile d'aller dans cette maison, et d'entendre aussi le langage qui s'y tient. Un esprit comme le sien doit se former du contact de tous les partis, et nous sommes dans un temps où les petites considérations sociales doivent céder devant les progrès que les expériences peuvent faire faire. D'ailleurs, sa petite philippique lui ayant donné une évidence, il faut qu'il en tire parti. J'aime donc assez qu'il ait tâté de tout ce monde, pour qu'il en raisonne ensuite avec toi, et que ton bon esprit classe ensuite son opinion.

Le *Bélisaire* de M. de Jouy fait assez de bruit[1]. Il paraît avec une préface fort impertinente contre le ministre de la police. Il a marqué avec des

1. La représentation de la tragédie de *Bélisaire* venait d'être interdite.

guillemets les vers qu'on lui avait retranchés, et toute personne raisonnable doit trouver qu'on a bien fait de défendre l'ouvrage qui aurait causé quelque tuerie dans le parterre. C'est, par-dessus le marché, une très médiocre tragédie que vraisemblablement *la Minerve* va porter aux nues, et qui n'aurait eu de succès que par ses applications. L'ouvrage de l'abbé de Pradt paraît aussi; il traite des quatre concordats[1]. On le dit écrit avec scandale; de plus, il attaque fortement l'archevêque de Reims. Il pourrait bien avoir raison sur quelques points, mais sa raison sera si offensive, qu'elle n'aura aucun bon résultat. Il serait bien nécessaire qu'un bon prêtre fît aujourd'hui un ouvrage impartial et élevé sur la religion. Celui de l'abbé de Lamennais est si ardent, qu'il échauffe les uns et irrite les autres. Tu en as vu l'effet dans le morceau des *Archives* où madame Guizot lui a répondu avec beaucoup de talent, et trop d'amertume. Cette réponse a excité le courroux de notre cercle. Madame de Vintimille, ma sœur et d'autres parlent de madame Guizot comme d'une furie, et cela ne contribue pas

1. *Les Quatre Concordats*, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, 3 vol. in-8, Paris, 1818.

peu à animer contre Charles, qui se trouve dans un tel voisinage.

CCCXCV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 4 décembre 1818.

Charles a dîné hier chez le duc de Broglie, et cette maison, que sa tante et quelques autres lui ont peinte comme un repaire de tous les mauvais sentiments, lui a paru tout bonnement la seule maison de Paris où on causât un peu, et d'une manière solide [1]. Il a vu là, outre le maître de la mai-

1. C'était la première fois que mon père passait la soirée dans cette maison, et contractait avec M. le duc de Broglie une amitié qui ne s'est point démentie. La conversation spirituelle et élevée de M. de Broglie et de ses amis, la hardiesse presque radicale de leurs opinions en politique et en philosophie, leur désintéressement des jouissances du pouvoir et de la vanité, tout devait créer entre eux et lui un lien sérieux, et il fut très promptement enrôlé parmi les doctrinaires, autant que son libre esprit lui permettait d'accepter une chaîne, même la plus idéale. On sait combien il est resté fidèle aux principes de la jeunesse des doctrinaires, et ma grand'mère remarque fort justement que ces principes les devaient conduire à la République. Il a égrené quelques-uns de ses amis sur la route. Rien d'ailleurs,

son qui est d'une instruction profonde et grave, Royer-Collard, Guizot, Villemain, M. de Serre,

ne peut mieux peindre ses sentiments d'admiration, indépendante et même un peu moqueuse, pour ses nouveaux amis, que la chanson suivante qu'il fit quelques semaines plus tard, et qui eut beaucoup de succès.

LE NÉOPHYTE

AIR : *La treille de sincérité.*

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

Aujourd'hui, tout le monde pense,
En y pensant, je me suis dit :
« D'un parti chacun est en France,
Il m'en faut un, grand ou petit. » (*bis*)
Or il en est un fort paisible,
Qui daigne m'ouvrir sa maison,
C'est un parti très peu visible,
C'est presque un être de raison.

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

Avant-hier, quelqu'un m'y présente :
Le parti s'était attroupé.
Toute la faction pensante
Résidait sur un canapé :
« Pour le vrai tous prêts à combattre,
Disait le chef du comité,

M. de Barante et quelques autres encore, qui, traitant toutes les questions politiques avec une ex-

Nous voulons fonder à nous quatre
Le droit de la majorité. »

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

Avec l'humble accent d'un novice,
Me voilà d'abord demandant :
« Ici, quel sera mon office?
— Paix, me répond le président :
Notre parti qui croît dans l'ombre,
A besoin d'un public discret ;
Parmi nous, vous serez le nombre...
Mettez-vous sur ce tabouret. »

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

« Mais, repris-je d'un air timide,
Quand vous vous assemblez ici,
Quel est l'intérêt qui vous guide?
— Notre but, monsieur, le voici :
Ranger l'empire du possible
Sous un gouvernement normal,
Et sur le monde intelligible,
Exercer le pouvoir moral. »

trême élévation, et sans aucune acrimonie contre les individus, ont eu devant lui une conversation

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

« Souffrez ma question naïve :
A quelle époque espérez-vous
Que *votre règne nous arrive?*
— Monsieur, l'avenir est à nous.
— Mais il n'y paraît pas encore?
— N'importe, le temps n'est pas mûr;
Mais il viendra, quand? Je l'ignore,
Et voilà pourquoi j'en suis sûr. »

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

« Nos majestés sont décidées,
Dit le doyen, je vous admets.
Sous la garde de nos idées,
Venez placer vos intérêts.
Mais, en suivant notre bannière,
Souvenez-vous de parler haut;
Partout répandez la lumière,
Sans être plus clair qu'il ne faut. »

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

qui l'a fortement intéressé. Le moyen qu'avec la nature de son esprit, il ne préfère pas tous ces hommes-là au papotage de notre coterie du faubourg Saint-Honoré, ou au dédain passionné des gens continuellement en irritation qu'il voit chez ma sœur?

« Faites de la métaphysique,
Tous les matins exactement;
Abstenez-vous de la pratique
Toute l'année étroitement;
Doutez fort de la théorie
Afin de vivre longuement :
De notre abstraite confrérie,
C'est le triple commandement. »

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis, et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

« Puis sachez que notre sagesse
Est moins sauvage qu'on ne croit.
Sur nous une jeune déesse
Règne de fait comme de droit.
A sa voix, l'ennui se dissipe,
Tout sourit, et la déité
Nous séduit avec un principe,
Et nous enivre avec du thé. »

Au Séminaire
Doctrinaire,
Je suis admis et l'on verra!
Me contredira qui voudra,
Et me comprendra qui pourra.

J'ai vu, hier matin, M. de Chabrol, qui est venu me faire une visite. Il m'a étalé tout son système politique, qui m'a semblé celui d'un homme d'un peu d'esprit, d'une assez grande faiblesse de jugement, qui se tient dans une foule de généralités peu applicables à ce moment. Les gens modérés de ce parti se perdent dans une foule de phrases communes, telles que ceci : « Il faudrait de la force, un système; contenir l'esprit de révolution; faire sentir au peuple la main qui le gouverne; en imposer, etc, etc. Voyez Bonaparte ! Est-ce qu'on eût osé, sous lui, parler de l'esprit du siècle ? » M. de Barante, qui s'impatientait, il y a quelques jours des paroles de ce genre que M. Becquey lui tenait, lui répondit tout à coup : « Mais allez donc d'abord gagner la bataille de Marengo, et ensuite vous nous imposerez ce que vous voudrez. » Et tout le monde de rire; car le pauvre Becquey ne paraissait pas très propre à être mis aux prises avec la victoire.

Lord Castlereagh est ici; c'est un assez mauvais témoin des dissidences qui nous troublent tous aujourd'hui. Il a, dit-on, une grande malveillance contre la France, l'opinion intime que la légitimité ne pourra point se maintenir. Il a beaucoup con-

tribué à agiter M. de Richelieu au Congrès. On n'aime pas trop la petite observation dans laquelle il va se mettre ici pendant son séjour. S'il tire quelque conclusion des gens qu'il entendra ou questionnera, il sera fort habile. On croit qu'il veut assister à l'ouverture des Chambres. Il se portera un monde infini à cette ouverture, pour voir prêter serment à M. de Lafayette. Nos Parisiens ont toujours un côté d'enfantillage; ce spectacle paraît piquant à tout le monde. Moi-même, j'irai comme les autres, si je puis me procurer un billet, et je prévois pourtant bien d'avance comme la chose se passera.

Vendredi soir.

Charles est allé dîner chez M. de Barante. Moi, mon ami, je dîne seule au coin de mon feu, et, après avoir fait mon petit repas, je prends mon écritoire sans trop savoir ce que je pourrai te mander, car, depuis ce matin que je t'ai écrit, je ne sais rien de nouveau que mes spéculations, qui ne sont pas trop neuves non plus. J'ai vu madame de N... un moment. Elle m'est arrivée consternée, parce qu'on lui avait appris que le ministère était

déterminé à marcher dans le sens libéral. Les personnes de ce parti sont réellement plaisantes. Il leur arrive, tout à coup, de rêver je ne sais quoi, de bâtir ce je ne sais quoi sur un échafaudage sans base; elles s'animent là-dessus, croient avoir cause gagnée, se réjouissent pendant un certain temps, et, lorsque la vérité vient les frapper, elles sont toutes surprises, et crient à la trahison ! Je suis persuadée que le ministère n'a point pris une résolution de plus que celles qu'on avait annoncées, et qui sont la suite de la marche des choses; mais les *ultrà* croyaient qu'on allait venir vers eux, et les voilà tout démontés.

Je suis toujours plus lasse du séjour à Paris, qui m'ennuie. Le tour littéraire que Charles m'a joué a bien compliqué ma situation dans ce petit voyage. Je suis toujours en état de gêne vis-à-vis de tout le monde. Le silence qu'on garde devant moi a quelque chose d'hostile, et maintenant quantité de conversations m'embarrassent. Villemain a annoncé à Charles que *le Publiciste*, qui est fait dans les bureaux de M. Pasquier, allait lui répondre. Il faut se préparer à cette attaque; une fois lancé dans l'arène, on ne doit plus s'y plaindre des coups. Notre cousin met, dit-on, quelquefois

des morceaux dans ce *Publiciste;* je ne pense pas qu'il touche à celui qui va attaquer notre enfant; mais, dans le fond, il l'encouragera, en croyant lui donner une leçon, et peut-être à moi aussi. Au reste, tout est si bien brouillé et confondu, les mots ont tant d'acceptions différentes, que, ce matin, madame de N... me disait que la Chambre se partageait en libéraux et en honnêtes gens, et, comme je lui demandais raison de ses sévères paroles et si elle classerait, par exemple, M. de Barante parmi les coquins, elle m'a répondu que *oui*, s'il continuait cette année à persévérer dans ses opinions. Or, comme il y persévérera, voilà assurément une belle et sage conséquence, et tirée avec une logique bien mesurée.

CCCXCVI

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT
A LILLE.

Paris, lundi 7 décembre 1818.

Il a paru, avant-hier, dans *le Publiciste* une réponse au morceau de Charles, qui est faite dans une

grande mesure. On y donne, en passant, un coup de patte à Guizot et à Royer-Collard, accusés de faire des séides, et on y engage la jeunesse à méditer en silence, à se modérer, et à ne point écrire. Ce *Publiciste* est au moins fait dans les bureaux du ministère de la Justice ; on dit qu'il est sous la surveillance de Ravez, et Royer-Collard croit ce dernier le véritable auteur. Tout cela, comme tu l'imagines, met assez de gêne entre M. Pasquier et moi. Nous ne nous voyons guère; mais, quand cela arrive, nous sommes sur un ton de réserve qui ne doit nous plaire ni à l'un ni à l'autre. L'ouverture de mon caractère me porterait assez à rompre cet embarras; mais tu sais qu'il aime à échapper aux choses sérieuses, et on ne sait comment le prendre, surtout en le voyant fort peu.

Il y a deux jours que Charles a rencontré Royer-Collard chez Guizot. Royer l'a reçu à merveille, l'a encouragé, fait causer, et a soutenu avec lui, et devant lui, une conversation nourrie et intéressante. Je ne sais si les opinions politiques de ce parti sont les bonnes; mais je ne vois point de moyens pour la jeunesse d'échapper à leur prestige, quand elle trouve de ce côté appui, intérêt, esprit et encouragement.

Mon ami, que je m'ennuie donc à Paris ! D'abord, j'ai toujours peur d'y tomber malade, et, en effet, je suis un peu souffrante ; je sors le moins que je puis, et toujours trop ; je vois comme des ennemis partout, parce que l'aigreur des opinions a raidi tout le monde, et on ne peut s'entendre sur rien. Mon meilleur temps est celui que je passe à causer avec Charles. Alors, il me paraît dans une extrême modération, et je ne puis m'empêcher de déplorer l'aveuglement de ceux qui le croient aujourd'hui comme un vrai brûlot, et qui, s'ils voulaient fouiller son âme, n'y trouveraient que des sentiments généreux, et pas l'apparence d'une seule haine. A la vérité, la contradiction vient à bout de l'aigrir ; celle de sa tante, par exemple, le met hors des gonds, et, comme il est jeune et qu'elle est violente, je suis toujours en inquiétude quand je les vois tous deux aborder les questions politiques. Il est bien certain qu'on ne peut aujourd'hui vivre qu'avec qui on s'entend. Les nuances mêmes sont des causes de dissidences suffisantes, et un ministériel n'écoute pas avec plus de patience un doctrinaire qu'un *ultrà*.

Mardi.

Ce Charles est d'autant plus bête de se guinder contre sa destinée qu'hier, dînant chez madame de Rumford avec M. de Marbois, celui-ci m'a dit que le travail qu'il avait fait dans toute cette affaire de M. de Vaugiraud était remarquable par sa simplicité et sa clarté, et qu'on croirait, à le lire, qu'il avait passé sa vie dans les affaires. Mais cessons de parler de lui.

Je suppose que la situation de M. Decazes doit être difficile. Il ne peut pas prendre un ministère de haute lutte; toute la nation le porte certainement, le roi ne s'y oppose pas, et cependant il se trouve comme enchaîné. Son attitude est parfaite, ses discours sont excellents; personne ne le voit qui n'en soit content, et le voilà forcé encore à demeurer dans un ministère qui croule sous lui, le détestant parce qu'il en comprend les inconvénients, inquiet de la responsabilité de favori, désireux d'une responsabilité de fait, et peut-être attendant des Chambres ce qu'il vaudrait bien mieux qu'il reçût de ses collègues. Tout le monde est triste et agité, et moi-même qui, tu le sais, ne prends guère

à l'inquiétude, je t'avoue que je me sens troublée. Les *ultrà* achèvent de perdre M. Lainé, en s'emparant de sa résistance, pour la porter aux nues comme un dévouement sublime. Il pourrait bien arriver que les *ultrà-libéraux* profitassent de tout cela; leur partie est liée. Tu verras qu'Étienne lui-même affecte une modération extrême, et qu'il se sent fort par les incertitudes des autres. Bon Dieu! pourquoi faut-il qu'il y ait toujours quelque gaucherie auprès de la probité?

Pour quitter, un moment, la politique, il faut que je te conte une histoire déplorable. La jolie madame de K... est devenue folle. On raconte que son beau-frère l'a tout à coup quittée avec éclat; la tête lui a tourné; elle s'est jetée par une fenêtre, sans se blesser beaucoup. On l'a conduite à la campagne, elle s'y est précipitée par-dessus une terrasse, et s'est cassé quelque chose dans les reins. Au milieu d'un accès de fièvre chaude, elle a déclaré à son mari son amour pour son beau-frère, et qu'elle n'aimait de ses quatre enfants que celui qu'elle avait de lui. Le pauvre mari a été excellent; il vient d'amener cette infortunée à Paris; elle est dans une maison de santé, soignée par Pinel, tantôt folle, tantôt jugeant son état et d'une mélancolie profonde.

L'état de la Bourse occupe aussi beaucoup. On dit que Laffitte perd trois millions. Il y a une infinité d'agents de change ruinés; le gouvernement a, dit-on, engagé quarante millions pour soutenir la Rente; il ne se fait aucune affaire. Celui qui prend les finances, au travers d'un pareil trouble, est vraiment à plaindre. Les plus bienveillants pour M. Roy[1] disent qu'il est net, simple et habile dans son système financier, mais qu'il lui manque l'expérience administrative, qui ne s'acquiert pas vite. C'est un grand inconvénient qu'on n'ait pas fait cette nomination trois mois plus tôt.

Adieu, mon très cher; espérons toujours. Le malade a bien bonne envie de se bien porter. La France est saine et solide; mais vraiment, je ne comprends plus rien à la marche des médecins. Ce que je comprends parfaitement, c'est que plus je vois les autres, plus je t'aime et te révère.

1. M. Roy venait de remplacer M. Corvetto au ministère des finances. Il avait été avocat au Parlement et avait fait une grande fortune. Député de la Seine, pendant les Cent-Jours, il refusa de prêter serment à l'empereur, et fut, pendant plusieurs années, rapporteur du budget. Il a été ministre des finances de 1819 à 1821, et de nouveau en 1829, sous le ministère Martignac. Il est mort pair de France en 1847, à quatre-vingt-deux ans.

CCCXCVII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT A LILLE.

Paris, vendredi 11 décembre 1818.

Hier, la séance royale s'est ouverte avec une grande magnificence. Le roi a été bien reçu, mais l'enthousiasme n'était pas vif. On a remarqué que les Manuel, les Lafayette et autres de ce parti n'ont point crié : « Vive le roi ! » de même que M. de Chateaubriand qui se tenait dans le même silence. Ceux qui savaient l'état du ministère, dans ce moment, n'ont point été étonnés de voir le roi dans son discours n'aborder aucune question, et se tenir sur un plan général de paroles et d'idées ; mais on eût souhaité qu'il annonçât la réformation du jury, des lois pour l'administration des départements plus appropriées à la forme du gouvernement, etc. Et, aussitôt, voilà le côté gauche qui a trouvé ce discours ce qu'ils appellent *ventru ;* et, à tort ou à raison, on a conclu que le ministère, forcé par M. de Richelieu, allait se faire *ultrà*, c'est-à-dire incliner vers la

partie de droite et s'appuyer sur ce côté effrayé dont je t'ai parlé. On assure qu'hier soir M. Ravez a réuni chez lui les *ultrà* et les ministériels de droite pour se faire nommer président. Les autres porteront M. de Serre. Personne ne sait encore où sera la majorité. Il y a des députés sans passions qui en veulent à ce dernier pour cette proposition qu'il a faite l'année dernière, et cela pourrait lui ôter des voix; d'ailleurs, certains libéraux aimeraient mieux garder M. de Serre comme orateur; de manière qu'on ne peut rien prévoir. Le ministère se tient dans un profond silence. On dit que chacun de ses membres a de l'humeur. Hier soir, Villemain disait à Charles qu'il avait quelque envie de donner sa démission, parce qu'il craignait de voir le ministère se faire *ultrà*. Tu vois où la vivacité des têtes va, et sur quel ton de défiance on commence. Les libéraux animés sont tout près de se réjouir, parce que, disent-ils, cette année, la majorité de droite, assez forte, encouragerait les ministres dans la marche qui les tente, et que, l'année prochaine, à l'aide des élections, on ferait un éclat violent qui serait plus difficile si on suivait, cette année, une autre ligne. Je ne sais, mais leur joie me fait peur. J'espère pourtant qu'elle est prématurée.

J'ai été à cette séance royale. Le roi m'a paru avoir une figure excellente; il a prononcé son discours avec fermeté et bonne grâce. *Madame* n'était point à la séance; on l'a beaucoup remarqué, et on a conclu que c'était à cause de M. de Lafayette; il eût mieux valu, je crois, qu'elle surmontât cette répugnance.

Je trouve tout ceci fort curieux, mon ami, ce qui fait que je t'écris à mesure que j'entends quelque chose. Je viens de voir madame de Vannoise. Elle a vu hier M. de F..., qui quittait le chancelier. Dans ce parti-là, la joie est extrême. Ils assurent que *Monsieur* a été consulté pour le discours, que M. de Richelieu l'a fait faire, que le parti est pris, que les *ultrà* et les ministériels sont réunis, qu'on va changer la loi des élections, et l'imprudence de ce côté est si vive, que M. le duc de Berri, en quittant la salle, a dit au chancelier : « J'espère que c'est la dernière fois que nous assistons à une telle cérémonie. » Secondement, je viens de voir Brigode. Il dit qu'une vingtaine de *libéraux-ultrà*, furieux de la personnalité que le discours du roi leur adresse, veulent s'en venger dans l'adresse et la relever. Manuel, qui a l'air de vouloir prendre une ligne modérée, a opiné hier dans une assemblée,

en disant qu'il fallait rassurer la monarchie, qui paraît inquiète, et ne point se piquer comme des enfants. Il combat les idées républicaines. Ces insensés de l'extrême gauche disent : « Nous serons en minorité à la Chambre, mais qu'importe? nous aurons les lois et la nation pour nous, et les élections nous vengeront. » Je t'avoue que leur joie violente, et celle si folle des *ultrà*, me font trembler. Démêle si tu peux le juste et le vrai dans tout cela; pour moi, c'est un abîme sans fond. Charles prétend que, cette année, le gâchis s'est fait homme. Il faut attendre.

Vendredi soir.

Comme je t'écris presque toujours le matin, et que j'ai toujours quelque chose à te conter qui me presse un peu, je veux achever cette lettre tranquillement aujourd'hui, et que nous causions de notre enfant. Je l'observe beaucoup ici, et je veux te rendre compte de mon examen, parce que cela avancera d'autant le parti que tu prendras. Charles est, à présent, dans une sorte d'agitation, d'incertitude sur lui-même et sur son avenir. Il a passé à pieds joints sur les jouissances de la jeunesse; il a

le dégoût du monde, même un tant soit peu de mépris, des sentiments forts, des actions faibles, des convictions arrêtées qui lui échappent avec un peu d'acrimonie, un certain bruit confus que lui fait son avenir, et une grande indécision sur le choix des moyens de s'en emparer. L'amour lui a parlé haut, et s'est ralenti, quoiqu'il ne soit point éteint. Cet amour l'a accoutumé à des émotions fortes. Il a mis la politique à la place, et je le vois prêt aussi à se blaser sur elle. Il s'ennuie des autres et de lui-même. Il s'occupe, mais avec peu d'ordre; il souhaite et craint également un travail spécial; il a de l'orgueil, et cependant du découragement de lui-même. Il se trouve trop peu instruit sur le positif des choses; il craint la partie pratique des affaires, et se croit destiné à une sorte de contemplation de tout, qu'il animerait par l'écriture qu'il aime. Il se pénètre trop de l'idée qu'il doit devenir un homme de lettres, en prenant cette qualité dans son côté le plus élevé, c'est-à-dire en appliquant le talent aux grandes théories de l'esprit humain. Sa supériorité sur quelques points, qui contraste dans le monde avec sa jeunesse, lui donne une attitude dangereuse. Il a trop négligé le conseil, que je lui donnais si souvent, de dissimuler sa force, et de la

recouvrir de grâce. Il n'a pas besoin du monde; le monde le repousse un peu; on le craint, on le juge, et on le lâche .

Dans la situation où il est, il aurait bien besoin de vivre à Paris avec nous, parce que nous accueillerions le trop plein de son esprit et de son âme, et que, détendu par ce soulagement, il porterait moins de raideur dans la société. Sous un rapport, l'éclat qu'il vient de faire le met plus d'aplomb, car cet aveu qu'il a livré au public lui a acquis, vis-à-vis de certaines gens, la réputation honorable d'une courageuse sincérité, et il vaut peut-être mieux frapper les hommes par un seul coup, que de les contrarier journellement par des dissidences qui recommencent à chaque instant. Mais enfin, cet éclat l'engage, le voilà en lumière, le voilà soutenu et attaqué, blâmé et loué, avec un parti et des ennemis. Il a une ligne à suivre; je voudrais qu'il entrât en route en ayant pour but un avancement de places et d'affaires; il le pourrait avec de la suite, et le malheur veut qu'il s'en trouve peu capable. Une grande paresse, une timidité bizarre dans toutes les petites choses, contrecarrent ses entreprises. Je meurs de peur qu'il ne fasse des pointes qu'il ne soutiendra pas; qu'il ne refroidisse

ceux qui voudraient le porter, et qu'alors, trop tôt désenchanté de tout, il manque son bonheur et le nôtre. Il a quelque confiance en toi, mais il est imbu de l'idée que tu ne le connais pas, qu'une certaine disposition paresseuse de ton caractère te rend indifférent à une grande portion de son existence, et que, pourvu qu'il vive à peu près comme un autre, tu n'auras point d'opinion arrêtée sur ce qu'il doit faire. Je crois important que tu cherches en toi, pendant le temps qu'il sera avec nous, des moyens dans vos relations de le frapper d'une manière nouvelle. Je voudrais que tu imposasses adroitement à la partie timide de son caractère, quelquefois par la crainte de te déplaire ou celle de t'affliger, que tu lui persuadasses qu'une portion de ta réputation est dans ses mains, et que sa conduite peut avoir de l'influence sur la manière dont on te juge toi-même. Enfin, je voudrais qu'il entrât dans une étude réglée de quelque chose. Il voit ici le duc de Broglie, qui acquiert une réputation forte, par suite de son instruction en matière de jurisprudence; il faudrait que tu lui indiquasses un travail pareil, que tu prisses intérêt à ce qu'il fera. Il faut le séduire par une attention qui le gagnera; la mienne, qu'il a conquise depuis

longtemps, est insuffisant. D'ailleurs, en l'encourageant dans le développement de sa raison, tu le mèneras mieux que moi qui ne suis pas de force à le suivre partout.

Je pourrais entrer dans plus de détails, mais j'écrirais des volumes, et tu me comprendras à demi-mot. Et ne va pas dire qu'il ne fait point assez de cas de toi, car je sais de tous ceux qui sont dans sa confidence qu'il te vénère beaucoup. Il trouve seulement que tu manques d'activité, et il ne te le reproche pas, parce que cela lui est commode. La mienne ne le persuade point, parce qu'elle ressemble quelquefois à l'agitation, et nous manquons notre but : toi par le moins, moi par le trop. Il me semble que tu peux maintenant te placer dans une autre attitude, que tu motiveras sur l'action qu'il vient de faire et qu'il faut regarder comme un engagement. Je t'avoue que je ne suis pas sans inquiétudes. Je n'ai point assez de vanité pour que les succès de notre enfant me consolassent de la perte de son bonheur, et je ne crois point qu'il y en ait à une vie vague et trop désenchantée. Quand je vois comme il dévore sa jeunesse, comme il est indifférent à ce qui fait la joie de son âge ordinairement, je crains qu'il ne

marche trop vite, et d'autant plus inutilement qu'il est sans but. Il recule devant le positif. Quand Guizot parle de le pousser au Conseil, il s'y refuse, et, là-dessus, il me semble qu'il a des idées fausses. Guizot lui dit : « Là, vous apprendrez les choses. » Il répond : « Je ne voudrais y arriver qu'en les sachant, » et il ajoute, avec moi : « Je n'aurai jamais assez d'énergie pour apprendre. » Ce sera là le point où il faudra que ta tendresse et ta raison portent leurs coups les plus habiles.

CCCXCVIII.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 12 décembre 1818.

Ma journée d'hier, mon ami, m'a fait entendre beaucoup de paroles qui ne sont guère rassurantes, et je t'avoue que plus j'avance, plus je suis inquiète. Hier, à cinq heures, je suis allée chez ma sœur, je l'ai trouvée fort joyeuse. Son parti triomphe, ou croit triompher, et sa joie achèvera de nous perdre. Elle m'a appris que les pairs se réunissaient tous en diffé-

rentes assemblées, et dans cette Chambre, surtout aujourd'hui, la majorité contre la loi des élections est forte. Les *ultrà* dirigés par M. de Chateaubriand, ralliés par *le Conservateur*, jurent la Charte, séduisent les ministériels de l'année dernière, et cette alliance est faite dans la Chambre des pairs. Ainsi, quand même elle ne serait point capable de faire, à elle toute seule, quelque chose, elle entravera tout; et, malheureusement, je crains qu'elle ne sache où elle va. Alix m'a dit, dans sa vivacité, que MM. de Richelieu et Decazes étaient brouillés tout à fait; que les sœurs du duc disaient tout haut que M. Decazes avait trompé leur frère; qu'il voulait tout perdre, etc., etc. Ce parti ajoute que, d'ici à un mois, M. Decazes ne sera plus en place. Alix déplorait que M. Pasquier fût à la suite du ministre de la police, et ajoutait : « S'il ne veut point s'en détacher, ils tomberont ensemble. »

J'ai vu M. de Chabrol, qui, un peu moins exalté et plus prudent, disait : « Le roi a prononcé une bonne parole; mais agira-t-on d'après cela? Toute la question est dans la loi des élections. » En sortant de là, j'ai été chez madame de Rumford, et j'ai questionné M. Molé. Je lui ai dit que la joie des *ultrà* me faisait peur; il m'a répondu : « Si

vous voyiez les *ultra-libéraux*, vous les trouveriez plus joyeux encore, et leur joie me paraît bien autrement fondée. » Alors, je lui ai demandé si MM. Richelieu et Decazes étaient en effet brouillés; il m'a répondu: « Il n'y a point en eux ce qui pourrait faire une rupture. » Voilà tout ce que j'en ai tiré. Enfin, j'ai causé avec M. de Barante. Je ne sais s'il voit trop en noir, mais il regarde tout comme perdu. Tu remarqueras la baisse de la rente. D'après son opinion, elle ira bien plus bas encore; les banquiers sont en désordre. Si cela continue, de terribles banqueroutes, tant françaises qu'européennes, vont suivre, et alors qui peut prévoir la catastrophe qui résultera? M. de Barante est certain que des députations ministérielles ont été envoyées à Villèle; il plaint M. Decazes; il prévoit que le côté droit, fortifié des effrayés et du parti qui suit toujours la volonté ministérielle, sera en majorité, et alors il frémit comme moi de ce mot des *ultra-libéraux* et des bonapartistes : « Cette année, ils feront les lois qu'ils voudront, et, nous, nous ferons une révolution, car nous avons la nation pour nous. »

Enfin, mon ami, la tourmente est violente et personne aujourd'hui n'en peut prévoir les con-

séquences. Les Français vont si vite, que je ne sais, dans aucun parti, qui pourrait se flatter de se mettre en tête, et je ne vois des deux côtés que des gens compromis. Je doute que le ministère puisse demeurer, et cependant qui le remplacerait? Tout cela est terrible, et les exagérations des partis sont à l'excès.

Dimanche.

La joie des *ultrà* est au comble et pourrait bien compromettre leur plan. Il y a dans ce parti une imprudence naïve qui inquiète les chefs. Il paraît que le ministère est déterminé à attendre l'arithmétique de la Chambre pour prendre un parti. Il garde un silence obstiné dont tout le monde se plaint. J'ai vu, hier, un homme qui avait passé deux heures avec M. Decazes, et qui m'a assuré qu'il était profondément malheureux. Le discours du roi a été fortement débattu au Conseil, et M. de Richelieu et Lainé l'ont emporté. Ce discours menaçant est en opposition avec le système qu'on suivait depuis un mois, de bien accueillir les plus mauvais choix, et de n'avoir point l'air de croire aux mauvais députés. Cependant, tout ce qui s'est passé

a mis MM. Decazes et de Richelieu dans une attitude hostile; ceux et celles qui les environnent ne gardent aucune mesure dans leurs discours respectifs. Quant à eux, je les crois brouillés au fond, mais empêtrés dans les bons procédés qu'ils croient se devoir, dans les qualités qui les distinguent tous deux, dans certaines vertus même qui les tiennent en incertitude. M. de Richelieu dit tout haut : « Je m'en irais, si je n'avais donné ma parole d'honneur à l'empereur de Russie de rester. » M. Lainé dit de même, et on attend. Cependant, chaque matin, on fait courir le bruit de la démission de M. Decazes et les *ultrà* se vantent de le faire tomber d'ici à six semaines. Le côté gauche, qui l'a pris d'autant plus à gré que le droit le pourchasse, voudrait qu'il se tirât de sa position par un éclat, et qu'il quittât le ministère. Ils répètent qu'il est perdu s'il demeure, et, comme ils sont gens déterminés, ils ne veulent pas entendre à des considérations, secondaires peut-être, mais enfin fortes sur certains esprits qui le retiennent. Si M. Decazes sort, il dénonce en quelque sorte M. de Richelieu à la nation, peut-être le roi lui-même, et il faut convenir que ce serait se donner une belle position aux dépens de collègues qui, tout à l'heure, étaient ses amis.

Cependant l'état où l'on est ne peut pas durer. Les partis se forment et se lient. On assurait, hier, que la Chambre sera coupée en deux, la majorité flottant soit à gauche, soit à droite, et le ministère coupé aussi, quoique inégalement, se trouvant entre deux. La Chambre des pairs est plus avancée. Une énorme majorité s'est engagée à n'accepter que des lois monarchiques, et à demander une nouvelle loi des élections. Mais la question de tout cela est dans la Chambre des députés, où la minorité gauche serait encore bien redoutable. Ce côté gauche est décidé à montrer une attitude forte. Ils aborderont des questions qui certainement mettraient la nation pour eux ; tous les talents sont dans leurs mains ; ils ne seront modérés que s'ils sont les plus forts. Tu vois qu'il se prépare un choc violent. Ces gauches, qui se composent des doctrinaires libéraux et *ultrà-libéraux*, espèrent encore qu'ils nommeront président M. de Serre ; mais, si leurs antagonistes l'emportent, ils se rejettent sur l'avantage de le garder comme orateur. Ils ne doutent pas que les *ultrà*, enflés de leur succès, n'exigent du parti ministériel de droite des concessions qui doivent jeter le trouble parmi eux et refroidir l'union. Alors ils prévoient qu'eux se fortifieront pendant la session,

et ils ont le projet d'attaquer M. Lainé sur tous les points de son administration.

Tu vois, mon ami, quelle lutte se prépare ! D'un autre côté, M. de Talleyrand, sans être encore rapproché du côté gauche, le sert cette année. Hors M. Decazes, dont il dit grand bien, il se déchaîne contre le ministère. Il a publiquement, devant tout le corps diplomatique, comme dénoncé MM. de Richelieu et Lainé. Les *ultrà*, après l'avoir haï et adopté tour à tour, le rejettent une dernière fois et se brouillent avec lui.

Je suis plus charmée que jamais de quitter Paris. Les salons ne sont pas tenables. J'ai besoin de me reposer pour mille raisons, et jamais dans aucune occasion de ma vie, je n'aurai été si heureuse de me rejoindre à toi.

Lundi.

Il y a deux jours que j'ai fait connaissance avec Royer-Collard. Sa conversation m'a paru solide et intéressante. En l'écoutant, mon ami, j'étais d'autant plus convaincue que c'était dans les gens de ce parti qu'il fallait, cette année, prendre sa force. S'il est vrai que ces doctrinaires aient peut-être quel-

ques principes trop absolus pour être appliqués, le ministère, en les adoptant, en eût modifié la sévérité dans la pratique; mais en entrant dans cette route, on eût paralysé les exagérations des indépendants, et fort embarrassé les Chauvelin et compagnie. On dit que le côté droit veut attaquer les nominations de Nîmes, et dévoiler les mesures que M. d'Argout a prises pour réussir. Dans ce cas, les autres sont décidés à révéler en pleine tribune les malheurs de 1815, et Royer-Collard, se tournant vers moi, disait avec cette voix tonnante qui m'a presque fait peur : « Que M. de Villèle ne nous force point à lui représenter le cadavre sanglant de Ramel ! »

En tout, je vois un orage énorme se former contre M. Lainé; son administration sera reprise sur tous les sens; les députés apportent nombre de réclamations de leurs départements. Cette année, on verra si M. Lainé sera aussi bien servi par sa belle éloquence, quand il se trouvera sur le terrain difficile de la défensive. Si, comme on le dit, il reste au ministère malgré lui, je le plains de tout mon cœur, et je frémis, mon ami, d'une pareille tourmente. Cette belle France sera-t-elle en état d'y résister? Serait-il possible que tant d'hommes honnêtes, qui se disputent avec des intentions toutes loyales, pré-

parassent le succès des brouillons qui viendraient plus tard se mettre à leur place?

Tu dois trouver dans mes lettres un peu de rabâchage. Mais je ne puis pas aller plus vite que ce qui se passe, et, en attendant, je raisonne ou déraisonne sur ce que je vois. Je me trouve entourée de gens plus décidés que jamais dans leur opinion sur les choses et les personnes, et moi, au contraire, je vais de doute en doute, et ne puis trouver une solution à rien.

CCCXCIX.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 15 décembre 1818.

J'ai été hier à la Cour, mon cher ami, et j'ai été reçue parfaitement. Monsieur le duc d'Angoulême m'a grondée de très bonne grâce, et m'a dit beaucoup de bien de toi. Il en a dit à tout le monde ici. Ce prince doit être bien surpris de ce qui se passe, et, s'il y voit clair à tout ce qu'on fait, il sera habile. Pour moi, je n'y comprends rien, mais je suis toujours inquiète, parce que la vivacité des têtes

françaises est telle que j'ai bien peur que, dans aucun côté, on ne garde aucune borne. Tu verras par les journaux quel mouvement s'est opéré dans la Chambre des pairs, et par le choix de ses bureaux et de la commision de l'Adresse où elle en est. Sa scission est complètement faite, et la majorité du côté droit est forte. Les *ultrà* sont fous dans leur joie, et, comme de coutume, bien imprudents. Imagine-toi que notre cousine de Vergennes a été, hier matin, chez le roi lui faire compliment *de ce qu'il était devenu royaliste*. Les épithètes de coquin, faquin, etc., sont données à tout libéral de quelque nuance qu'il soit.

M. Decazes a refusé le ministère de la Maison du roi qu'on lui offrait. Voilà où nous en sommes! Tu vois que c'est un gâchis complet. M. de Lafayette dit : « Le discours du roi est absurde, et on a mis au milieu une phrase de tyran. » M. le chancelier dit : « Dieu merci ! nous arriverons à n'avoir plus de ces maudites assemblées. » Voilà quelle est la modération des deux côtés. Il me paraît presque impossible qu'il résulte quelque chose de net de toutes ces choses, et je ne vois que trouble et confusion pour l'avenir. Peut-être que je me trompe, et que l'horizon s'éclaircira tout à coup. Si nous sortons de ce chaos, ce sera certainement notre pauvre

France qui se tirera d'affaire toute seule. En attendant, je bénis le ciel de nous voir aujourd'hui dans notre paisible Flandre; les préfets du Midi vont avoir du mal, avec cette espèce de réaction si imprudemment soulevée. Je suis loin de dire comme M. de Lafayette que la phrase du roi[1] est celle d'un tyran; mais je pense que, puisqu'on n'avait point encore pris de parti, il eût été plus prudent de ne point donner cette alarme.

Mercredi.

Nous n'avançons pas beaucoup, mon ami, et je ne puis t'écrire que des petits faits que je ramasse

1. Il est difficile de trouver cette *phrase de tyran* dans le discours prononcé par le roi Louis XVIII en ouvrant la session de 1818. Nous en avons vu bien d'autres, et, de loin, ce discours ne paraît pas se distinguer beaucoup des harangues usitées en pareil cas. Celle-ci, pourtant, est remarquable par une expression sincère de patriotisme, en annonçant le départ des étrangers. Voici toutefois le passage sur la Révolution qui avait blessé M. de Lafayette : « Je compte sur votre concours pour repousser les principes pernicieux qui, sous le masque de la liberté, attaquent l'ordre social, conduisent par l'anarchie au pouvoir absolu, et dont le funeste succès a coûté au monde tant de sang et tant de larmes. » M. Royer-Collard voyait dans cette phrase une *déclaration de guerre à la France nouvelle.* (*Histoire du gouvernement parlementaire,* par M. Duvergier de Hauranne, t. IV, p. 506.)

de côté et d'autre. Hier, j'ai vu M. de Chabrol chez ma sœur. Il dit toujours qu'en France on est soumis, façonné à l'obéissance, et qu'il n'y a qu'à vouloir pour être obéi. Après son départ, M. Pasquier est arrivé. Il y avait huit jours que je ne l'avais vu. Je l'ai trouvé tout aussi peu agité que de coutume; je l'ai pressé de questions, il m'a répondu à quelques-unes d'une manière qui peut servir à fixer quelques idées. Je lui ai demandé si M. de Richelieu ou Decazes quitteraient le ministère? Il m'a répondu que non. — S'ils étaient brouillés? — Non. — Si leurs opinions étaient différentes? — Qu'il n'avait jamais été question entre eux d'une opinion assez arrêtée sur quoi que ce soit pour qu'on puisse dire qu'il y a dissidence. — Si la Chambre des pairs était réellement déterminée à demander un rapport contre la loi des élections? — Oui, à peu près. — Ce qui en était dans la Chambre des députés? — Un extrême doute. — S'il croyait que, dans cette Chambre, on eût majorité pour un pareil changement? — Peut-être, mais qu'il ne s'agissait pas de majorité des Chambres, mais de savoir si on aurait celle de la France. Et enfin, qu'avec tous les efforts du côté droit, M. Ravez ayant eu hier 97 voix et M. de Serre

93, cela ne pouvait point, en quelque sorte, s'appeler une majorité.

Les *ultrà* commencent à voir que la chose serait moins facile, et le ministère est toujours dans son indécision. M. de Richelieu, que Paris croit si décidé, est très malheureux, et inquiet de l'obligation de prendre un parti; M. Lainé s'est passionné de M. de Chateaubriand; M. Decazes a une humeur visible qu'il ne cache point. Voilà encore où on en est. Parmi les libéraux, la plupart, effrayés de la situation, montrent, dit-on, assez de modération; l'un d'eux, et c'est Dupont (de l'Eure), disait hier : « Le bonapartisme nous talonne. Nous savons bien que, s'il y a révolution, la liberté perdra. Que le ministère montre donc une route, et on se déterminera à le suivre. »

L'autre jour, je causais avec M. de Talleyrand. Il est modéré, cette année, et on ne peut pas se refuser à lui reconnaître un tact assez juste en révolutions: « Le côté gauche, m'a-t-il dit, n'est point redoutable aujourd'hui; son intérêt est d'être modéré, cette année. Il n'y avait donc point encore d'inconvénients à s'appuyer de lui. Si on y manque, je vous prédis infailliblement une crise, et Dieu sait où elle peut nous mener! »

Mon ami, je suis profondément troublée. Je vois de bien sottes joies dans les salons; on n'y sait rien, et on s'y amuse d'un mot, d'un geste sur lesquels on pose des espérances. Si le talent et les qualités de nos ministres ne peuvent nous tirer d'affaire, sur qui donc faudra-t-il compter?

CD.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 17 décembre 1818.

Je suis bien sûre, mon ami, que tu ouvres toujours mes lettres avec impatience, et qu'après les avoir lues, tu ne te trouves pas plus avancé. J'ai beau tendre tous mes yeux et toutes mes oreilles, je ne puis rien recueillir de net. Je continuerai cependant, jusqu'à la fin, de te dire tout ce que je ramasserai. Il paraît que les souverains, au Congrès, effrayés des progrès libéraux, et jaloux de conserver leur autorité, ont imposé à M. de Richelieu l'*ordre* de cette phrase, contre les idées démocratiques, insérée dans le discours du roi. De là,

cette espèce de réaction qui s'est faite ici à l'arrivée du premier ministre, réaction animée, échauffée par le parti qui la presse et qui la conduira peut-être plus loin qu'on ne veut. Il s'en est suivi tout ce que je t'ai conté, et sûrement encore des choses que je ne sais point.

Les ministres sont toujours en dissidence plutôt qu'en rupture. Hier soir, M. de Richelieu est venu faire une visite chez M. Decazes, où il y avait un monde énorme. Cette visite était sûrement pour faire tomber les bruits de brouillerie qui s'étaient répandus ; mais elle ne détournera point les gens avisés de croire qu'il devient bien difficile de supposer la moindre apparence d'union entre ceux qui sont chargés de nous conduire. Je sais positivement que M. Decazes pensait, hier encore, à donner sa démission. S'il reste, c'est beaucoup par procédés, et bien des gens croient qu'il ferait bien de s'en aller. Notre état est d'autant plus critique que les gens raisonnables du côté gauche, abandonnés par le ministère, qui, dans ce moment, veut recevoir et non donner le mouvement, sont forcés de se réunir à ce qu'on appelle vulgairement les *jacobins*. Les mots effrayent les hommes qui, généralement, en sont plus frappés que des choses, et le parti ventru grossira beaucoup,

et pourra bien verser vers la droite. Alors, on se croira assez fort pour entreprendre le changement des lois de l'année dernière, et, si on le fait étourdiment, sans précautions, après avoir donné à la France, il faut en convenir, depuis deux ans, un mouvement tout contraire, plus ou moins comprimée d'abord, elle éclatera peut-être, un beau matin, par une réaction toute désordonnée. Voilà ma politique, qui n'est pas bien rose, comme tu vois, et que je tâche de dégager de toute prévention, en me rassurant cependant sur les incidents inattendus qui peuvent donner aux choses une face non prévue.

Hier soir, j'ai été chez M. Decazes. Je lui avais, depuis ta dernière lettre reçue, demandé un rendez-vous. Il m'a dit qu'il n'avait pas pu me le donner, parce qu'il était très agité, comme je devais bien le penser, et il m'a engagée à l'aller voir demain à deux heures. Je t'assure qu'il mérite qu'on lui témoigne attachement, et j'ai pensé que la sottise de certains individus, qui croient qu'il faut attendre à se montrer chez lui, devait précisément me porter à faire cette visite.

Au milieu de tout cela, je me prépare à partir. Le froid qu'il fait m'épouvante beaucoup; je suis assez mal à l'aise, et je meurs d'envie d'être là-

bas, parce que je sens que l'hiver commence à me travailler. Les agitations de toute sorte que j'ai eues à Paris m'ont épuisée. Le monde me fait peur; l'état de contrainte où je suis m'est insupportable; Charles me préoccupe; il faut convenir qu'il a mal pris son temps pour afficher ses opinions. Je suis cependant contente de lui, mais il est agité, mécontent, contraint, et, comme moi, il a besoin du soulagement que tu nous donneras à tous.

Adieu, mon bon et cher; je t'aime encore de tout ce que je suis forcée de haïr tant de gens passionnés et égoïstes, qui compromettent l'avenir de la France, et peut-être, bon Dieu! celui de mon fils.

On dit partout que M. Lainé ne dissimule point qu'il ne garde le ministère que parce que M. Decazes perdrait la France avec son système. On le veut très lié avec M. de Chateaubriand. M. Pasquier s'est bien conduit. Il quittait les Sceaux, pour tout arranger. L'opinion d'un parti le place aujourd'hui au-dessus de M. Molé; mais aussi la droite l'abomine, et ne le nomme plus que *le Serpent;* tout cela est odieux. Ah! mon ami, que je hais la haine, et que je souffre de perdre jusqu'à mes dernières illusions!

Samedi 19 décembre

Si on pouvait demeurer attentif à regarder ce qui se passe, mon ami, sans y prendre un trop vif intérêt, tout ceci serait extrêmement curieux. Mais l'inquiétude nuit certainement à l'attention. Quelquefois, il me prend l'espérance que, de notre situation même, naîtra de l'expérience pour tous les partis. Je crois intimement qu'il y a, dans le côté gauche, des hommes pleins d'intentions droites et utiles. Si le ministère s'était emparé d'eux, il les séparait du parti auquel ils sont forcés de se lier aujourd'hui, parti qui effraye à juste titre la nation, qui inspire de la défiance, et qui, s'il ne se contient pas, finirait par amener le désordre. Cependant, je vois une lueur d'espoir dans la peur réelle que les bonapartistes et les jacobins font aux libéraux. Dupont (de l'Eure) disait, il y a deux jours, à un personnage du gouvernement : « Monsieur, nous sommes quarante indépendants qui vous demandons de vous entendre avec nous. Croyez que nous voyons tout le danger de cette crise, et que nous savons que, s'il arrivait encore des secousses en

France, comme de coutume, la liberté y périrait la première. »

En attendant, le ministère s'applique bien vainement à répéter qu'il n'y a aucune dissidence violente entre ses membres. Hier soir, j'entendais M. Molé qui répétait, tout haut, devant beaucoup de monde, que ce n'avait été qu'une légère dissidence d'opinion, et qu'on avait brodé sur tout cela. Dans la soirée, M. de Serre est arrivé chez lui, et j'ai fort bien entendu que ce dernier se plaignait amèrement de la préférence qu'on allait donner à Ravez sur lui, pour la présidence, et que M. Molé s'efforçait de répondre des paroles obligeantes et rassurantes. J'ai vu, dans ce même salon, ce qu'on appelle des *ventrus* de droite, qui montraient de l'impatience et de l'inquiétude du peu de majorité qu'ils ont, parce qu'ils n'ont pas pu empêcher que Beugnot et Courvoisier, l'un doctrinaire et l'autre ventru de gauche, fussent nommés. M. Molé nous disait, hier, qu'il croyait que jamais, dans aucun temps, la divergence des opinions n'avait été si multipliée, et, en effet, il n'y a pas deux personnes qui pensent de même; on s'écarte dès le premier mot des discussions.

ANNÉE 1819.

CDI.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT,
A PARIS.

Lille, lundi 25 janvier 1819.

Mon ami, je vous envoie une lettre que je reçois de ma tante, et qui m'a fait bien mal. Ce n'est pas que je lui en veuille d'aucune des expressions dont

1. Mon père était parti, avec sa mère, dans les derniers jours de décembre. Ils avaient rejoint mon grand-père à Lille, et ils avaient passé près d'un mois tous réunis à la préfecture. Mon grand-père en repartait le 23 janvier 1819, avec son fils, sur la nouvelle d'un changement de ministère. Un nouveau cabinet, dont le général Dessoles était le président assez inattendu, venait d'être formé. MM. Decazes et de Serre en étaient les ressorts politiques. M. Guizot avait été nommé directeur de l'administration départementale et municipale, et, après ce qui s'était passé, il était assez naturel qu'il prît auprès de lui l'auteur de l'article sur madame de Staël, dont il connaissait depuis longtemps la famille et dont il apprenait le mérite par cet article même. « Cependant, a écrit mon père, cela n'allait pas tout simple dans notre société, qui tenait le ministère pour

elle se sert, car il y a beaucoup d'affection pour nous dans ce qu'elle dit; mais ce ton menaçant avec lequel elle me parle, cette responsabilité qu'elle fait peser sur ma pauvre tête, ce concours de tous nos amis, ces anecdotes, ces réticences même, tout cela est bien fort pour moi, et m'a donné un tel frisson, que j'ai été obligée de demeurer trois heures sans remuer, avant de pouvoir écrire, et, encore dans ce moment, ma main est toute tremblante. Faites lire cette lettre à Charles; qu'il en conclue du moins qu'il est plus nécessaire que jamais qu'il garde le silence, qu'il vive retiré, qu'il

plus que suspect, et qui haïssait Guizot. J'entrais, comme on dit, dans les affaires, au moment où en sortaient Pasquier, censé un de mes protecteurs, quoiqu'il n'aût pas voulu m'y mettre, et Molé, qui m'y avait mis, autant qu'il était en lui. J'avais écrit de Lille à ce dernier une lettre empressée, au moment où il quittait le ministère; il m'avait répondu; nous étions en règle, et, quoique nos conversations politiques fussent un peu refroidies, pendant un an ou deux, nous restâmes *bien*. D'ailleurs, je continuais d'aller beaucoup dans sa maison. Avec M. Pasquier, il y eut plus de gêne; je n'avais pas l'habitude d'y aller; son salon n'attirait pas; il ne m'y avait jamais engagé, et il en résulta une froideur qui n'a vraiment cessé que quatre ou cinq ans après. Cependant, je crois encore que nous avions tort de nous faire des *monstres* de tout cela, et que, si j'eusse été moins incapable, par un mélange de faiblesse, de timidité et de raideur, de prendre un peu sur moi pour faire des visites ennuyeuses et affronter des entretiens, toujours plus difficiles de loin que de près, j'aurais facilement tout arrangé. »

soit doux dans ses formes, et soigneux de toutes les faiblesses qu'il rencontrera. Je ne sais jusqu'à quel point les exagérations féminines, et puis celles de l'opinion, entraînent ma tante; je ne sais ce qu'elle veut me dire en me parlant de l'avis des gens que j'aime et que je crois, mais je vois qu'elle va, sans s'en douter, augmenter les embarras d'une situation déjà difficile, vous présentant, vous, comme un homme faible, entraîné par une femme que le désir de la célébrité pour son fils égare, et dont ce fils sera, comme elle le dit, la triste victime. Je vous avoue que ce rôle dont me voilà chargée est plus pesant que mes forces ne sont grandes, et que mes idées sont toutes brouillées. Votre présence à Paris sera bonne à éclaircir tout cela, et je regarde comme important que vous mettiez de la suite à vos intentions avec M. Decazes. Il faut qu'il approuve le parti que vous prenez, qu'il donne son avis et qu'il indique la direction; et je crois, sauf meilleur avis, que, s'il conseillait un peu d'absence, une occupation ici, en s'engageant à la regarder comme un commencement de travail, on devrait l'accepter. Pensez-y bien sérieusement, je vous en prie; le voyage que vous faites me paraît devoir décider de plus d'un avenir.

Je désire bien fort que vous causiez aussi avec notre cousin. Vous pouvez lui parler de la lettre[1]

1. Il me paraît utile d'imprimer cette lettre, source de tant d'émotions. Quelle qu'en soit la longueur, on me le pardonnera, en pensant à l'importance que devaient avoir pour mon père son début dans la carrière des lettres et de la politique, et sa rupture avec le parti conservateur, dont il ne se rapprocha pas très souvent pendant toute sa vie, et à travers tant de révolutions. On trouvera ici, dans cette querelle de famille, un grand indice de l'esprit de ce temps, ou plutôt de tous les temps; car la société française, le grand monde, comme on dit, a été bien rarement unie de cœur avec le gouvernement de la France. Même sous la Restauration, malgré le principe de la légitimité, cette union n'a jamais été que précaire et courte. A plus forte raison sous la monarchie de Juillet trop libérale, sous l'Empire trop démocratique, sous la République trop démocratique et trop libérale à la fois, il serait intéressant de montrer ces diverses oppositions mondaines se formant et se défaisant tour à tour, et d'en rechercher l'influence sur les hommes politiques, tantôt pour les aigrir, tantôt pour les rendre plus souples. Cette publication et la peinture de la société de la Restauration seront, je crois, un des éléments curieux de cette histoire. Voici cette lettre :

« Ma chère amie, je sais que ce que je vais faire est de la plus complète inutilité; aussi est-ce pour moi seule que je crois devoir vous dire encore une fois la vérité. Mais il est impossible de me taire, quand je vois que vous compromettez l'avenir de votre fils. Je sais que vous ferez des différences d'opinions de ce qui est seulement le conseil de ma raison; mais, si mes opinions me donnent un intérêt plus étendu pour lui, je suis loin de m'en plaindre, et permis à vous de leur faire une grande part.

» Lorsque vous prîtes le parti d'attacher Charles à M. Molé, vous envisagiez dans cette position une chance prompte pour être maître des requêtes; j'osai à cette époque vous représenter que Charles, quelque carrière qu'il prît, avait dans son père la chance d'acquérir des connaissances plus utiles pour le reste de

de ma tante, et lui demander franchement s'il en a dicté le sens. Il y a des comparaisons avec MM. Le

ses jours. Quand vous me parlez des connaissances que Charles a acquises, de secrétaire de commission, etc., etc., je vois très positivement que, pour cette raison, Charles a négligé de finir son *droit*, ce qui, par la suite, pourrait le gêner; qu'on est venu à bout de lui donner une exagération d'opinions qui en font, à vingt et un ans, un homme de parti; que MM. de Barante et Guizot, seuls dépositaires de votre confiance et de l'avenir de votre fils, lui ont donné le perfide conseil de se faire imprimer, et d'apprendre à bien du monde qui l'ignore que Charles mettait de côté, pour juger et parler de la Révolution, tous les livres qui l'entouraient. Je n'ai pas vu un de vos amis qui n'ait été affligé de ce morceau; le silence universel a dû vous l'apprendre; j'ai cru devoir vous le taire au point où il était, et le dire à mon neveu. J'ai eu le chagrin de voir le meilleur cœur du monde dans une étrange sécheresse à cette occasion pour moi, première suite fâcheuse, inévitable, de l'esprit de parti. Voilà ce que les gens du sien devaient faire! Le pauvre jeune homme en sera la cruelle victime; mais ce que je ne puis comprendre, c'est que ce soit sa mère qui l'y pousse; je dis sa *mère* seule, car j'affirme que, si votre mari eût été consulté, il eût empêché Charles d'imprimer, et, s'il eût vu le triste effet qu'a causé cet écrit, que je ne lui aurais pas caché, il eût senti la nécessité de conserver Charles auprès de lui, de modérer la chaleur de ses opinions, de guider sa jeunesse, et certes il ne l'enverrait pas au milieu des gens qui vont l'entraîner plus loin que vous ne le voulez. Eh! mon Dieu, est-il donc possible d'imaginer que l'intérêt d'un enfant exige qu'on le sépare de ses parents, quand ils sont dans votre situation? Ah! grand Dieu, si mon pauvre enfant eût conservé son père, assurément je n'aurais pas été chercher d'autres guides à sa jeunesse.

» Charles passe dans le monde pour un homme d'esprit, d'imagination, dont l'exaltation entraîne le jugement, et, sauf M. Guizot qui en fait l'instrument de sa violence, on déplore l'abus de tant

Peletier et de Séchelles qui ne viennent pas d'elle. J'ai pourtant peine à croire que M. Pasquier, rai-

d'esprit. Aujourd'hui, vous lui donnez pour patron ce même Guizot, ce Guizot que vous désapprouviez tant, que M. Pasquier eut jadis près de lui à la Justice, ce Guizot qui, par ses formes, sa confiante vanité, avait fait tant d'ennemis à l'abbé de Montesquiou. ce Guizot, enfin, *homme de parti*. Qu'il soit bon ou mauvais, n'importe! Certes, je ne voudrais pas que mon fils, s'il était *ultrà*, fût secrétaire de M. de Corbières ou de la Bourdonnaye. Vous ne savez rien de ce qui se passe, vous jugez vite des choses que vous ne savez pas. Je vous déclare que vous trouveriez que votre jugement n'a pas l'ombre de sens commun, si vous saviez l'état des choses. Mais n'importe, prenons la thèse générale. Conseilleriez-vous à une mère de faire de son fils un homme de parti, à vingt et un ans ? Tout est là. Si vous trouvez à cela qu'il n'y a point d'inconvénients, je n'ai plus rien à dire. Seulement, ma chère, ne venez pas me dire qu'on l'appelle ici. Je sais, depuis quelques jours, par les amis auxquels vous vous confiez, les démarches que vous faites à ce sujet. M. Guizot dit à qui veut l'entendre que vous êtes venue le remercier d'avoir fait imprimer le morceau de Charles. Je ne puis comprendre que vous mettiez de côté l'opinion de tous vos anciens amis, de ceux dont la vieille affection vaut la peine d'être comptée, pour prendre un parti que tous désapprouvent.

» Si je valais la peine d'être aussi consultée, je pense que j'aurais pu, parfois, être utile à mon neveu, et je vous ai vue trop agitée dans le temps de ce maudit écrit pour penser que vous eussiez été fâchée si j'eusse détourné Charles de l'idée d'imprimer. Passez-moi le mot, ma chère : Si vous le lancez dans ce parti, vous le perdez; il y sera soutenu pendant quelque temps par des gens dont l'approbation est peu honorable, et, pour Charles, ce sera un malheur. Ce sera M. de Staël, Benjamin Constant, M. de Broglie, etc., etc. Comment voulez-vous que le pauvre jeune homme se tire de toutes les séductions que sa vanité et sa jeunesse vont recevoir ? Si, plus tard, il est compromis

sonnant avec vous, fût dans cette violence. Quand je cherche à écarter le trouble où on m'a jetée, il

par les violences qu'il est impossible qu'il ne partage pas dans cette société, vous en serez au désespoir, vous en serez la cause.

» Si, depuis quelques jours, je n'entendais nos amis, je n'en excepte aucun, gémir du parti que vous prenez, je ne vous en parlerais pas autant à cœur ouvert. Si, dans ma lettre, une phrase vous choque, je vous en demande pardon à deux genoux. Je ne vous cache pas que je suis très émue de ce que je pense et de ce que je vois, d'accord avec des gens dont la tendresse pour Charles et pour vous est plus ancienne que celle des étranges protecteurs que vous lui donnez aujourd'hui. Ah ! que je voudrais que vous entendissiez les gens que vous aimez parler de tout cela!

» Notre digne abbé Duval a succombé à toutes ses souffrances; cette perte est irréparable. C'est dans cette âme que les idées étaient grandes et généreuses! C'est là qu'il y avait un véritable amour de l'humanité, et le positif de ce qui pouvait faire du bien aux hommes! Rien de plus touchant que les regrets qui accompagnent ce saint homme dans son dernier asile.

» Oui, ma chère, mes soirées sont très douces, anciens et nouveaux amis s'entendent bien, et, depuis quelque temps, la société est très unie. On s'accorde à souhaiter à M. Decazes l'influence qu'il devrait avoir, et on est bien sûr de sa mesure contre les excès qui peuvent menacer le pays. Mais n'oubliez pas qu'il est entré dans un ministère qu'il n'a point nommé; ainsi, si quelques individus ne remplissent pas nos espérances, ne vous en prenez pas à lui.

» Pour Dieu, dans une telle tourmente, attendez six mois pour prendre un parti pour votre fils. Une fois dans la vie, croyez vos amis plutôt que ceux qui l'entourent de conseils dont son intérêt seul n'est pas le vrai but. Si vous saviez comme quelques-uns d'eux s'amusent des exagérations de cette jeune tête ! Villemain amuse Paris d'une conversation avec lui dans laquelle Charles parlait avec mépris de Bossuet, et, tout en lui reconnaissant de l'esprit, disait que ce qui lui avait nui, c'était la couleur de son siècle, sa soumission aux grands de son temps, et qu'en tout

me semble que Charles travaillant à des affaires positives, s'engageant solennellement vis-à-vis de nous à ne rien imprimer sur des matières générales, et consentant à chercher à adoucir l'aigreur excitée contre lui par certaines de ses formes, pourrait obvier à beaucoup de ces inconvénients. Le temps et le voyage projeté feraient le reste; mais, pour Dieu ou pour moi, faible que je suis, qu'il nous aide! Car, s'il n'est d'aucun secours, comme il arri-

c'était un *génie officiel*. Fiez-vous à lui comme à mille autres de ce genre!

» J'ai tout dit, ma chère; je me résume : Garder Charles six mois près de vous; lui apprendre bien l'administration; l'empêcher de perdre son temps ici dans des sociétés oiseuses et dangereuses qui l'empêcheront d'être bien vu dans d'autres, ce qui, par conséquent, en l'aigrissant, complètera sa déraison et sa violence, éviter qu'il soit établi, qu'à vingt et un ans, une couleur quelconque est la sienne; éviter les partis bons ou mauvais, et le laisser près de son père recevoir de sa douceur et de sa sagesse une modification qui, trop tard, serait inutile. Rappelez-vous qu'au commencement de la Révolution, M. Le Peletier, né avec le plus heureux caractère, M. Hérault de Séchelles, distingué par l'esprit le plus supérieur, furent perdus par les gens de leur entourage. Est-il possible que vous ne craigniez point pour Charles les mêmes malheurs, en lui ouvrant la même route. Je vous répète ce que je vous ai dit : « Si j'avais le » malheur d'avoir un fils qui eût dans ses opinions une telle vio- » lence, fussent-elles dans la ligne que j'aime, je ne l'attacherais » pas à quelqu'un qui ne ferait que les augmenter au lieu de les » adoucir. »

» Vous sentez que cette lettre est une première et dernière sur ce sujet. »

vera que nous ne puissions consentir à le lâcher dans ses actions, le mal qu'il me ferait deviendrait trop grave pour que nous le supportassions tous trois. Dis-le-lui de ma part; je ne lui demande point de me juger, encore moins de m'approuver. Qu'il regarde, s'il veut, la disposition de mon âme comme un inconvénient, mais qu'il la compte pour quelque chose. Je me suis faite la plus forte que j'ai pu; la raison et le courage des femmes ne sont pas inépuisables.

Je ne répondrai point à ma tante dans ce moment, et je vous laisserai faire. Je ne comprends point qui a pu lui mettre tout cela en tête. Je lui avais écrit cette seule phrase : « Mon mari va vous voir avec son fils, qu'on appelle à Paris, dans un but qui, je crois, lui sera utile. » Il faut pourtant que Charles n'en veuille point à ma tante, et qu'il découvre l'affection qu'elle lui porte au travers de ce qu'elle dit; qu'il la cajole et la détourne. Je le lui demande pour elle comme pour moi : car, si elle se plaignait trop de lui, elle me blesserait; sur ce point seul, il n'y aurait pas moyen de m'adoucir, et il serait cause d'une sorte de rupture que je prévois.

Je ne puis écrire ni plus longtemps ni plus de suite, mon ami; mais ta tendre raison comprendra

ce que je souffre et la profonde émotion de mon âme.

Lundi soir.

Après vous avoir écrit ce matin, mon ami, j'ai reposé une heure ma pauvre tête, et j'ai pensé, le plus tranquillement que j'ai pu, à bien des choses. Je crois qu'il faudrait (bien entendu que ma croyance cédera à la vôtre), je crois donc qu'il faudrait consulter M. Decazes, lui demander s'il pense qu'il valût mieux garder Charles en province et le tenir au sec travail d'une préfecture, ou le livrer à celui du ministère, et se régler sur sa réponse, en lui représentant qu'en suivant son avis, il prend l'engagement d'en assurer le succès. S'il opinait, tout décidément, pour l'absence de Paris, on aurait son opinion à opposer à Guizot, l'obligation en quelque sorte de s'y soumettre, on lui dirait : « Je ferai travailler mon fils quelques mois, je l'enverrai en Angleterre, et, l'année prochaine, plus formé, plus fait, il sera plus en état de travailler près de vous. » De cette façon, on obvierait à beaucoup d'inconvénients. Si M. Decazes[1] approuve au con-

1. Il était naturel que l'on consultât beaucoup M. Decazes dans cette circonstance, non seulement parce qu'il était ministre de

traire le parti qu'on prend, il faut lui demander sa surveillance, son patronage, ses avis, et cela comme récompense personnelle. Il me semble qu'en se fortifiant de son nom vis-à-vis d'Alix et du cousin, on serait sur un assez bon terrain. Tourne et retourne cette idée; poursuis la chose, cher ami; mets bien à profit ton séjour, ne néglige point les démarches, et pardonne-moi si, de si loin, je m'avise d'avoir une opinion, ou de croire qu'entre vous deux je doive glisser mon conseil.

CDII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 26 janvier 1819.

J'ai envoyé hier à votre père, mon cher enfant,

l'intérieur, mais parce que la bienveillance particulière que lui témoignait Louis XVIII, sa qualité d'ancien ministre du ministère Richelieu, plus royaliste ou plus conservateur que le ministère Dessoles, la manière même dont il avait accepté de rester ministre sur l'injonction du roi, sa situation *à la droite* de ses nouveaux collègues pouvaient lui donner une autorité particulière en cette circonstance. Cela résulte même de la lettre qui causait tant d'émotions.

une lettre de ma tante qui m'a cruellement troublée. Cependant, en y pensant, malgré l'impression pénible qui m'en est restée, je commence à démêler les mouvements qui la font parler, et je sens que, dans le cercle d'idées où elle est, il lui faut tenir ce langage. Entre elle et vous, point d'entente sur le fond ; mais il peut y en avoir sur les formes, et je vous demande, au nom de tout le repos dont j'ai besoin, je ne dirai pas seulement pour vivre heureuse, mais je pourrais peut-être ajouter *pour vivre*, de vous efforcer de lui plaire et de détourner ses idées par des caresses et des soins. Plus vous entrez dans une vie sérieuse, plus vous devez assouplir vos manières extérieures, et croyez-moi, la raison, la droiture, la véritable élévation d'âme n'ont pas besoin, pour être entendues, de cette artillerie de la parole, du ton et du geste dont vous armez si souvent votre langage. Que voulez-vous ? Qu'on vous cède ? Mais qui vous donne le droit de l'exiger ? Que l'on vous approuve ? Ce ne sera pas quand vous aurez blessé. Que l'on vous admire ? Il faut que ce sentiment passe par les yeux et les oreilles, et, si quelqu'un de nos sens est offensé, il est assez difficile que notre jugement y échappe. Je n'ajouterai rien sur ce point, parce que votre

esprit vous fait pressentir tout ce que je pourrais dire, et que je sais que vous n'aimez pas l'inutile.

Vous avez fait dans le monde un pas énorme et décisif. Sans l'avoir complètement approuvé, je l'ai soutenu, et, quand vous ne m'en sauriez pas gré, et que vous iriez peut-être jusqu'à trouver que ma façon d'agir à cette époque vous a donné plus d'embarras que de soulagement, je vous avouerai que, d'abord, je crois que ma conscience ne me trompe point quand elle me dit que j'ai bien fait. Et puis, me fussé-je trompée, je sens que je n'aurais pas pu agir autrement. A cette occasion, votre père m'écrivait : « Quoi qu'il arrive, il serait au-dessus de mes forces d'abandonner mon fils. » Et moi, mon cher ami, je vous déclare dans toute la force, ou la faiblesse, de ma tendresse, que je ne pourrai jamais me séparer complètement de vos actions et de vos discours. Nous sommes unis, tous trois, par des liens trop intimes pour que nous puissions tenter d'en rompre quelques-uns. Nous courrons, je le sens, les mêmes chances, les mêmes risques. S'il nous fallait souffrir, ce serait ensemble, et je ne puis pour mon compte que vivre de votre vie, n'aimer que qui vous aimerez, et vous suivre partout où vous m'entraînerez. Vous direz peut-être

que cette unité a bien ses inconvénients; mais je ne saurais qu'y faire, d'autant que j'y prévois des secousses qui finiraient par m'épuiser beaucoup. Mais il dépendra de vous de me les épargner, mon ami, et cela avec un bien petit effort. Donnez à votre pauvre mère le plaisir de vous entendre louer sur certains articles qui vous sont trop indifférents. Épargnez-lui d'être en butte à mille coups d'épingles qui piquent trop bien; ménagez-lui des forces dont peut-être l'avenir vous démontrera le besoin. Il ne faut pour cela qu'une petite attention sur vous-même.

D'ailleurs, croyez-moi, la force de votre esprit vous fait du bruit. Cet esprit vous préoccupe, et vous parle haut. Mais un homme n'est pas tellement dissemblable d'un autre qu'il puisse vivre seulement par l'exercice de sa pensée. Nos sentiments ont aussi leur part dans nos jouissances; ils mettent du charme dans la vie; et la sécheresse du cœur dont on s'environne, un peu malgré soi, un peu volontairement, on doit la combattre, comme font les gens qui doutent, et qui veulent croire par la pratique. On s'adoucit le caractère en enchaînant ses formes. Alors, on n'est plus craint, on a des chances pour être aimé, et le bonheur d'être compté pour quelque

chose dans la vie d'un seul être a sa donnée très positive. Je ne vous demande pas de courir après les approbations du monde, mais à son silence d'abord, ensuite à l'affection de quelques-uns. Dussiez-vous employer, un jour, les moyens que vous auriez acquis pour plaire à je ne sais quel attachement qui vous distraira complètement de moi, je vous atteste bien, et cela sans aucune exaltation et avec la sincérité d'un sentiment dont je sais toutes les nuances, que je m'estimerais heureuse en me disant enfin : « Charles est véritablement aimé. »

CDIII.

MADAME DE RÉMUSAT,
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 29 janvier 1819.

Je viens de recevoir une lettre de votre père, mon cher enfant, que je voudrais vous renvoyer, pour vous montrer tout ce qu'il me dit sur vous, et quel est l'excès de sa bonté et de sa tendresse. Il me raconte son entretien avec votre tante, qui a été tel que vous le souhaitiez. Il ajoute que tout ce

qu'il voit, loin de le faire repentir du parti qu'il prend, l'y fortifie, et que vous tenir éloigné dans cette occasion eût laissé croire que nous étions réellement mécontents de vous, et défiants de votre raison. Il est certain qu'après ce qui s'est passé, vous rendre à votre liberté et aux amis que vous vous êtes faits, c'est vous donner publiquement une marque d'estime, et imposer silence à beaucoup de monde. Secondez-nous donc de votre côté; ne vous aigrissez, ni ne vous découragez; cette année-ci va asseoir l'opinion sur votre caractère. Il y a chez vous, intérieurement, une très grande qualité qui me satisfait toujours, c'est que vous êtes juste, même pour ceux qui ne le sont pas pour vous. Tâchez qu'on le voie; on sera surpris. Si vous apparaissez aujourd'hui calme, doux et sans exaltation de votre succès, comme sans humeur des reproches, vous frapperez d'une manière nouvelle. Enfin, vous ferez dire que nous avons eu raison de compter sur vous, et cette opinion qui, particulièrement à moi, me sera utile, deviendra la plus douce récompense de ma tendresse dévouée.

J'ai beaucoup souffert depuis cinq jours, je n'ai pas pu dormir une seule nuit, et vous me trouveriez changée comme si j'avais été bien malade. Ordi-

nairement, quand je suis émue, je pleure et cela me soulage ; mais, cette fois, il semblait qu'on m'eût étranglée, et je ne pouvais presque ni parler ni respirer. Ma cousine a été bien bonne ; mais, tout en me soignant, elle ne me rassurait point, parce que ce qu'elle connaît de vous, ou croit connaître, lui inspirait de l'inquiétude, et elle me préparait à l'idée que vous allez prendre tous et toutes en grippe, que vous découragerez ces hommes qui vous ont adopté, et que les dispositions de votre caractère auront, tôt ou tard, une influence inquiétante sur votre sort. Je crois qu'elle se trompe un peu, et qu'il y a chez vous moins d'exaltation qu'elle ne le croit. Il est vrai qu'en surplus, ma tante lui fait une peur horrible, et qu'elle la voit comme acharnée à tout cela. Votre père me tranquillise en me disant que vous lui avez paru touché de sa conduite, et que cela l'a consolé de tant de bavardages ; il m'assure qu'il me répond de vous, et que vous vous êtes entendus.

Ayez donc bon courage, cher enfant ; aidez-nous, aidons-nous tous trois. Plus de mystères entre nous ; nous nous devons mutuelle confiance, puisque nous ne nous séparerons, ni de situation, ni d'intérêts, ni d'opinions. On est bien fort quand on a

raison, pourvu qu'on ne l'ait pas par secousses, mais posément, sans brusquerie et sans humeur.

CDIV.

MADAME DE RÉMUSAT A M. DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 31 janvier 1819.

Tes bonnes lettres m'ont rendu le courage, mon ami, et me voilà plus tranquille. Il me semble que notre enfant est en passe de faire quelque chose, et, si l'ennui ne le gagne point, il peut aller très bien. Je n'ose pas regretter que tu restes un peu plus, parce que je crois que ta présence lui aura été bonne, et que les conversations que vous avez ensemble doivent lui faire grand bien. Il me semble que je vous vois, le soir, allant à quelque spectacle ensemble, ou vous retrouvant au coin du feu, pour causer sur ce que vous avez vu dans la journée, et toutes tes paroles sont excellentes pour cet enfant. Si les folles de la société cherchent à rétablir cet horrible usage des duels, il faut bien recommander à Charles d'éviter tout ce qui, dans ses paroles ou

dans son ton, pourrait trancher le moins du monde Je voudrais aussi qu'il s'abstînt, cette année, du bal de l'Opéra ; je le lui ai écrit ; dis-lui, de ma part, que ce petit sacrifice me ferait beaucoup de bien. Je n'ai point écrit encore à madame Guizot sur le désir que j'ai que Charles n'imprime rien d'ici à un an. J'attends que tu me répondes là-dessus, mais je crois utile d'éclaicir ce point parce que ce ménage est un peu imprimeur de son métier, et particulièrement la femme qui ne hait point ce qu'elle appelle *la guerre*. Je te demande aussi de faire attention à la santé de ce garçon.

J'ai été malheureuse ici sur l'article des duels, avec la disposition dans laquelle j'étais. Nous n'avions pas plus tôt fini celui du jeune Foucher[1] que, samedi dernier, chez moi, où il y avait toute la ville, Adolphe[2] s'est avisé de se prendre à peu près de querelle avec un de ses camarades, le jeune Livry, qui avait un peu bu. Leurs paroles étaient vives et se remarquaient ; je suis venue à bout de les séparer, sans avoir l'air de m'apercevoir de ce

1. M. Foucher, fils du général Foucher, s'était battu en duel avec un de ses camarades, et l'avait gravement blessé.

2. Adolphe d'Houdetot, le plus jeune fils de madame d'Houdetot et frère de mesdames Germain et de Barante, était sous-lieutenant dans le régiment de la Garde en garnison à Lille. Il avait été au collège avec mon père.

qui se passait, et j'ai averti le colonel en lui faisant sentir le tort que son régiment se ferait ici, s'il avait la réputation d'être composé de ferrailleurs, la peine qu'on aurait à recevoir ses officiers, et l'embarras pour moi qui me plaisais à les recevoir avec beaucoup d'obligeance. Le colonel a mis les deux jeunes gens aux arrêts; il les a vus tous deux, il les a sermonnés fortement; l'affaire s'est arrangée. Il a voulu qu'ils vinssent tous deux me faire des excuses, et il m'a écrit une lettre d'excuses de son côté, au nom de tout le corps des officiers. J'ai répondu comme tu l'imagines, et j'espère que la petite importance que j'ai mise à tout cela sera utile à ces jeunes gens à l'avenir. Il ne faut pas que cette petite aventure revienne dans la famille d'Houdetot. Adolphe a été excellent pour moi; il pleurait de chagrin de m'avoir offensée, et me disait qu'il me regardait comme sa mère, et que je lui avais parlé comme s'il était le frère de Charles. Comment se peut-il qu'il y ait des femmes qui fassent un autre métier que celui-là? Tu as bien raison de les appeler des *furies*.

Nous attendons toujours madame Catalani[1], qui

1. Madame Valabrègue, née Angélique Catalani, était une canta-

va mieux pourtant; elle dînera aujourd'hui chez moi, et chantera mercredi. Elle n'ira point en Angleterre. On lui offrait sept mille louis; elle ne trouve point que ce soit assez.

Mardi.

Avec les journaux est arrivé ici, ce matin, le numéro du *Publiciste*[1] qui renferme un second article en réponse à celui de Charles. Cette réponse est faite avec mesure, et j'ai dans la tête qu'elle pourrait bien être de notre cousin lui-même, parce qu'elle renferme des phrases que je lui ai entendu

trice italienne d'une grande beauté et d'une voix surtout remarquable par la force et l'étendue. Elle avait débuté à Rome, en 1802, et avait eu de grands succès en Espagne, en Italie, en France, et surtout en Angleterre où elle avait passé huit ans. A son retour, en 1815, elle avait obtenu le privilège de l'Opéra-Buffa. Elle fit de mauvaises affaires, et reprit, en 1818, le cours de ses voyages. Elle est morte du choléra en 1849.

1. *Le Publiciste* était un recueil fondé au mois de janvier 1818, pour défendre les principes conservateurs, à peu près dans la même nuance que *e Spectateur*. Les deux articles dont ma grand'mère s'inquiète, et qui témoignent de l'effet produit par le premier écrit de mon père, se trouvent dans le quatrième volume de cette publication, de cette revue comme on dirait aujourd'hui. Il n'y a, d'ailleurs, rien de désobligeant, mais une tentative de réfutation, paragraphe par paragraphe, de tous les principes de la Révolution française.

dire. Il n'y a dans tout cela, au reste, rien qui annonce l'envie de blesser le jeune écrivain; mais je trouve qu'on lui répond faiblement, que les causes de la Révolution sont mal indiquées, et Bonaparte et sa situation, par rapport à son temps, entièrement méconnus. Enfin, le système de la marche du temps qui développe nos besoins et notre nature morale me paraît de toute fausseté. Vous me direz, vous autres, si vous avez lu cela, et ce que vous en pensez. Nous, ici, nous le trouvons médiocre et poli. Cet auteur inconnu, que je crois deviner, n'a raison qu'en un point, c'est lorsqu'il blâme les esprits trop prompts qui voudraient tout fonder en un moment, et assurément il y a bien quelques gens de cette trempe dans la partie de bonne foi du côté gauche.

Les discussions ouvertes à la Chambre me paraissent curieuses. Le mouvement poétique de M. Pasquier m'a d'abord un peu étonnée; cependant cette petite licence ne me déplaît point, et je dirais à M. Manuel : « Si vous avez l'esprit juste, vous devez convenir que l'application que vous faites des vers de Pompignan à la liberté est la même que celle qu'on fait au gouvernement constitutionnel; car vous n'appelez pas apparemment la

liberté le pouvoir d'agir, chacun à son gré, sans frein et sans lois. » A mon petit bon sens, je ne trouve pas que Manuel ait été bien remarquable; mais je suis charmée du Garde des sceaux. Je le trouve noble, grave, et dans une mesure qui indique sa force. Enfin, je suis de l'avis de Corbières, qui dit qu'il n'y a point, dans l'état de société, d'ordre naturel de succession.

J'aimerais beaucoup à me rencontrer avec toi, mon ami, et je demande à mon grand juge Charles quel est son avis. Toutes ces paroles, comme tu le penses bien, n'ont guère pris ici, et mes *ultrà*, qui dînaient, hier, chez moi, disaient plus que jamais qu'on allait refaire la Révolution. M. de Jumilhac a été très doux sur cet amendement de Courvoisier, et dans une bonne mesure. Il pense que son beau-frère pourrait bien envoyer promener la dotation; il faut convenir qu'elle est offerte avec mauvaise grâce[1].

1. Le duc de Richelieu sortait du pouvoir sans fortune. M. de Lally, à la Chambre des pairs, et M. Benjamin Delessert, à la Chambre des députés proposèrent de supplier le roi de faire présenter aux Chambres une loi qui assignât à l'ancien président du conseil, premier *auteur, après le monarque, de la libération du territoire, une récompense à la fois honorifique et utile, proportionnée à l'éminence de ses services et à l'excès de son*

J'ai donc eu douze personnes à dîner avec madame Catalani; elle a été bonne femme, elle a chanté et causé fort drôlement. Elle donne un concert demain, puis samedi, et part dimanche pour Londres, où ses affaires se sont arrangées. Si je me laissais aller, je te ferais mille questions sur

désintéressement, également digne de la satisfaction de son roi et de la reconnaissance d'une grande nation. Le ministère, avant même que les Chambres se fussent prononcées, présenta un projet de loi accordant à M. de Richelieu un majorat de cinquante mille livres de rente. Toute la gauche et le centre gauche se montrèrent favorables à cette proposition, qui fut combattue par une partie de la droite, notamment par M. de Kergorlay, qui, suivant l'expression de M. de Viel-Castel, dans son *Histoire de la Restauration*, « réunit avec l'art le plus perfide les arguments les plus propres à blesser la susceptibilité délicate du duc de Richelieu et à jeter une irrémédiable amertume sur le don que lu destinait la bienveillence du roi et des Chambres ». La discussion s'ouvrit le 28 janvier et fut assez vive. Manuel parla pour la première fois, et appliqua à la liberté et à l'égalité les vers célèbres de Lefranc de Pompignan sur le Dieu qui *verse des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs*, vers que M. Pasquier venait de rappeler à propos de la royauté. M. de Serre, garde des sceaux, eut aussi un grand succès. Le projet fut pourtant très amendé, notamment par M. Courvoisier, qui demanda le retour du majorat à l'État, à défaut d'héritiers directs. Or M. de Richelieu n'avait point d'enfants, et, sa femme étant âgée, il avait demandé la réversibilité de sa pairie sur la tête de son neveu M. de Jumilhac. L'ensemble du projet de loi ne fut voté que par une faible majorité, et M. de Richelieu, très ulcéré de cette discussion et de la conduite de ses anciens amis, donna la somme aux hospices de Bordeaux.

ta santé, celle de Charles; puis si tu as enfin rencontré ce redoutable cousin; si tu as vu M. Molé. Mais j'ai peur de t'assommer, et je veux prendre patience jusqu'à ton retour. Seulement je voudrais bien un peu de la prose de Charles, et savoir s'il est un peu content. Dis-lui bien que, moi, je le serai de lui, s'il reconnaît tout ce que son père a été pour lui dans cette occasion, et quels devoirs lui imposent les marques de dévouement, c'est bien le mot, que tu lui as données.

Ah! mon ami, que j'aimerais à habiter un petit coin de Paris, qui ne serait pas trop près de notre faubourg, avec une fortune raisonnable, pour surveiller ce garçon, et me faire un spectacle instructif de ce qui se passe. Mais voyez donc quelle femme bavarde qui ne peut finir!

CDV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 2 février 1819.

Je pourrais bien, mon cher enfant, appeler cette lettre-ci: *Avis d'une mère à son fils*, car je vous

avertis d'avance qu'elle sera toute pleine de conseils. Très vraisemblablement, elle aura beaucoup de pages, je l'écrirai en plusieurs fois, et je vous engage à en faire de même pour la lire.

Je suis, nuit et jour, préoccupée de vous, mon ami, parce que je vous vois dans une situation qui n'est pas absolument simple. Cette situation est la suite inévitable du pas un peu inconsidéré que vous avez fait; il faut l'accepter et tâcher d'en tirer parti. Quand nous vous avons lancé au milieu du monde, je vous ai engagé à faire tous vos efforts pour parvenir à y réussir et à y plaire. Il n'est plus question de cela aujourd'hui; il faut vous tenir dans une bonne mesure, vous faire oublier pendant quelque temps, vous livrer ou paraître vous livrer au travail, et ne point trop être vu dans les grandes assemblées. Si la société est aigrie, je vous engage à fuir les occasions d'y entendre une parole qui vous blesserait. En commençant par votre tante, car je veux que tous mes conseils soient des détails, dites-lui gaiement, un jour, qu'elle va être pour vous comme moi quand vous étiez au collège, que vous viendrez déjeuner le dimanche et dîner le jeudi, et que vous la prendrez comme récompense et congé. Ayez attention à n'avoir avec elle

aucune dispute, ni aucun épanchement; ne lui faites jamais, au grand jamais, aucune confession sur vous-même, ne lui livrez ni vos qualités ni vos défauts. En tout, c'est une règle sans exception ici-bas qu'il ne faut s'ouvrir qu'avec ceux qui accepteront ce que vous leur dites, tel que vous le leur dites.

Vivez sans bruit avec les gens que vous aimez; allez au spectacle une ou deux fois par semaine; essayez quelquefois à demeurer une soirée chez vous, et, pour vous y habituer, faites-y une lecture qui vous amuse, ou écrivez-moi alors, ou même enfin, comme la réaction qui s'opère sous nos yeux depuis six mois est assez curieuse et aura peut-être des suites importantes, donnez par semaine une soirée à l'occupation d'en écrire, pour vous et pour moi, les détails; et, tous les quinze jours, imposez-vous la règle de condamner un de vos dimanches à passer chez mes amis ou amies, soit pour y laisser des cartes, soit pour les voir si vous les trouvez, car il ne faut pas qu'ils se plaignent, et que vous ayez l'air de vous plaindre d'eux. Allez quelquefois chez le duc de Broglie, mais avec mesure, car il ne faut point qu'on dise que c'est pour vous livrer à sa société que vous

avez rompu avec la nôtre. Gardez-y une attitude paisible, douce et attentive; écoutez-y beaucoup, et paraissez y écouter beaucoup; c'est une manière sûre de plaire et de réussir. Il y a dans votre extérieur quelque chose d'agréable et de noble, quand vous ne le défigurez point par de mauvais mouvements, de même que votre son de voix est obligeant, quand vous le laissez naturel. Évitez d'être un plagiaire des gestes, des tons et même des mots des autres; tâchez qu'on ne vous croie point dévoré du besoin de produire sans cesse un petit effet; vous avez fait vos preuves. Si parmi les gens de cette société, on vous pousse de nouveau à écrire, répondez que vous travaillez beaucoup, que vous avez à apprendre, et que vous ne voulez point presser le temps. Enfin, tendez à redresser les opinions du monde égarées sur votre compte; faites qu'on ne vous croie point un jeune homme de parti, un agent dont on se sert en échauffant sa vanité, et montrez que votre âme, qui ne cherche que des convictions, est à l'abri des entraînements. Si Guizot et sa femme vous pressent d'imprimer, dites-leur tout bonnement que je vous ai demandé de ne point le faire, d'ici à un an. Je compte le leur écrire, quand je verrai plus clair au parti que votre

père aura pris pour vous, et confiez à la femme, ce qu'elle entendra fort bien, que ma situation me force à cette précaution vis-à-vis de ma famille, que nous avons des parents avec lesquels je me brouillerais, et je ne mentirai point, ni vous non plus. Gagner du temps est souvent gagner sa cause, et, si on ne voit en vous, après la déclaration que vous avez faite, ni mauvaise chaleur, ni fantaisie vaniteuse de vous livrer de nouveau au public, ni volonté de braver les opinions des autres, on sera tout surpris, car on s'attend à autre chose. Vous rendrez même service à Guizot, et vous frapperez d'une manière nouvelle et avantageuse; car le plus ordinaire parmi les jeunes écrivains est de s'enivrer d'un premier succès, et de produire et de reproduire sans cesse. D'ailleurs, il se pourrait que, n'étant plus soutenu par un livre comme celui de madame de Staël, vous fissiez quelque chose de médiocre, et votre intérêt littéraire sera d'accord avec ma demande sur cet article.

Je crois que vous ferez bien de conserver quelques relations avec M. Molé. Vous agirez là-dessus selon que vous verrez que cela lui plaira. Vous tenterez quelquefois de le chercher, le matin, afin de paraître lui demeurer attaché, même quand il

ne peut pas vous être utile. Si vous ne parvenez pas à le joindre, vous ferez remarquer à sa femme que vous y avez mis du soin. Si ces dames se plaignent de ne pas vous voir assez, paraissez devant elles, comme devant les autres, fort occupé par M. Guizot, et ne dites à qui que ce soit cette parole : « Je ne fais rien. » Songez qu'elle serait une critique amère de votre père et de votre mère, et surtout auprès de votre tante, et que, lorsqu'on nous accable à votre sujet, vous nous devez bien aussi quelque secours. Prenez les cinq ou six mois que vous allez passer comme un temps d'essai et d'épreuves pour les autres et sur vous-même; vous verrez qu'il vous sera utile. Nous ne savons encore à quoi vous êtes appelé; mais, quand même votre goût finirait par vous dévouer à une vie spéculative, croyez bien que quelques idées positives ne nuiront pas au développement de votre esprit; que c'est un avantage pour soi-même que de pouvoir se dire: « J'ai tâté de la vie à laquelle je veux renoncer, » et qu'enfin nous sommes tellement sujets à changer, qu'il ne faut pas trop tôt se déterminer à un parti qui nous ferme la route commune, afin de n'avoir point occasion de s'en repentir.

Quant aux sujets de conversation hors de la poli-

tique, mais qui vous offrent des occasions de mettre en avant des opinions ou des goûts opposés à ceux qui sont reçus, choisissez bien votre auditoire pour les risquer. On les passe à des gens plus âgés que vous, parce qu'enfin on suppose qu'ils ont eu le temps de l'examen ; mais, à vingt ans, une opinion étrange, même fût-elle fondée en raison, apparaît comme un coup de tête et comme une volonté d'attaquer qui a bien mauvaise grâce. Ne les livrez pas, surtout sans les antécédents qui les préparent. Que les plaisanteries de Villemain sur ce que vous lui avez dit contre Bossuet vous servent d'avertissement, et prenez garde de faire sentir à qui que ce soit le poids de votre supériorité. Cela est bien dur d'être traité comme un imbécile par un jeune esprit de vingt ans, et particulièrement quand il a raison. Le faire sentir à l'aide de la parole, du ton de voix et du geste, est une véritable cruauté. L'inconvénient des gens âgés de ce temps-ci, c'est que, s'étant beaucoup trompés depuis trente ans, et les événements les ayant forcés de beaucoup se démentir, ils ne peuvent guère, raisonnablement, s'appuyer sur ce qu'ils ont fait pour soutenir ce qu'ils disent. Le passé les embarrasse ; ils n'ont point d'avenir, puisqu'il est à vous. Il

faut avoir pitié de leur position, ne point les battre à terre, car c'est ce que font très peu généreusement les hommes du moment, et laisser en repos de pauvres blessés qui, entre nous, mais bien entre nous, n'ont plus guère à faire qu'à mourir. Si vous vous trouviez au milieu d'un champ de bataille, et que vous allassiez appliquer cruellement un caustique ardent sur toutes les plaies, ne serait-ce pas une vraie méchanceté? Prenez garde que ce ne soit là ce que fait un peu la jeunesse d'aujourd'hui. Respectez la souffrance, parce qu'elle est souffrance, et, convenons-en, les hommes d'autrefois souffrent beaucoup. Enfin, vous avez dit : « La jeunesse est patiente[1]. » Prouvez-le, et ne démentez point cette belle et imposante assertion par votre attitude, votre langage et vos formes.

Mercredi.

Je reprends le fil de mon discours. Si vous étiez là pour me répondre, vous me diriez peut-être que

1. Mon père avait dit dans son article : « La nation nouvelle sait écouter parce qu'elle est convaincue, pardonner parce qu'elle est forte, attendre parce qu'elle est jeune. Elle est indomptable, mais elle est calme. »

toutes ces précautions auxquelles je vous engage vous feront une vie un peu ennuyeuse, et à cette parole, je pourrais à mon tour vous envoyer promener comme le baron d'Esparville[1]. Cependant, en raisonnant, je vous vois des chances de plaisir. Je vous prie de voir que le plaisir n'est pas ici-bas seulement dans la controverse, et qu'il y a d'autres amusements que ceux qui se bornent à assommer de droite et de gauche, par le poids du raisonnement. Je vous prierai de regarder autour de vous si le prochain s'amuse toujours, si moi, par exemple, je mène une vie divertissante, et si, enfin, vous ne trouverez pas quelque chose d'un peu piquant à faire de cette année une année d'essai sur les autres et sur vous-même. Enfin, mon enfant, le pas est *fait*, et cela du jour auquel vous avez imprimé. C'est bien en vain que vous avez cru qu'il n'y aurait pas de suites à tout cela. Et, quand le hasard aurait fait que je ne me sois pas trouvée à Paris, et que vous vous seriez enfermé pendant quinze jours, vous auriez, en reparaissant, éprouvé une bien autre surprise, en vous voyant entouré de mille obstacles imprévus. On serait toujours, de près comme de

1. Personnage du *Philosophe sans le savoir*.

loin, retombé sur moi; on m'aurait plus agitée encore, on n'eût pas affaibli les coups que ma présence à Paris atténuait, et on nous aurait crus des dupes de votre jeune esprit, qui n'y voyaient goutte et que vous auriez comme ensorcelés. Il faut prendre les gens et les parents tels qu'ils sont. Je vous le répète : Jamais je ne me séparerai de vous, votre père ne m'abandonnerait point, et cette union qui fait notre force a bien aussi ses risques. Enfin, il dépend de vous de me brouiller avec mes amis et parents; car jamais je ne supporterais doucement une suite de plaintes sur votre compte, et je m'exilerais pour toujours, du moins pour bien longtemps, du lieu où je ne devrais plus trouver que des reproches fondés contre vous.

Parlez avec votre ami Guizard de ce voyage en Angleterre, et prenez un peu, s'il est possible, de la douceur de ses formes. Ne vous livrez pas entièrement à Villemain, et, si vous en trouvez l'occasion, touchez-lui doucement qu'on dit qu'il s'amuse à vos dépens. Affectez de la gaieté là où vous ne pourriez être sérieux impunément; enfin, croyez-moi, comme je vous l'ai déjà dit, il y a de l'habileté à dérouter les jugements du monde, et à l'empêcher d'arrêter trop positivement une opinion

dont il ne se départ point quand elle est établie.

Mercredi soir.

Je rouvre mon factum, cher enfant, pour vous conter que notre cousine me disait, ce matin, une parole qui m'a beaucoup frappée, parce qu'elle est raisonnable : « Si vous aviez gardé votre fils ici me disait-elle, la société vous aurait approuvée à ses dépens. Il aurait apparu comme un jeune homme aux arrêts, et cela eût confirmé l'idée de sa tante, et de quelques autres encore, qu'il est exalté et emporté dans ses opinions. Au contraire, son père le ramenant lui-même, le remettant auprès des amis qu'il a choisis et qu'il s'est faits, lui donne une marque de confiance honorable, et qui imposera silence. S'il est calme, après, et qu'il prenne un peu gravement sa position, il peut tirer parti de cette circonstance, et s'asseoir très convenablement cette année. Son père me paraît lui avoir donné, à présent, la plus grande preuve d'affection possible de père à fils, et la plus utile pour sa considération personnelle. »

Je trouve, cher enfant, que notre cousine dit *bien*, et je crois que vous rendrez à votre père tout ce

qu'il vous prête en ce moment. Vous et moi, qui le connaissons, nous savons l'ennui que lui donne une telle évidence. Voyez à récompenser ses démarches et à les justifier. C'est un devoir, et le premier un peu important que vous ayez à remplir. Je ne vous demande pas grand'chose pour moi; mais, quand il s'agit de votre père, je vous prie instamment de vous dévouer un peu, et de l'appuyer comme il vous appuie. Jugez comme il lui sera doux de pouvoir dire dans quelques mois : « Je suis content de mon fils. » Et combien il mérite de l'être! Ses lettres sont pleines d'espérances sur votre compte. Il me mande que vos paroles l'encouragent et le consolent beaucoup, et, dans sa dernière, il y a cette phrase : « Je m'entends avec Charles comme avec un ami. J'ai lieu d'espérer qu'il surmontera ses petites répugnances ; je lui en sais un gré infini, et, plus tard, il verra que j'ai pris pour lui le seul parti raisonnable ; toute autre conduite eût justifié ce que certaines gens disent ici de lui. »

CCCCVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 4 février 1819.

Vous me demandez, mon enfant, d'employer mon éloquence à persuader votre tante, afin qu'elle vous laisse tranquille? Je crois que Cicéron lui-même y eût échoué, et que, s'il nous vient du repos de ce côté-là, ce sera entièrement à votre bonne conduite que nous le devrons. Quand on met les enfants au collège, on s'applaudit des différences qu'ils trouveront dans les caractères de leurs camarades ou même de leurs professeurs, qui doivent les exposer à des chocs de toute espèce; il faut, en vérité, à votre âge, prendre le monde encore comme une sorte de collège, et accepter votre famille comme devant vous procurer une foule d'impressions diverses qui peut-être vous seront utiles, si vous vous habituez à les recevoir sans les témoigner. La victoire qu'on remporte sur soi-même est fort difficile, et fortifie extrêmement. Puisque, malheureusement,

votre tante ne veut pas prendre la route de la raison, laissez-la dire; riez le plus que vous pourrez, et, quand elle commencera à vous pousser un peu, reprenez toujours la même phrase : « Tenez, ma tante, ne parlons pas de cela. Je n'ai pas le droit de vous persuader, vous me tourmentez, et cela ferait de la peine à ma mère. » Si, pendant une quinzaine de jours, vous vous contraignez au silence, et ne sortez point de ces réponses, vous verrez que vous en viendrez à bout plus que toutes mes paroles. D'ailleurs, c'est seulement l'affaire de quelques mois; elle s'éloignera ensuite, et, par un peu de patience, vous aurez obtenu un long repos.

Votre lettre est bien raisonnable sur les choses et sur vous-même! Elle me calme mieux que tout le reste. Les paroles de la société me feront à peu près l'effet d'un orage qu'il faut laisser passer, quand je verrai qu'elles seront sans mauvaise influence sur vous. Quelle faiblesse ce serait, bon Dieu! de s'aigrir, de sortir de la vérité, de se passionner dans la raison, parce qu'on serait mal compris! Le beau résultat que d'arriver à justifier la malveillance par des exagérations que, seul avec sa conscience, on désavouerait! Le repos dans la force est ce qu'il y a de plus beau au monde. Souvenez-

vous de cet engagement de patience que vous avez pris si publiquement. N'allez pas vous démentir si promptement ; d'ailleurs, il pouvait y avoir quelque courage l'année dernière à s'emporter ; aujourd'hui, les vainqueurs irascibles seraient justement taxés de brutalité.

Notre concert a été superbe hier. Madame Catalani a chanté admirablement. J'ai fait connaissance dans cette soirée avec notre colonel, arrivé nouvellement. C'est un homme de soixante ans, jeune comme on l'était autrefois à vingt-cinq, c'est-à-dire bien léger, bien causant, bien gentil. A bout d'un quart d'heure il avait trouvé moyen de me dire du mal du gouvernement et du roi, puis, après, de tous les devoirs graves de la vie, se moquant des bons ménages, des vertus privées, etc., riant de tout ce qu'il dit, et croyant à un succès de toutes les minutes. Il m'a entretenue de toutes les belles femmes de Paris ; il met C*** en tête ; il assure qu'il en est fou, qu'il irait chez elle, le soir, sans la crainte d'y trouver certaines gens ; qu'il est au désespoir que ce pauvre Barante se soit tant fourvoyé ; qu'il le lui a dit ; qu'on a voulu lui prêcher des doctrines, comme s'il y avait des doctrines dans le monde, etc. Je vois que nous vivrons bien ensemble. En ne lui

disant pas un mot de bon sens, on doit fort facilement s'accommoder. Faites à C*** compliment de ma part sur ce galant adorateur.

CDVII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 7 février 1819.

J'ai reçu de vous, depuis quinze jours, une suite de conseils qui sont fort spirituels. Il y en a, je crois, de très raisonnables, et je ne sens en moi aucune fausse vanité, aucun sot dépit qui puissent m'empêcher de les suivre. Je n'y vois d'obstacle qu'un indicible ennui qui s'est attaché à toutes mes relations avec le monde. Je vous le répète, ce qui est à craindre pour moi, ce n'est pas de déplaire d'une manière active. Ce qu'on me reproche, c'est une froideur qu'on prend pour du dédain, et il en est bien quelque chose. Cependant, je vous dirai, bien entre nous, que c'est un peu le dédain du renard; car, au fond; il n'y a pas de petit succès, de mince effet, dont je ne sois flatté. Mais je suis, dans le

monde, si décontenancé depuis deux ans, que je ne sais plus comment m'y prendre pour les obtenir. La grande raison pour laquelle j'ai commencé à les rechercher moins, la première cause de mon indifférence générale n'a point été celle que l'on soupçonne; elle était assurément plus noble et plus douce. J'ai goûté dans ma vie un bonheur à la fois trop élevé et trop irritant pour avoir le loisir de songer à d'autres satisfactions. Rien n'isole comme un sentiment vrai. Aussi y a-t-il des femmes que, depuis quatre ans, j'ai vues deux ou trois fois par semaine, sans que je leur aie jamais adressé la parole, sans que je me croie le droit de les saluer quand je les rencontre. Dans des jours plus calmes et moins heureux, je n'ai trouvé dans le monde aucune distraction qui me convînt. Je n'en cherchais pas là; j'aurais cru descendre. C'est ainsi que, séparé des hommes d'abord par ma joie, puis par mes regrets, je ne suis en intelligence avec aucun. J'ai vécu au milieu du monde et non avec le monde; tout le monde m'a vu, personne ne me connaît. Il y a longtemps que j'ai prévu cette situation, et je l'ai écrite à dix-neuf ans, afin de prendre acte de ma prévoyance; mais, allez, quand je me rappelle et que je compare, je ne regrette rien!

Notre politique marche peu, mais la situation est encore bonne. Il ne faut pas perdre de temps si l'on veut la garder. C'est une chose assez remarquable qu'un ministère qui conserve la confiance morale et financière, sans avoir presque rien fait pour l'obtenir, sans avoir des journalistes à sa solde, sans employer aucun moyen factice, aucun charlatanisme de tribune, pour arriver à la popularité. Cela me prouve bien ce que j'ai toujours cru, que l'opinion est clairvoyante, qu'elle tient compte de tout, qu'elle sait gré des moindres choses. Mon père vous dira toutes les mesures qu'on projette. Notre loi sur l'accusation des ministres donnera lieu à une discussion vive, mais elle finira par l'emporter, je l'espère du moins, sinon je souhaite bien le bonsoir aux doctrinaires.

Vous avez bien fait de lire l'abbé de Lamennais. Il a un défaut, c'est de n'être pas trop neuf, et de dire beaucoup la même chose. Mais il est *animé*, ce qui est quelque chose. Je le crois très réfutable; mais à quoi bon? Je pense toujours que le vrai moyen d'attaquer l'ouvrage, c'est de le montrer ce qu'il est : profondément immoral et irréligieux. En général, il faut cesser de combattre sur la forme avec les gens de cette couleur d'opinion. Tout le

monde sait, par exemple, que la forme actuelle du gouvernement vaut mieux qu'une autre; les *ultrà* ne le contestent plus. Ce qu'il faut leur prouver, c'est que leur morale est aussi corrompue qu'elle est superficielle ; c'est que leur religion n'est qu'un vain cérémonial. On leur fait trop d'honneur quand on les accuse de fanatisme.

Quant à M. de Lamennais en particulier, on pourrait lui prouver que la tendance de son livre est le mépris de toute loi, de tout ordre, de toute règle, hors les règles de la religion, l'ordre de l'Église, la loi catholique. Et même cette tendance est son but avoué ; il le déclare en cent endroits de son livre. Eh bien ! Il faut le lui reprocher en face ; il faut lui lancer ces foudres de l'anathème qu'il croit seul avoir le droit de diriger. Il faut montrer au monde dans toute sa nudité la triste chimère qu'il appelle la vérité. Il faut le dénoncer à la conscience publique !

CDVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, lundi 15 février 1819.

Vous êtes restée longtemps sans m'écrire. Vous devez dire en ce moment la même chose de moi. En remettant d'un jour à l'autre, j'ai laissé passer huit jours, et me voilà. Je n'ai pas grand'chose à vous mander, si ce n'est qu'on nous apporte beaucoup de bals, et que nous sommes toujours en deuil. On ne se met pas cependant au plaisir et à la danse, cette année, avec le même acharnement que l'année passée. Les soirées commencent plus tôt, et finissent plus tard.

J'ai été voir, samedi, *Beverley*[1] qui est bien la plus monotone et la plus assommante chose qu'il y ait au monde. Notre ami Talma a été aussi lourd que son rôle, et je n'ai eu de consolation que mademoiselle Mars, qui a été admirable. En tout cas, le sot spectacle ! *Les Trois Cousines* n'ont

1. *Beverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglais, en vers libres, par Saurin, représentée pour la première fois le 7 mai 1768.

amusé personne et, quoi qu'on en dise, Dancourt n'est pas amusant[1]. Les pièces de Brunet[2] sont souvent plus jolies que les siennes. Je suis, au reste, très décidé à ne pas faire jouir des honneurs d'une certaine médiocrité classique, toute cette nuée d'anciens auteurs comiques, et Destouches, et La Chaussée, et Dufresny, etc. Notre théâtre vaut le leur, et Dieu sait qu'il ne vaut pas grand'chose ! Picard vaut mieux qu'eux.

Le lendemain de *Beverley*, c'est-à-dire dimanche, je me suis extrêmement amusé. J'ai déjeuné chez M. Guizot, j'ai dîné chez M. de Broglie, le tout avec gens d'esprit et de savoir. Je vous assure qu'ils sont bien plus gais et bien plus amusants que les autres. Vos *ultrà* de salon ne se doutent pas de l'agrément de ces conversations où l'on cherche, de bonne foi, à perfectionner le code d'instruction criminelle ou les lois sur les conseils de département. Demandez à M. de la P... ce qu'il en pense. Il me charme dans vos lettres. Quel caractère ! N'a-t-il pas un peu effacé votre général ? Et M. de la Grandville ? Soutient-il

1. *Les Trois Cousines*, comédie en trois actes, en prose, par Dancourt, représentée pour la première fois le 17 octobre 1700.

2. Brunet était un acteur des Variétés fort célèbre alors, et pendant plus de vingt ans, pour son talent à remplir les rôles de Jocrisse, Cadet Roussel, etc.

le parallèle. Il me semble *que vous d'vez êt'ben heu'euse au mi'eu d'si bonn' compagnie, et a vé' des gens qui pens' si ben !*

Les Archives sont définitivement mortes. Pas moyen de les relever; c'est, d'ailleurs, une chose singulière que l'impuissance où se trouve le ministère de rassembler les éléments d'un journal mensuel, hebdomadaire, ou quotidien. Rien de si remarquable, en particulier, que l'impossibilité où est Villemain de parler et d'agir. Il n'a aucun crédit au-dessus de lui, aucune influence au-dessous. Il se plaint de ce que son ministre ne le traite guère que comme un commis, et il ne sait pas se mettre sur un autre pied. Quel homme inactif! Mais qu'il est amusant! Il va partout colportant sa peur du militarisme, qui revient à la fin de tous ses discours comme une espèce de *delenda Carthago:* « Je voudrais bien, me disait-il l'autre jour, qu'on ne crût plus donner une garantie à la liberté en plaçant un général bonapartiste. »

Il y a peu de nouvelles. Les débats de la Chambre sont très intéressants. Je crois que la loi[1] passera

1. Cette loi était destinée à éviter les douzièmes provisoires qui revenaient chaque année, le budget n'étant jamais voté le 31 décembre. On proposait de fixer au 1er juillet le commencement de l'année financière, comme on le fait en Angleterre.

avec une bonne majorité. Tout le côté gauche, à très peu d'exceptions près, est dans cette occasion pour nous. Au reste, ce n'est plus ce côté gauche qui nous embarrasse. Le premier soin et la grande épine du ministère, c'est de négocier sur chaque loi avec ses *ventrus*. Il est bien difficile de les éclairer et de les rassurer. Les *indépendants*, en répétant qu'il suffisait de leur donner à dîner, se trompaient bien. On ne croit pas assez à la bonne foi dans ce pays-ci. Les *ventrus* sont et seront toujours des hommes bornés et convaincus. Il faut se donner bien de la peine pour leur faire comprendre le principe d'une loi. Celle de l'accusation des ministres[1], par exemple, nous sommes au moins quatre qui avons écrit pour les convertir à ce sujet. Ce sera bien pis quand viendra la loi sur la Presse, qui est très belle, à mon avis, et qui aura bien de la peine à passer.

Nous vivons au jour le jour relativement à la Chambre des pairs. Tout le monde convient qu'elle est profondément gangrenée, mais on attend. Je crois que l'on fera rentrer les dix-huit pairs éli-

1. Le ministère présentait aussi une loi sur la responsabilité des ministres qui n'a jamais été faite. C'est à propos de cette loi que mon père fit sa première brochure.

minés[1], mais cela ne suffira pas. Il faudra, je crois, recourir aux grands moyens : Les destitutions et les suppressions de pensions.

CDIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 21 février 1819.

Il me semble que nous ne nous écrivons guère, et, de votre part, cela m'étonne ; de la mienne, cela est plus simple. J'ai beaucoup d'occupations, beaucoup de paresse, beaucoup de bals. Le temps passe, les jours s'accumulent, et je ne m'en aperçois que par la distance où je suis de mes souvenirs. Il en va à peu près ainsi de toute la vie.

Nous sommes très agités ici, et il y a de quoi. Probablement vous êtes plus tranquille dans votre Flandre. Les résultats des dernières discussions, la belle séance de lundi, le beau discours du Garde

1. Dix-huit pairs avaient été éliminés en 1815, pour avoir été pairs pendant les Cent-Jours.

des sceaux[1], tout cela vous rassure et vous égaie. La loi de l'année financière a été portée à la Chambre des pairs; passera-t-elle? J'en doute. Le Gouvernement, cependant, le croyait, il y a deux jours; mais, persuadé que celle-là seule et le budget pourraient passer, se voyant hors d'état de reconquérir la majorité, même en faisant rentrer les seize pairs éliminés, il commençait à dire qu'il se contenterait de présenter aux députés et de faire discuter les trois grandes lois que tout le monde attend, et de clore la session; ou, s'il fallait nécessairement s'engager avec les pairs, on comptait leur présenter la loi de la Presse, laquelle, nous l'espérons, sera très populaire.

Ce plan était le seul possible, car, si les pairs avaient rejeté cette dernière loi, comme il est probable, c'en était fait d'eux; et les écrivains qui leur auraient dû l'avantage de continuer à vivre sous le triste régime des lois actuelles, les auraient bientôt tués à coups de brochures. Mais point du tout! Voilà qu'il y a trois jours, M. de Castellane fait une proposition pour le rapport de la loi actuelle des cris et écrits séditieux. Jusque-là, rien de mal.

1. M. de Serre avait prononcé un discours très remarquable sur le changement de l'année financière.

On ne savait pas que, par cette motion populaire, on voulait se donner le droit d'en faire une qui l'est moins. Le bruit s'en répand avant-hier, et, en effet, hier matin, M. de Barthélemy, pâle et tremblant, vient humblement faire une proposition pour le changement de la loi des élections. Aussitôt, vifs débats : M. Decazes s'y oppose avec vigueur; MM. de Marbois, de Lally, Garnier en font autant. Boissy d'Anglas hurlait dans la salle; Lanjuinais ne se tenait pas; mais inutiles efforts! MM. de Montmorency, de Polignac, d'autres encore, et surtout l'éloquent marquis de Pastoret parlent avec tant de supériorité, que la proposition est prise en considération, à une majorité de plus de quarante voix. La partie n'a pas été mal menée; on la dit conduite par M. de Talleyrand.

Puisque cette opposition était inévitable, il est bien heureux qu'elle ait éclaté sur un pareil sujet. Si les pairs s'étaient mis à rejeter toutes les lois, sans beaucoup s'expliquer, sans donner d'autres raisons que celle-ci : «Nous ne voulons pas des ministres, » il n'y aurait guère eu de réponse à leur faire. Le gouvernement était paralysé, et probablement le ministère ne tenait point; mais ici, avec un peu de nerf, il s'en tirera. D'abord, d'ici à ce

que la discussion commence, même dans la Chambre des pairs, il est possible que le mouvement de l'opinion les effraye, d'autant mieux que le courage des Barthélemy, des Pastoret, des Fontanes, ne me paraît pas à toute épreuve. Si la proposition passe, comme je le crois, il sera possible de la battre en ruines dans la Chambre des députés. Que de choses seront dites! que de choses pourront tomber du coup! Ceci est décisif, et il est bien heureux que les *ultrà* se soient trahis si vite. Ainsi ce n'est pas des ministres, c'est de la Charte, c'est de la France qu'ils ne veulent pas! Je le savais bien, mais qu'ils sont aimables d'en convenir! Quelqu'un me disait hier : « Si j'étais fils de pair, voilà une affaire qui me désolerait. » Il avait raison. Ceci avance l'aristocratie et l'hérédité dans le pays; et j'ai grand'peur qu'une Chambre des députés n'élève, un jour, la question préalable sur la Chambre des pairs. Probablement, on en va faire de nouveaux. Il faut rappeler les anciens, il faut en faire quarante, il faut en faire quatre-vingts; il n'y a à cela aucun danger; tout vaut mieux que se laisser dominer par les *ultrà*. Et, après tout, ce qui peut arriver de pis, c'est que la Chambre des pairs ne soit pas considérée, et il faut convenir que le plus fort est fait.

CDX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 23 février 1819.

Je vous dirai que nous trouvons que M. de Serre est bien remarquable à la Chambre. Nous aimons qu'il frappe indistinctement sur toutes les exagérations. M. d'Argenson m'a impatientée. C'est une grande sottise que d'entasser les mensonges pour défendre les protestants qu'au fond personne ne tourmente; de pareilles attaques jointes aux accusations de *la Minerve* jetteront à la fin sur le clergé catholique cet intérêt qui suit toujours ceux qu'on semble vouloir un peu persécuter. Et supposé qu'il y ait quelque disposition à l'intolérance chez quelques-uns de nos prêtres, c'est une maladresse que de leur répondre par une autre intolérance. Je m'amuse, au reste, en entreprenant l'éducation politique de mes deux *ultrà*, mon colonel et M. de la B... Le premier est réellement un très bon homme, à qui on peut dire toutes

choses, qui ne s'emporte point, qui n'a que des préjugés et de l'ignorance des faits. Mais je vois déjà quel avantage c'est pour un gouvernement que de montrer un parti pris, et de suivre un système. Le côté droit, que ces messieurs forment dans ma chambre, a déjà bien plus de soumission; il n'ose plus blâmer ce qu'on fait, et seulement montre une inquiétude pour l'avenir qu'il ressent réellement. La peur a bien plus de force sur les hommes qu'on ne croit. La manie de comparer ce temps-ci à la marche de notre Révolution est vraiment funeste pour la raison de certaines gens. Les comparaisons sont une ressource pour les gens médiocres qui échappent par là aux difficultés d'une pensée nouvelle. On veut voir des girondins dans les doctrinaires, et je vous avoue que ce rapprochement me paraît absurde. Les girondins étaient, je le crois, de bonne foi, mais passionnés, d'ailleurs, voulant un gouvernement totalement en opposition avec le vœu national, qui était encore, il y a vingt-cinq ans, ce qu'il est aujourd'hui, le désir d'une monarchie constitutionnelle. Les girondins étaient républicains; la France ne l'était pas. Ce qui fait la force des doctrinaires, c'est qu'ils veulent ce que nous voulons, sans compter le

reste. Cette différence est immense. Je voudrais la faire entrer dans toutes les cervelles de ma connaissance.

Nous voilà à la fin du carnaval. Je ne sais si vous aurez dansé autant que nous l'avons fait depuis huit jours. Demain, je donne un bal à toute la ville. Nos jeunes personnes, y compris madame Pigalle et madame de Carondelet, comptent se déguiser. On se fait un grand plaisir de ce qui me sera une grande fatigue; nos bals m'ennuient beaucoup, depuis que je ne vous y vois plus danser. Ah! mon cher enfant, que je voudrais vivre près de vous, et que j'ai de peine à me contenir le cœur sur ce point! Je ne puis vous dire à quel point ma propre vie va toujours en me devenant plus indifférente. Il me semble souvent que le mot *avenir* n'a plus aucune signification, quand je veux me l'appliquer, et, quand j'y pense pour vous, j'éprouve une agitation qui me tire trop tôt de l'état d'engourdissement où je suis pour mon compte. Bon Dieu, qu'il y a dans le cœur humain de quoi s'agiter! et qu'est-ce donc qu'une pauvre tête de femme? Je ne voulais pas tant vous parler de moi; je me suis laissé entraîner.

Me voici pour fermer ma lettre. Je me suis dé-

menée toute la matinée, parce que ce lundi est la veille du mardi gras, et que j'ai rangé mes salons. Ils sont superbes, toutes les portes enlevées, la grande enfilade, des fleurs, des bougies, enfin beaucoup d'argent perdu, et pour moi la migraine. Nos jeunes filles ont inventé de se costumer; elles n'en dorment pas depuis huit jours, et cela pour avoir le plaisir de porter quelques rubans autrement qu'à l'ordinaire. On est bien heureux d'avoir vingt ans! Mon fils, je voudrais être encore là, vous n'en auriez que quatre. A la bonne heure! Oh! que j'étais loin de me douter de ce que serait ce mar mot, et ces deux yeux noirs dont j'étais folle! Je croyais avoir cause gagnée parce qu'il était beau, je croyais... je croyais... Eh bien, mon enfant, je crois encore cependant... Voyons, devinez quoi!

CDXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 23 février 1819.

Je pense que vous êtes bien fatiguée aujourd'hui de votre bal d'hier. Reposez-vous et buvez de la

graine de lin. Quant à moi, voilà mon carnaval fini, et je m'en félicite. J'ai été au bal de l'Opéra, malgré vos conseils, et je ne m'en repens point. Les vérités qu'on m'y a dites, et l'on m'en a dit beaucoup, étaient de celles que j'aime à entendre, et j'ai même observé que j'étais un assez mauvais gibier de bal; car je suis si habitué à entendre librement disserter sur mon caractère devant moi, qu'il est impossible de me piquer; et j'entre si naturellement dans les observations de mon interlocuteur, ou interlocutrice, qu'il semble que nous nous occupions tous deux de rechercher la vérité sur une personne absente.

Vous concevez que nous ne sommes pas sans agitation, et je ne serais pas étonné que ceci nous menât fort loin. Je n'en suis pas sûr, cependant, comme mes amis qui ne me paraissent pas assez songer aux queues de rats. Voici le plan qui sort de la rue Quincampoix [1], et que je vous confie en grand secret. C'est, d'ici à quinze jours, d'ici à huit, de casser la Chambre, nommer quatre-vingts pairs, et convoquer les collèges électoraux tout de suite par une ordonnance qui double le nombre des députés et change

1. M. Guizot demeurait rue Quincampoix.

l'âge compétent. Le projet est hardi et cependant d'un succès sûr. C'est le moyen unique d'anéantir les *ultrà* en un clin d'œil, et par le seul secours de la nation, sans laisser aux *indépendants* la possibilité de se déclarer les seuls sauveurs du ministère, ce qui arrivera cependant si l'on ne prend pas ce parti ; à moins encore que le ministère ne soit pas sauvé. Mais ceci est un coup d'État, et j'avoue que j'y ai une répugnance invincible. Si l'on donne encore une fois l'exemple, et cela dans un temps paisible, de rapporter deux articles de la Charte par une ordonnance, surtout lorsque ces deux articles ont été confirmés par la loi des élections, ne pourra-t-on pas, dans l'avenir, s'autoriser d'un précédent aussi funeste? Craignons de justifier l'arbitraire futur dirigé contre nous. Je sais qu'on me répond à cela que ceci rend précisément impossible toute tentative audacieuse contre une représentation ainsi renforcée, contre une constitution mise si réellement en activité, et qui aurait ainsi pieds et ongles pour se défendre ; et alors, moi, je me réjouis de ne pas être chargé de décider. Voilà le plan. Il est dans les opinions du garde des sceaux, il plaît au courage du ministre de l'intérieur ; vous comprenez que ceux de la guerre et

des finances y adhèrent aisément. Les autres n'y ont pas grande répugnance.

Ma tante me contait, avec approbation, que le cardinal de Beausset lui disait : « Mais je ne sais pourquoi on attache de l'importance à ceci. Cela prouve bien l'esprit de parti ! Mais qu'y a-t-il de plus simple que de demander le changement d'un ou deux articles de loi ? » Excellent homme qui croit qu'on change une loi des élections comme le roi changeait un édit sur la pêche de la morue ! On dit que M. Barthélemy est un peu effarouché de ce qu'il a fait. Il est très sûr qu'il a joué un drôle de rôle ; car enfin il n'est pas comme MM. de Polignac, de Pastoret, de Montmorency, de Lauriston, qui trouvent dans leur naissance et leur vie passée l'obligation de voter contre une loi populaire. Que tout ceci est plaisant, et cependant que tout ceci est beau !

CDXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS, CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 25 février 1819.

En effet, mon cher enfant, nous étions ici en repos et contents de M. de Serre, de la Chambre et du *Moniteur*. Mais voici une nouvelle qui nous dérange terriblement, et je vous avoue que cette question, soulevée ainsi par la Chambre des pairs, me paraît de la plus forte gravité. Une des plus sûres oppositions à ce que nous retombions dans ce funeste plagiat de la révolution passée, c'est précisément, dans mon opinion, cette institution des deux Chambres qui se balancent et se modèrent; aussi tout ce qui peut contribuer à en ébranler une me fait peur. Je n'arrive pas à comprendre une monarchie avec une seule Chambre, et, comme je ne crois à aucun repos sans monarchie, j'éprouve un extrême courroux contre les *ultrà* et les trembleurs qui viennent de s'entendre pour cette dernière faute qui est peut-être la plus grande que

l'on ait faite depuis vingt-cinq ans. Nous avons ici des insensés qui s'en réjouissent, tandis que la majorité de nos habitants est plus troublée que je ne l'ai encore vue. L'effet de ceci sera grave, je vous le répète. On rejette toujours la nation dans une funeste défiance, et là où il y a doute de ses maîtres, il n'y a point de repos. La noblesse française se met toujours à l'égard du Gouvernement dans la position des enfants qui se révoltent contre leurs professeurs ; en les punissant, on veut encore les ménager. Il faut craindre de les perdre, de même il faut encore défendre cette classe des dangers réels qu'elle pourrait arriver à courir, et, cependant, il faut trouver moyen de la contenir.

Vous me demandez un moyen de retenir cette Chambre des pairs, sans la perdre? Voici mon avis : Le Gouvernement aura trop d'embarras s'il lui faut prolonger la lutte contre deux oppositions. Pour arrêter la droite, il lui faudra s'appuyer sur la gauche, et celle-ci profitera de cet engagement passager. Il est donc important d'assommer les espérances de ce que nous appelons les *ultrà*, et cela pour n'y plus revenir. Je me souviens d'avoir entendu dire à Bonaparte qu'en politique, lorsqu'on était dans l'obligation d'en venir à un coup de

partie, il fallait le faire complet, parce qu'un grand mouvement n'avait pas plus d'éclat qu'un petit. J'agirais donc ici à la Bonaparte, et, si j'étais roi, je prendrais une décision qui refondrait toute la Cour. Il s'agit bien moins d'écarter certains individus, qu'au fond leur rang place si naturellement dans les palais, que de les dépayser, en leur ôtant la position à laquelle ils croient avoir droit. Je remplirais donc un *Moniteur* d'une suite de créations de places toutes nouvelles. Je commencerais par un « considérant » pris de très haut, tout politique, appuyé sur ce texte que les innovations constitutionnelles entraînent des innovations sur toutes choses; et, d'après cela, je supprimerais anciennes charges, anciens offices, etc. Je créerais de grands officiers, douze ou vingt chambellans ordinaires, et ainsi de suite. Je finirais cette ordonnance en déclarant qu'en nommant à ces diverses places, j'aurai égard au souvenir des marques de dévouement que j'ai reçues, et je me donnerais un mois pour les remplir. Si vous saviez combien Bonaparte a gagné de monde par des arrêtés de ce genre, suspendant ainsi les honneurs devant tout le monde, et laissant par l'incertitude les ambitions partielles s'échauffer ! Combien de pairs, ayant le

désir de voir leur enfant à la Cour par le moyen de cette clef de chambellan, se relâcheraient de leur opposition !

Le grand inconvénient pour le roi, c'est qu'il a, autour de lui, peu de grâces à distribuer. Sa bonté naturelle et la libéralité de son gouvernement font qu'il n'inspire point de peur. Comment donc pourrait-il s'entretenir de courtisans, espèce d'hommes nécessaires dans un palais, et dont on vient à bout de tirer parti avec de la volonté? Vous me direz certainement que je parle comme Bonaparte; mais il ne faut jamais oublier que, s'il s'est abusé sur les moyens de tenir les nations, parce qu'il a agi contre leurs intérêts, il a su très parfaitement s'emparer des hommes, parce qu'il s'entendait à remuer leurs passions. Quant à l'augmentation de la Chambre des pairs, il faut la faire avec discernement et profiter de cet éclat pour augmenter la Chambre des députés.

Voilà, mon enfant, mon plan particulier que j'ai conçu hier, dans mon lit, où j'ai passé la journée. Avant-hier, tous mes Lillois ont dansé chez moi, mes *ultrà* la tête haute, et criant bien imprudemment victoire; nos commerçants se serrant autour de votre père, qui les rassurait de son mieux. Notre fête a été charmante. Je ne me suis couchée qu'à trois heures,

j'ai eu la migraine le lendemain, et j'ai fait de la politique dans mes rideaux. Mon général La P***, qui est réellement un peu moins déraisonnable qu'un autre, me disait : « Si mes amis ne sont pas sûrs du succès, ils ont fait une grande faute. » Mon lieutenant général est combattu entre ses opinions et le désir d'être pair ; mes gentilshommes de province se font des raisonnements à l'aide du *Conservateur*, et V... disait à votre père : « Monsieur, nous assurez-vous que le roi n'ait pas secrètement encouragé la démarche de M. Barthélemy ? »

Samedi 27 février.

Je vous avoue, mon cher enfant, que nous approuvons le plan dont vous nous parlez, et que nous opinons fortement pour qu'on trouve un moyen d'échapper à la nécessité de s'appuyer sur une extrême gauche dont la protection se vendrait cher, et qui, d'ailleurs, effrayerait les gens qui composent l'énorme *ventre* de la France. Tirer parti des circonstances, se remettre d'aplomb, voilà la chose vraiment importante. Le petit nombre des députés est l'inconvénient fondamental de notre situation, et, tant que nous tournerons sur cette base, nous

n'avancerons pas. Ma politique est très arrêtée sur ce point. Au reste, notre ville est passablement troublée ; ces agitations qui se renouvellent à des époques trop rapprochées tirent insensiblement nos Flamands de leur calme naturel, et je les vois aujourd'hui bien plus près de comprendre la possibilité des secousses politiques qu'il y a un an. Cette motion faite par un homme aussi paisible que Barthélemy a éveillé une extrême défiance contre la volonté secrète de ce que nous devons le plus respecter. Cette disposition, la plus fâcheuse du monde, doit être promptement détruite, et elle gagne avec d'autant plus de rapidité que nos petits *ultrà* cherchent à la propager. J'entendais, le jour de mon bal, M. de Vidampierre, qui ne me croyait pas si près, s'efforcer de persuader à deux de nos commerçants que MM. Pastoret et Barthélemy ne s'étaient jetés dans ce parti que parce qu'ils savaient bien que le roi, au fond, les applaudirait. Le cabinet de votre père ne désemplit pas depuis trois jours d'une suite de gens qui viennent lui demander de les rassurer, et qui, je n'en doute pas, si on en venait à leur faire faire de nouvelles élections, après avoir assuré leur repos, prouveraient au Gouvernement qu'ils sentent le bienfait qu'ils auraient reçu.

J'ai bien envie de vous gronder d'avoir été au bal de l'Opéra. Vous me deviez ce sacrifice, maudit enfant que vous êtes! Mais enfin, puisque vous en voilà quitte, n'en parlons plus. Que je vous reconnais bien dans ce que vous dites de votre patience à écouter la vérité, et que j'aime cette partie de votre nature! Mais, croyez-moi, ne vous livrez pas à tous et à toutes; craignez de n'être compris qu'à moitié, et d'être par-dessus le marché pris au mot. Tout le monde n'est pas digne de la noble sincérité de quelques-uns de vos aveux, et, d'ailleurs, je vous l'ai déjà dit, la confiance qui dévoile notre âme à un ami est la preuve la plus douce qu'on puisse lui donner de la préférence qu'on lui accorde. Enfin, vous ne serez pas homme à mettre dans vos relations intimes les petits soins de détail; il faut donc avoir en réserve quelque chose pour ceux qui vous aiment. Je vous conseille en ce moment dans mes intérêts, cher enfant, comme dans les vôtres.

Je suis toujours en coquetterie établie avec mon jeune *ultrà* de cinquante-cinq ans. C'est bien des gens de cette sorte qu'on peut dire que leur goût est du dégoût, leur affection de la haine contre quelques-uns, leur respect du mépris pour le

parti adverse. Roi, Princes, Cour, Ministres, tout est jugé et honni par eux, et ce qui est curieux, c'est que les voilà arrivés à chérir tellement Bonaparte, que c'est maintenant nous qui les ramenons à une admiration moins exclusive. Dieu me pardonne si on ne les amènerait pas à dire qu'ils aimeraient mieux qu'il l'eût emporté, et peut-être tel écrivain du *Conservateur* chanterait-il à l'unisson sur le même air qu'Étienne! O folle puissance de l'esprit de parti ! Vanité des vanités ! Que la morale évangélique est une belle chose, mon fils! Elle survivra à tout, elle a touché le vrai faible de l'humanité.

CDXIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 2 mars 1819.

Tout ce que vous me mandez de ce qui se passe n'est pas trop beau, mon enfant, et je vous avoue que je ne vois clair à rien. L'inquiétude est assez vive ici, mais elle ne mènera à aucune démarche.

Nos habitants ne sont point entreprenants, et il faut être sûr d'avance qu'ils ne manifesteront rien vivement. Je crois qu'il en sera ainsi de la plus grande partie de la France; car elle est pesante dans son repos, et il faudrait beaucoup de fautes pour la soulever. Je compte toujours sur elle, mais je ne puis m'empêcher de m'inquiéter, quand je vois que les crises se renouvellent si souvent. Peut-être, et je le crois facilement, tout ceci devient trop fort pour qu'une femme puisse avoir une opinion arrêtée; mais enfin, je crois que ce que vous appelez *l'ancienne école* n'est pas très bon à consulter aujourd'hui. D'abord, elle est composée de gens vieillis, et puis, s'ils ont montré toujours assez de suite dans leurs principes, ils ont presque toujours été battus quand ils ont voulu agir. Il faut donc que cela tienne à un certain vice radical qui se présente chaque fois qu'ils veulent mettre leurs opinions en action. Et cependant, qui donc consulter? Ma conscience me répond : la France, abstraction faite des individus; et alors on me répondra que chacun l'entend à sa façon.

Vous me dites de vous écrire? En vérité, je ne sais pourquoi. Que diantre voulez-vous que je fasse, que raisonner vaguement sur ce que vous me man-

dez d'une situation qui n'est, sans doute, plus la même au moment où ma réponse vous arrive? Que puis-je dire sur ces chances de ministères différents où nous voilà encore retombés? Mes idées sont brouillées, mon âme est oppressée; tout me paraît remis en question, et je m'inquiète, non pour moi dont la mince vie s'achèverait peut-être par de nouvelles secousses, mais pour vous, pour votre belle jeunesse, pour votre avenir, qui me préoccupe toujours, quand je ne me soucie plus du mien. Je pense que vous allez dire à présent : « Ce n'est, ma foi, pas en effet la peine que ma mère m'écrive. » Aussi vais-je finir, et vous dire adieu. Songez toujours que nous avons besoin de ne pas demeurer sur de trop longs silences.

Mercredi.

M. de Mézy me mande qu'un article inséré dans *le Moniteur* malgré M. Decazes, donné par Guizot, mais fait par un autre, a ôté au ministère vingt voix dans la dernière discussion. S'il en était ainsi, mon enfant, quelque raisonnable que fût l'article, par la raison qu'il eût été déplacé, il deviendrait une grande faute, et pour celui qui l'aurait fait

une maladresse, car je ne vois point de raison de se mettre en opposition directe avec M. Decazes[1].

A cette occasion, je ne puis m'empêcher de vous demander positivement de ne point céder au désir que vous pourriez avoir d'écrire dans les journaux. Quand vous avez été à Paris avec votre père, j'aurais fort désiré que vous me laissassiez écrire à madame Guizot que la crainte de me brouiller avec des parents bien chers me forçait de désirer que vous m'imprimassiez rien. J'avais chargé Élisa de le dire à son beau-frère[2], qui me répondit qu'il entendait et approuvait mes raisons; et, quoi que vous pensiez du ménage, il les aurait entendues aussi, parce qu'elles portent sur un besoin de repos dans les familles qu'on a toujours tort d'ébranler, quand cela n'est point absolument

1. Cet article, qui, par parenthèse, n'était point si mauvais, car ma grand'mère elle-même l'approuvait dans sa lettre du 22 février, avait été commencé par M. Guizot, et achevé par mon père, qui l'explique dans une des lettres suivantes. Mon père m'a conté que cet article n'avait point été fait contre M. Decazes, et au contraire avait été approuvé par lui. L'effet en fut pourtant plutôt mauvais. Le ton était trop vif pour le temps, et la manière était provocante et dédaigneuse, telle qu'on l'a souvent reprochée aux *doctrinaires*. Mon père en eut la responsabilité, assez injustement, car l'expression qui blessa le plus était de M. Guizot. Il y appelait les royalistes *des hommes toujours vaincus*.

2. M. de Barante, beau-frère de madame de Bazancourt.

nécessaire. D'ailleurs, il est très certain qu'une nouvelle explication avec ma tante amènerait entre nous un refroidissement dont mon cœur se désolerait, que le souvenir de votre grand'mère rendrait encore plus pénible, mais qui n'en arriverait pas moins. Je vous avoue que toutes vos petites timidités retativement aux individus, dans lesquelles vous êtes sujet à vous empêtrer un peu, ne m'empêcheront point d'écrire à madame Guizot. Je ne lui parlerai point du passé, que je veux ignorer complètement ; mais je lui dirai que je crains que tout ce qui se passe sous vos yeux ne vous porte à quelque nouvelle évidence d'opinions justes, mais déplacées dans notre position ; et que je la prie de vous tenir dans le silence. De cette manière, vous ne serez point gêné, et, si elle vous en parle, dites que je vous ai écrit dans le même sens, et qu'en effet il y a dans nos parents des personnes qui se brouilleraient avec moi, et que ma santé ne me permettrait pas de supporter des assauts renouvelés. Vous ne mentirez guère, car l'état où je suis depuis six semaines m'a usé, je crois, quelques années de vie. Une certaine activité de facultés me donne les apparences de la force, mais, au fond, je me sens appauvrie de ce qui

fait vivre. Sans souffrir vivement, je maigris beaucoup; mes nuits sont mauvaises, je suis troublée par chaque lettre que je reçois, et les paroles de votre tante m'ont blessée d'une manière que je n'ai encore pas pu guérir.

Jeudi.

Quand votre père est venu me joindre hier pour dîner, il m'a dit, mon cher enfant, qu'il vous avait écrit. Alors j'ai pensé que vous alliez en avoir beaucoup de nous à la fois, d'autant que, mon émotion étant très vive sur tout ce qui vous regarde, je ne suis jamais bien sûre de mes expressions qui se pressent tellement dans mon âme, qu'elles en sortent confuses et troublées. Je m'en remets à vous pour démêler ce que j'éprouve, et pour avoir quelque pitié de moi. Je me sers de ce mot sans rougir, parce que je sais que vous lui donnerez précisément la signification que je souhaite.

L'état d'inaction dans lequel nous sommes me donne réellement de l'inquiétude. Je crains même que les nominations de pairs ne soient un palliatif insuffisant. Hier, M. de la Potherie me disait qu'on lui écrivait de Paris que tous les pairs se révol-

taient contre une promotion nouvelle, et menaçaient de voter ensemble. Leur réclamation à cet égard peut s'appuyer sur une répugnance assez plausible, et je soupçonne que M. de Talleyrand, qui, dans cette occasion-ci, doit protéger les aristocraties de toute espèce, pourra reprendre du crédit dans sa Chambre. Enfin, si tout ceci nous amenait à la perte de la Chambre des pairs, dans quel dédale faudrait-il entrer, et où en seraient la Charte, la monarchie et la nation? Je soupçonne les doctrinaires, que je crois les plus raisonnables de tous, d'employer une raideur de formes, une recherche de décision qui effarouchent, et gâtent le bien qu'ils veulent faire. Votre père disait hier, dans sa raison : « La forme est presque tout dans ce monde, » et cela est parfaitement vrai. Si vous rebroussez les esprits, ils seront peu disposés à vous écouter, et j'aurais voulu que le parti de la raison eût dédaigné l'arme de l'insulte. Enfin, je voudrais encore que, malgré cette tourmente, le ministère accablât la Chambre des députés de lois, pour prouver à la nation qui l'attend et ne le connaît pas, qu'il est actif et qu'il va au fait.

Voilà mes opinions au coin de mon feu, en attendant les décisions de tant de gens échauffés qui ne

s'aviseront pas de me consulter. Au reste, nous nous ressentons, même entre nous trois, de l'agitation générale. Notre cousine juge, conclut, rabat de l'opinion que je voulais lui donner de quelques-uns, doute de tous, croit que le roi a ses pensées secrètes dont M. Decazes est le confident. Moi qui aime à aimer, à croire, à espérer, je voudrais qu'elle attendît un peu. Je profite du carême qui m'a remise dans mes pieuses lectures. Je tâche de me détourner de ce monde; j'offre à Dieu tout le peu que je suis; je le prie pour une foule de personnes à la fois; je m'efforce d'être soumise. Mais, quand il s'agit de vous dans mes prières, alors je ne sais plus où j'en suis; je me prends à pleurer, et je ressemble assez à ce soldat qui, soir et matin, ne savait pas dire autrement que ces mots : « Mon Dieu, me voilà. »

Les différents partis, dans notre ville, où ils commencent à se dessiner fortement, s'irritent sans trop être au fait. Le seul point inquiétant sur lequel on s'accorde dans notre province, et qui est attristant, c'est dans une défiance pareille de l'avenir, des choses, des hommes et du pouvoir. On entend des paroles prononcées froidement qui font mal, des prédictions qui n'effarouchent point assez

ceux qui les profèrent, et personne qui songe à agir pour en empêcher l'effet. Les deux partis pourraient bien avoir cette sorte de courage qui tient à ce qu'on appelle la *crânerie*, et c'est avec cela qu'on fait des machines infernales, et des entreprises *à la Malet*. Mais de l'énergie, je n'en vois nulle part, parce qu'elle tient à la solidité des principes, et que c'est précisément de principes que nous manquons tous aujourd'hui.

CDXIV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 4 mars 1819.

Je comprends très fort que ceci vous inquiète, et je vois ici des gens plus *forts* que vous qui ne sont pas rassurés. Le *Journal des Débats* donne aujourd'hui une liste de pairs à peu près exacte. Le choix en est malheureux. Sur vingt-quatre, il y en a bien neuf d'*ultrà*, et cinq ou six autres susceptibles de l'être. Ceci ne relève pas notre Gouvernement. La défiance est très grande, et s'aug-

mente tous les jours. Les soupçons s'étendent sur le ministre de l'intérieur, qui ne le mérite pas. Il est bien loyal, mais il n'a pas toutes les lumières désirables. La conduite du ministère était écrite ici; il n'a pas su lire. Dans ce moment, il s'est aliéné tous les partis; il a repoussé l'alliance des libéraux, et il n'a pas eu tort, car elle eût été peu franche et peu désintéressée; mais il fallait s'appuyer de la nation contre eux. A Rome, dans les moments de crise, on faisait un dictateur. Dans notre admirable gouvernement, en pareil cas, un acte très légitime de la prérogative royale, la dissolution des Chambres, remet la dictature dans les mains de la nation, et la rend arbitre d'elle-même. Qu'il est spirituellement conçu ce gouvernement qui régularise d'avance les coups d'État!

Le discours de M. de Broglie, qui est aujourd'hui dans *le Moniteur*, ne vous paraît-il pas bien distingué[1]? Celui de M. de Fontanes n'a-t-il pas un arrière-goût impérial qui m'indignerait, si je ne songeais que la perte de son fils est la seule cause de tant de platitudes? Ce discours, au reste, laisse tout voir, et trahit bien des pensées qu'on voulait

1. C'est un discours sur le changement de l'année financière.

dissimuler. Les *ultrà*, peu ambitieux, sont assez effrayés. Ils n'ont pas tort; l'irritation est bien grande contre eux. Ils devraient comprendre que le peuple n'oublie rien, qu'un parti ne peut pas renier son passé, et qu'ils ont écrit sur le front : 1815. C'est une des raisons qui me font penser qu'il faut rajeunir la Chambre.

Vendredi.

Je vous renvoie votre lettre [1], et je vous en demande pardon. Mais j'aime mieux que vous l'envoyiez vous-même directement, et ne me mêler que le moins possible d'une chose que je crois fâcheuse, et même impossible. En me liant à M. Guizot, j'ai fait une affaire de parti, je ne puis guère en refuser les conséquences. Si j'y ai eu quelque répugnance, c'est que je n'ignorais pas que je prenais un engagement. Cet engagement ne me déplaisait pas; mais, enfin, c'en était un. La première condition de cet engagement était de me compromettre; je ne puis guère ne pas la tenir. Ma conviction est

1. Il s'agit d'une lettre adressée à madame Guizot, dans laquelle ma grand'mère demandait à celle-ci d'empêcher mon père d'écrire dans les journaux.

donc tout à fait contraire à ce que vous désirez. Assurément, je n'ai pas envie de me mettre en avant, et je tâcherai d'éviter les occasions de le faire. Mais, quand même nous conviendrions une bonne fois avec Guizot de ne rien imprimer, il serait impossible que, dans l'occasion, dans un besoin pressant, nous ne manquassions pas chacun à la convention.

Lorsque Élisa parla à M. de Barante, il lui dit que l'avantage de ma position était que ce que je ferais prendrait quelque chose d'officiel, et passerait sous la responsabilité ministérielle. Quant à l'article en question, je n'ai entendu dire qu'à M. de Mézy l'histoire qu'il vous en rapporte, et je sais que c'est ce qu'il opposait toujours comme justification aux déclamations de ma tante. Je ne sais si le fait est vrai. Je sais que l'article commencé par M. Guizot a été fini par moi, sous les yeux de mon père. Ce que je sais encore, c'est qu'il a peut-être donné vingt mille voix dans la nation, mais qu'il n'en a pas ôté une à la Chambre des pairs. Est-ce que M. de Mézy ne voit pas que la situation actuelle du ministère dure depuis deux mois? Quant à une division dans le ministère, elle est réelle, sans être aussi animée ni aussi complète qu'on veut bien le dire; elle n'est point continue,

mais elle peut se manifester sur quelques points seulement.

Vous aurez vu comment les pairs ont pressé la discussion pour rejeter la loi de l'année financière ; le tout en l'absence des ministres, qui ne sont arrivés que vers la fin de la séance. Voilà les hommes qu'on prétend nous montrer comme des hommes doux et modérés ! En attendant, on a fouetté et noyé M. Barthélemy en effigie à Rouen. C'est un commencement. Je joins ici une brochure sur la responsabilité[1]. Daignez me la pardonner !

CDXV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, samedi 6 mars 1819.

Vous nous traitez bien rigoureusement, et vos longs silences sont lourds à porter pour mille

1. *De la responsabilité des ministres et du projet de loi sur le mode de procéder dans les deux Chambres, en cas d'accusation d'un ministre par la Chambre des députés.* C'est une brochure in-8, de 24 pages, sans nom d'auteur, imprimée chez Baudouin frères qui est, comme on le voit, le second écrit imprimé de mon père.

raisons. Votre père, qui se rappelle combien je lui mandais de choses quand j'étais à Paris, compare sans cesse votre silence à mes causeries, et en conclut que vous êtes bien moins occupé de nous que je ne l'étais de lui. On peut toujours écrire tout, pourvu qu'on retranche de ses récits les expressions de dédain ou d'insulte qui ne sont, après tout, ni dans vos goûts, ni dans les miens. L'expérience des événements modifie souvent les opinions qui paraissent même fondées en raison, et les formes du doute que dicte peut-être la prudence, le sont encore par le bon esprit qui doit faire la part des incidents et hasards qui déterminent souvent ce que nous n'aurions pas prévu.

J'ai reçu, ce matin, une lettre fort raisonnable là-dessus de la rue Quincampoix[1] : « Ce temps-ci, m'y mande-t-on, donne des leçons de modération et de prudence. » On y ajoute que vous paraissez avoir quelque peine à cet apprentissage. Dans cette disposition, je présume que la lettre que je vous ai envoyée ne sera point mal reçue. J'en attends la réponse sans aucune inquiétude, et, dans quelque forme qu'elle m'arrive, j'aurai un peu plus de repos

1. Madame Guizot.

quand j'aurai franchement, une fois, exposé ma situation.

Je suis satisfaite de la séance de la Chambre des députés, et je vous avertis que j'aurais voté contre la motion de Laffitte[1]. La déclaration de M. de Serre est belle, et le discours de Manuel contre Lainé remarquable. Ce que je voudrais savoir, à présent, c'est quelle réponse font les gens qui se sont opposés à la dissolution de la Chambre; par exemple, quelles raisons donnaient Lanjuinais et Boissy, et qu'est-ce qu'ils répondent à cet état de deux Chambres si en disparate pour le nombre? Dans toutes les lettres que je reçois, on me dit toujours : « MM. de Barante et Guizot étaient pour casser la Chambre, mais bien d'autres *contre*. » Quelles sont les raisons de ces autres, et particulièrement de M. Decazes. Je veux dire les raisons raisonnables, parce qu'enfin il ne faut, dans aucun parti, croire que, chez soi, seul, le bon sens soit retiré. Enfin, si on n'avait point de majorité aux deux Chambres, quel parti prendrait-on? Et si on

1. Dans la séance du 3 mars, M. Laffitte avait proposé de mettre dans l'adresse une phrase pour *supplier le roi de préserver de toute atteinte la loi sur les élections*. C'était une réponse à la proposition de M. de Barthélemy à la Chambre des pairs.

n'en avait qu'une faible, croit-on que cela pût suffire pour le reste de la session?

Je vous demande réponse à tout cela, seigneur, sans blâme ni approbation, car nous savons de reste ce que nous pensons, soit à tort, soit à raison, et c'est de récits dont j'ai besoin. Dans les temps de partis, on s'éclaire davantage en se racontant les paroles de chaque faction, qu'en abondant dans le même sens, entre gens du même avis. Ainsi, dans la première lettre que je recevrai de vous, commencez, je vous prie, une suite d'alinéas de cette manière : Le ministère dit..., les doctrinaires, les indépendants, le ventre constitutionnel, les *ultrà*, le parti Talleyrand, car enfin il doit y en avoir un, quelques mots sur chaque, pour ne pas vous prendre trop de temps.

Il y a toujours ici de l'inquiétude et de l'inertie ; c'est l'état de la majorité de la France. Il est sage de marcher avec son temps, de ne point demander à une nation fatiguée plus qu'elle ne peut, et, sur ce point, vos doctrinaires pourraient être trop pressés, parce qu'ils ne trouveraient point dans nos provinces l'appui qu'ils supposent. La bonne administration seule nous instruira, et, si vous vous occupez de faire de bonnes lois et si vous pouvez

les faire passer, vous nous avancerez peut-être plus que par des coups d'État. Mais, jusqu'à présent, votre correspondance communale n'est guère active, et vous donnez dans tous les retards passés. Les articles dans les journaux sont des traits lancés pour le plus ou moins d'utilité de la guerre qui se fait à Paris, une décision relative à une commune, une réponse qui tirerait d'incertitude des habitants sur leurs intérêts directs, populariseraient bien davantage. Faut-il vous le dire? Vous apparaissez comme des gens qui perdent leur temps à s'injurier. Cela n'est pas très noble, et le métier de journaliste ne fait honneur ni aux individus, ni aux partis.

Samedi soir.

Je suis noircie du Mémoire de la maréchale Brune[1]. Je le trouve bien fait; mais, une fois que

1. La veuve du maréchal Brune faisait imprimer des mémoires et des brochures pour obtenir du gouvernement l'autorisation de poursuivre les meurtriers de son mari, assassiné à Avignon en 1815. Elle n'y réussit qu'en 1821, et le procès fut plaidé par M. Dupin devant la Cour de Riom. Mais elle n'obtint que la condamnation par contumace du portefaix Guindon, qu'on ne chercha même pas à retrouver, et elle fut condamnée à tous les frais.

le sang va se mêler aux oppositions, et qu'on se trouve forcé, si j'ose dire, de le jeter sur le feu, je vous avoue que cela me fait un peu peur. Les pamphlets vont s'injurier sur le cadavre de ce malheureux homme, et les haines vont s'échauffer plus que jamais. Quelquefois, il me prend des *noirs* dont j'ai peine à me défendre; je ne résiste pas à l'idée que voilà des Français bien et dûment dressés les uns contre les autres, et toutes ces aversions des partis me peinent. J'ai besoin de me rejeter vers votre avenir, d'espérer pour vous autres une belle expérience. Je trouve ma génération sans ressource, et, dans cet accès de tristesse, votre père et notre cousine se récrient sur le bon marché que je fais de leurs vies et de la mienne. Mon enfant, soyez-en sûr, à quelque prix que ce fût, il faudrait aux Français une religion; les hommes qui détournent toujours leurs pensées de Dieu sont amoindris de moitié. Voilà une réflexion qui se sent un peu de la Semaine sainte, mais croyez que je la ferais en tout temps. A propos de Semaine sainte, on me disait l'autre jour un mot du Dauphin, père du roi, que je trouve joli : « Ne penser à Dieu, disait-il, que pendant le Carême, c'est l'aimer en parenthèse. »

J'ai vu hier au soir M. de Vitrolles[1] revenant de Paris, et nous rapportant une chaleur nouvelle des entretiens qu'il a eus avec les siens, M. de Chateaubriand et Fiévée. Ce jeune homme ne manque point d'esprit; d'ailleurs, il a l'âme assez noble ; un peu de mélancolie dans l'âme. Je crois que sa jeunesse se débat à son insu contre le système dans lequel il est entré. Nous admirons, madame de Vannoise et moi, comme, au fond, nous autres libéraux, nous avons plus de patience pour écouter ce qui est hors de nos opinions, que ceux du parti opposé, et combien nous sommes plus justes, croyant que certaines erreurs de l'esprit s'allient très bien à du mérite, à de la vertu. Enfin, dans ce moment, je suis en bonne intelligence avec mon colonel de la Garde, qui, à mon avis, déraisonne sur tout, et, au fond, me paraît le meilleur homme du monde. J'ajouterais même que son régiment se conduit fort bien, et qu'il n'échappe ni à officiers ni à soldats le moindre mot inconvenant.

Je voudrais que, dans votre société, vous trouvassiez qui peut nous prêter *Thérèse Aubert*[1], pour

1. C'était le fils de M. de Vitrolles, ministre d'État, dont les *Mémoires* ont été publiés l'an dernier.

2. Roman de Charles Nodier.

quelques jours, et puis je voudrais avoir *Cromwel* [1]. Villemain vous l'a-t-il donné? Sinon, achetez-le donc, et vous nous l'enverrez quand vous l'aurez lu. Nous aurons dans quelques jours le poème de Lemercier [2]; il fait peut-être plus de bruit dans ma chambre qu'à Paris. Madame de V... exalte beaucoup un *Triomphe de Charles V*, un *Dialogue d'un canonnier et d'un carillonneur*. La pauvre femme est si agitée, qu'elle me donne envie de trouver de quoi louer dans ce fouillis. Vous savez comme l'amour me fait pitié! Je ne sais rien de pis que de tenir à un homme affublé d'une célébrité quelconque. Mon fils, le ciel m'en garde! Je sais et je sens ce que je veux dire.

1. *Histoire de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires*, par M. Villemain, 2 vol. in-8, Paris, 1819.

2. *La Panhypocrisiade ou la Comédie infernale du* XVI*e siècle*, par Népomucène Lemercier. C'est un poème très étrange et très absurde, qui a quelque analogie avec les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, et qui eut peu de succès.

CDXVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 6 mars 1819.

Je voudrais savoir et trouver un moyen de vous tranquilliser, ma mère, et je me désole de n'en pas connaître. Je vous vois prendre si vivement des choses peu sérieuses, mettre tant d'âme et de tendresse à des affaires de calcul, que je ne sais plus où j'en suis. Je voudrais que vous vous répétassiez bien que, après tout, le plus grand danger de ce que vous craignez pour moi, c'est un petit mécompte de vanité qui ne m'effraye guère, un succès de moins dans un salon, et voilà tout; et, en supposant le pire, une position un peu moins bonne sous le rapport de l'ambition. Mais il me semble que toute notre vie a prouvé que ce n'était point de ce côté que nous aurions nos vues. Pourquoi donc s'inquiéter? Il n'y a dans ce monde d'important que les idées et les sentiments. Ce qu'il faut, c'est être heureux et aimé, et non pas à la mode,

ou faire fortune. Cessons donc, au nom du ciel, de nous agiter pour des frivolités! Et puis, même sous le rapport des intérêts, où voyons-nous tant de périls? Supposons que l'ordre se maintienne, je n'aime à raisonner que dans cette hypothèse, mes amis seront les plus forts, car je n'y sais pas d'autre moyen. Nous n'admettons point, n'est-ce pas, le triomphe des *ultrà?* En pareil cas, néanmoins, on ne repousserait pas celui qui se ferait transfuge; mais, moi, je repousse cette idée. Allez, si quelque danger menace les honnêtes gens, il vient d'ailleurs; et ce ne sera pas notre cause, ni ses partisans, qui tomberont les premiers. Hélas! ce sont ceux-là dont vous redoutez la sévère censure qui devraient craindre, et qui sait si ce n'est pas celui qu'ils blâment aujourd'hui qui pourra les couvrir, un jour, d'un reste de protection!

Mais j'écarte ces noires suppositions. Je vous le dis: Il n'y a de triomphe, je ne dis pas désirable, mais durable, mais possible que celui de nos amis. Qu'importe le reste? Quant au refroidissement que vous craignez? Soyons sincères, il n'ira jamais plus loin que le point où il en est. Il n'y a ni en vous, ni en elle, les éléments d'une rupture, et vous êtes destinées à vous gêner sans cesse l'une

l'autre, mais à ne vous brouiller jamais. Enfin, pour terminer sur ce sujet, je vous proteste que j'ai refusé les quatre mille francs qu'on m'a offerts l'autre jour pour écrire dans un journal.

Mon père me demande des nouvelles? Il n'y en a guère, ou plutôt tout est nouvelles. Vous avez vu la liste des pairs en masse, et, la direction où elle est faite une fois donnée, elle n'est pas mal. Il y a environ sept ou huit personnes qui manqueront dès les premiers jours, mais le reste tiendra quelque temps. M. Decazes a mis là une partie de sa clientèle que seul il garantit, comme MM. d'Aragon, de Germiny, Claparède, Bastard, Digeon, etc., etc. Il y a des noms qui, le premier jour, ont été rayés d'une royale main, et qu'on a fini par faire reparaître. Il a fallu bien de la peine pour obtenir le maréchal Davout. Les deux noms qui manquent sont, je crois, M. de Montesquiou... et, j'ai oublié l'autre. Notre ami Prosper[1] est un peu confus de sa dignité; mais on les a mis sur la liste sans les consulter, et on ne les a avertis qu'après l'avoir remise au roi. Au reste, Bonaparte, en lisant cette liste à Sainte-Hélène, pourra bien être ému d'un amour-propre d'auteur.

1. M. de Barante.

Vous avez bien raison de dire que nous manquons de principes! Il y a des gens qui redoutent les théories. Quelle sottise! Les théories sont des croyances, supprimez-les, il n'y aura dans le monde d'autre mobile que l'intérêt personnel, et d'autre droit que celui du plus fort. Toutes les fautes qu'on a faites, ou qu'on fait, ne viennent que du défaut de lumières, ou mieux du manque d'esprit. M. de Chabrol et madame Chéron vous diront qu'il ne faut pas d'esprit pour bien mener les affaires, que l'esprit nous perd, etc. Je n'en crois pas un mot.

Que pensez-vous du discours de M. Lainé? Il fait du bruit, mais il est bien ridicule. On peut rire bien longtemps de la comparaison de Laffitte à Médicis[1]. Mon père me demande pourquoi on ne porte pas des lois à la Chambre? Eh! comment s'occuper des formes, quand il y va de l'existence? comment se confier à la Chambre, quand on est à peine sûr de la majorité? Il faudra bien pourtant hasarder

1. Voici la fin du discours de M. Lainé, dans la séance du 3 mars : « Ni les adresses, ni les réticences, ni les pétitions, ni le murmure qui les suivrait, ni la sinistre agitation des temps qu'on ne reverra plus, j'espère, à leur suite, ni même les manèges des républiques italiennes, ni quand on parodierait le rôle d'un Médicis, rien n'imposera silence à ma voix, tant qu'elle aura le droit de se faire entendre. »

le budget. Si la Chambre des députés paraît bien disposée, on lui portera la loi de la Presse, qui est de nature à être populaire, afin de mettre les pairs dans leur tort, s'ils la refusent. Je m'inquiète moins que vous pour cette Chambre des pairs que nous appelons le *Sénat du Conservateur*[1]. C'est une institution si incohérente avec tout notre système, que, si elle tombe, c'est qu'elle aura dû tomber. Pour nous, la Chambre haute doit se définir ainsi : D'honnêtes gens qui délibèrent les seconds. Pour cela, il n'y a pas besoin d'hérédité ni de tout cet apparat de privilèges, pour des gens qui n'ont aucun intérêt distinct, aucun droit séparé des droits et des intérêts de tout le monde. Ce qui est très alarmant, c'est la défiance et l'espèce de dégoût qui prend à chacun. On finira par se désintéresser d'un gouvernement qui a tant de difficultés essentielles, radicales, tant d'obstacles qui ne sont qu'à lui. C'est là ce qui rend le retour de crises pareilles à celle du mois de décembre et à celle-ci fort dangereux. On ne se résout point à voir si souvent sa vie en question, et il y va de la vie du gouvernement représentatif.

1. C'est-à-dire, sans doute, le Sénat fait pour plaire au journal *le Conservateur*.

Lundi.

Voici que je reçois, ma mère, une lettre un peu sévère. J'en suis d'autant plus fâché que j'ai bien peur que mes deux dernières ne me fassent gronder. Je m'attends donc que la première que je recevrai sera *rébarbative*, et j'en dis d'avance bien des *meâ culpâ*. Sérieusement, faites-moi grâce de mes méfaits. J'ai beau faire, j'ai peu espoir de m'en corriger. Ce que je voudrais, c'est qu'ils ne vous fissent point de peine. Votre chagrin est pour moi comme le remords.

Ce qui m'afflige, c'est que cette lettre ne me justifiera guère. Je dois vous dire qu'il n'y a presque aucune de vos leçons qui ne vienne très à propos, et qui ne trouve une juste et prochaine application. Une chose qui me rend moins corrigible que jamais, c'est que la vie que je mène, et telle que je la mène, me plaît beaucoup. Il y a longtemps que je n'ai été aussi heureux qu'à présent. Je me souviens qu'il y a deux ans, tourmenté par des sentiments profonds mais monotones, ennuyé des autres et beaucoup de moi-même, je passais ma vie dans un complet désœuvrement, et dans une sorte de désordre d'idées,

et un peu d'actions, où je souffrais beaucoup, et dont je rougis un peu. Alors, personne ne me regardait, ne me blâmait; ma mère ne s'agitait point. Aujourd'hui, voilà que, plus occupée, une vie plus pleine et plus sérieuse est venue satisfaire en partie les besoins de ma nature, concentrer les forces de mon âme, et régulariser toute ma personne, et l'on me juge, et l'on me blâme, et ma mère s'inquiète ! Ma mère, j'ai en ce moment contre toutes choses, une arme, une réponse, un appui, une consolation : C'est que je m'amuse.

Depuis quinze jours, j'ai été exclusivement absorbé par ce travail sur la Martinique [1]. Je n'ai pu voir presque personne. Je suppose qu'on se plaint de moi si on en parle. La société, c'est-à-dire la nôtre particulièrement, est dans un singulier état : La division ou plutôt le froid y est arrivé; rien n'est plus triste, et cependant plus naturel. La déplorable attitude qu'a prise mon ancien patron donne à toute la maison une certaine gêne désagréable. Sa belle-mère me fait la moue, sa femme est toujours la même. Quant à lui, il est fort prévenant, mais je ne le vois que devant

1. M. Guizot n'avait point fait le rapport de la Commission des colonies, et en avait chargé mon père.

quarante personnes, comme du temps qu'il était ministre, et nous ne causons pas plus qu'alors. Il est là occupé à se disputer avec M. Germain ; celui-ci a, je crois, gagné le dernier. Prosper est au milieu de ce salon avec son air riant et dégagé ; mais madame de Labriche le pleure. Si je vous disais qu'elle a attendu huit jours pour lui faire compliment, à lui et à sa femme, et qu'elle n'en a fait aucun à Frédéric [1], ni à Constance! En vérité, rien n'est plus bizarre.

Il y a bien des articles de votre lettre que je voudrais vous éclaircir; je vais au plus pressé : Samedi dernier, à la Chambre des pairs, M. de Lamoignon est monté à la tribune pour faire une proposition tendante à ce que le président se *retire par devant le roi* pour lui exprimer la profonde douleur de la Chambre des pairs. « De quoi? » lui crie-t-on de toutes parts. « De la nouvelle nomination des pairs ! » Là-dessus, grand tumulte ; on

1. L'ordonnance du roi, qui nommait vingt-quatre pairs pour modifier la majorité dans la Chambre, avait été lue dans la séance du mardi 9 mars, mais était connue un peu plus tôt des intéressés. Parmi ceux-ci se trouvaient MM. de Barante, de Bastard, de Catellan, Germain, d'Houdetot, et Mounier. Prosper, c'est Prosper de Barante, et Frédéric, Frédéric d'Houdetot, et Constance, madame Germain.

crie, il répond, il se trouble, et dit que le roi a *outrepassé ses pouvoirs*, veut lire un bout de discours non écrit de sa main, le balbutie, et fait place à d'autres. Vivement attaqué, il est soutenu par MM. Castellane et Mathieu de Montmorency. Enfin, le tumulte fut si grand, le côté gauche cria si fort pour la prérogative royale, que le parti se scinda sur la question. Après une heure de bruit, le chancelier leva la séance. Ils sont maintenant très honteux de cette escapade; ils n'ont pas osé la mettre dans leur procès-verbal; tout le monde la désavoue; on s'accorde pour l'imputer à M. Molé, qui la nie. Quoi qu'il en soit, l'effet en est excellent: Le roi en est profondément blessé, et cela l'a confirmé de tout point dans son Ordonnance de samedi. Ceci avance beaucoup nos affaires.

Ce que vous me dites de l'administration, qui ne va pas, doit être très vrai; je n'y ai pas encore mis le nez, mais je l'ai bien prévu. Il y a de la faute des hommes, il y a beaucoup de celle des institutions. Il ne m'est pas démontré que le gouvernement représentatif soit compatible avec l'administration comme nous l'entendons. L'augmentation du conseil privé serait un remède insuffisant. Je sais peu la matière, mais j'y vois des difficultés insurmontables.

On disait devant M. de Chauvelin qu'on allait nommer des pairs pour fortifier la Chambre : « Oui, dit-il, comme on verse une pinte d'eau dans un bouillon. »

CDXVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 9 mars 1819.

Vos lettres m'ont fait du bien, mon ami. D'abord le simple plaisir de voir votre écriture, et ensuite la raison qui les inspire a trouvé la mienne toute prête à l'entendre. Ne croyez point que je m'inquiète des mécomptes dont on est toujours menacé dans les temps où nous vivons, et qu'il faut accepter dès qu'on a l'âme assez élevée et l'esprit assez droit pour agir dans des opinions invariables, et non dans ses intérêts momentanés. Mon ambition pour vous n'est pas prochaine, et je ne souhaite qu'une chose, c'est que vous soyez toujours en situation de donner à votre esprit toute l'étendue de capacité à laquelle je le crois appelé; le reste est l'ouvrage du hasard et

ne m'occupe guère. Mais, quand je crains, c'est que je ne voudrais pas que vous descendissiez dans une guerre de paroles, encore moins d'injures, qui, outre qu'elle peut vous exposer, vous fanerait avant le temps aux yeux de tous, et vous placerait dans cette classe de talents trop commodes et trop usuels qui consentent à se remettre journellement dans une évidence de feuilletons, ce qui gaspille la réputation et peut-être même les idées. Au contraire, je suis très contente de votre petite brochure sur la responsabilité des ministres. Là, vous écrivez comme vous devez écrire. Vous êtes à votre propre hauteur, vous faites quelque chose d'utile et vous me plaisez complètement. Voilà la ligne où je voudrais vous voir tenir. Quant à ces petits dédains que vous craignez, c'est une inquiétude, souffrez que je le dise, un peu puérile. Mais vous vous trompez sur un point : Vous ne croyez point assez à la possibilité d'une brouillerie avec celle dont je crains les paroles. Je me connais, et je sens en moi ce qui fait, qu'après avoir souffert longtemps, on se retire et on se blesse d'une façon qui n'a point de remède. Je ne sais pas feindre ce que je n'éprouve plus, et, lorsqu'il s'agit des relations intimes, je sais très bien que j'arriverais

plutôt à les rompre, quelque peine que cela me fît, qu'à les conserver au prix d'une nature de sacrifices dont je suis incapable. Enfin, vous pourriez nuire à votre père, et plus il serait patient à le supporter, plus vous devez vous épargner cette occasion de regrets. Sachons donc, tous trois, allier la solidité des principes à la prudence des démarches, et je réponds que, quoi qu'il nous arrive, nous aurons du courage, et moi autant que vous autres, tant que vous aurez un peu ménagé ce fonds de tendresse et de vivacité que je mêle chez moi à tout ce que j'éprouve, et que je ne puis parvenir à détruire.

Il m'est venu une idée : Je pensais que, lorsque sur son chemin on trouve une occasion de faire une chose agréable à d'anciens amis, il est assez bon de la saisir. Si donc j'étais à votre place, je donnerais mon petit écrit sur la responsabilité des ministres à quelques personnes de notre société, en leur demandant avec politesse de vous dire si vous avez bien compris la loi, et, entre autres, j'écrirais à notre cousin, en le lui envoyant : « Vous avez blâmé, monsieur, le mouvement qui m'a porté une fois à publier, peut-être avec imprudence, ou un autre mot, ce que je pense

et que je sens dans tout le désintéressement, j'ose le dire, d'une âme qui a besoin d'espérer de son pays et d'estimer son temps. Veuillez croire que j'ai apprécié votre critique, parce que je sais qu'elle a rendu justice aux motifs sur lesquels mes opinions sont appuyées. Aujourd'hui que je viens de faire un petit travail sur la loi qu'on a présentée tout à l'heure, j'ose vous le soumettre, et vous demander de me dire si vous trouvez que je l'ai bien comprise. Vos avis ne peuvent m'être qu'utiles, vos conseils, soit qu'ils m'approuvent ou me blâment, ont un prix qui ne peut cesser de m'être cher; car il s'appuie sur ma confiance et vos lumières, comme sur le souvenir de vos bontés. »

Un billet à peu près dans ces termes, mon enfant, soyez-en sûr, aurait un bon effet, et, quand même notre cousin n'approuverait pas la loi, il serait flatté de votre petite déférence. Il verrait que vous n'êtes ni blessé du blâme que vous n'ignorez point, ni enivré des éloges des autres; enfin, je crois que vous me feriez plaisir, et que vous prendriez une bonne attitude. J'ai demandé à votre père ce qu'il pensait de mon conseil, il l'approuve. Le mélange de la force des opinions uni à la bonne grâce des formes est la meilleure et peut-être la

plus belle combinaison qu'on puisse imaginer.

Mercredi.

Vous dites que, si on faisait une pétition, il faudrait que votre père la signât? Ce n'est nullement son avis. Qu'est-ce qu'une liste où le représentant du ministère mettrait d'abord son nom? Un préfet n'est point citoyen du département où il administre, et il donne à la pétition, par cette action, l'air d'un acte d'autorité purement ministériel. L'idée de votre père avait été et serait encore, s'il était nécessaire, de tâcher de déterminer le gros commerce à en faire une, mesurée et sage, et alors il attesterait volontiers avec sa signature au bas que c'est, en effet, le commerce vraiment important du pays qui a agi. Cela ne serait pas très aisé, car nos commerçants sont lourds à remuer; mais on finirait par en venir à bout. Votre père a écrit à M. Decazes tout cela; ne pourriez-vous pas le joindre lui-même un moment, et lui demander de vous dire ce qu'il faut faire, en ajoutant que vous avez un moyen sûr de le faire parvenir? Mais songez bien qu'il faudrait ici l'opinion du ministre, et pas seulement celle de Guizot. En attendant, vous aurez une péti-

tion lilloise, mais faite par ce que nous appelons nos *jacobins* qui ont eu des signatures assez nombreuses de nos ouvriers. Il a passé par la tête de nos *ultrà* de faire une contre-pétition ; ils ont voulu engager nos commerçants à la signer ; il y a eu, dans ce qu'on appelle le *salon*, une altercation vive, et les paroles ont été très menaçantes de part et d'autre, jusqu'au point qu'un négociant a dit au grand d'Hespel[1] : « Monsieur, prenez-y garde ; vous avez émigré une fois avec vos voitures et vos chariots ; mais, aujourd'hui, vous seriez obligés de sortir nus, et encore peut-être n'arriveriez-vous pas à la frontière. »

Votre père est un peu fâché de n'être point compris dans la liste des pairs. Moi, je suis trop inquiète pour être trop fâchée de quelque chose. Dans la ville, les deux partis s'attendaient à nous voir figurer là-dedans ; le commerce, qui s'est vivement attaché à nous dans cette bourrasque, parce que votre père a pris hautement son parti, est fâché de ce mécompte. Nos gentilshommes en tirent une singulière conséquence qui vous prouvera qu'ils ne sont

1. M. d'Hespel était un royaliste de Lille. Son fils a été l'un de hommes distingués du parti légitimiste dans l'Assemblée nationale de 1871.

guère au fait : « Les ministres, disent-ils, sont si jacobins, que, parce que M. de Rémusat a été assez raisonnable pour ne vouloir pas de Benjamin dans la députation, ils n'ont pas voulu de lui. »

Vous avez dit dans votre brochure : *les formes sont tout*[1]. C'est une des opinions de votre père ; elle est applicable à toute chose, et particulièrement dans le gouvernement représentatif. On y est en contact les uns avec les autres, il est donc important de ne point se choquer. C'est bien pour cela que je souhaite fort que vos doctrinaires en grand, et vous en petit, n'effarouchiez personne. Soyez immuable, dans vos opinions, mais variez vos moyens de séduction selon les caractères ; ne menacez point, car la nation est poltronne ; ne découragez point de moins forts que vous, n'insultez jamais, écoutez tout, ne montrez nul dédain, ne vous proclamez point les plus habiles ; la raideur perdrait tout. Votre cause est, je le crois, celle de la France, et de vrais citoyens doivent se montrer inaccessibles à la haine, à la colère et à l'humeur. C'est un beau fardeau que celui de la raison, mais c'en est un, et il demande à être porté avec

1. « Ce ne sont pas les principes qui régissent immédiatement les sociétés, ce sont les formes. »

habileté. Vous aurez fait bien du chemin, le jour où les craintifs ne craindront plus de vous aborder, et cela arrivera le jour où ils auront la certitude que vous ne les assommerez plus de vos supériorités. Le temps est un grand maître, mon enfant, il débrouille beaucoup; qui serait sans confiance en lui risquerait de se tromper souvent. Vous êtes les vrais jansénistes de cette cause-ci, et je remarque dans l'histoire que ceux de cette trempe, à quoi qu'ils se soient appliqués, n'ont guère réussi, parce qu'ils ont toujours voulu imposer leurs convictions. Profitez de cette expérience essentielle. Je voudrais apprendre que Royer-Collard fait des madrigaux.

Vous ai-je dit que madame Guizot me mandait qu'elle regardait la prudence et la modération comme faisant dans ce moment partie du courage, et que vous aviez peine à faire cet apprentissage?

CDXVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 13 mars 1819.

Vous n'épargnez pas les conseils aux doctrinaires. Je vous réponds qu'ils sont bien peu compris ! Il n'est pas vrai qu'on ait renoncé à casser la Chambre. Quand cela serait, il ne faudrait pas le dire. La menace de la dissolution peut seule faire voter pour nous, dans la question des élections, tous ces ventrus du côté droit, qui prétendent qu'ils sont de notre avis, qui se lèvent pour le gouvernement à l'assis et levé, et qui votent contre au scrutin secret. La réunion Ternaux s'est promis de montrer sa boule avant de la mettre dans l'urne, le jour où l'on ira aux voix sur la proposition Barthélemy. Cette obligation, j'espère, nous sauvera de la poltronnerie de quelques-uns, et du calcul des indépendants qui avaient quelque envie de voter, pour cette fois, avec les *ultrà*. Ceux-ci n'ont aucune envie de parler sur la question; ils tâche-

ront d'étrangler la discussion, comme on a fait à la Chambre des pairs; mais il est douteux qu'ils puissent retenir tous les leurs, surtout Lainé. C'est pour le coup que celui-ci doit bien se tenir; il va avoir affaire à des adversaires qu'il n'avait jamais rencontrés de front. Les doctrinaires appellent le combat. Les indépendants sont plus discrédités que jamais; il suffit qu'ils parlent pour qu'on n'écoute pas. La loi sur la Presse est bien belle; c'est assurément la plus franche que jamais gouvernement ait présentée; mais il est bien peu vraisemblable qu'elle passe sans altération. Je vous assure que le plus grand motif qu'il y ait pour appeler dans la Chambre des hommes plus jeunes, c'est l'incapacité de ceux qui y sont. Si vous saviez les peines que M. de Broglie et tous ces messieurs sont obligés de se donner pour faire *comprendre* les choses à M. Courvoisier, qui a cependant la meilleure volonté du monde!

Je ne comprends pas trop la phrase que vous me citez avec tant de soin de madame Guizot. Elle ne va guère à son état présent, et je ne lui vois prêcher et pratiquer les ménagements et la prudence que vis-à-vis de M. Manuel et des autres. Je trouve même qu'elle est un peu austère pour les ventrus

dont le sourcil se fronce souvent dans son salon. Nous avons eu un entretien avec elle sur la lettre que vous lui avez écrite; elle me paraît vous entendre parfaitement, et je crois qu'elle vous écrira en conséquence. Elle désire que vous ne sachiez pas qu'elle m'a parlé; elle croit, d'après votre lettre, que vous m'avez tenu secrètes toutes vos craintes.

Je suis surpris que vous soyez affligés de n'être pas de cette liste de pairs; j'aurais cru tout le contraire, et c'est ainsi, quant à moi, que la chose m'a frappé. Je ne suis pas assez *ultrà*, et j'ai trop de vanité, pour aimer mieux un titre que le succès, et le rang que le réputation. Si, ce dont je doute, je suis la carrière des affaires publiques, la seule chose qui m'y plaira, ce sera la communication avec le public, en un mot le droit de faire parler de moi. Je serais presque humilié d'une place héréditaire.

Nos *ultrà*, pour le moment, croient à la guerre; c'est leur unique espoir. Les politiques d'entre eux, ma tante, par exemple, voient dans la guerre, que cependant elle désire aussi, le renversement du trône par un général vainqueur ou puissant, et le gouvernement militaire qu'elle aime mieux, dit-elle, que le nôtre. Or, de ceci, je ne doute pas.

Le roi est fort irrité contre M. Molé, à qui il

attribue assez gratuitement tout le mouvement de la Chambre des pairs depuis trois semaines. M. de Castellane est généreux, et le défend. Il n'est cependant que trop vrai que c'est lui seul qui a ouvert, le premier, l'avis de l'envoyer à Pétersbourg, idée bizarre, par parenthèse. Je vous avais dit que cette pauvre madame Molé était toujours la même; cela n'est malheureusement pas vrai : Elle est à peu près *ultrà*. Tout ce coin de la société est sens dessus dessous; cela me fait beaucoup de peine.

CDXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A M. DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 14 mars 1819.

Il me semble, mon père, que ma mère est plus tranquille. La lettre que j'ai reçue, hier, m'a beaucoup rassuré. Je compte bien plus sur vos soins que sur mes lettres pour l'empêcher à l'avenir d'avoir de telles agitations. Veuillez surtout la détourner lorsque, dans un premier moment de trouble, elle veut agir. Elle peut souvent se tromper

sur l'état des choses et des personnes. Elle a écrit à madame Guizot une lettre qui a amené sur ce sujet une conversation avec ce ménage. Le résultat en a été à peu près nul. Il a été bien convenu que je n'avais nulle envie de faire une guerre personnelle. Quant au reste, M. Guizot dit que faire les affaires aujourd'hui, ce n'est pas se confiner dans les dossiers, que c'était bon du temps de Bonaparte; que, la publicité étant l'âme de ce gouvernement, il faut toujours être en mesure de rendre compte au public, et que, lorsqu'un ministère se trouve dans la position de celui-ci, continuellement forcé d'assurer son pavillon, il faut bien qu'il emploie ceux qui ont quelque franchise dans le langage, et quelque loyauté dans les intentions, à défendre, non seulement ses projets et ses lois, mais encore son système. Il ajoute, au reste, que, toutes les fois qu'il aura à se servir de moi, il me gardera le secret. En résumé, on ne peut demander mieux; mais nous en étions là sans tout ceci.

On proposera le budget et la loi sur les provocations et la diffamation, d'ici à trois jours. Nos adversaires sont si mal liés, que le gouvernement, s'il veut, peut encore s'en tirer. Il a de belles chances, il est le seul qui en ait; c'est là son grand

avantage. Tout l'obstacle est dans le peu de lumières de la Chambre. Vous ne sauriez croire la peine que l'on a à lui faire entendre quelque chose. Comme elle est timide, elle ne rejettera pas les lois, mais elle les gâtera. Les hommes de l'extrême gauche sont au comble de la défaveur; il suffit qu'ils proposent une chose, même raisonnable, pour qu'elle soit repoussée; ils commencent à le sentir. Savez-vous ce qu'a fait Lainé, samedi? Il a pris un passe-port pour Bordeaux, et il est parti, avec force pâtés et saucissons. Par je ne sais quel caprice, au lieu d'aller à Orléans, il s'est dirigé sur Fontainebleau, et, là, il est resté trois jours à se promener dans la forêt. Enfin, quand ses provisions ont été consommées, il est revenu; c'était mardi soir. C'est lui qui a conçu le projet de l'incartade de samedi. M. Molé, qui était dans le secret, a endoctriné M. de Lamoignon, et Fontanes a rédigé le discours. Vous ne sauriez vous figurer la joie de tout l'Almanach impérial, de se voir des dîners de M. Decazes et de la Chambre des pairs! Les *minerviens* commencent à être fâchés de cette nomination; ils voient bien tout ce qu'ils y perdent.

Adieu, mon bon père; je vous aime de tout mon

cœur, et je vous recommande mille et mille fois ma mère.

CDXX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 16 mars 1819.

Ah ! fort bien : « Je m'amuse, ma mère s'agite; mon père, ayez-en soin ! » Qu'il y aurait donc de choses à répondre ! mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. Il faut vous laisser reposer de mes sermons. A propos de sermons, ce carême, je lis Bourdaloue. Il me semble plus *ad usum* que mon ami Massillon; il a moins de talent, mais je le crois meilleur prédicateur. Je ne sais si la chaire a une grande utilité dans les villes; mais elle me paraît de première nécessité dans les Cours. Ce droit qu'elle donne de parler vrai et fort à des gens toujours trompés, toujours flattés, est une chose excellente. Bourdaloue en usait largement; je suis confondue de ce qu'il a osé dire à Louis XIV. Aussi madame de Sévigné écrivait : « Il prêche à bride

abattue, sauve qui peut ! » Et le grand Condé, le voyant monter en chaire, disait : « Voilà l'ennemi ! »

Mon fils, je vous le déclare, vos doctrinaires ont besoin de beaucoup d'habileté et de douceur ; l'alliance forcée avec les indépendants fait que nous les confondons, de loin. Il est bien à souhaiter que vos amis se dessinent, se séparent, et qu'ils rassurent. La peur gagne aussi le ventre de la nation ; les injures commencent à ennuyer, et même à choquer. La France ne vous distingue point assez. Vous me charmez quand vous me dites que les *ultrà-libéraux* sont sans crédit, mais ajoutons que personne n'en a. De se défier des hommes à se décourager des choses, pour les Français il n'y a qu'un pas. Quant à ce général vainqueur et despote dont votre tante nous menace, je ne le crains nullement. Nous serions à peu près vingt-cinq millions qui lui cornerions sa leçon aux oreilles, en lui répétant ce que nous avons vu faire à Bonaparte ; le pauvre diable ne saurait à qui entendre. Cet homme de Saint-Hélène a tout usé, hors la liberté et la monarchie constitutionnelle, et je crois qu'aujourd'hui en France, il faut être lui ou Louis XVIII.

Je voudrais qu'on ne poussât point trop Lainé ; il est de nature à prendre facilement les allures

d'un martyr, et nous avons une certaine générosité qui tourne souvent au profit des vaincus. Si l'on m'en croit, on évitera de repousser son talent dans l'éloquence du sentiment. Mais, bon Dieu ! qu'est-ce que fait donc votre ancien patron ? Je n'y comprends rien ; je me désole de voir que votre tante avait raison. Cause-t-il avec Prosper au milieu de tout cela[1] ? Le duc de Broglie va-t-il encore chez lui ? Se serait-il rapproché de mon *curé ?* Il ne faut point compter sur les gens à entrailles malades. La faiblesse, chez les femmes, tourne en exaltation, de là souvent leur énergie, et c'est ce qui me donne peut-être une lueur de force de temps en temps ; mais les hommes sujets aux coliques, ne riez pas, mon fils, sont incapables de tenue. Il faut relire le chapitre de Rabelais sur *Messire Gaster.* Si jamais je suis Roi, avant de former mon ministère, je consulterai sûrement tous les médecins de ceux que je voudrais nommer.

Vous ne voulez donc pas que votre père soit pair ? A la bonne heure ! J'aime assez la position où je suis. S'il l'était, je me rangerais du côté de son plaisir, sinon je m'appuyerai sur le vôtre, et il en sera ce

1. *L'ancien patron* de mon père c'est M. Molé, Prosper est M. de Barante, et le *curé* M. de Talleyrand.

qu'il plaira à Dieu. Cependant, vous me permettrez de vous dire que, plus vous vous sentirez attiré vers le contemplatif des affaires de ce monde, plus il serait commode d'avoir un avenir tout fait; et puis, en temps agités, il est assez utile et sûr de tenir à un corps. Ne croyez point, cependant, que ces réflexions troublent mes nuits; vous seul avez droit à déranger mon sommeil.

Vous me demandez ce que dit ma cousine? Elle a peur aussi quelquefois; elle juge, tranche sur les hommes, et ne les estime guère. Je ne lui confie point vos récits sur les individus, parce que je redoute ses conclusions. Elle ne comprend point le discrédit des indépendants, parce qu'elle a déterminé que, de tout ceci, ils doivent beaucoup gagner. Elle recommence 89 et la suite, et veut toujours comparer vos amis aux siens de la Gironde, avec cette différence qu'elle ne les croit point assez forts pour tenter le 10 août; c'est mon Courvoisier.

Votre père administre tant qu'il peut, mais vous ne l'aidez guère. En attendant, il établit des hamacs dans les prisons; il vient de faire un établissement de fous qui manquait dans Lille; il a enlevé à la Belgique un manufacturier avec une très belle machine à filer le lin, dont nos négociants ne veulent

point, et qu'ils se disputeront dans quelques années, et de tout cela vous ne lui saurez aucun gré ! Votre politique parisienne vous étourdit ; vous vous faites la guerre entre chefs, et vous ne regardez point à ce qui se passe parmi les soldats, qui le plus souvent ne vous comprennent point du tout. Quand je dis les *soldats*, ce n'est point de l'armée que je veux parler. A propos d'armée, que dites-vous de la protestation de celle de Bavière contre la constitution? En voulez-vous une autre : M. de Broglie[1], évêque de Gand, vient de faire un appel aux empereurs d'Autriche et de Russie contre la tolérance du roi des Pays-Bas à l'égard des différents cultes ; le clergé belge prend parti pour ou contre, et les villes s'en échauffent un peu. Si, au travers de tant d'oppositions, nous arrivons à quelque chose, ce sera beau ; je voudrais vivre cent ans. Mon fils, ne m'empêchez point de dormir, je vous en prie.

1. M. de Broglie, fils du maréchal de Broglie, et né en 1766, avait émigré en Pologne pendant la Révolution, était devenu aumônier de l'empereur, puis évêque d'Acqui, en Piémont, et de Gand ensuite. Il avait, au concile de 1811, fait une vive opposition aux volontés de Napoléon, qui l'avait enfermé à Vincennes, puis relégué dans l'île Sainte-Marguerite. Redevenu évêque de Gand à la Restauration, il fit une vive résistance au roi Guillaume des Pays-Bas, et fut condamné à la déportation par la cour d'assises de Bruxelles. Il est mort en 1821.

CDXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 16 mars 1819.

Je devrais vous remercier pour votre dernière lettre; elle est aussi tendre que rassurante. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de me croire, et d'attendre toujours mes lettres pour vous inquiéter ou vous réjouir. J'ai la prétention de mériter mieux votre confiance que tous vos autres correspondants, parce que j'ai la prétention aussi d'être impartial, surtout quand il s'agit de moi.

Je ne trouve pas cette inaction où l'on reste, où l'on nous tient depuis quelques jours, une bonne chose. Il faut occuper ce pays-ci, ou du moins lui prouver qu'on s'occupe de lui. Je devine bien quels sont les motifs : On ne veut point s'engager avec la Chambre avant que l'affaire des élections soit jugée; on veut laisser en suspens l'existence même de cette Chambre. Mais, pour cela, il faudrait beaucoup attendre, et un de ces matins, on sera forcé

d'agir et de parler, sans être plus sûr de son affaire. Pendant ces intervalles en effet, les complots s'ourdissent, les indiscrétions se commettent, les mots d'ordre se donnent, les défections se préparent. Plus j'y regarde, plus je me persuade que le pouvoir est le plus puissant des narcotiques. Heureux qui sait échapper à son influence ! Il y a d'ailleurs, tant de détails à soigner, d'intérêts particuliers à ménager, de décisions journalières à prendre, le tout partagé entre six ministres, qu'on doit aisément croire avoir beaucoup fait quand on a beaucoup travaillé. Je persiste à penser que la forme de notre administration, et surtout la division des matières administratives telle qu'elle existe, sont incompatibles avec le gouvernement représentatif qui demande une manière large, et non l'esprit de détail, et qui réclame pour la politique une foule d'instants qu'absorbent les mêmes affaires. Il me paraît évident qu'on ne peut être garde des sceaux comme on eût été, par exemple, grand-juge sous Bonaparte.

A propos de garde des sceaux, je n'ai point écrit à M. Pasquier, quoique vous me l'eussiez conseillé. Il y avait dans cette démarche un manège et une sorte de fausseté qui ne me vont pas. Ou il l'aurait

deviné, ou il en eût été embarrassé. D'ailleurs, je n'ai point parlé de cette brochure; elle a passé fort incognito. M. de Barante m'avait conseillé de ne point me divulguer, disant qu'on ne me passerait pas de m'être escrimé sur un si grave sujet. Je crois qu'en me donnant ce conseil, il avait précisément en vue notre cousin. J'ai obtempéré, satisfait de son approbation, qui est à peu près la seule dont je sois jaloux.

Vous m'avez parlé de voyage à Paris. Je crois que j'ai le courage de ne pas le souhaiter. Ceux que vous avez déjà faits ne vous ont pas, que je sache, été fort utiles. Il serait impossible que celui-ci ne vous agitât pas beaucoup. Puisque vous êtes encore quelque peu soumise aux influences de la société, il serait difficile que vous pussiez passer en paix, au milieu des quolibets de ma tante, des solennités de madame de Labriche, des silences de madame de Vintimille, et des naïvetés de mon ancien patron, qui a vraiment l'air de ne pas savoir qu'il y a un passé. Je vous engage, je vous prie même, de ne point venir, à moins d'urgent besoin, avant une plus belle saison, avant Verneuil, avant le Marais; c'est le seul moyen de vivre ici en repos. Si vous étiez à Paris, je vois très bien que vous ne

trouveriez d'agréable qu'une société qui vous est inconnue, mais que vous entreverriez; c'est celle où je suis admis quelque peu, c'est la rue Quincampoix, c'est la duchesse de Broglie, c'est madame de Catellan, etc. C'est là seulement, en effet, qu'on sait parler d'autre chose que de la politique, ou du moins qu'on sait la généraliser assez pour la faire sortir des intérêts du moment et des caquets de la journée. Voilà ce dont ne se doutent pas tous vos gens de salon qui nous croient des puritains, des visionnaires, des gens à idées fixes. Ils ne savent pas que nous sommes cent fois plus gais qu'eux; et moi, par exemple, madame de Catellan trouve que ce que j'ai de mieux, c'est que je cause volontiers de tout autre chose que des affaires. Or, pourtant, je suis le dernier soldat du bataillon doctrinaire.

Vous avez raison de regretter de ne pas voir *Athalie*. J'y ai été avant-hier pour la première fois. J'en suis revenu transporté. C'est un de ces jours qui doivent compter dans la vie, comme celui où l'on a vu Saint-Pierre de Rome, ou quelque chose d'analogue. Rien ne peut vous donner l'idée de ce que c'est que le troisième et le quatrième acte. Talma s'élève plus haut que nous ne l'avons jamais

vu. La prophétie est quelque chose d'inouï; il y a là des mots dont je ne sais comment vous peindre l'effet, tels que : « Mes yeux s'ouvrent, » et puis encore : « Cieux, écoutez ma voix ! » Mais ce qui est au-dessus de toute imagination, ce qu'il faut avoir vu, avoir senti, pour le comprendre, c'est l'effroi qu'on éprouve à ce vers, dont je n'avais encore nullement deviné la puissance :

Pêcheurs, disparaissez : le Seigneur se réveille.

Tout le reste est admirable : Ces larmes du prophète, ces saintes amours pour Jérusalem, cette ferveur chrétienne et non plus juive qui termine, tout cela est au-dessus de ce que je pourrais vous rendre. Les exhortations à Joas, la tirade qui se termine ainsi :

Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

cette tristesse, ce souvenir de la prophétie qui domine dans ses conseils, et surtout dans ce vers :

Enfants, ainsi toujours puissiez-vous être unis !

ce jeu muet pendant le serment des Lévites, ces mains paternelles et protectrices étendues sur Joas, et ce regard menaçant et féroce qui veille

autour de lui, tout cela m'a fait une de ces impressions ravissantes qui rendent si fier d'être homme, et si honteux de l'être à la manière dont nous le sommes.

CDXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 19 mars 1819.

Faites comme vous l'entendrez avec notre cousin, mais croyez cependant qu'il n'y avait là, cher enfant, aucun manège. Il ne faut pas gâter de ce nom toutes les petites attentions qui conduisent, comme dit Nicole, à conserver la paix avec les hommes. Qui croirait qu'on doit aller toujours, avec force et raideur, vers ce qui semble bien, et dédaigner les égards et les soins envers les amis, ou même les connaissances, prendrait mal la vie dans le monde, et se priverait des agréments qu'elle peut offrir; ceci soit dit en passant, et faites-en quelquefois l'application.

Quant à moi, mon ami, je ne demande pas mieux que de vous croire, mais comme je vous aime assu-

rément plus que vous ne vous aimez, et, plus assurément encore, autrement, il me sera impossible de plier toujours mon cœur aux aperçus de votre esprit, et, malgré ma raison et votre affection, nous ne parviendrons, ni vous ni moi, à m'épargner toute souffrance. Ménagez-moi un peu ; c'est tout ce que j'ai droit d'exiger ; et, de mon côté, je me travaillerai de mon mieux. Je pense comme vous sur le voyage à Paris; je ne m'en soucie nullement. Je ne sais qu'Athalie et vous que j'eusse envie de voir ; peut-être que votre rue Quincampoix me ferait un peu peur, et à coup sûr notre faubourg me déplairait. Mais donnez-moi un conseil pour l'été. Croyez-vous aller au *Marais?* Avez-vous envie de m'y voir?

Athalie vous a bien inspiré. Vous parlez de cette représentation d'une manière animée qui nous a charmés. Moi, qui n'aime pas trop que vous vous dépensiez en feuilletons, je crois que j'aurais permis qu'on imprimât votre lettre dans un journal, parce qu'aucun n'a si bien dit que vous. Nous admirons la perfection de Racine, qui, livrant à des acteurs des rôles soignés jusque dans les moindres détails, leur donne tant d'occasions de varier les effets, tantôt avec tel vers ou tel autre, et qui procure une impression nouvelle au spectateur le

plus habitué à ses beautés. Vous savez comme il y a longtemps que je fais profession d'aimer le rôle de Joad, et comme je déplorais qu'aucun acteur ne l'eût entendu. Que je serais heureuse d'assister avec vous à un tel spectacle !

Certainement, je crois que, vous autres doctrinaires, vous êtes plus gais et plus dispos que tous les autres. Il n'y a de sérénité que dans la conscience de la raison. Royer-Collard a vraisemblablement le teint plus frais que M. Molé. Il est pourtant singulier que celui-ci soit si animé contre le choix des pairs des Cent-Jours. Mon fils, je vous avoue que cela me fait trembler pour la pauvre nature humaine. Quand je la vois sujette à de telles bizarreries, je me défie de moi, de vous, d'eux, de tout le monde, et je dis avec madame de Staël : « Nos passions nous ramènent toujours dans le cercle d'où nos idées tendaient à nous tirer. » Je viens de relire son livre, de cette chère femme ; il m'a plu encore davantage : c'est un vrai catéchisme. On aura tort, très grand tort, si on le perd de vue.

Je pense que, lorsque mes lettres tournent à des questions, elles vous ennuient mortellement. Je voudrais avoir avec quelque imbécile une correspondance toute de demandes et de réponses ; mais

je suis fort délaissée, et hors vous, mon enfant, le monde va et fait comme si j'étais à peu près morte. Au bout du compte, il a raison, car je ne vis guère, et je vous regarde.

CDXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 21 mars 1819.

C'était hier le 20 mars[1], et l'on nous avait flattés pour ce jour-là d'une petite révolution, ou au moins d'une petite émeute. Paris est encore debout, cependant. Puissent se passer ainsi tous les jours de crise que l'on nous promet! Le seul événement d'hier est que cet ambassadeur de Perse en Angleterre, qui fait notre joie depuis huit jours, devait aller chez le roi en grande cérémonie. Tout était prêt *ad hoc*. Point du tout. En réglant le cérémonial, il a voulu être sur un pied d'égalité avec le roi. Il voulait que le roi se levât quand il serait debout,

1. Anniversaire de la rentrée de l'Empereur à Paris, au retour de l'île d'Elbe.

et s'asseoir quand le roi serait assis. On lui a dit que le roi avait la goutte, et qu'il ne se levait pas ; alors il a demandé à être roulé dans un fauteuil, parce que le roi est roulé dans un fauteuil. Après bien des débats, il n'y a pas eu moyen de s'entendre, attendu qu'il disait toujours que, s'il faisait la moindre concession, il aurait le cou coupé à son retour en Perse. Bref, il n'a pas été reçu, et il part aujourd'hui[1]. Voilà la conversation de tout Paris.

On éprouve tous les jours qu'il est bien difficile de tirer quelque chose de bon de la Chambre actuelle. On avait préparé une excellente loi sur la Presse; il paraît impossible de la faire passer. Il est évident qu'il n'en est pas moins convenable de la présenter telle qu'elle a été conçue, en laissant à la Chambre le travail et la responsabilité des amendements qui la défigureront. De cette manière, on conserverait un air de bonne grâce vis-à-vis de la nation, et le ministère n'endosserait pas les fautes des ventrus ; mais, par un très faux calcul, on aime mieux faire d'avance à la loi les changements

1. Mon père n'était pas bien informé, ou du moins l'affaire s'est arrangée quelques jours plus tard. L'ambassadeur Mirza-Abdoul-Hassad-Khan a été reçu, le 30 mars, par le roi, entouré des princes, des maréchaux, des grands dignitaires, des ministres et de toute la cour.

que ceux-ci demandent, et c'est ainsi qu'après l'avoir promise et annoncée comme le gage de la franchise et de la libéralité du ministère, on ne présentera qu'une œuvre très imparfaite, contradictoire dans sa théorie, et d'une application difficile.

Une chose m'est tous les jours plus démontrée, c'est qu'on ne termine pas les révolutions avec les hommes qui les ont faites. Quelle inconséquence que de proclamer l'union, et de mettre en présence les hommes qui ont combattu les uns contre les autres! Quoi! vous prêchez l'oubli du passé, et par vos lois vous évoquez tous les noms tristement célèbres dans notre histoire depuis trente ans ! De là toutes les bizarreries de notre situation. C'est ainsi que l'on a regardé comme un outrage à l'égalité la disgrâce des grands seigneurs de la cour de Bonaparte; comme une mesure nationale, leur rappel dans la Chambre des pairs; comme une garantie donnée à la liberté, le retour de ses généraux; comme un outrage fait à la justice, l'exil des hommes de nos troubles les moins intéressants! La politique la plus simple conseillait de dater d'hier, et de s'armer du présent pour conquérir l'avenir. Mais on est venu nous parler

au nom du passé, et la nation aussi s'est rejetée sur le passé, et elle a tenu presque à 93 parce qu'on s'attaquait à 88. Il faut absolument sortir des hommes de quarante ans. Il n'y a pas beaucoup plus de lumières dans les hommes plus jeunes, mais il y a moins de préjugés. Ce sont des esprits neufs, par conséquent capables d'accepter de nouvelles idées; ils *comprennent*.

Vous aurez lu la dernière *Minerve?* Elle est un peu sèche, mais elle est vraie sous bien des points, et il est bon que certaines vérités soient dites. Je suis fâché que ce soit *la Minerve* qui les dise, mais enfin la raison est à tout le monde; la popularité est au concours, et je ne comprends pas les plaintes de ceux qui reprochent aux indépendants leurs succès. Que ne le leur prenaient-ils? Ce succès, et la Chambre nous en donne continuellement la preuve, est bien facile à interrompre; mais il faut y travailler, car il est trop vrai que, dans certains départements, les faiblesses et les hésitations du dernier ministère ont fait un grand mal. Au Mans, s'il y avait un moyen d'empêcher le choix de Benjamin, ce serait de le présenter comme trop royaliste. Il paraît que, si l'on n'y avait pas pris avec lui des engagements, il y a trois mois, on cherche-

rait dans une classe plus obscure de la société quelque nom moins connu et cependant plus menaçant, quelque Brutus de la rue, quelque républicain de province.

CDXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 22 mars 1819.

Votre père a reçu une lettre de Toulouse fort détaillée. On lui mande que les sociétés secrètes se réunissent de plus en plus; que les *missions* ont échauffé le bas peuple; que le bruit qu'il faut se prémunir contre une tuerie qu'on annonce jette l'alarme, et que, très certainement, il gronde quelque chose. L'homme qui mande cela est incapable de rien inventer. Il est sûr qu'il y a en France des gens assez fous pour croire que ce qu'ils appellent la *guerre civile* serait leur ressource. En attendant, il me semble qu'on ne peut pas pousser l'insolence plus loin que ne le fait Fiévée dans le dernier *Conservateur*. Ses injures me paraissent pourtant

moins habiles que le dernier morceau de Benjamin qui nous a donné très à penser. Je ne sais si je me trompe, mais la situation de celui que nous appelions l'*amoureux*[1] semble chaque jour se hérisser de plus de difficultés; chacun a l'air d'espérer de le gagner. Je vous avoue que je le plains, et que je m'inquiète un peu pour lui. De plus, Fiévée a raison, la Chambre des députés est réellement cassée de fait, car elle n'inspire plus confiance. On se détourne facilement de ce qui ne doit pas durer; et, dans ma petite politique, je vois égal inconvénient, pour vous autres, à lui présenter ou ne pas lui présenter vos lois. Enfin, toute cette session-ci est molle et ne rassure point. Voilà comme les choses m'apparaissent au coin de mon feu, où je raisonne en ignorant beaucoup, et toute prête à quitter mes idées quand on me dira que je me trompe.

J'ai reçu une lettre de la rue Quincampoix. Votre Pauline[2] m'a entendue aussi bien qu'elle pouvait m'entendre; elle me dit qu'elle croit bien que, lorsqu'on est un peu distingué, il vaut mieux faire des ouvrages de principes que de circonstance, et

1. M. Decazes.
2. Madame Guizot.

surtout ne point s'user trop tôt; mais elle essaye de me donner des conseils de courage, et même de raideur, à l'égard de ceux qui me blâmeraient, qui m'ont fait sourire, tant ils sont peu à mon usage. Elle me parle avec beaucoup d'esprit de la nature de relations qu'il faut que j'établisse entre vous et moi; mais elle ne sait guère et ne comprendrait point où nous en sommes ensemble, et m'engage à éviter ce qui pourrait causer entre nous fatigue et refroidissement. Peut-être, au fond, que la maternité prise comme elle l'entend vous serait plus commode; mais je n'aurais pas assez de force pour me refaire si complètement; heureusement que vous ne l'exigez point. Au reste, sa lettre est la plus spirituelle du monde, et j'y vois qu'en me trouvant un peu faible, elle me ménagera cependant; c'est tout ce que je souhaite. En la voyant souvent, vous devez lui trouver un assez étrange caractère. Je demandais, hier, à votre père s'il croyait que, tendresse à part, c'eût été là la mère qui vous eût convenu? Il m'a conseillé de vous le demander. Répondez-moi donc, en oubliant que vous êtes *vous* et que je suis *moi*.

Voyez-vous quelquefois M. Germain? Comment lui et Prosper sont-ils donc avec votre ancien

patron? On m'a écrit que celui-ci voyait souvent votre duchesse[1]? Quel homme étrange! Sans Bonaparte, et en voyant les gens de cette trempe, je dirais que la faiblesse du caractère est ce qui fait le plus pencher vers le despotisme, et encore, même chez Bonaparte, c'était la peur d'une certaine force qui le faisait trancher d'abord à l'aide de sa volonté. Avec une crainte de moins, c'est-à-dire une supériorité de plus, et il n'eût point été despote.

CDXXV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mercredi 24 mars 1819.

Votre lettre me paraît pleine de raison, quoique aussi elle soit pleine d'inquiétude. Nous sommes, pour l'instant, un peu rassurés. L'embarras visible des *ultrà* dans cette dernière discussion, l'incontestable supériorité de nos amis sur les indépendants,

1. Madame la duchesse de Broglie.

le beau discours de M. Royer-Collard, le discours embarrassé de M. Lainé, qui pour la première fois aussi n'a paru ni loyal, ni sincère, le discours ferme du garde des sceaux[1], une majorité de 56 voix, le retour de ceux des ventrus qui ne cherchent que le plus fort, une majorité à la Chambre des pairs qui se recrute encore des transfuges du côté droit, enfin notre loi de la Presse, qui, pour n'être pas aussi belle que nous l'avions conçue, n'en est pas moins la meilleure qu'on ait proposée dans ancun pays; tout cela nous donne de l'espoir. Il est vrai, et vous le savez bien, que la proposition de M. Barthélemy, et le mandement *ultrà* qui l'a accompagnée, ont ranimé l'esprit du Midi. A Nîmes, on a recommencé à se regarder de travers, et l'on a chargé ses fusils. Il n'y avait point de préfet. Huet[2] a été un prétexte. Il y a eu une sorte de rassemblement, quelques coups de donnés, et les apprêts d'une émeute. Il est vrai que les protestants des Cévennes ont fait dire à ceux de Nîmes qu'au moindre cri d'alarme, ils courraient à leur secours; mais la seule nou-

1. M. de Serre.

2. Huet, acteur de l'opéra-comique, passait pour royaliste et avait été sifflé comme tel.

velle de la nomination des pairs a ramené plus de calme. L'arrivée du préfet, la nomination d'un bon maire, et le récit de la séance de samedi doivent tout pacifier; on l'espère du moins.

La promotion de M. d'Argout à la pairie a fait le plus grand effet. Le garde des sceaux fait de grands efforts pour remettre la magistrature dans une meilleure direction; il a grand'peine. Cet insensé de Bellart[1], par exemple, vient de faire saisir un ou deux ouvrages, contre son ordre formel, et pour des niaiseries. On parle, au reste, beaucoup du remplacement de celui-ci; cela fera crier. Les *ultrà* sont inquiets, l'imprudence naïve de M. de Villèle, samedi, prouve évidemment qu'il comptait sur les égards qu'on a eus pour eux depuis deux ans. Il est temps que cela finisse, et qu'ils cessent de vivre de notre complaisance, comme nous de leur sottise. Quant à *l'amoureux*[2], il est très vrai que sa situation à des inconvénients. Pour faire face aux haines qu'il a amassées d'un côté, et aux défiances qu'il a inspirées de l'autre, il comble et augmente sa clientèle, il donne des garanties par ses choix, par ses conversations. Cependant, il n'est pas très

1. Procureur général, à Paris.
2. M. Decazes.

difficile de prévoir une époque où sa position sera nécessairement caduque; mais elle serait alors enveloppée dans une révolution de choses et non de personnes, dans une nouvelle division des affaires qui, sans l'exclure, diminuerait ou déplacerait son influence. Du reste, il est fort décidé. Il voulait, hier, jeter le général Ramel à la tête de M. de Villèle. Mais il a un inconvénient capital, c'est l'impossibilité de comprendre une idée générale. Ce n'est point tant l'ambition, l'intérêt, la crainte, l'intrigue qui ont l'embarras de notre situation, c'est le défaut d'esprit. Plus je vais, plus je crois la mauvaise foi rare, et la médiocrité commune.

Jeudi.

Depuis que j'ai interrompu ma lettre, j'ai vu M. Decazes, qui m'a dit que vous lui aviez écrit, et qu'il avait envie de vous répondre. J'ignorais cela, et, je ne sais pourquoi, j'ai toujours peur de vos lettres. J'ai été de là chez M. Guizot, où il ne s'est rien passé de piquant. Je vous répète ce que je vous ai dit, c'est que je ne trouve plus que les doctrinaires pour parler d'autre chose que de politique. *Athalie*, par exemple, a fait plus d'effet chez

eux qu'ailleurs. A propos d'*Athalie*, madame N... voulait l'autre jour me faire changer d'opinion sur Talma, parce que « mon opinion, disait-elle, n'était pas l'opinion générale, et parce que je n'ai que vingt-deux ans ». Nous avons eu, à ce sujet, la discussion la plus burlesque qu'il fût possible de voir. C'est bien d'elle plus que de toute autre que je dirai que ses petits défauts ne viennent que de manque d'esprit.

J'ai été revoir *Athalie*, qui m'a fait au moins autant de plaisir que la première fois. Il y a des passages de la prophétie où Talma s'abandonne à l'inspiration du moment, où son effet n'est pas calculé d'avance, ce qui rend chaque représentation une chose piquante et originale. Je l'ai vu de plus près et mieux; et il m'a paru beaucoup plus remarquable dans l'ensemble du rôle que le premier jour. Dans la même tirade, dans les mêmes vers, il a l'air d'unir la plus grande piété à la férocité des mœurs juives. Ainsi, par exemple, la malédiction de la seconde scène : « Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan, etc. » Il prononce les premiers mots avec la ferveur d'une mère qui prierait pour son fils, et le reste avec une indignation menaçante et terrible. Ce mélange, qu'il fallait un prodigieux talent pour toujours reproduire, rend seul le rôle ce qu'il doit

être. Uniquement terrible, Joad ressemblerait au prêtre fanatique que Voltaire et tous les gens de cette école veulent voir en lui. Uniquement pieux, il ne serait pas ce qu'il était, il serait chrétien et non juif.

L'impression d'une pareille représentation d'*Athalie* sort de l'ordre commun des impressions théâtrales; c'est un fait dans la vie. A l'aspect des autres tragédies, quels que soient les sentiments que l'on exprime devant nous, nous ne sommes émus que par pitié, par sympathie. Nous plaignons des douleurs qu'il nous paraît possible d'éprouver, ou que nous avons ressenties, mais nous n'oublions pas que nous assistons; notre plus forte illusion se borne à croire que nous sommes les témoins d'une action réelle. Mais, dans *Athalie*, il y a autre chose que l'action de la tragédie. La plupart des sentiments qui règnent dans l'ouvrage se réveillent en nous, Joad agit directement sur nous, et nous met en scène avec lui. Il importe très peu que les personnages soient feints. Toutes ces idées religieuses n'en existent pas moins, et l'impression est en tout semblable à celle d'une cérémonie d'église. Je ne sais comment m'expliquer, mais enfin je voudrais dire, par exemple, que l'effet de la prophétie est aussi

vrai que celui d'un sermon. Nous prenons pour nous le « Pécheurs, disparaissez ! »

D'*Athalie* aux *Parvenus*[1], il y a loin; je vous les envoie, quoique l'on s'accorde à les trouver détestables. J'ai commencé à en lire quelque chose, et cela m'a amusé. Ce qui est piquant, c'est qu'on y trouve souvent des reproches amers contre ceux qui croient à l'immoralité de la société avant la Révolution, et contre la corruption actuelle des classes moyennes, et voilà que, dans les deux cents pages que j'ai lues, j'ai vu la mère du héros qui épouse son premier garçon, lequel prend une maîtresse; l'oncle bijoutier épouse une jeune fille élevée dans un couvent où elle lisait des romans, d'où elle allait au bal de l'Opéra, et qui le fait c...; un baron, philosophe de l'école d'Helvétius, qui entretient une danseuse, meurt de libertinage à quarante ans, et sa femme vit publiquement, et de son aveu, en courtisane raisonneuse; le fils d'un duc et pair qui, au moment de se marier, vit avec elle, lui donne un écrin de quarante mille francs qu'il a presque volé à son bijoutier, etc. Enfin, la plupart des personnages sont taillés sur ce modèle. Je crois qu'il y a assez

1. Roman de madame de Genlis.

de vérité dans certaines peintures; mais, en tout, cela est commun.

CDXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mercredi 25 mars 1819.

Je veux d'abord vous remercier, mon cher enfant, d'une très douce émotion que j'ai éprouvée hier, et que je vous dois entièrement. Élisa[1] m'a écrit, en réponse à des inquiétudes que je lui avais témoignées, il y a trois semaines. J'ai une entière confiance en ses lunettes quand elle vous regarde, parce que je crois qu'elles s'approchent du numéro des miennes. Elle me dit d'abord qu'il n'y a pas une parole, pas un mouvement de vous qui n'annonce que vous m'aimez beaucoup, que votre voix s'altère quand vous parlez des soins de votre mère, que toute l'âme d'un fils se peint dans vos regards, enfin que vous avez profondément ému et sa tendresse pour vous et celle qu'elle a pour

1. Madame de Bazancourt.

moi. Vous jugez, mon enfant, si j'ai pleuré de douces larmes en lisant tout cela, et comme j'ai pris l'engagement, avec ma raison, de ne point abuser de votre amitié, qui sait se faire jour au travers de tout ce qui préoccupe votre jeunesse ! Elle ajoute encore qu'elle sait que votre tante se loue fort de vous; que des gens opposés à votre opinion disent que, dans le monde, vous avez de la fermeté avec de la douceur; enfin qu'en ce moment où les passions mettent en effervescence tous les caractères, on s'aperçoit que le vôtre prend de l'aplomb, et que votre esprit acquiert une grande équité. Vous jugez avec quelle avidité j'ai lu et accueilli tout cela, et comme j'ai senti qu'il m'était doux de vous devoir la plus tendre reconnaissance ! J'admire surtout que vous sachiez vous contenir avec ma tante; car je sais à quel point cela est difficile. Il faut de la force pour supporter les coups d'épingle, et, sur ce point, nous autres femmes, nous sommes habituellement sans aucune générosité. Enfin, cher enfant, certes je vous devrai beaucoup, et je suis arrivée à un point où il ne me reste guère de moyen de m'acquitter. Si j'ai soigné votre jeune vie, vous ferez le bonheur et souvent l'orgueil du reste de la mienne, et, comme je suis vraie, je conviendrai que le marché

aura été au moins égal, entre nous; cela n'arrive guère entre mère et fils.

Nous sommes un peu inquiets de tout ce que nous croyons entrevoir de la marche des choses. Faut-il donc renoncer à trouver des gens qui se déterminent à les aider? Il n'est pas douteux que les vérités débitées toujours par les indépendants arrivent entachées dans nos provinces, et que la peur, jointe à l'ignorance, s'en défie. Vous disiez très juste l'autre jour : « Nous ressentons les inconvénients de la mauvaise marche qu'on a suivie dans le début de toute notre affaire. » Des concessions franches en 1814 eussent permis d'écarter les individus qu'on ne s'attachera point en les rappelant aujourd'hui. Les nations n'apprécient que les concessions faites aux principes; on ne gagnera pas plus les Français en ménageant les révolutionnaires qu'on n'a gagné l'armée en caressant les maréchaux. Que faire donc? En vérité, je commence à n'en plus rien savoir. Les caractères de certains hommes, pourtant nécessaires, me paraissent apporter des embarras si grands, qu'il me paraît également dangereux de délier ou de couper le nœud.

M. de Villèle me paraît avoir fait une grande faute en provoquant les détails sur le meurtre des

protestants. Les *ultrà*, qui s'appuient toujours sur l'Europe, ne savent pas ce que de pareils faits, dénoncés à la tribune, produiront d'effet contre eux dans cette même Europe. Il faut savoir gré à certains députés de leur modération ; car je vous avoue que, si j'avais fait partie de la Chambre, lorsque M. de Villèle s'est élancé pour demander raison de l'impunité où le gouvernement a laissé les assassins, rien n'aurait pu m'empêcher de lui demander pourquoi, comme maire de Toulouse, il n'avait pas, le lendemain de l'assassinat de Ramel, cherché la trace de ses meurtriers. Je crois que nous sommes arrivés à un temps où il n'y aura de calme que lorsque tout aura été su, tout aura été dit, pourvu que ce soit dans un but utile, et non pas pour satisfaire les parties puériles de la haine.

En attendant, mon ami, comme vous m'avez donné du repos, je me suis remise à mon ouvrage, et me voilà dans la guerre de Prusse. Plus nous nous éloignons de Bonaparte, plus je trouve étrange que nous vécussions dans l'atmosphère qu'il avait su nous faire. La lecture de ses bulletins seule me confond ; et, en vérité, nous étions arrivés à trouver cela simple. C'est bien pourtant le plus singulier mélange qui semble ne plus appartenir à aucun

temps. Pendant la campagne d'Iéna, il parle de la reine de Prusse, qu'il compare à Armide parcourant les camps la torche à la main, et, peu après, il termine par cette phrase bourgeoise : « C'est pourtant dommage, car on dit que le roi est un parfait honnête homme. » Un peu plus loin, c'est lui qui parle au duc de Brunswick : « Vous auriez dû dire à votre roi comme Nestor : « Sire, renvoyez » les femmes à leur fuseau, etc. » Et puis : « La colère du grand peuple est plus menaçante que les tempêtes de l'Océan. » Mon enfant, il y a mille ans de tout cela à ceci.

Je viens de recevoir une lettre de ce pauvre Bastard, qui me paraît tout empêtré de sa pairie. Il s'arrangeait fort des neutralités politiques de l'état de juge ; il a une peur horrible des opinions de notre société, et les temps deviennent bien forts pour lui. Il me parle des élections de Lyon comme devant être fort mauvaises, et d'un parti fort qui repousse le maire, précisément parce qu'il est l'homme du gouvernement. Il craint un M. de Corcelle[1] qu'il dit avoir

1. M. de Corcelle devint, en effet, député, et s'est longtemps fait remarquer dans les Chambres par la vivacité de ses interruptions, contrastant avec une grande douceur, dans la vie ordinaire. Il avait été soldat, et camarade d'école du général Bonaparte. Puis il avait émigré, et s'était, à son retour, brouillé avec les

écrit dans *la Minerve;* enfin il est entièrement troublé. J'espère que ses lunettes sont un peu mauvaises; je lui écris pour le réconforter; mais j'ai peur que les lettres de Paris n'aient bien autrement de pouvoir que les miennes. J'ai reçu une petite lettre de madame Germain, qui, de même qu'Élisa et madame de Barante, me conte le peu de félicitations qu'elle a reçues de ses parents et amis. Quelle folie, bon Dieu! que des opinions qui empêchent qu'on ne jouisse de ce qui touche de si près à de tels intérêts! Il faudra donc en venir à prendre pour refrain ces vers si connus:

Et je ne hais rien tant au monde
Que la plupart de mes amis.

royalistes de Lyon pour avoir commandé la garde nationale pendant les Cent-Jours. Pendant toute la Restauration, il siégea à l'extrême gauche, et il est mort en 1843. Son fils a été à son tour député, représentant, ambassadeur de la République auprès du Saint-Siège, et est devenu, en 1829, beau-frère de mon père par son mariage avec mademoiselle Mélanie de Lasteyrie, sœur de ma mère

CDXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, samedi 28 mars 1819.

Il est cinq heures; je reçois un gros paquet de vous, et je commence à y répondre. Je vous remercie de votre morceau. Il est à merveille et bien vrai [1]. Vive vous! parce que vous êtes perfectible; c'est une qualité bien rare dans ceux qui ont agi depuis vingt ans, et cependant c'est une qualité indispensable, lorsque l'on commence une ère nouvelle comme nous le faisons.

Je suis ravi qu'Élisa vous ait rendu bon compte de moi. Il serait difficile que l'on fût mécontent de mes manières, car on me voit bien peu; on a la bonté de s'en plaindre. Mais je ne sors jamais le matin, et, nos amis n'étant chez eux, le soir, qu'à époques fixes, il m'est difficile de concilier mes visites avec mes devoirs de société doctri-

1. Ma grand'mère avait envoyé à son fils quelques pages sur l'empereur Napoléon qu'elle a insérées dans ses *Mémoires*.

naire. Du reste, je vis en repos et assez gaiement. Je ne sais comment je m'y prends, mais je fais rire encore quelquefois; j'en suis tout fier. Je me rappelle qu'il y a eu un temps où je croyais que c'était là mon unique mission; maintenant, c'est un événement tout nouveau. « Peste! me dis-je, où prend mon esprit toutes ces gentillesses[1]? » J'ai peur d'une chose, c'est que tout mon *aise* ne vienne de ce que je ne suis plus... devinez quoi? Vous savez bien, ce que je suis si bizarrement, si peu intelligiblement pour vous? Cela serait triste pourtant, et m'eût aussi bien étonné, il y a deux ans. Mais enfin, si cela était, il faudrait bien le reconnaître; car nous autres, nous avons grand respect pour les faits.

A propos de faits, je comprends vos inquiétudes; mais n'êtes-vous pas un peu remontée? N'est-ce pas que M. de Serre est un homme de cœur? Voilà le premier, le seul discours de ministre qui ait été prononcé à la tribune, depuis quatre ans. Il y a loin de là aux politesses de qui je sais bien. Les *ultrà* sont abasourdis, et tout étonnés de ce que le vieux respect est fini. Villèle prétend qu'il ne par-

1. *Amphitryon*, acte Ier, scène Ire.

lera plus, et, en effet, lui ni aucun des coryphées de son parti, n'est inscrit pour les prochaines discussions. D'une autre part, les indépendants reconnaissaient avec humilité qu'ils n'avaient point eu les honneurs de cette capitale discussion. Je crois maintenant leur influence plutôt en baisse que croissante.

Je suis charmé que vous vous soyez remise dans cet empereur. Vous avez raison. Qu'il y a loin de lui à nous ! Et cependant, tout ce que nous voyons existait, et il l'a senti, et il en a usé, et toutes les forces qui nous poussent et nous agitent, il les a employées dans la direction qu'il a voulu. Quel roi pour les *ultrà!* Comme il leur convenait, et que vous dites bien à ce sujet-là !

CDXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 29 mars 1819.

Voilà deux lettres de vous en bien peu de jours, mon enfant. A présent, j'ai presque peur que vous

ne m'écriviez trop, et que, lorsque votre travail est fini, vous ne vous fatiguiez au lieu d'aller vous promener. Votre avant-dernière lettre m'a fait tout le plaisir d'une lecture agréable. Vous rendez d'une manière très expressive l'effet qu'*Athalie* et Talma ont produit sur vous, et je trouve que vous donnez une idée nette et juste de Joad, que ni Voltaire, ni Chateaubriand, n'avaient complètement saisi. La grande sincérité des opinions et l'absence de l'esprit de parti ont cet immense avantage que l'un et l'autre peuvent employer impunément toute expression, sans déplaire. Ainsi, quand vous parlez de la férocité juive de Joad, vous ne me scandalisez nullement, et, quand Voltaire et ses paillasses du *Journal du Commerce* disent qu'il n'était qu'un prêtre sanguinaire et cruel, je me sens dresser contre ces opinions dès leur début. Je me dispute quelquefois avec madame de Vannoise, parce que je lui soutiens qu'il ne faut pas toujours, en écrivant l'histoire, substituer une raison absolue à une raison relative qui sort de la nature des choses, et qui, bien observée, ferait, je crois, découvrir assez positivement le génie de chaque siècle. Ma cousine, qui a le nez fin, croit tout de suite que je veux arriver à défendre la manière dont je suppose que

M. de Chateaubriand écrit l'histoire, et elle se dépêche de s'inscrire contre mes paroles.

Je suis charmée que vous trouviez que j'ai bien dit sur Bonaparte; mais songez que je n'ai parlé ainsi que pour vous. Il y a, dans ce moment, un tel chatouillement des différents partis au seul nom de cet homme qu'on serait assommé si on voulait parler de lui sincèrement, et cependant il faudrait que quelqu'un qui n'aurait point d'antécédents l'essayât une bonne fois. Après tout, vous me direz que madame de Staël l'a fait, et, en effet, je ne sais aujourd'hui personne capable de dire mieux qu'elle.

J'ai lu madame de Genlis, qui m'a ennuyée; elle ne sait peindre dans l'action que les superficies des caractères. Elle débute assez fortement, elle fait même remarquablement un portrait; mais, comme elle n'a vécu que dans ce qu'on appelle *la société*, qu'elle a beaucoup plus regardé les autres qu'elle ne s'est interrogée elle-même, il en résulte que ses personnages agissent tous de même, avec des natures fort différentes. C'est tout juste ce qui arrive dans le monde, où les usages pareils, les toilettes, les mouvements, les locutions semblables donnent à tous et toutes une apparente uniformité.

Mercredi.

Je m'éveille, mon cher ami, et je vous souhaite un tendre bonjour. Je viens de relire vos deux lettres; elles sont charmantes. Si je vous tenais là, elles nous fourniraient à causer pour longtemps. Vous ne pouvez vous imaginer la magie de ces mots que vous m'écrivez : « Je suis content! » Comme ils éclairent mon imagination! comme ils me rafraîchissent le sang, et comme il me semble que je n'ai plus rien à demander à Dieu que de vous maintenir dans cet état! Je vous remercie surtout de ce que vous ne dédaignez point d'être gai. J'ai souvent regretté que cette partie de votre esprit vous abandonnât, parce que je trouve que la gaieté va admirablement avec la raison. Allez, allez, ne craignez pas de rire et de faire un peu rire; par ce moyen seul, vous dérouterez bien des malveillances.

Il faut que je vous conte ce que nous contait hier Champié[1] et qui m'a bien frappée; il me semblait entendre une anecdote de la Ligue. Dans le moment

1. Conseiller de préfecture, à Lille.

de nos grandes chaleurs du Midi, immédiatement après le second retour du roi, on détermina à Toulouse, dans un comité secret, qu'il fallait pousser le peuple à quelque mouvement violent qui imprimât la terreur dont on voulait tirer parti. Champié soutient que Villèle faisait partie de ce comité; votre père ne le croit point. Enfin, quoi qu'il en soit, on y décida qu'on exciterait une émeute, et on se demanda quelle en serait la victime. Quelques-uns proposèrent M. de Malaret, d'autres voulaient un véritable chef de fédérés. Un nommé Ricard, dévot exalté, très honnête homme, fort médiocre d'esprit, opina d'un ton convaincu pour le choix de M. Malaret, en disant qu'il était si vertueux, qu'il n'y aurait aucune inquiétude pour son âme, toujours prête à paraître devant Dieu; et cette observation détermina le conseil. Mais la querelle de Ramel avec les *verts* changea l'événement. Que dites-vous de cela?

Jeudi.

Je vous ai envoyé hier *les Parvenus*. Ce roman est, à notre avis, un mauvais fatras. A propos de romans, madame de Vannoise se moquait de moi,

hier soir, parce que je lui disais que, pour vous obéir, j'étais retournée au travail que vous m'avez prescrit; mais que je sentais, pour mon goût, qu'avec le retour du printemps et quand je suis en présence des tendres ébats de mes petits serins, je mourais d'envie de faire un petit roman. Vous devriez bien, lorsque vous êtes tous quatre rue Sainte-Avoye[1], me chercher un sujet neuf, et me l'envoyer; cela me reposerait de la guerre de Prusse. Notre cousine est de plus en plus agitée de cette *Panhypocrisiade*. Madame Lemercier lui écrit que les amis consultés en ont la tête tournée, que Firmin Didot a corrigé toutes les fautes de français. L'ouvrage est dédié au Dante. Lisez-le donc vite, et parlez-nous-en. Il est certain que le cadre est original, mais, de l'avis de ma cousine, l'exécution est souvent cynique, et on sait ce qu'est le cynisme de Lemercier. Il faut voir la figure de votre père quand elle conte cette *fourmi*, ce *chêne*, ce *soleil* qui parlent. Il me disait hier : « Est-ce que mon fils aura le front de trouver cela beau[2]? »

1. Chez M. de Barante.
2. *Le Misanthrope*, acte I, scène III.

CDXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 4 avril 1819.

Voici un sujet de roman que madame de Catellan m'a dit avoir toujours eu envie de traiter, et qui lui a toujours paru trop difficile : C'est l'histoire de deux sentiments, non pas en même temps, mais au bout l'un de l'autre. La Bruyère a dit, je crois, que, « la première fois, une femme aime pour l'amant; la seconde, pour l'amour[1] ». Elle prétend que c'est l'inverse qui est vrai, et elle croit que c'est une chose curieuse à peindre qu'une femme, d'abord dupe d'un vague besoin d'aimer, et entraînée par un faux sentiment, puis rencontrant le véritable, et tout autrement affectée. Le sujet me paraît impossible. Comment faire cesser le premier sentiment, s'il n'a pas été poussé aussi loin que possible, et

1. C'est La Rochefoucauld qui a dit : « Dans les premières passions, les femmes aiment l'amant; et dans les autres, elles aiment l'amour. »

comment intéresser dans un livre à une femme qui a deux amants successivement?

Je lis *Cromwell*, qui me ravit. Le succès en est unanime. C'est une manière peu commune d'écrire l'histoire. Il était difficile d'allier tant de chaleur à tant de justice. Ce n'est point, comme chez les philosophes du dernier siècle, comme chez Robertson, cette critique dédaigneuse qui ne veut pas sortir de ses préjugés, pour faire la part de ceux du temps qu'elle raconte. L'ouvrage est écrit sous l'influence de cette raison d'aujourd'hui, qui sait comprendre les erreurs qu'elle n'a plus, et qui ne méconnaît pas les belles choses que ces erreurs enfantaient; qui sait réprouver les doctrines, sans en moins admirer les vertus; qui admet très bien qu'un homme absurde ait du génie, et un homme féroce de la grandeur d'âme. Ce qui me paraît le plus remarquable dans ce beau livre, c'est la peinture des caractères, et l'amour profond et savant de la liberté dont il est animé. Le tout est embelli d'un style vivant et spirituel. Le grand défaut, c'est le vague, et une sorte de confusion qui résulte de ce que, n'écrivant pas l'histoire de l'époque mais celle de Cromwell, il est obligé d'expédier des événements très importants où celui-ci n'a pas eu part, et d'in-

sister sur de petites scènes où il jouait un rôle, jusqu'au moment où Cromwell occupe seul le théâtre. Le récit est donc un peu gêné, malgré les efforts de l'auteur pour faire donner et reparaître toujours et partout son héros. C'est l'inconvénient du sujet; c'est un peu moins qu'une histoire, c'est plus qu'une vie.

Quant à la *Panhypocrisiade*, je ne l'ai point lue; personne ne l'a. On dit que la conception en est assez originale, mais que la rédaction est plus inculte et plus bizarre que jamais. Le grand défaut est l'obscurité. On dit qu'il y a de beaux vers à la fin. Je vous répète les phrases décousues que j'ai recueillies çà et là. Les vers ne sont pas en mesure de faire du bruit aujourd'hui. Les esprits sont trop occupés de choses plus sérieuses, et peut-être moins durables. La gloire, aujourd'hui, est de travailler pour le présent, comme autrefois pour l'avenir.

Le gouvernement est en assez bon train. C'est un si grand avantage d'avoir dit courageusement la vérité! D'ailleurs, ces paroles sont des engagements, et, presque sans l'avoir prévu, on se trouve, le lendemain d'un discours comme celui du garde des sceaux, porté plus haut qu'on n'espérait, et quelquefois qu'on ne voulait. Je crois très fermement que,

si M. de Serre n'était pas entré dans le Conseil, le ministère serait bien près de sa chute. C'est un grand bonheur que le ministre de la Chambre des députés, le ministre en contact avec la population, se trouve précisément un homme de cette trempe.

CDXXX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 6 avril 1819.

Bonjour, mon cher enfant. Je viens d'être éveillée avec votre lettre; je vous en remercie. Son entrée dans ma chambre, conjointement avec un soleil admirable, m'a mise de bonne humeur pour toute la journée. Je suis bien de votre avis sur M. de Serre. Allez le voir, je vous prie; j'aime que vous ayez quelque accointance avec un homme si distingué. Il me semble toujours que vous devez être partout où il y a de la bonne foi et de la vertu.

Je recevais, hier, une lettre dans laquelle il était fort question de vous. C'est de quelqu'un qui ne veut ni vous louer, ni vous blâmer : « Il a beaucoup d'esprit, me dit-on; il traite les matières les plus

graves avec distinction; il montre un assez grand fond d'austérité de principes ou d'opinions qui imposent; il y a de la franchise dans le dédain qu'il a de plaire, en n'évitant point de laisser lire en lui la pensée qui, quelquefois, doit choquer celui qui la découvre. Peut-être a-t-il trop de penchant à se hâter de sauter comme à pieds joints sur la jeunesse, pour arriver vers le but auquel il se sent appelé. » Je vous mande tout cela, plutôt pour causer que dans l'idée de vous en faire une leçon, d'autant, qu'en y regardant bien, je ne vois guère là occasion de vous en donner. Quoique ces paroles viennent de gens qui vous ont regardé dans votre côté sérieux, et que je ne m'inscrive guère en faux contre ceux-là, cependant je pourrais leur dire encore que ce n'est point abandonner ce qu'ils appellent la jeunesse, que de se livrer de préférence à des pensées fortes ou à des sentiments profonds. Je la crois, au contraire, faussée et déviée par certaines circonstances quand elle n'a goût qu'au futile. Un homme de vingt ans peut bien ne pas avoir toute l'étendue de sa raison; mais il éprouve la sensation forte de la complète plénitude de ses facultés, et, si son esprit, que je voudrais définir une sorte d'*instrument moral* qu'il applique à toutes ses percep-

tions, si son esprit est aiguisé, il servira à seconder le besoin qu'éprouve son âme d'aborder toutes les grandes questions. Quant au dédain de plaire, on se trompe, je crois; mais, là, c'est votre faute, nous l'avons dit plus d'une fois.

Je crois que madame de Catellan a raison: On aime d'abord parce qu'il faut aimer. Si le hasard vous a bien servi, en voilà pour la vie, mais cela est très rare. C'est ce qui m'est arrivé, et ce qui a fait de moi un être à part. Sinon, la seconde fois, on choisit; mais ce second sentiment pourrait bien être un peu moins complet, car il y entre une sorte de défiance. La marche du cœur dans ces deux circonstances serait, en effet, assez piquante à décrire. Je mettrais de l'entraînement dans le premier amour, et de l'inquiétude dans le second. Mais, pour traiter un pareil roman, il faudrait se débarrasser de toute cette nature de convention qui n'est point encore celle imposée dans le monde, mais à laquelle on a soumis les personnages de roman. Je vous avoue que j'envisage un roman comme une sorte de confession dérobée des sentiments que les ordonnances de la société refoulent presque toujours; et peut-être, sous ce point de vue, la lecture de ceux qui sont bons n'est point à dédaigner. Ils

peuvent dévoiler, tout à coup, la plainte du cœur, le cri de la conscience, la réflexion d'un esprit compromis par les usages de nos salons qui nivellent tout. Il se pourrait donc qu'on retirât quelquefois moins de profit du récit des faits véritables et passagers de notre vie que du détail des sentiments qu'on arrive à développer en s'aidant de quelques fictions. Je ne sais si vous comprendrez ce que je veux dire; il faudrait que j'y pensasse un peu pour m'expliquer tout à fait, et cette méditation n'est pas précisément celle que Nicole me conseille pour cette semaine. Ainsi donc, mon cher enfant, je vais vous dire bonsoir, et quitter mes rêveries pour le solide de mes jansénistes.

Mardi soir.

Je ne reprends cette lettre, mon cher enfant, que pour vous faire des questions. Vous allez voir qu'elles sont sur une matière assez grave. Voilà M. de Villeblanche qui écrit à sa belle-mère que l'arrivée de lord Withworth fait une grande sensation; qu'il a amené avec lui un colonel, ami du prince régent; que lord Steward avait demandé raison à M. Dessoles de la marche qu'on suit; que, sur la réponse que « charbonnier est maître chez lui », la

Cour d'Angleterre a trouvé fort mauvais que l'ambassadeur ne soit point parti; que le lord arrive donc porteur de cet *ultimatum;* que, si le roi de France ne change point de système, il sera rayé de la Sainte-Alliance; que les souverains ne veulent pas la révolution chez eux; que le meurtre de Kotzebuë[1] leur ouvre les yeux, et qu'ils nous déclarent la guerre. La nouvelle dit encore que le ministre de la guerre veut qu'on accepte le défi, et que l'abbé Louis répond qu'il n'a pas le sol.

Nous avons, assez longtemps, devisé sur cette belle lettre, et ensuite nous avons décrété que je vous demanderais ce qu'il y a de vrai de tout cela, afin que vous nous éclairiez. Répondez-nous promptement. J'ai peine à croire que le Parlement consente à une guerre. Si cela était, je vous avoue que je commencerais à me défier des gouvernements représentatifs; car, assurément, les nations, aujourd'hui, ont besoin de repos.

1. Kotzebuë, successivement militaire en Russie, directeur du théâtre de Vienne, exilé en Sibérie, journaliste et auteur dramatique, était célèbre par son talent et par sa violence contre l'empereur Napoléon, et contre les idées libérales, qui, même sous l'Empire, étaient les idées françaises. Il venait d'être assassiné, le 23 mars, a Mannheim, par Charles-Frédéric Sand, étudiant allemand, âgé de vingt-quatre ans.

Le dernier *Conservateur* m'a révoltée, et effrayée un tant soit peu. Il est visible qu'ils vont pousser aux jacobins dans les élections, et qu'ils diront ensuite aux craintifs et aux rois : « Vous voyez où l'on vous a menés ! » C'est toujours ce même système, si désastreux : De l'excès du mal, le retour du bien. Sera-t-on de force à éviter cette crise ?

CDXXXI.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 8 avril 1819.

Je ne sais quels rôles vous donnera madame Molé, mais elle a grande envie de vous en donner. On parle de jouer *l'École des femmes*, l'éternelle *Partie de chasse*[1], je ne sais quoi encore. Il est question de me faire jouer *Shakspeare amoureux*, cela me tente et m'effraie.

Voulez-vous des nouvelles ? Les *ultrà* se sont fort réjouis, et les curieux fort occupés de l'arrivée

1. *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé. — *Shakspeare amoureux*, comédie en un acte en prose par Alexandre Duval, représentée pour la première fois en 1804, et jouée par Talma.

de lord Whithworth. Il semblait qu'il vînt déclarer la guerre au roi de France. Le fait est qu'il n'a aucun caractère officiel. Ensuite, comme c'est un personnage diplomatique, je ne serais point surpris qu'il eût mission d'examiner l'état des choses, et d'en rendre compte. Le fait est qu'en Angleterre où l'esprit d'aristocratie n'a jamais permis, même à M. Pitt, de comprendre la France et la Révolution, tous les partis ont été bouleversés de cette nomination de pairs. Mais enfin on commence à en mieux juger. En Europe, au contraire, elle a paru fort simple. Beaucoup de ces roturiers qui ont indigné les Anglais sont les aristocrates du continent; et ce n'est pas le roi de Prusse qui niera l'importance de Davout et de M. Daru. Aussi notre situation diplomatique s'est-elle, au rebours de ce qu'on en répète, fort améliorée depuis quinze jours. Il paraît que les ambassadeurs qui s'étaient tenus d'abord sur la réserve sont devenus plus avenants, et que Pozzo, entre autres, a été réprimandé pour s'être compromis. Allez, ce n'est point une petite innovation, ni un petit pas de fait, que de faire supporter un président du Conseil, un ministre des affaires étrangères, qui n'est qu'un bourgeois.

Il est certain que jamais le *ventre* n'a plus dominé

dans l'Assemblée qu'à présent; il se meut comme un seul homme; les doctrinaires sont parvenus à obtenir sa confiance. Il a fallu des concessions, mais enfin les esprits timides vont aisément là où est la force, et ils l'ont vue dans la franchise consciencieuse du garde des sceaux. Quels progrès n'avons-nous pas faits, pour qu'un homme demande à la Chambre la restitution d'une pension pour avoir sauvé la vie à Bonaparte, et que sa pétition soit accueillie sans obstacle[1]! On compte sur la discussion de la Presse pour ajouter à la supériorité, à la réputation des doctrinaires. La loi passera dans la commission; peut-être sera-t-il possible de l'épurer par des amendements, et d'en purger tous les mélanges ventrus qu'il a fallu y mettre. Vous saurez que, pour les doctrinaires, le monde se divise en hommes qui *comprennent*, et en hommes qui ne *comprennent pas*. Ils demandent de quelqu'un : « Comprend-il? » comme on demande : « Est-il riche? » et quelquefois : « A-t-il compris? » comme on dit : « Est-

1. Cette pétition est sans doute celle du capitaine Pourrée, qui demandait la restitution d'une pension, à lui accordée pour avoir couvert de son corps le général Bonaparte au 18 *Brumaire*. Cette restitution pourtant ne fut pas votée, et M. Dupont (de l'Eure) démontra à la Chambre que le général Bonaparte ne courut aucun danger dans cette séance mémorable.

elle accouchée ? » C'est maintenant un sujet de plaisanterie fort usité. M. de Staël me rencontre l'autre jour, et me dit : « Ah ! je parie que vous êtes bien heureux de ce que Constant n'a pas *compris* ce matin. » Il parlait de *la Minerve* du jour, où il y a quelques méprises sur la liberté de la Presse. Il y a des gens qui se consacrent à faire comprendre, et j'ai entendu M. Guizot dire, l'autre jour, au duc de Broglie : « Eh bien, où en êtes-vous ? — Pas trop avancé. Dupont comprend assez ; Courvoisier aurait envie de comprendre ; mais, pour Sainte-Aulaire, il n'y a pas moyen. »

Je suis fâché de ce procès pour le maréchal Brune ; il paraît qu'il se fera à Paris ; il fera scandale. Moi aussi, je désirerais que ce passé-là fût oublié comme les autres ; mais il n'est ni juste, ni légal, ni possible, d'empêcher un particulier de porter plainte. Je ne sais si vous lisez les journaux avec soin ; mais, tous les jours, il y a des récits de procès qui révèlent quelque nouvel attentat de ce malheureux temps de 1815 ; et ces insensés qui ont de tels antécédents, qui portent toute la responsabilité d'un tel souvenir, ont osé inquiéter ce peuple, tout récemment encore, sur ses droits les plus légitimes ! Quel aveuglement ! Qu'ils devraient se taire,

pour eux et pour nous ! Quand je songe aux haines qui ont dû s'amasser et s'aigrir pendant ces quatre années, je m'étonne encore que cette nation ne montre pas plus de ressentiment ni plus d'hostilité qu'elle n'en témoigne; je m'étonne et je me réjouis que la France, telle que l'ont faite la Révolution, deux invasions, et le 20 mars 1815, soit encore aussi raisonnable, aussi paisible, aussi confiante, et je ne puis m'empêcher de lui en savoir quelque gré.

Quant à ce que vous dites : « Qu'il faudrait aux Français une religion ? » Hélas ! les crimes des pays les plus dévots de France ont prouvé que cela n'était pas suffisant. Je suis fort disposé à croire que toujours, et plus que jamais, les croyances spirituelles sont nécessaires à l'homme. Mais je crois que, dans l'état des choses, il faut qu'il y arrive par une route nouvelle, et qu'il serait difficile et dangereux, aujourd'hui, que sa foi eût pour fondement ce qu'on appelle en théologie l'*autorité*, comme il serait absolument impossible que son obéissance, sa foi au gouvernement, eussent pour base le *droit divin*.

Ce *Cromwell* est décidément un ouvrage plein de sagacité. Il y a des vues, une observation juste, une intelligence fidèle des mœurs et des caractères.

Mais il n'y a point de vie, point de dramatique. C'est assurément plus animé que les historiens de l'ancienne école, que Rollin où le Père d'Orléans; cela est plus profond et plus équitable sous le rapport de la critique morale et politique, que ceux de la nouvelle, que Voltaire, par exemple. Mais, lorsqu'on songe à la nature du sujet et du siècle, lorsqu'on se rappelle les pathétiques historiens anciens, lorsqu'on le compare au seul ouvrage de ce genre qui, pour l'effet, la chaleur et la vie, ait rappelé la manière antique d'écrire l'histoire, c'est-à-dire à *Charles XII*, on ne peut s'empêcher de dire que cet ouvrage, écrit par un homme d'un esprit pénétrant et d'une raison élevée, est aussi l'œuvre d'un homme totalement dénué d'imagination.

CDXXXII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 11 avril 1819.

Vous m'amusez extrêmement, mon cher enfant, avec votre partage du monde selon la doctrine; et

je crois, en effet, que le plus grand mal vient encore plus de ceux qui ne *comprennent point* que de ceux qui ne *veulent point comprendre*. Tout cela doit vous intéresser extrêmement. Il y a pour vous et vos amis des jouissances vives dans le métier que vous faites : D'abord la création, et Bonaparte disait que « c'était le premier de tous les plaisirs » ; ensuite la prédication qui satisfait et le désir qu'on a de procurer à son prochain le bien dont on sent le prix pour soi-même, et aussi l'orgueil humain qui se plaît assez dans le langage sermonnaire. Enfin, vous voilà comme en association ; c'est encore un des goûts du siècle qui, d'ailleurs, est fondé en raison. Je disais hier à ma cousine, en parlant de son ami[1], que ce qui lui manquait absolument, c'est qu'en voyant si juste sur les événements, il n'avait pas cependant cherché à conclure que, du jour où toutes les croyances de foi sont ébranlées, il faut éviter l'isolement des opinions, et chercher à s'entendre et à se lier avec un parti, s'appliquant seulement à le démêler des factions. Sinon, il arrive qu'on est en retard de tout, quoique avec un esprit distingué et pénétrant, qu'on se fait un talent

1. Népomucène Lemercier.

inutile aux autres et à soi, et qu'aucun bon conseil ne rectifie. Ainsi on écrit, et on n'est point homme de lettres; on a des opinions généreuses, et on n'est point citoyen; on achète des terres, et on ne sera pas propriétaire; enfin, on se marie, on devient père, et tout cela sans les dignités et les avantages attachés à ces qualités. On vieillit sans gravité, sans importance; on meurt seul, et peut-être n'inspire-t-on pas un regret. Ce que je vous dis là assez mal, il me semble, je le disais hier assez bien; j'étais en verve, je vous souhaitais pour me comprendre, et aussi pour m'aider.

Madame de L... me fait réellement pitié, dans ce moment. Lemercier lui avait lu autrefois quelques parties de son étrange ouvrage; elle était sous le charme; elle se laissait séduire; elle admirait, et d'autant plus à l'aise qu'il reconnaissait que l'impression était impossible. Aujourd'hui, séparée de lui, ramenée à son insu à un goût plus ordonné, à des pensées sérieuses, qui commencent toujours par repousser le cynisme de quelque genre que ce soit, elle est atterrée de la lecture de cette monstrueuse composition. Tantôt elle veut que je la fasse avec elle, et tantôt elle ne se sent pas le courage de me mettre le livre dans les mains. Je la

laisse faire, et ne la presse sur rien. Elle me conte ce plan bizarre, elle m'accoutume aux détails, elle s'efforce de me préparer, et puis, tout à coup, le courage lui manque pour soutenir un tel égarement de l'esprit; elle se sent prise d'envie de pleurer, et m'avoue qu'elle trouve au fond de son âme une sorte de honte du passé, qui tient à une foule d'impressions nées toutes de cette seule lecture. J'ose croire que c'est un bonheur pour elle qu'elle se trouve aux prises avec de telles émotions quand elle est près de moi; car je la comprends très complètement, ce qui me donne quelques moyens de la consoler.

Il me semble que vous trouverez dans cet ouvrage une conception première qui tient encore à une certaine force d'imagination, mais qui devrait figurer dans d'autres temps que ceux-ci. C'est assurément une étrange idée que de ressusciter aujourd'hui les formes de la grotesque censure de Rabelais, et de s'arroger le droit, à cinquante ans, de braver toutes les convenances et toutes les délicatesses. J'ai, malgré moi, fait un cri lorsque cette pauvre femme m'a conté le dialogue de François Ier et de la belle Ferronnière, la manière dont cette scandaleuse histoire est représentée, et enfin quel

dégoûtant personnage vient dénouer la fin de cette aventure. Si vous n'avez point encore lu cela, je veux vous en laisser la surprise. Quand je pense que, pour arriver à tisser une telle production, il a peut-être fallu se donner plus de peine que Racine en créant *Athalie,* je suis prête à gémir, en vérité, de cette aberration des facultés du pauvre esprit humain.

Votre père a envoyé des volumes sur les prisons. Mais, disons le vrai, vous autres un peu absorbés par ce que j'appelle *les têtes des chapitres*, vous vous détournez des détails, vous négligez de répondre au spécial, vous avez encore aujourd'hui le tort, comme par le passé, de l'abandonner aux bureaux, et ils demeurent tous dans leur routine accoutumée. C'est une très belle chose de savoir rédiger une loi sur la Presse, de mettre le roi à la tête d'une amélioration projetée des prisons; mais il faudrait savoir et vouloir répondre sur un intérêt particulier et local d'une commune en souffrance, et ne point faire attendre les fonds qui doivent procurer un matelas et un morceau de pain à un malheureux prisonnier.

Je suis d'avis que vous jouiez *Shakspeare amoureux*, que, dans le mois de juin, vous allie-

voir Talma, et que vous preniez conseil de lui pour le rôle et pour le costume. Je l'ai vu charmant et de figure et de manières, en le jouant. Ménagez-vous ce succès pour me faire plaisir. Je meurs d'envie, mon fils, que vous vous amusiez. Le plaisir entre dans une petite partie de notre destinée. Vous conviendrez qu'un pareil principe « jeté là tout nu » aurait quelque besoin de commentaire, mais vous m'entendez à demi-mot.

Votre lettre m'a rassurée sur nos craintes des étrangers, qu'on nous avait lancées ici comme un boulet. Je voudrais bien qu'on me laissât tranquille. Les suites du carême, la beauté du printemps, une certaine disposition particulière, me portent au calme de l'esprit. On a beau faire, l'envie d'espérer et d'aimer surmonte toutes les autres. Votre jeunesse et vous m'encouragez fortement à l'une et à l'autre.

CDXXXIII.

CHARLES DE RÉMUSAT A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 11 avril 1819.

Oh ! quelle alerte ! Mais, ma mère, je vous ai déjà mille fois suppliée de ne croire que moi; cela est-il si difficile? Ma prétention est bornée, je ne veux que le monopole de votre confiance; et de quoi diable vous avisez-vous de vous alarmer ? Il est très sûr qu'en Angleterre, on n'a jamais ni compris ni exécuté notre Révolution, parce qu'elle a élevé des noms roturiers au niveau et au-dessus des autres; que, pour cette seule et unique raison, on y appelait le gouvernement de Bonaparte un gouvernement jacobin, quoique rien n'y ressemblât moins, et que, aujourd'hui, l'on y appelle « Bonapartiste » un certain parti composé d'hommes animés de l'esprit de désorganisation et de l'amour du nivellement, quoique assurément de telles gens ne soient point des hommes à la Bonaparte. Qu'est-il arrivé? C'est qu'on a été fort scandalisé de voir le roi appeler

à la première dignité du royaume des hommes de la Cour et de l'armée de Bonaparte. Ces Anglais ne se doutent pas qu'il faut la croix et la bannière pour empêcher Davout, et toute cette horde de généraux, de repousser toute discussion, et de faire de la Chambre des pairs une assemblée aussi muette et aussi disciplinée qu'un régiment. Là-dessus lord Withworth est venu, et ce M. Blumfields; le second, quoique ami du prince régent, n'a d'autre mérite que de boire; c'est un artisan assez méprisable des plaisirs de son maître. Quant au premier, je puis vous assurer qu'il n'a aucun caractère officiel. Très probablement, il a mission de voir et de regarder, mais qu'on se rassure, ce n'est pas lorsqu'une motion de lord Castlereagh passe à une majorité de cinq voix, et qu'un bill de Makintosh est accepté malgré le ministère, ce n'est pas lorsque tout présage, d'ici à quelques années, le triomphe des whigs que l'on peut craindre aucun dessein hostile de la part de l'Angleterre.

Quant à la guerre, je sais que les *ultrà* en parlent beaucoup; quelques-uns la souhaitent comme une vengeance; d'autres soutiennent que les ministres la désirent et la préparent, comme si les ministres ne savaient pas que, si l'on était vaincu, ce qui

serait presque inévitable, c'en serait fait de la monarchie, et que, si l'on était vainqueur, c'en serait fait de l'ordre constitutionnel. Mais n'importe, il faut bien prêter des absurdités à ses ennemis, et les *ultrà* sont en fonds. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ont beaucoup d'humeur et de découragement. Aussi leur parti s'est-il fort amoindri.

Daunou[1] votera, je pense, avec les doctrinaires; c'est un homme vieux et calme, ayant ses préjugés, mais ayant de la probité. Il est très clair qu'il ne votera point de loi d'exception; mais a-t-on besoin de voter des lois d'exception? Allez, sous toutes les plaintes, sous toutes les alarmes de tant de gens, soyez sûre qu'il n'y a que ce sentiment qu'on ne s'avoue pas toujours : « Je ne veux pas de l'état nouveau de la société; je ne veux pas d'un ordre politique qui donne aux influences réelles la force qu'elles doivent avoir; je ne veux pas d'une constitution, ou plutôt d'une situation, qui met au-dessus de moi

1. Daunou, né en 1761 et mort en 1840, était prêtre de la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta lors de la suppression des ordres religieux. Il a été plus tard membre de la Convention puis du conseil des Cinq-Cents, et enfin député sous la Restauration, et pair de France sous la monarchie de Juillet. C'était un homme distingué, qui, dans les assemblées, s'est surtout occupé de l'instruction publique.

des hommes qui ne sont pas de ma société. » C'est-à-dire, en d'autres termes : *Je ne veux ni de mon temps, ni de mon pays.* Telle est la véritable répugnance de tous les *ultrà* et de tous les mauvais ventrus; c'est un ressentiment chez les uns, c'est un préjugé chez les autres. Indépendamment des intérêts, le bon goût, la bonne grâce, le bon ton, toutes ces puissances du *monde* se soulèvent contre l'égalité constitutionnelle. Il serait possible de définir l'état où nous sommes : La lutte de la bonne compagnie contre la société.

Je n'ai point répondu à votre avant-dernière lettre qui était charmante. Il y avait sur moi des choses que *je ne sais qui* vous a écrites, et qui ne m'ont pas déplu. Il y avait, sur les romans, une foule de vérités qui m'ont ravi. J'y trouve quelques questions auxquelles je réponds. Le meurtre de Kotzebuë est grave, comme symptôme de l'état de l'Allemagne, où les idées modernes prennent une direction mystique, ce qui les empêche d'être utiles, et sont sur la route du fanastime, ce qui les expose à devenir criminelles.

CDXXXIV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 15 avril 1819.

J'ai très peu lu de *Cromwell;* votre père le tient. Il trouve l'ouvrage un peu froid, le style élégant et correct, mais point varié. Il prétend que la peinture de ces temps de fanatisme aurait pu être reproduite avec une teinte sombre qui aurait apporté des formes différentes dans le récit; mais il reconnaît, comme vous, de la sagacité dans un grand nombre des observations, et quelque chose d'élevé dans les opinions. Il me semble que Villemain s'est privé d'un grand moyen d'effet, en se déterminant à ne donner que de la ruse à Cromwell. Il est impossible qu'on n'appartienne pas, un tant soit peu, à son siècle, et j'ai peine à penser qu'il fût totalement exempt de fanatisme. Les gens faits pour gouverner les hommes ont cependant, comme eux, les passions de leur temps, et la seule différence c'est qu'ils savent les tourner au profit de

leur avancement. Vous me direz que du fanastime soumis au calcul n'est plus du fanastime? Et cependant, en y regardant de près, il n'y a jamais chez l'homme une si complète unité. Tantôt il se passionne, tantôt il se régente, et, du mélange de ses enthousiasmes et de ses calculs, il sort un contraste frappant, qui donne à son historien des couleurs de plus pour le peindre. Enfin, votre père croit encore que Villemain, par crainte des applications, ne s'est pas jeté assez complètement dans son sujet. On n'arrive à la perfection d'un ouvrage qu'en en abordant franchement les difficultés. On a écrit ici que ce livre ne réussissait guère à Paris; ce n'est pas cela encore qui prouverait contre lui. Je lirai tout cela quand le second volume sera arrivé. En attendant, je vais relire Hume, et je vous livrerai mes conclusions.

Vous dites donc que j'ai bien dit sur les romans? A la bonne heure, mon enfant. Je suis toujours charmée quand je vous plais; il me semble alors que je n'ai pas perdu la journée. Aujourd'hui, je ne pense pas aux romans; me voilà lancée dans le Bonaparte, et je travaille avec un grand courage. Cette époque de la guerre de Prusse est fort curieuse. Je suis convaincue que toutes les idées

gigantesques de son despotisme européen se sont développées alors. La fortune le servait si fidèlement, les grands de la terre venaient si bien, les uns après les autres, se ranger à ses pieds, qu'il a à peu près rompu avec nous, et que nous avons commencé à dire comme ce bon Anglais en parlant de Corinne : « Tout cela est beau, mais qu'en fait-on à la maison? »

Jeudi soir.

Je voulais fermer ma lettre, mais j'ai encore quelque envie de parler, et, en vérité, cette fois, je crois que c'est pour vous dire un peu de mal de l'espèce humaine. Votre père avait, ce matin, du temps à lui; nous avons causé longtemps; il m'entretenait des obstacles imprévus, et toujours renaissants, qu'un homme animé du désir de perfectionner l'état des hommes rencontre à chaque pas. Je vous assure qu'il faut un grand courage pour ne point se décourager : D'abord, votre système central d'administration, qui est déplorable, dont vous ferez bien d'entretenir souvent M. Guizot, les lenteurs, les oppositions des bureaux, les malentendus, les questions inutiles et les fausses dépenses; ensuite,

les embarras qui naissent de l'état de cette nation agitée encore, et point active. Nous sommes au point que nous ne voulons pas qu'on fasse, et que nous ne voulons pas faire. L'autorité voit se dresser contre elle, chaque jour, mille oppositions qui sont bien plus celles des partis que celles d'une indépendance qui voudrait agir. Votre père, en fouillant ici les états, les caractères, les situations, me disait qu'il trouvait partout un fond de démoralisation extrême dans le bas peuple, un esprit tout à fait mercantile chez le négociant, et une profonde indifférence dans les propriétaires. Ceux-ci ne sont réellement ici, à l'égard de leurs biens, que des rentiers qui ne mettent d'intérêt qn'à toucher exactement le revenu qu'apportent leurs fermiers. Imaginez qu'il y a nombre de ces propriétaires flamands qui ne savent seulement pas dans quelle partie du département sont leurs biens, et quels noms ils ont. Ils reçoivent l'argent, et c'est tout; mais nul intérêt à l'agriculture, aucune connaissance du sol, pas la moindre relation avec l'agriculteur. Celui-ci travaille lui-même avec un soin admirable; mais il s'épuise pour faire produire à sa terre tout ce qu'elle peut rendre, et n'a ni le temps, ni l'envie, d'associer une idée nouvelle et utile à sa

pratique. Voilà deux classes séparées, et sans aucune activité morale. C'est pourtant dans l'une et dans l'autre qu'il faut choisir les maires. Vous jugez comme *ils comprennent!* Ajoutez un clergé ignorant, inquiet, qui s'effraye des lumières, qui croit que c'est apprendre la religion au peuple que de lui clouer en tête deux ou trois chapitres du catéchisme, et qui, malgré la surveillance, s'avise encore, dans quelques communes, de faire un cas de conscience de la vaccine !

Voilà les campagnes. Quant aux villes, ignorance, et sot esprit de parti dans ce qui s'appelle la noblesse; et chez le commerce, une crainte excessive de compromettre ses fonds, ce qui inspire la défiance de toute innovation utile. Viennent ensuite une foule de circonstances journalières qui glacent les empressements du petit nombre. Un négociant un peu éclairé vient d'établir ici une belle machine à vapeur qui fait aller une filature, sans condamner les hommes au vil métier de tourner une roue, métier qui les range tout à fait dans la classe des bêtes de somme. Malgré les précautions prises par ce négociant, et les promesses faites à ses ouvriers de les garder même après l'établissement de la machine, cela leur a in-

spiré une telle inquiétude, qu'ils se sont entendus, une nuit, pour pénétrer dans la maison et briser la machine. Le pauvre homme est effrayé du danger qu'il croit courir, et il a fallu passer une heure à lui remettre la tête, et lui promettre un appui derrière lequel il continuera. D'ailleurs, cette population d'ouvriers est dans un état de misère volontaire effroyable. Chaque artisan qui reçoit l'argent de la journée le dépense en boisson, et n'apporte aucun secours à sa femme et à ses enfants. Toujours riche à la fin de chaque semaine d'une petite somme, il la dépense, le dimanche et une partie du lundi, et use ainsi sa vie sans profit et sans progrès; bientôt complètement abruti, il se livre au plus honteux libertinage. La population en augmente, mais une population viciée, malsaine, qui enfante et propage les épidémies. Croyez bien que ce tableau n'est point chargé, et que tout cela est le résultat d'une bonne et soigneuse observation. Il est nécessaire, plus que jamais, de trouver un moyen de rendre quelque morale au peuple. Si les curés le voulaient, ils y arriveraient peut-être, mais l'esprit de parti est là; ils sont sans crédit, c'est un malheur: Ils le déplorent, et crient à l'hérésie quand on leur indique la route qu'ils devraient prendre!

Un préfet attentif et éclairé me paraît aujourd'hui un vrai prédicateur. Je vois votre père s'épuiser avec toutes les classes : Nobles, prêtres, négociants, maires, habitants lui passent par les mains; tous l'écoutent avec douceur, parce que vous savez que nos flamands sont bonnes gens; mais combien peu le comprennent! Vous direz à M. Royer-Collard que cette éducation-là est bien autrement difficile à faire que celle de la jeunesse. Je vous assure que cette génération-ci est à peu près maudite; il faut arriver par force et par adresse à lui enlever son consentement pour fonder de bonnes institutions, bien plus fortes qu'elle, qui seront exploitées par ses descendants.

CDXXXV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 15 avril 1819.

Je vous envoie, ma mère, avec le volume de Villemain, une petite brochure[1] destinée à *faire com-*

1. *De la liberté de la Presse et des projets de loi présentés à la Chambre des députés* dans la séance du lundi 22 mars 1819,

prendre les lois sur la Presse. Je suppose qu'elle vous plaira, et je me flatte surtout d'une chose, c'est qu'elle n'est point *jacobine*. Vous me direz ce que vous en pensez.

J'ai été hier à la Chambre, et j'ai dessein de suivre toute cette discussion. J'ai entendu Benjamin Constant, qui nous a fait un discours peu profond, mais spirituel et sage, et remarquable surtout par la convenance et le bon goût. Il a sûrement plus d'esprit que son parti, et il réussira probablement mieux à la Chambre que Manuel, qui nous a donné le second tome de Ravez. Les *ultrà* continuent à se taire; ils veulent nous donner pour un calcul politique ce qui n'est que de la bouderie; on le prend pour bon, on ne fait pas de démarches auprès d'eux, et on s'accommode fort bien de n'avoir pas à leur répondre; cela facilite la discussion. Il me semble que l'on se tirera d'affaire. Le temps est venu de créer franchement la liberté, de montrer où elle est, et maintenant que le gouvernement donne de l'espoir, que les amis des idées libérales ne sont plus obligés de recueillir tous les opprimés, il faut bien établir que la liberté n'est pas le

in-8°, Paris, Delaunay, 1819. C'est la seconde brochure de mon père, sans nom d'auteur, comme la précédente.

besoin d'une faction, mais celui de tous, et, si l'on a forcé les *ultrà* à être nos égaux il faut forcer les bonapartistes à les laisser libres. Laffitte ne tient plus à son parti que par le vain amour-propre de lui donner son nom. Benjamin aurait quelque envie de venir aux doctrinaires. Ils n'oseront pas se décider; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a beaucoup de raisons d'espérer, et peu de chances de résistance prochaine et immédiate.

Quand lirez-vous donc *la Panhypocrisiade?* On m'assure que c'est illisible. Je dis, moi, que je n'aime pas les poètes burlesques. Je dis qu'ils ne sont à leur place que lorsqu'ils servent à parodier le temps présent, lorsque la forme allégorique est le seul moyen de dire la vérité. Ainsi, que Rabelais se moque des rois et des peuples contemporains, que le Dante place ses ennemis dans son enfer, rien de plus simple. Mais que m'importe aujourd'hui qu'on se moque de Charles-Quint ou de François Ier? Cela me touche peu, et ne m'instruit guère. Quant à la déesse qui intervient entre François Ier et la belle Ferronnière, c'est une conception fort agréable, et avec le dénouement de *Thérèse Aubert*, nous avons la réunion de deux sœurs, grande et petite, que je n'étais pas encore habitué à voir figurer dans les

ouvrages d'imagination. Villemain est un de ceux qui louent, ou excusent le plus, ce poème; il dit qu'il y a de beaux vers à la fin. Ce dont on s'étonne le plus, quand on en parle, ce qui est rare, c'est qu'un homme d'âge et d'extérieur graves se livre à de pareils dévergondages d'esprit. Et, moi, je dis qu'on a beau être un homme instruit, un homme de cœur comme lui, on n'est point pour cela un homme éclairé, un homme de son temps. Lemercier n'est point *d'aujourd'hui;* il a trop de préjugés.

CDXXXVI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 20 avril 1819.

J'ai lu, aujourd'hui, les deux discours de MM. de Serre et Lainé. J'en ai reçu la même impression que la Chambre. Lainé me séduisait, et je penchais pour lui, même avertie par vous et les journaux d'hier. M. de Serre m'a ramenée, et par son éloquence et par une raison plus élevée. J'avais envie, un moment, de désirer qu'on mît *la morale pu-*

blique et les croyances religieuses[1], mais ensuite j'ai compris le vague de l'expression et les abus qui s'en suivraient, et me voilà toute rangée. Cependant, voici ce que je vous demande: Si, la loi rendue, *la Pucelle* paraissait, ou, si vous voulez *la Guerre des dieux*, mais surtout *la Pucelle*, qu'adviendrait-il? Oh! je crois qu'une certaine sévérité de mœurs, attachée à la gravité d'une nation qui entre dans ses affaires, fera justice des ouvrages de ce genre, et détournera le talent de cette sorte de prostitution; mais, enfin, si le cas échoit, je vous le demande, qu'arrivera-t-il?

Croyez-vous que le livre de Lemercier passe dans six mois? Il est plus cynique qu'obscur. C'est avec amertume qu'il flétrit les croyances, et que, pour me servir de son langage, il *cingle* son mépris. Ma pauvre cousine dit que l'ouvrage a été inspiré par une profonde indignation contre la guerre et la politique, qu'il était écrit sous Bonaparte, et adressé à lui, et elle ne remarque pas que Lemercier, pour attaquer Bonaparte, dévoilait cependant

1. M. Lainé, dans la séance du 17 avril, avait défendu un amendement tendant à punir tout outrage à la religion par la loi de la Presse. Cet amendement combattu par MM. Royer-Collard et de Serre fut rejeté par 110 voix contre 92.

le fond d'une âme un peu formée sur le modèle de la sienne, c'est-à-dire beaucoup trop empreinte de ce mépris universel qui, lorsqu'il s'unit au pouvoir, nous porte à envisager les hommes comme des instruments dévoués à l'exploitation du plus habile.

Je voudrais fort qu'on fît un bon article sur ce mauvais ouvrage; qu'on ne le blamât point en épluchant les syllabes et en s'armant seulement de la critique de bon goût, mais, qu'en faisant un tableau vrai de ce temps, on développât ce que vous me disiez de l'époque où le Dante et Rabelais ont écrit, et qu'on présentât tous les citoyens aujourd'hui solidaires les uns envers les autres, employant leurs talents, leur génie, à concourir au progrès des mœurs et des lumières, et devant dédaigner l'allégorie pour s'avertir. Car, enfin, c'est un hommage qu'il faut rendre, en passant, au siècle et aux rois qui l'ont compris, que toutes les leçons utiles ont permission de se publier. Vous comprenez sur quel terrain je voudrais qu'on se mît, et combien on frapperait plus sûrement et plus justement cet oubli de toutes les convenances sociales. Au milieu d'un pareil fatras, vous trouverez quelques belles choses, des intentions de comédie qui découvrent

l'auteur comique; une bataille de Pavie animée, et qui, quoique étrange, n'est pas sans mérite; un monologue de la ville de Paris, qui, dit-on, est très piquant lorsque Lemercier le lit lui-même; enfin quelques morceaux remarquables entre Charles V et la Politique.

Nous avons eu ici M. Fiévée pendant trois jours; il y a débité mille pauvretés, exaltant beaucoup le parti silencieux du côté droit, prédisant que, dans un an, le ministère lui demanderait secours, et qu'un jour la France ne serait plus partagée qu'en deux partis : les royalistes et les bonapartistes. Il suppose que le sabre l'emporterait encore une fois, et qu'on reverrait, après, surgir la vraie monarchie. Vous me demanderez ce qu'il est venu faire ici? Je vous réponds qu'il est venu tenir sur les fonts une petite fille qui lui est née. On a proposé à votre père de dîner avec lui, mais il ne s'en est pas soucié.

CDXXXVII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 20 avril 1819.

Je suppose, ma mère, que vous suivez exactement la discussion sur la Presse; je vous supplie de lire avec scrupule *le Moniteur*. Quant à moi, je ne manque aucune séance, et c'est un des grands plaisirs que j'aie eus de ma vie[1]. Cette discussion est solennelle, et remarquable par la bonne foi qui y préside ; j'ai peur qu'il ne faille l'attribuer au silence du côté droit. Je vous recommande deux choses : D'abord un petit discours de Guizot dans la séance de vendredi. Il n'a dit que ces mots dans la discussion, mais ils ont fait impression. La beauté du son de sa voix, la facilité de son improvisation, et l'accent avec lequel il disait à Constant que la

1. J'ai souvent retranché dans ces lettres les récits des séances de la Chambre, que l'on peut trouver dans les *Annales parlementaires*, mais cette discussion de la loi de la Presse a été si belle et si importante, que j'ai cru devoir imprimer quelques lettres, en entier, d'autant plus que M. Guizot faisait alors ses débuts à la tribune.

liberté supposait le courage, tout cela était frappant, et le journal ne vous en donnera qu'une faible idée. Mais ce qui m'a paru bien plus admirable encore, c'est la séance de samedi. Après un long et remarquable discours de M. Lainé, sur la nécessité d'insérer le mot *religion* dans la loi, après ce discours, qui me paraissait si spécieux et si bien reçu de l'Assemblée, que je doutais qu'il fût de bonne politique au gouvernement de se compromettre en y répondant, le garde des sceaux est monté à la tribune, et, *prenant les choses de haut*, je vous en réponds, il a dit la plus belle chose que j'aie entendue de ma vie. J'espère que *le Moniteur* aura recueilli ses paroles fidèlement, quoique cela fût difficile. Mais rien ne vous rendra l'effet de cette voix si grave, de cet accent convaincu, de ce langage de la conscience, de ce silence d'étonnement de l'Assemblée, et cet homme avec sa robe noire, son costume inculte, parlant de la tolérance comme d'un hommage rendu à la force et aux droits de la religion! Je vous recommande ce beau mouvement à la manière de Bossuet : « Qui sommes-nous pour protéger le Tout-Puissant?... » Et cette péroraison si éloquente où terrassant M. Lainé, par le plus honorable des éloges et la plus flatteuse des

allusions, il a combattu ses doctrines par sa gloire, et refuté son esprit par sa vertu.

On a beaucoup parlé de tolérance depuis cinquante ans, personne encore ne l'avait réclamée à ce titre. Il y a loin de là aux pamphlets du XVIIIe siècle ! Voilà les raisons que ne comprendraient point les Voltaire, que ne sauraient vaincre les Lamennais. De notre temps, ce n'est plus par des parodies qu'il faut combattre les préjugés exclusifs, les doctrines intolérantes. Il ne faut point se servir de ces armes qui ne sont bonnes que pour l'opprimé, qui ne peuvent servir que contre un pouvoir établi. Aujourd'hui que l'intolérance, et tout ce qui s'en suit, n'est plus en pouvoir mais en ambition, qu'elle ne règne pas mais qu'elle veut régner, il faut la combattre, non comme un oppresseur, mais comme un parti, non comme une tyrannie, mais comme une prétention. Il faut donc l'attaquer au nom de la justice générale. Vous avez raison, ma mère : Ceci est quelque chose de plus que de la discussion politique, c'est de la prédication.

Je vous assure que les doctrinaires, dans cette discussion, sont remarquables, non seulement par leur talent, mais parce qu'ils font connaître une nature morale toute nouvelle. C'est une belle

chose que de voir réclamer la liberté par des hommes, non parce qu'elle leur est commode, mais parce qu'elle est juste ; de voir demander la tolérance par des gens qui n'en ont pas besoin. C'est ce spectacle qui, depuis longtemps, manquait à la France ; car, depuis Mirabeau jusqu'à Benjamin Constant, les droits de la vraie morale n'avaient été plaidés que par des hommes qui méconnaissaient ceux de la morale privée. Au reste, tout ceci a fort consolidé notre position ; rien ne saurait vous peindre l'autorité du garde des sceaux dans la Chambre. Les *ultrà* « qui ne se taisent, disent-ils, que pour nous brouiller avec le côté gauche et nous forcer de venir à eux », se trompent fort. Le côté *extrême gauche* s'affaiblit tous les jours. Il se réduit presque à Benjamin, Chauvelin et Manuel, et encore les voit-on retirer successivement tous leurs amendements, et nous faire des compliments dans tous leurs discours. La discussion n'a peut-être qu'un seul défaut, c'est de n'être pas assez animée : on est presque trop d'accord.

CDXXXVIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mercredi 21 avril 1819.

Nous avons lu votre petite brochure avec un extrême intérêt, mon enfant, et nous en avons été contents. Elle est raisonnable, raisonnée, fort claire, et souvent très spirituelle. J'ai voulu y trouver quelquefois un peu de pesanteur; votre père et madame de Vannoise m'ont envoyée promener, et vous comprenez que je n'ai pas disputé là-dessus. Dites-moi si vous en avez reçu quelques compliments. Dans la connaissance donnée de vos opinions, je crois qu'il ne peut que vous être utile qu'on vous connaisse pour l'auteur de celle-ci, parce que, hors la justice des opinions, elle n'a pas de ressemblance avec le ton de l'autre, et qu'il est bon qu'on sache que vous pouvez écrire autrement que pour attaquer. Donnez-moi donc, je vous prie, quelques détails à cet égard. Vous savez, si je pouvais vous tenir une heure, toutes les petites ques-

tions que je vous ferais. Satisfaites-moi donc, je vous prie, et n'étranglez point cet article.

Je viens de lire un volume de *Cromwell* avec un extrême intérêt. Je pense comme vous qu'il y a dans cet ouvrage une extrême sagacité, une vraie philosophie, une foule de réflexions pratiques sur les révolutions, de la netteté dans le récit, de l'élégance dans l'expression; mais le tout est un peu froid, et on sent parfaitement que ce n'est pas la faute du sujet. Villemain s'est trop attaché à n'être qu'historien fidèle et mesuré. Il faudrait qu'en traitant de pareils événements, on s'aperçût que son âme éprouvait des émotions diverses et fortes. J'aimerais qu'il eût peint avec couleur l'indignation qu'inspire la feinte du fanatisme; qu'il déplorât ses inconvénients, quand il est réel, l'abus des vertus, le malheur des peuples que les partis voudraient tenir dans l'ignorance; qu'il louât tous les dévouements; qu'il exaltât ceux qui sont accompagnés de clartés, enfin que je ne sais quelle crainte de je ne sais quelles paroles n'eût point paralysé toute la belle chaleur qu'un pareil sujet exigeait. Je suis très convaincue qu'on peut être équitable sans demeurer froid, et aujourd'hui la vie de Cromwell pouvait être une leçon animée pour le siècle,

telle que celle que donnait Tacite aux empereurs de son temps. Je ne nie point que chaque page ne soit marquée par une réflexion fine et juste. On approuve en lisant toutes ses conclusions; on di souvent : « Ah! que cela est vrai! » On ne dit jamais : « Ah! que cela est beau! »

Vous me représentez parfaitement et Guizot, et Lainé, et M. de Serre. Nous avions été déjà frappés de la première séance, et de la supériorité de vos amis sur les autres. C'est une belle conviction que celle de la puissance de la vérité que donne ce temps-ci, et de l'impossibilité où l'on est aujourd'hui de rien faire de beau sans elle. Cette opposition silencieuse du côté droit ne manquerait pas de grandeur, si de belles convictions la soutenaient; faute d'elles, elle devient ridicule, et son silence, au fond, n'est que celui de l'impuissance. Ne manquez point à me rendre compte en détail de toute la discussion; n'accourcissez aucune de vos impressions. Vous savez si je les aime! Elles me plaisent et m'instruisent. J'aime notre temps parce que l'âme s'y peut joindre à toutes les opérations de l'esprit, et que l'importance des matières fait comme un sentiment de la pensée. On dirait peut-être que voilà parler en vraie femme? A la bonne heure!

CDXXXIX.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE

Paris, vendredi 23 avril 1819.

Voilà donc une première discussion finie, et une première loi passée à 85 voix de majorité. J'ai peur que la fatigue générale n'empêche la discussion qui commence d'être aussi approfondie qu'elle doit l'être. Je ne sais rien de si utile que de tels débats, pour instruire la nation, pour expliquer les lois, pour les faire comprendre, et l'on a eu cent fois la preuve, ces jours-ci, que ceux mêmes qui défendaient la loi ne la comprenaient point ; à plus forte raison ceux qui l'attaquaient. J'ai lu exactement *le Moniteur*. Quoique assez fidèle, il affaiblit en général la discussion, sans la dénaturer cependant. Par exemple, la discussion sur la tolérance de M. de Serre est un peu arrondie dans le journal, et il y a perdu quelque chose de sa force. Cette phrase qu'on y a mise: « Quel est l'homme, cet être faible et passionné, etc., » ne vaut pas ce mouvement que je vous citais,

et qui était à peu près en ces termes : « Qui sommes-nous pour protéger le Tout-Puissant ? Ne craignons-nous pas de lui prêter notre faiblesse, ou plutôt ne serait-ce pas que nous voulons nous emparer de sa force ? » Dans la séance de mardi, séance qui n'a pas été moins belle, et dont *le Moniteur* d'hier rendait compte, on vous a affaibli la réponse du garde des sceaux : « Et la Convention ? — Oui, monsieur, la Convention aussi ; et, si elle n'eût point délibéré sous les poignards... » La réponse n'est que ferme, toute la beauté en est dans ce mot : « Oui, monsieur. » S'il eût dit : Messieurs, et je n'y aurais pas manqué, il eût été fade. Ce que l'on ne vous rend pas non plus, c'est le regard, et le silence qui a précédé sa réponse. Il recula d'un pas, et il y avait dans ses traits une telle indignation, que j'en ai frémi. Je ne savais pas s'il pouvait parler, ni ce qu'il allait dire.

Il est impossible, non plus, que vous ayez une idée complète du discours de M. Royer-Collard, dans la même séance. Il est tout à fait tronqué dans les journaux. Il est difficile d'avoir plus de verve, d'être plus spirituel, et l'effet en a été très grand. Enfin, une autre faute, c'est qu'on vous a placé, je ne sais pourquoi, le discours de M. de

Serre avant celui de M. Lainé, et qu'au contraire c'est immédiatement après celui-ci qu'il est monté à la tribune, habitude qu'il est disposé à prendre, et dont il me paraît que M. Lainé se passerait bien. Le talent de celui-ci est réel, mais il est vide et académique. Il manque d'idées et de savoir. D'ailleurs, il est fort embarrassé, maintenant qu'on lui répond, ce qui ne lui était jamais arrivé.

Manuel parle aisément et en bons termes; mais il manque de précision et de chaleur. Il ne sait rien; il a l'esprit lent et peu ouvert; toute sa politique se borne à deux ou trois préjugés révolutionnaires. Cependant, il est bien en possession de la tribune, et il sait très bien tenir tête aux murmures. Mais il est avocat dans les gestes, dans les termes, dans l'intonation; il est très commun en toutes choses, et, soit amour-propre blessé, soit médiocrité, il paraît souvent de mauvaise foi dans ses objections. Je crois que la raison en est celle-ci : C'est qu'il ne *comprend* pas; ses sophismes m'ont tout l'air d'être des bévues. Il a été pitoyable dans la séance de mardi; il est tout à fait coulé à fond dans l'Assemblée. Quant à Constant, il ne prend pas un grand essor, mais il ne dit point de sottises; il soutient d'assez mauvaises thèses, mais avec

d'assez bonnes raisons. Il a fait des progrès dans la discussion même, et maintenant il n'improvise pas mal. Mais il n'a aucune conduite ; il change de proposition et d'avis à chaque instant ; il est démenti, ou abandonné, sans cesse, par son parti. Il n'aura jamais d'influence ; car, pour en acquérir, la tactique parlementaire est une condition de rigueur. Le plus habile et le plus spirituel est sans contredit M. de Chauvelin. Il sait et *comprend* les choses ; il parle bien, avec élégance, avec une politesse qui rappelle le *marquis*. Assurément, il a été utile dans cette discussion.

Bedoch est un homme de très bon sens et d'esprit, qui parle quelquefois pour ses amis, mais qui ne votera jamais contre nous, et qui *comprend* à merveille. En général, ils sont peu hostiles et peu redoutables ; on les a vus successivement retirer leurs amendements devant les explications lumineuses du garde des sceaux. Quelquefois, celui-ci s'est rangé à leur avis, et en cela il leur donnait preuve de sa bonne foi ; car il l'a fait deux ou trois fois malgré la majorité de la Chambre, qu'il a forcée d'être de leur opinion. Au reste, rien ne vous donne une idée de son autorité dans l'Assemblée. « Cela lui est bien facile, disait Chauvelin à quelqu'un qui me l'a conté,

il est dans le vrai. » Et j'ai entendu dire à M. de Lafayette que cette influence lui rappelait souvent celle qu'il a vu exercer à M. Pitt dans le parlement d'Angleterre. Il est dans une situation singulière, M. de Lafayette! Il est ravi de ce que le ministère n'a pas tort, et puis il est désolé de ce que ses amis n'ont pas raison; en attendant, il est de la meilleure volonté du monde, et c'est une boule blanche assurée. Quant aux *ultrà*, leur silence est d'abord venu par bouderie; maintenant c'est, je crois, un calcul de Villèle, qui craint l'infériorité, et qui sent très bien que la partie ne serait pas égale entre M. de Serre et lui.

Je n'ai pas le temps de répondre à une foule de passages de vos lettres qui sont pleines de bonnes réflexions. Je me borne à quelques faits. D'abord, il faut que mon père se résigne, tant que durera la session, à une faible correspondance d'affaires. La politique absorbe tout. M. Guizot passe ses journées à la Chambre; moi, je ne mets pas le nez dans un dossier, et je crois que tout va au gré des bureaux, c'est-à-dire que rien ne va. L'inactivité du ministère doit donner aux préfets une autorité plus discrétionnaire.

J'ai vu le garde des sceaux qui m'a dit : *Macte*

animo ! Quant à ma brochure, tout le monde m'en a parlé, excepté ma tante. Des deux manières de remercier d'un ouvrage, M. Molé a choisi la plus commode : Il m'en a parlé après l'avoir reçue, et avant de l'avoir lue. Je sais qu'elle a du succès dans les Chambres où elle a été distribuée. Vous me demandez qui m'en a fait compliment ? D'abord et avant tout M. de Barante, puis MM. de Staël, de Broglie, Germain, de Laboulaye, de Lascours, etc. Son défaut est d'avoir un peu le ton doctrinaire ; c'est-à-dire de manquer un peu de clarté pour le *ventre*. Ce défaut, il n'y a pas de modestie à en convenir, au contraire. Je crois que cette *publication*, comme parle la loi, m'a été une chose très utile, et je suis heureux qu'elle ne vous ait pu donner aucune de ces sollicitudes qui me désolaient tant.

A propos de *sollicitude* [1], je crois qu'on jouera *Les Femmes savantes* au Marais, et l'on compte sur vous pour Philaminte.

1. « Ah ! *sollicitude* à mon oreille est rude. » (*Les Femmes savantes*, acte II, scène II.)

CDXL.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, dimanche 25 avril 1819.

Malgré votre indifférence pour les dossiers, nous trouvons que vous ne perdez point votre temps, et que cette année vous aura été utile. Votre père s'applaudit de vous avoir résisté, et moi d'avoir eu le courage de me séparer de vous. C'est assurément le plus grand sacrifice que je puisse faire; il a sa récompense quand vous me dites que vous êtes content. Je vous avoue, mon ami, que je désire que vous résistiez assez au plaisir tout naturel que donne un digne succès, et que vous n'imprimiez pas trop souvent. Il ne faut pas vous gaspiller comme un écrivain ordinaire. Il y a quelque chose de vraiment à part dans votre situation, votre âge, et la nature de votre talent. Ne vous laissez pas confondre; conduisez habilement vos petites supériorités, et tenez-vous toujours, et pour vous et pour moi, dans les écrits de principes et de circonstance. Il est bien difficile que l'aigreur ne se mêle point à ce

qu'inspirent ces dernières. Tâchez de vous montrer maître de vos propres indignations, toutes fondées qu'elles seraient. Encore un petit conseil : Surveillez-vous plus que jamais. Rien n'est si honteux que de se montrer moins fort que son succès. Le monde se dresse toujours contre les prétentions d'une certaine vanité satisfaite dont il retrouve la preuve dans nos paroles, nos gestes, nos moindres mouvements; et, sur ce point, il n'a pas tort. C'est le moment plus que jamais de soigner votre maintien, d'adoucir le ton de votre voix, de tenir votre attitude douce. Ne permettez pas qu'on dise : « Il a la tête tournée, parce qu'il a imprimé quelques feuilles. » Affectez minutieusement toutes les façons d'être de la modestie, et, pour cela, ne gesticulez pas, ne prononcez rien fortement; étudiez un *je ne sais quoi* dans votre manière de dire que vous attrapez quelquefois, et que j'aime beaucoup. N'appuyez pas sur ce qu'on sait de vous, et découvrez quelques autres qualités qu'il ne faut pas qu'on ignore, et qui déjoueront la malveillance. Vous devinez, n'est-ce pas, le ton dont je vous dis tout cela? Cependant, nous n'avons point encore usé la lecture de votre petit écrit. Votre père l'a faite deux fois, et vous en remercie dans tout son orgueil et sa tendresse

paternels. Pour moi, en vérité, je ne croyais pas avoir tant de larmes au service de la liberté de la Presse. Je voudrais bien que vous me donnassiez une définition complète de ce que c'est qu'une mère

Je travaille beaucoup; je vous porterai ce que j'ai fait. J'avoue que j'ai grand plaisir à vous montrer mon ouvrage. Plus je vais, plus je me convaincs que, jusqu'à ma mort, vous serez mon seul lecteur, et cela me suffit.

CDXLI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 25 avril.

J'adopte ce que vous m'écrivez de *Cromwell*, mais le premier volume n'en est pas moins fort remarquable, et le dernier un chef-d'œuvre. Qu'en pense notre cousine? Disputons-nous donc! Ne met-elle pas Cromwell au-dessus de Bonaparte? Je le parie. Est-ce que vous croyez que Cromwell n'était qu'hypocrite? A propos d'hypocrisie, et, par suite, de

Panhypocrisiade, vous me faites, au sujet de l'application de la loi de la Presse, relativement aux mœurs et à la morale, des questions auxquelles j'ai bien envie de répondre, d'autant plus qu'il y a une foule de choses sur l'application de la loi que je n'ai point dites, que personne n'a dites, et qu'il faudrait dire. D'abord, en matière de Presse, et je crois, en toute autre matière, il n'y a point de délit absolu. La loi ne peut déclarer, à l'avance, que, dans tous les cas et indépendamment de toute circonstance, tel acte, pris matériellement, envisagé seulement en fait, sera punissable. Ce sont les circonstances; c'est l'intention qui réside elle-même dans les circonstances, qui rendent un acte coupable, et par suite punissable. Ainsi, une loi qui construit le délit à l'avance, pour parler le langage technique, est une mauvaise loi. Les lois d'après lesquelles juge l'Inquisition sont probablement de ce genre. Une loi romaine punissait de mort quiconque versait le sang d'un autre dans la rue, sans autre énonciation. Il en résulta qu'on traduisit en justice un chirurgien qui avait saigné un citoyen frappé sur la place publique d'une attaque d'apoplexie. La loi du 9 novembre sur les cris et écrits séditieux était de ce genre. Les articles 4 et 5 de la loi nouvelle sont

analogues, aussi sont-ils détestables; mais c'était l'unique passeport de la loi vis-à-vis du *ventre*. Il est clair que mettre en question, dans une brochure, l'ordre d'accession au trône, dans la semaine qui suivrait la mort d'un roi, serait probablement coupable; dans un temps ordinaire, faire un traité en faveur de la monarchie élective est une chose fort innocente.

Pour ce qui regarde la religion, M. de Serre a éloquemment démontré que défendre l'attaque à une religion quelconque eût été attenter à la liberté des cultes, puisque aucun culte n'est libre, s'il ne peut travailler à faire des prosélytes. Mettre *à la religion*, en général, est une proposition digne du dernier siècle; car M. de Serre a encore montré que, par *religion*, il faut entendre une foi spéciale déterminée, et que le mot *religion*, pris vaguement, est une expression tout à fait moderne, inventée dans le dernier siècle, et dont le seul dogme se réduirait probablement à l'existence de Dieu et d'une vie future. Or, si ces deux vérités étaient attaquées, sérieusement et dans un gros livre, ce ne serait pas à la loi à l'interdire, sauf à ressembler à la Convention, qui les décrétait.

Vous voyez que le mot *religion* n'atteignait

point son but. On n'en eût pas moins pu insulter, railler, flétrir tel mystère, telle cérémonie, tel sacrifice; car toutes ces choses ne font point partie de la religion en général. Elles font encore moins partie de la *morale religieuse*, sot amendement qu'on a laissé, qu'il a fallu laisser, mettre dans la loi. Mais, au contraire, supposez qu'il parût une chanson très insultante contre la procession de la Fête-Dieu, et qu'on jugeât à propos d'en poursuivre l'auteur. Assurément, on ne pourrait l'accuser d'avoir attenté à la morale religieuse; car qu'ont de commun les préceptes de la morale sacrée et les processions? Mais on pourra, mais on devra l'accuser d'avoir outragé la morale publique, c'est-à-dire d'avoir insulté le sentiment intérieur, le sens moral du public, ou au moins d'une grande partie du public. Maintenant, vous me dites : « *La Pucelle* serait-elle condamnée ? » Je ne sais. Voulez-vous ma pensée? Si j'étais ministère public, je la poursuivrais; si j'étais juré, je la condamnerais. Mais, ici encore, reparaissent les circonstances. Il est probable que, lorsqu'elle a paru, il eût fallu la condamner. Mais, lorsque, maintenant, on la réimprime, elle ne fait aucun scandale, elle n'outrage rien; il serait insensé

de la poursuivre, comme il était absurde de vouloir en prohiber la réimpression.

Voilà, ma mère, tout ce que je peux vous dire à ce sujet. Il est évident que les livres sérieux ne sont jamais punissables, les livres bouffons et grossiers peuvent souvent l'être. On me dit : « Les ouvrages de M. de Sade ne sont que la conséquence, l'application, des théories d'Helvétius? » Peu m'importe. Il est évident que je laisserais circuler le livre de *l'Esprit*, et que je condamnerais *Justine*. Peut-être viendra-t-il un temps où l'on sera plus sévère, mais ce n'est point à la loi à l'être. Lorsque les lois le sont plus que les mœurs, elles ne sont pas exécutées. C'est la loi sur l'instruction publique, c'est la réorganisation religieuse, ce sont les habitudes de la liberté, ce sont les discussions législatives, qui moralisent un peuple. Le jury est le jugement du pays, c'est à l'état du pays qu'il faut s'en rapporter. Ce ne sont pas les lois pénales qui épurent les mœurs et les idées.

Mardi 27.

J'ai été hier à la Chambre, où nous avons eu une assez triste séance. Seulement, M. de Serre nous a

fait un grave et hardi discours où il a dit à MM. les juges, à MM. les procureurs du roi, des vérités qu'on ne leur avait point encore dites à la tribune, et qu'il était bien nécessaire qu'ils entendissent. Ce qui me plaît de lui, c'est qu'il va donnant son paquet à chacun. Je ne désespère point de le voir faire une leçon aux doctrinaires. Au reste, le *ventre* s'est vengé aussitôt en faisant une sottise. Ils ont fait passer un amendement de M. Duvergier de Hauranne qui gâte à lui seul toute la loi; car il en viole le principe même. Personne n'a résisté comme il le fallait. Il ne s'agissait là que de l'intérêt des particuliers, et le garde des sceaux, pour ne point user son crédit, s'est fait une loi de ne parler que pour un intérêt public, de manière que le *ventre*, rendu à lui-même et renforcé du côté droit qui a profité de l'occasion pour faire une niche, a fait passer un amendement déplorable; le tout avec une intrépidité et une joie qui faisaient plaisir à voir. Autant eût valu dire tout ingénuement : « Nous ne comprenons pas un mot de ce que nous faisons depuis trois semaines. »

Vous me demandez ce que dit notre faubourg? Il est assez silencieux; on y parle peu politique depuis qu'on n'y tient plus par des places. On est

ultrà sans violence, quoique avec un peu d'aigreur. M. Molé l'est, en affectant une grande justice, ou plutôt c'est son esprit qui proteste contre son intérêt ; car je suis très tenté de croire qu'il est fort fâché de la ligne qu'il a prise. Il ne se peut pas qu'il ne voie point que, s'il y a quelque part des éléments de vie et de durée, c'est parmi nous. Ce qui m'afflige, c'est que sa femme aussi dit que M. de Serre est un impie. Que ne l'a-t-elle entendu! Je crois encore assez à la puissance de la bonne foi pour espérer que, sans être persuadé par lui, on rendrait du moins justice à son élévation et à sa sincérité si on l'entendait, si l'on assistait au travail improvisé d'un esprit élevé, mais simple, qui n'a point d'art, point d'éclat, et qui doit tous ses effets à la conviction et à la conscience.

CDXLII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, vendredi 30 avril 1819.

Nous sommes dans une situation qui, sans être critique, mérite attention. Le même complot qui a produit, très involontairement, ce ministère-ci, qui a suscité la proposition de M. Barthélemy, se renoue en ce moment. Les tribunaux et les procureurs du roi, qui sentent que leur règne est passé, se liguent avec le côté droit. L'entêtement de ceux qui siègent dans la Chambre leur a mérité la leçon que le garde des sceaux leur a donnée. Bellart a fait imprimer une opinion violente et ridicule contre les deux projets de loi sur la Presse. Ils ont fait tous leurs efforts pour défigurer, exprès ou sans dessein, celui qui se discute en ce moment. De là les discours, que vous aurez remarqués, des Jacquinot, des Mestadier, des Mousnier-Buisson, etc. Ce sont tous autant de gens du parquet. Lainé les pousse et les anime. Les *ultrà*, profitant de leur

mécontentement, ont voté avec eux, très souvent contre leur propre intérêt comme opposition, comme minorité. Enfin, est arrivé l'arrêt de la Cour royale sur l'affaire de Lyon, et l'autre arrêt beaucoup plus grave touchant les Suisses. Je ne sais si vous aurez remarqué la suite de cette affaire dans les journaux. En tout cas, je vais vous la rappeler. Les Suisses ont été attaqués, assez indécemment, mais comme tout le monde au reste, comme M. Decazes, comme M. de Barante, etc., dans la *Bibliothèque historique*, *l'Homme gris* et autres brochures. Ils ont écrit au ministre de la guerre pour demander justice. Celui-ci a envoyé leur demande au garde des sceaux, qui a répondu que, tout en blâmant les attaques dont ils avaient été l'objet, il ne voyait pas d'intérêt public qui ordonnât de poursuivre d'*office* en leur faveur; que c'était à eux de porter plainte, qu'ils le pouvaient, que les tribunaux leur étaient ouverts. Toutes ces pièces ont été successivement rendues publiques. Là-dessus, la Cour royale, usant d'un droit qui ne lui est pas tout à fait dévolu à cette intention, a rendu, toutes les Chambres assemblées, l'arrêt dont les journaux retentissent, et par lequel elle évoque l'affaire, et enjoint au

procureur général de poursuivre d'office. Cette rupture ouverte avec le garde des sceaux fait scandale; c'est une violation politique des principes de notre gouvernement. Dans l'impossibilité d'atteindre la Cour directement et immédiatement, on va la battre sur le dos de son procureur général; toute la question est de savoir qui remplacera Bellart. Le seul magistrat un peu connu, et qui soit dans une bonne ligne, est M. Courvoisier. Il a fait un excellent discours. Le garde des sceaux l'en a remercié publiquement dans le sien. Tout présage donc qu'il sera nommé. D'un autre côté, il n'est pas très fort, ni très intelligent, et le ridicule l'a atteint. Cela est fâcheux; c'est un choix très difficile, et très important.

Restera maintenant l'affaire du budget. La discussion sera vive. M. de Villèle, M. Roy et M. Lainé ont fait une espèce de croisade contre M. Louis. Voici le système de défense adopté contre eux; c'est le même employé avec tant de succès dans la discussion de la Presse. Il consiste à commencer par leur faire quelque apostrophe qui les fasse taire. Il est certain que c'est le discours de M. de Serre sur les crimes du Midi qui a fermé la bouche aux *ultrà*. Il ne sera pas difficile ici de leur imposer

silence avec les souvenirs de leurs injustices financières, et d'établir que les embarras d'aujourd'hui sont la suite des abus de la gestion de MM. Corvetto et de la Bouillerie, consacrés et adoptés par M. Roy pendant son apparition au ministère. M. Lainé n'a pas assez bien géré ses centimes pour avoir le droit de faire le difficile. De cette manière, on se débarrassera de tous ceux qui mettent des bâtons dans les roues sans raisonner, et il ne restera plus qu'à discuter avec ceux qui raisonnent. Les attaques *ad hominem* sont évidemment les réponses qui ont le plus de succès dans les Assemblées.

Je ne suis pas dévot, mais je n'aime pas l'indévotion frivole et irréfléchie. Probablement, sur les deux cent cinquante membres de la Chambre des députés, il y en a cent cinquante, au moins, qui ne croient qu'en Voltaire; et cependant le besoin du sérieux se fait tellement sentir, que, dans cette mémorable discussion, pas une plaisanterie irréligieuse, pas un doute philosophique, à la manière du dernier siècle, n'ont osé se produire. Le côté droit était embarrassé, et le côté gauche tout surpris, tout confondu, de la manière dont on soutenait la cause de la tolérance. M. Ribard, homme

très pur et très pieux, qui avait proposé le plus mauvais et le plus dévot de tous les amendements en faveur de la religion, raconte, dans une note de son opinion imprimée, qu'en causant avec les commissaires du roi de cet amendement, M. Guizot lui dit : *Mais, monsieur, c'est vouloir éclairer avec un flambeau la marche du soleil !* et il avoue, à peu près, qu'il ne sut guère que répondre.

CDXLIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, lundi 2 mai 1819.

Nous ne sommes réellement pas si bêtes ici tous trois; car nous avions compris tout ce que vous me racontez. Votre père renvoyait M. Bellart, et se dressait contre *l'évocation de la Cour*, n'est-ce pas le mot? Il parlait d'or sur l'esprit de la magistrature, et déplorait que, très étourdiment, on eût, depuis la Restauration, déterminé l'inamovibilité des premiers présidents, qui n'avait existé sous aucun régime. orsque Bonaparte revint de Moscou,

causant un jour avec votre père sur les différentes formes du gouvernement, et sans doute prévoyant intérieurement que ses revers allaient altérer la puissance de son autorité sur le Corps législatif, il lui dit : « J'y ai bien regardé ; les Français ne me paraissent décidément point faits pour un gouvernement représentatif. Une Assemblée silencieuse ne peut aller qu'avec un homme comme moi qui prévoit tout et qui détermine tout; si on lui accordait la parole, elle deviendrait factieuse. Il faut arriver à remplacer tout cela par les cours de cassation, et voir à refaire de petits parlements, en ayant soin d'écarter les inconvénients des anciens. » Soyez sûr que cette idée de Bonaparte germe aujourd'hui dans quelques têtes. C'est une chose remarquable comme, au génie près, les *ultrà* raisonnent comme autant de petits Bonapartes. L'esprit des légistes va se dresser, de plus en plus, contre les doctrines libérales, et votre garde des sceaux est appelé à de grands combats. Vous avez très bien dit dans votre brochure que c'étaient les mœurs qui appelaient d'avance certaines lois. Le grand inconvénient des temps de révolution, c'est qu'il n'y a point de mœurs uniformes, que la peur contient l'esprit public, et que les partis

s'efforcent d'exploiter à leur profit les abus de toutes les créations nécessaires. Il faut donc s'armer de patience, et s'en remettre au temps pour réparer les *défigurements* que les passions auront introduits dans certaines parties des lois. Après tout, mon enfant, la durée de la vie humaine ne serait point en proportion avec le prix qu'elle aurait, si les hommes, du premier coup, parvenaient à faire quelque chose d'excellent; et quiconque voudrait d'abord, et toujours, le mieux possible, perdrait tout moyen d'être utile. Voilà une vérité importante pour ceux qui compromettraient leur crédit par l'entêtement imprudent du trop de raison. Je prie Dieu qu'on se tienne bien courageusement dans le plan de défense dont vous me parlez. La vérité est la seule arme aujourd'hui; c'est une massue qui assomme sans laisser le droit de s'en plaindre.

Je ne sais si vous avez le temps de lire *le Conservateur* comme nous; je vous assure qu'il est très curieux. Il devient une sorte de catéchisme, où les fidèles à ce parti apprennent ce qu'ils doivent dire et faire. Mais, comme vos doctrinaires ont fort élevé les discussions depuis quelque temps, je remarque que, le parti opposé se trouvant forcé de s'élever

aussi dans ses réponses, *le Conservateur*, maintenant un peu grave et quelquefois embrouillé dans sa métaphysique de sophismes, n'est pas toujours compris non plus par nos *ultrà* de province. Aussi font-ils plus particulièrement leurs délices de ce sale *Drapeau blanc* tout plein d'injures et de quolibets. Quant à l'autre, je vous assure qu'ils l'admirent sur parole.

Je ne sais si les comédies seront très amusantes, cette année; je ne m'y sens nul goût. On a bien fait de vous donner de jolis rôles, pour me remonter un peu. Vous aurez plaisir à jouer Clitandre; tâchez d'obtenir la grande perruque, et l'habit à écharpe. Il est ridicule que tous les hommes de cette pièce aient le costume du temps, hors Clitandre; c'est un contresens de la Comédie-Française[1]. Il serait fort aisé d'ajouter à vos cheveux des boucles traînantes qui vous coifferaient commodément et promptement, comme il faut.

1. Sous l'Empire, sous la Restauration et pendant une grande partie du règne du roi Louis-Philippe, *les Femmes savantes* étaient jouées en costumes du temps de Louis XVI, ou même de l'Empire. Tous les hommes étaient poudrés, hors Vadius, qui portait une grande perruque. Probablement c'est le costume de ce dernier personnage, ordinairement joué par un *premier rôle*, qui, contrastant avec l'habit habillé et la poudre de Fleury, chargé du rôle de Clitandre, a pu faire illusion à ma grand'mère, en lui montrant l'anachronisme, sans qu'elle en distinguât bien les détails.

CDXLIV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 2 mai 1819.

Je vois avec chagrin, ma mère, que vous vous inquiétez toujours, et que vous vous créez des craintes. Gardez, je vous en prie, votre tranquillité; j'en ai besoin. La vie que je mène ne me coûte aucun effort. Quelque petite opposition que j'aie rencontrée, il ne m'a fallu aucun courage, aucune peine, pour la vaincre et l'oublier. Il n'y a que vos craintes qu'il me puisse être difficile de supporter sans regrets, et qui me viennent quelquefois comme un remords dans la carrière que je cours. Vous savez ce que je dis toujours : « Pourquoi sourd à la voix d'une mère immortelle... » Heureusement, je n'ai jamais vu mon *père éperdu*[1].

1. Pour qui, sourd à la voix d'une mère immortelle,
Et d'un père éperdu négligeant les avis,
Vais-je chercher la mort tant prédite à leur fils?
Iphigénie, acte IV, scène VI.

Au reste, l'idée qui domine dans vos lettres n'est fondée sur aucune circonstance. Je ne trouverai même aucune difficulté à satisfaire à ce que vous me demandez, et je ne prévois pas d'occasion où je puisse avoir à refuser d'écrire sur la religion *ex professo*. Cependant, je vois que, de partout, on commence à parler de religion. C'est une de ces questions qui, comme le dit si bien Villemain dans *Cromwell*, peuvent bien ne pas se résoudre, mais qui ne se suppriment pas. Une attaque violente éclate contre les missionnaires. Je ne parle pas des quolibets ni des chansons; mais on rapporte des faits. M. Kératry ne les a pas épargnés dans son discours d'hier, et c'est un homme, lui, qui prend les choses de haut. La dernière *Minerve* cite des passages d'un complet ridicule, et dont l'authenticité n'est guère contestée. Les hommes qui sont à la tête du mouvement ecclésiastique, les jeunes prêtres, la plupart exaltés et politiques tout ensemble, s'excitent par la difficulté même; ils vont recueillant partout les imaginations ardentes ou faibles, les esprits blasés ou inquiets. Ils vont faire prêtre le duc de Rohan [1],

1. Le duc de Rohan, âgé de trente ans, ayant perdu sa femme, prit, en effet, les ordres sacrés en 1819. Il avait été chambellan de l'empereur, puis officier de mousquetaires, et il devint grand

et ils comptent beaucoup sur cette ordination.

Dans ce moment même, il y a alarme et division au camp du *Conservateur* : M. de Chateaubriand et les autres veulent dissoudre l'entreprise. Ils disent que *le Conservateur* leur nuit dans les élections ! L'abbé de Lamennais répond : « Que m'importe ? Il s'agit bien de succès dans les élections ! Est-ce qu'il doit y avoir des élections ? Qu'ai-je besoin que M. de Chateaubriand soit ministre ? » Je crois, cependant, que *le Conservateur* va cesser, pour devenir journal quotidien. Il en sera de même de la plupart des recueils périodiques. Si *le Drapeau blanc* et *le Libéral* subissent la même transformation, il faudra nous attendre à un torrent d'injures, tous les matins. Il est difficile de voir quelque chose de plus dégoûtant que ces deux libelles.

Dans tous les cas, souvenez-vous, ma mère, que, l'autre jour, madame Molé, sa mère, et ma tante disaient à qui mieux mieux que le discours de M. de Serre était bien impie, en présence de cette pauvre Élisa, qui se disait : « Je le suis donc aussi, moi ? » que je ne sais plus quelle dame, voyant,

vicaire de Paris, archevêque d'Auch, puis de Besançon, siège qu'il quitta après la révolution de 1830. Il est mort en 1833.

l'autre jour, Camille Jordan, qui est malade et changé, disait avec un air de compassion : « Pauvre homme! Ce sont ses remords qui le poursuivent; » que M. Royer-Collard, qui est janséniste et qui fait maigre rigoureusement, est accusé d'athéisme; que notre ami Prosper de Barante est accusé de bien autre chose que je n'ose redire, par respect pour sa femme. Enfin, que voulez-vous! on est mal jugé, j'en conviens; mais il reste toujours la consolation d'Ovide : *Barbarus his ego sum, quià non intelligor illis.*

J'ai dîné, hier, chez M. de Barante avec votre M. Bis[1] qui nous a lu une tragédie de *Camille* qui n'a ni queue ni tête. Il m'a l'air d'un petit jeune homme bien médiocre, un de ces badauds de la libéralité qui n'en comprennent que les niaiseries, et il m'a fait cent compliments assez plats sur les bontés de mon père pour lui.

Daunou a parlé, hier, contre la loi, sans voter contre, de la manière la plus bienveillante, et du reste avec assez d'esprit. Il n'est pas mal d'en être venu à conquérir les compliments de toute

1. M. Hippolyte Bis, né en 1789 et mort en 1855, a fait deux ou trois tragédies ignorées. Il est, avec Jouy, l'un des auteurs de l'opéra de *Guillaume Tell.*

l'extrême-gauche, sans leur faire de concessions. M. de Chauvelin demandait, l'autre jour, quelque chose à M. de Serre, et il lui disait : « Vous, monsieur le garde des sceaux, qui êtes des nôtres... » M. de Serre se retourna, et lui dit gravement : « Monsieur, j'en serais bien fâché ! » Et la conversation n'en continua pas moins. Il y a déjà quelque temps de cela, et, depuis, M. de Chauvelin a passé sa vie à faire des compliments au garde des sceaux, à la tribune même.

CDXLV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 4 mai 1819.

Que voulez-vous que je vous dise, mon enfant ? Tant d'aigreur, de violences, de mauvaise foi me font mal à voir. Notre pauvre génération me paraît de plus en plus perdue, et savez-vous, dans le fond, pourquoi je suis si émue ? C'est que mon âme, abandonnée à son penchant naturel, voudrait aimer et admirer, et que je me sens des tentations forcées

de haïr et de mépriser, qui parviennent à me décourager. Quand les impressions sont fortes, que les sentiments sont vrais, il ne faut pas croire qu'on puisse recevoir les unes, éprouver les autres, sans une sorte de contre-coup moral qui a presque la force d'une sensation réelle. J'admire que tant de gens accusent sans connaître, blâment sans comprendre, flétrissent sans souffrir. Quant à moi, je sens tout ce que je pense, et aussi ai-je quelquefois des joies vives et des chagrins profonds, sans pourtant avoir bougé de l'enceinte de ce petit salon que vous connaissez. Cette manière d'être a ses petits avantages, ses graves inconvénients, pour soi et les autres. Supportez-les, mon ami, avec patience. Ne me dites plus que mes soucis vous font l'effet d'un remords; car une âme si noble et si généreuse que la vôtre ne peut savoir ce que c'est; mais, comme vous m'aimez, ménagez mes faiblesses, dont vous connaissez la source, et laissez-moi le temps de me façonner à des expériences que j'ai bien assez de raison pour ne point repousser, mais qui me font un mal que le temps seul guérira. Vous dirai-je tout? Je suis quelquefois effrayée de certaines conséquences de tout ceci pour moi. Il est presque impossible que certaines dissidences d'opinion,

soit sur les hommes ou sur les choses, quand elles deviennent un peu graves, ne refroidissent pas les affections, ne relâchent pas les liens. Vous savez que je ne sais feindre aucun sentiment, et que je n'entends point comment on s'aime par convention; il m'arrivera donc, je le prévois, d'aimer moins, sans doute beaucoup moins, que j'aimais. On le verra, que sais-je? Je le dirai peut-être, et je m'éloignerai, au mépris de toutes les paroles. Dieu me garde de courir au-devant de cette sorte de rupture! Mais je la prévois, et cela me noircit un peu.

Vous voyez que je vous livre tout le fond de mon cœur. J'ai une telle confiance dans votre raison, que je ne crains nullement que vous vous fassiez un jour des armes contre moi de la confidence de mes secrètes impressions. Je vous estime si profondément, que je ne balance jamais à être complètement vraie avec vous. Mon cher enfant, vous êtes bien selon mon cœur et mon esprit. Aussi tous ces sentiments, qui refouleront sur moi, iront à l'avenir se déverser sur vous; je vous aimerai encore de l'indifférence que le monde m'inspirera. Ayez bon courage pour supporter une telle affection; le mot est juste; les dévouements complets ont bien aussi leur importunité.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez dire à M. de Serre que, tandis que les salons de Paris le mettent à l'*index*, sa réputation s'étend et s'agrandit, telle qu'elle le mérite. Votre père voyait, hier, un homme qui vient de voyager en Belgique. Il raconte qu'on y lit nos discussions de la Chambre comme si on y était encore Français; qu'on y est plein d'estime pour notre Garde des Sceaux, et qu'on commence à l'appeler le *Pitt* de la France.

Répétez bien à Élisa, de ma part, que je la prie de ne point se laisser ébranler par les paroles de notre quartier. Certes, il y a bien autant de piété dans nos âmes, je dirai plus de christianisme, que dans celles de ces dames, sans faire tort à personne, et Dieu, qui voit les cœurs, ne se méprend point sur notre estime pour un homme qui, le premier depuis trente ans, a fait entrer la religion pour quelque chose dans les intérêts de la politique humaine. Quant aux *missions*, je les crois très dangereuses, et, comme c'est surtout en fait de religion que l'hypocrisie me paraît odieuse, je vous confie que madame de***, qui arrive de Paris, ayant été chargée par l'abbé de Frayssinous de recueillir en ce pays une collecte qui doit servir à entretenir cette nature de prédication, je me suis tenue à l'écart,

suivant l'instinct de ma conscience, qui me défend d'encourager ce que ma conviction intime blâme très positivement. Mais tout cela ne m'empêche point d'estimer l'abbé de Frayssinous. Dieu m'en garde ! Je crois qu'il s'abuse, et je crois encore que la vraie religion sera plus forte que tout.

Mercredi.

Mon fils, écoutez une idée que votre père a eue hier soir, et qui m'a tant frappée, que je me suis bien promis de vous la mander ce matin : Il me disait donc qu'à la fin de cette discussion sur la Presse, lorsque M. de Serre verra la dernière occasion de parler, il faudrait qu'avec son beau talent, sa manière élevée, il improvisât une sorte d'invitation, de conseil à tous ceux qui vont user de la liberté accordée; qu'il parlât d'abord à la nation, et qu'il engageât les Français à montrer à l'Europe, qui a les yeux sur eux, qu'ils sont dignes de la liberté, par le noble usage qu'ils en font. Ensuite, il faudrait qu'il parût parler à certaines classes d'auteurs en général, journalistes, pamphlétaires, etc. ; qu'il les invitât à dédaigner le scandale, à éviter l'injure, au respect qu'on doit au roi, à la Charte, aux

croyances religieuses, toujours respectables sur la terre, et dont Dieu seul doit demeurer le juge; qu'il fît une peinture abrégée de nos mœurs, qui s'effarouchent facilement des atteintes portées à certaines délicatesses; qu'il démontrât que la calomnie et l'injure sont la ressource des esprits médiocres, et que tout outrage fait à la pudeur publique flétrit encore plus son auteur que sa victime.

De cette manière, il jetterait d'avance un anathème, pris de bien haut, sur les licences que certaines gens vont prendre, et peut-être les embarrasserait-il un peu. Vous avez très bien dit, dans votre petite brochure, que les lois étaient dictées aux nations par les nécessités des temps qui en démontraient l'utilité. Aujourd'hui, personne ne doute qu'un gouvernement représentatif n'ait besoin d'être appuyé sur la liberté de la Presse; mais nos mœurs, notre goût, nos délicatesses nationales sont un peu effarouchés de cette nécessité, et nous l'acceptons comme un remède fort utile à notre traitement, mais assez désagréable. C'est un véritable émétique qu'on prend par raison, et qu'on approche de ses lèvres avec quelque peu de répugnance, parce qu'on en prévoit l'effet prochain inévitable. Si d'avance et du haut de la tribune, on

discrédite les abus qu'on en pourra faire, si on présente l'injure comme une ressource facile à l'usage de la haine, vous verrez que bien des gens seront embarrassés de la prendre pour moyen d'effet.

CDXLVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 9 mai 1819.

Je comprends très bien, trop bien, ma mère, tout ce que vous trouvez de pénible daus ce mésentendu perpétuel avec des personnes qu'on aime, et qui ne plaisent pas, ou plus. C'est un choix à faire dans ce monde. Il faut rétrécir son âme et la réduire aux jouissances et aux sentiments de convention, dont quelques-uns sont de devoir, et vivre tranquille, ou bien mettre son âme en liberté, la porter dans toutes choses, et vivre agité, ou du moins très agitable. En y regardant bien, on verra que le second parti est encore le meilleur calcul, si c'est le bonheur qu'il faut chercher ici-bas; car il ren-

ferme et donne des plaisirs dont on ne connaît pas communément la nature ni l'étendue.

Quant au refroidissement que vous prévoyez, il faut franchement aller au bout de cette idée. Il faut bien voir que ce refroidissement ne saurait jamais passer de certaines bornes, et que le tout se réduit à un embarras, à un mécompte réciproques. Mais il y a longtemps assurément que cela dure; seulement il y paraissait moins, les conséquences pratiques s'en faisaient moins sentir, dans un temps où il n'y avait point de parti à prendre sur rien, et où la responsabilité de chacun était beaucoup moindre. Rappelez-vous le passé, comparez le présent, et dites-moi si, apparences à part, au fond la différence réelle est si grande? Ce qu'il faut nous prescrire, c'est de faire une abnégation entière de petit amour-propre, de petite susceptibilité dans tout ceci. C'est ce que je me recommande sans cesse; je ne veux point combattre à armes égales. Il y a des manières de prendre la vie toutes différentes, il y a des points de vue tout différents pour le même objet. Par exemple, voilà ma tante qui m'écrit de Verneuil, et qui me dit en passant: « Je suis sûre qu'à soixante ans vous trouverez que vous avez un peu gaspillé votre jeunesse,

en ne trouvant de plaisir que dans une tribune ou qu'en écoutant M. Guizot. » Plus loin, elle se plaint d'un de ses camarades de coulisses qui, dit-elle, prend le salon pour un corps de garde, et elle ajoute : « Peut-être, à vingt ans, faisait-il de la politique ! » Eh bien, est-ce que j'irais répondre à tout cela sérieusement? Non, certes. Y aurait-il du bon sens à lui expliquer que ce n'est point perdre son temps, même sous le rapport du plaisir, que de l'employer à écouter les hommes graves et distingués? Comprendrait-elle ce que nous disions avec M. Guizot, que nous étions le contraire de Chrysale, qui vit de bonne soupe et non de beau langage?

C'est une des thèses que soutient le plus volontiers le chevalier de Panat, que la singularité et la déraison bizarre des jeunes gens de ce siècle. Il les trouve sévères et sérieux, et il s'en étonne, et il ne voit pas que cela est naturel, et il ne voit pas que cette disposition est loin d'être générale. On la remarque parce que le nouvel état de la société a mis au jour les jeunes gens qui se destinent aux professions sérieuses. Autrefois, on ne les connaissait pas ; on ne voyait que ceux que leur naissance et leur situation seules appelaient à de certaines places, et qui, par là même, étaient dispensés de gravité et d'études. A

présent, au contraire, tout ce qui est utile, et par conséquent honorable, est honoré, et dès qu'un jeune homme a quelque distinction, donne quelque espérance, il est tout de suite appelé, invité, fêté. Mais je réponds que les beaux messieurs, indigènes des salons, travaillent de toutes leurs forces à être aussi légers que pouvaient l'être leurs pères.

Je suis fâché que votre conseil, celui de mon père, soit venu trop tard. Je crois qu'il y avait lieu à un beau discours, et la dernière séance en aurait donné une occasion toute simple. Il faut se consoler en disant que cela n'eût servi de rien.

Il est difficile de débiter plus d'infamies et d'inepties que les recueils périodiques dont nous sommes inondés. Heureusement, ceux qui sont faits dans un sens jacobin ou bonapartiste ne sortent guère de Paris. *Le Drapeau blanc* est lu, me dites-vous, en province ? Je m'en inquiète moins. Ceux qui le croient ne peuvent être ramenés, et il doit produire un effet contraire sur les autres. Je crois que nos ministres, que j'honore de tout mon cœur, ne sont pas cependant assez forts pour pouvoir se passer des injures des *ultrà*.

Vous avez un voisin, l'évêque d'Arras, qui vient de faire une circulaire qui fait bien du bruit. Elle

est fort sage; elle l'est presque plus que je ne le demanderais, moi. Vous avez très bien fait de ne pas contribuer pour les missionnaires. Assurément, je ne crois point, comme M. de Jouy[1], qu'ils gagnent des monceaux d'or. Je sais très bien qu'ils sont aussi purs et aussi désintéressés qu'insensés, et c'est même pour cela qu'ils sont dangereux. Vous saurez que M. de Panat a un neveu, le fils de sa sœur, lequel est à présent à Paris, et que je vois tous les jours chez madame de Catellan. Il est fort spirituel, fort *ultrà* à la manière de son oncle, fort impie, enfin complètement voltairien. L'autre jour, on parlait des missionnaires. Il les défend parce qu'il sont *ultrà*, il s'en moque parce qu'ils sont religieux. Il me disait qu'on lui écrivait de l'Isle-en-Jourdain, lors de leur passage en cette ville, des lettres enthousiastes, qu'il semblait que le moment de la régénération universelle fût arrivé; que, depuis, il y a été, et qu'il a trouvé que rien

1. M. de Jouy, né en 1764 et mort en 1846, avait mené dans sa jeunesse une existence fort agitée. Il avait été marin, puis lieutenant d'artillerie, puis journaliste, puis émigré, puis de nouveau officier après la révolution de Thermidor. Enfin, en 1797, il quitta l'armée pour donner des vaudevilles, des opéras, des tragédies et des romans dont les plus célèbres sont : *la Vestale*, *Fernand Cortez*, *Tippo-Saïb*, *Moïse*, *Guillaume Tell*, etc. Depuis 1818, il rédigeait un journal très libéral, intitulé *l'Hermite en province*.

n'était changé, que les femmes avaient encore des amants, que les hommes prêtaient toujours leur argent à usure : « Pourquoi donc, concluait-il, s'inquiéter des missionnaires? Ils font grand effet quand ils arrivent; au bout de trois mois, personne n'y pense plus. — Vous prononcez là pour moi, lui dis-je, leur arrêt de condamnation; car vous m'attestez que leur présence excite un grand mouvement dans les esprits, et que leur influence morale est nulle. Ils peuvent faire un soulèvement, et ils ne peuvent faire une conversion. »

Plus j'y pense, plus je prévois de difficultés dans tout ce qui regarde la religion. Les prêtres sont beaucoup plus redoutables que les *ultrà*, et je le dis à leur honneur : C'est qu'ils s'appuient sur quelque chose de plus réel, et, lors même qu'ils regrettent la dîme ou les biens ecclésiastiques, ce n'est pas l'amour de l'argent qui les pousse, c'est l'amour d'une idée. La preuve en est qu'il n'y a pas un curé qui n'aimât mieux rentrer dans un bien de douze cents francs de rente que recevoir un traitement de mille écus. Il y a donc là une force morale à vaincre, et ces forces-là, on ne peut les vaincre que par des forces du même genre. On ne peut combattre une croyance que par la raison, les préjugés

que par les lumières. Avec les *ultrà*, au contraire, il n'y a pas tant de ménagements à garder : Un bon dédain bien complet, des lois dans l'intérêt général, une administration qui ne leur accorde aucune faveur et qui les force à subir la justice commune, et nous en serons débarrassés.

J'ai vu l'autre jour M. Molé dans le petit salon de sa belle-mère. Toute la maison est, comme vous le savez, montée au ton *ultrà*. Toutes les visites étaient à l'avenant. Il n'y avait de mon avis que moi et... devinez qui? et lui. Je riais de voir toutes ces bonnes gens, et cette bonne madame de Labriche, allant, poussant dans un sens, et croyant lui plaire, et lui, sans se prononcer entièrement, répondait sèchement, coupant court à tout, démentant les faits. Cela m'encourageait; je lâchais, de temps à autre, quelque petite réflexion qu'il saisissait au passage, et qu'il amplifiait aussitôt. Au fond, il se meurt d'envie de se raccommoder avec les doctrinaires; il croit possible de le faire, en restant brouillé avec M. Decazes, qu'il ne ménage point.

Quant à B..., il est libéral jusqu'à la niaiserie, de peur de passer pour *ultrà*. Il a pris toutes les trivialités de notre opinion, et, au fond, il ne l'aime ni ne la comprend. Il en résulte les contradictions

les plus singulières. Par exemple, l'autre jour, il nous fait un grand morceau sur les inconvénients du jury; il cite une foule d'histoires, il abonde en exemples, et puis il conclut, en disant : « C'est un assez mauvais tribunal, mais n'importe ! C'est une excellente institution politique, et c'est à ce titre qu'il faut y tenir. » Quelle absurdité ! Si cela était vrai, où en serions-nous ? Il n'y a rien de si bizarre, ni de si commun, que ces hommes qui ont conservé tous leurs préjugés, mais qui ne sont pas têtus, et prennent tout de suite le langage qu'on veut. Il en résulte la disparate la plus plaisante entre leurs idées et leurs paroles.

CDXLVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 11 mai 1819.

En vérité, mon cher enfant, notre correspondance est excellente, excellente pour nous, bien entendu; car je ne veux effaroucher ni votre modestie, ni la mienne. Mais il est certain que nous

nous comprenons, nous répondons à merveille, et sans compter le reste, j'y trouve mille raisons de nous aimer. Votre dernière lettre surtout m'a charmée. Elle est dictée par une si noble modération, par un esprit de justice si remarquable, vous y dépeignez si bien le fort et le faible de toutes choses, vous y jugez si bien les gens indépendamment de vos opinions, qu'il me semble qu'avec un peu de calme, on ne pourrait guère se refuser à vos convictions. Au reste, vous êtes plus que jamais maître de toutes les miennes. Plus je vais, plus je me convaincs qu'il faut tâcher de ne regarder qu'à l'avenir, en fondant nos institutions ; car nos contemporains ont en eux ce qui les empêchera irrévocablement d'en profiter ; c'est donc pour vous autres qu'il faut travailler.

En attendant, nous avons un temps admirable, des campagnes très riches, un peuple qui se meurt d'envie d'être heureux, et un repos constant. Je commence à promener madame de Vannoise dans nos champs, dont elle est fort contente. Nous avons, le soir, un petit cercle qui ne me déplaît point. Ce cercle est pris dans quelques femmes de ce pays et des officiers de la Garde royale, leur colonel en tête, qui est le meilleur homme et le plus déraisonnable

du monde; M. d'Aubusson, grisé de Bonaparte, bien affermi dans ses idées sur le gouvernement de la force, et qui ne comprend un roi que lorsqu'il est à cheval et qu'il ordonne une charge à deux cents lieues de son royaume; ce jeune Vitrolles, que j'aime assez, dont on a faussé l'esprit, qui est demeuré avec une âme droite et sensible, qui voudrait que ses opinions fussent des sentiments, qui souhaite franchement le bonheur des classes secondaires, qui nous dit fort bien qu'il estime plus Vauban pour les canaux qu'il a creusés ici que pour la citadelle qu'il a élevée, et qui, j'en suis sûre, souffre intérieurement assez vivement. Je m'accuse quelquefois de la surprise que je lui cause. Il voit mes opinions; d'abord il s'en défiait; mais il se trouve cependant que je l'entends mieux que la plupart des gens de son parti. Vous savez que, pourvu qu'on pense *vrai*, je ne suis pas difficile. Quelquefois, je m'aperçois qu'au moment où il s'y attend le moins, je réponds à son âme. Alors il me regarde étonné, et, comme il est de bonne foi, on voit clairement à quel point le pauvre jeune homme a été trompé, sans avoir pu être complètement séduit. Les déviations de la jeunesse me font toujours peine. Votre père disait fort drôlement : « Qu'importe

que M. de la Grandville entende la loi de la Presse! » Mais je trouve qu'il importe toujours qu'on soit de son siècle, à vingt ans.

Votre lettre vient de m'arriver. Elle est pleine de raison. Vous dites vrai, mais ces vérités n'en font pas moins de mal. Il y a chez les hommes une certaine force qui sait affronter l'inévitable, et le regarder fixement. C'est l'aigle en présence du soleil. Mais il n'en est pas de même de nous, et je n'avais pas, je vous jure, deviné la moitié de ce que je vois maintenant. Je n'en souffrais point, les chocs étaient légers et transitoires; les parties sérieuses de ma vie n'avaient rien à démêler avec les parties légères de celle d'une autre; je glissais sur les contradictions, et du moins mes sentiments n'étaient point froissés. Aujourd'hui, c'est mon âme qui se blesse, et cela par rapport à vous, qui m'intéressez bien autrement que moi-même. Je vous exhorte souvent à une patience que j'ai peine à garder; je vous demande des sacrifices qui, je le sens, me coûteraient, et cela parce que j'ai besoin d'être aidée. C'est donc une secrète agitation qui me tient au plus intime du cœur, et qui me gâte une foule de pensées.

Pourquoi trouvez-vous que l'évêque d'Arras ait

été trop loin? Il me semble, à moi, parfaitement appuyé sur l'Évangile. Il parle à une foule de curés demi-paysans, très disposés, en ce pays, à verser vers les opinions *ultramontaines*, et qui ont besoin d'entendre des paroles positives. Oh! que les *missions* pourraient être utiles aujourd'hui, si on le voulait! Mon imagination se monte quelquefois sur les discours de concorde, de modération, que tiendraient des prêtres raisonnables et éclairés. Cette belle morale évangélique prêchée avec simplicité, cet esprit de soumission, cette défiance de soi-même, la concorde entre tous, la patience et la charité, quels beaux textes! Et cela, sans cantiques sur des airs profanes, sans aucune superstition. La religion est si belle par elle-même, elle répondrait si bien à tous! Véritable fille de l'éternité, elle a si admirablement prévu toutes les faiblesses des hommes! Je vous assure que c'est avec des larmes dans les yeux que je renonce à l'espoir de la voir prêchée, comme je sens qu'elle se manifeste au fond de mon âme; car ce serait encore par elle qu'on arriverait à avancer le peuple dans la route des connaissances vraiment nécessaires.

En vérité, je pense que votre tante est un peu folle de vous écrire tant d'inutilités. Je voudrais

bien savoir à quoi elle désirerait que vous employassiez votre temps, et quel est ce gaspillage qu'elle déplore? Je me souviens que, lors des premières chansons que vous fîtes, elle se sentait, disait-elle, pénétrée de crainte, en vous voyant apporter tant d'application sur une chose si futile, supposant que, plus tard, vous vous useriez dans le méchant métier d'auteur de vaudevilles. Elle ne voulait pas voir avec quel sérieux de conscience vous travailliez à ces chansons, et n'en tirait pas du tout les conséquences dont madame de Vannoise s'avisait en vous observant. Je lui demanderais bien ce qu'elle penserait ici de cette vie de garnison que je vois mener à tant de jeunes gens, de cette oisiveté dans les cafés, dans nos salons, de ce complet sommeil de toutes pensées, de ces amours si vite conclus, et qui sont matière à plaisanterie même pour ceux qui les ressentent, et, si nous parcourons Paris, de MM. tels et tels que vous nommez si bien les *indigènes* des salons?

Ah! mon cher enfant, demeurez ce que vous êtes, continuez votre route, acquérez ce qui vous manque, mais ne vous écartez point! Je n'ose point affirmer que vous serez heureux, mais du moins vous aurez vécu, et vous saurez répondre à cette

grave question de la conscience qui nous interroge en secret sur la mission qui nous est confiée ici-bas. Il me semble que me voilà devenue sérieuse. Je suis à présent mon impression avec vous telle qu'elle soit; c'est une des jouissances que je vous dois, c'est le vrai soulagement de tant de sentiments souvent refoulés. Recevez-en mes plus tendres remerciements, mes plus douces bénédictions. Moi aussi, j'aurai vécu, puisque je vous aurai si parfaitement aimé!

CDXLVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 18 mai 1819.

J'ai vu hier notre Garde des sceaux, qui m'a dit qu'on aimait beaucoup mon père dans votre département, et qui m'a fait cent politesses à son sujet. Elles sont étranges, ses politesses; il a des manières singulières et que je ne sais comment exprimer. On pourrait dire, en même temps, qu'elles ne sont pas distinguées, et qu'elles sont imposantes. Il y a

en lui quelque chose de bourgeois et de supérieur. Il me donne assez l'idée de ce que devaient être, dans des temps plus graves, les Premiers présidents du Parlement de Paris, un Lemaître, un Brisson. Il pourrait bien ressembler à l'Hôpital. Vous comprenez qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour que les gens du beau monde disent qu'il a l'air commun. Son petit rabat et ses boucles d'oreilles égayent beaucoup de gens.

Que pensez-vous de nos journaux? Il me semble que nous avons jusqu'à présent peu profité à leur liberté. Ils ne s'en sont servi que pour enhardir quelque peu leurs dissertations, mais jusqu'à présent je n'y vois aucune nouvelle, aucune anecdote politique, rien de ce qui est nécessaire aux journaux d'un gouvernement comme le nôtre, qui doit infliger la publicité même à ceux qui n'en veulent pas.

La séance d'hier fait beaucoup de bruit, comme vous pensez bien. Après avoir lutté toute la semaine inutilement pour obtenir le rappel des bannis proprement dits, les ministres se sont décidés pour le parti que vous voyez, et qui a réussi autant qu'il a pu réussir[1]. M. de Serre a parlé avec force, et

1. Dans la séance du 17 mai, M. de Cotton avait rapporté une pétition pour le rappel des bannis, en demandant l'ordre du

avec très grande faveur dans la Chambre. Sans doute, en parlant ainsi, il a prouvé qu'il ne faisait point de coquetteries, je ne dis pas à l'*opinion*, mais aux *caprices* du public. Il a renoncé à toute cette popularité de gazettes et de cafés qu'il est bon d'avoir, mais qu'il faut être toujours prêt à sacrifier.

Notre cousin B... a voté pour l'amendement de la religion, et cela parce qu'il prévoit qu'il sera dévot, car il ne l'est pas encore. Vous me demandez s'il m'a parlé de mes écrits? Assurément, et avec de grands éloges, sauf quelques observations peu concluantes. Il est le plus sincère, le plus variable, le plus embarrassé des pairs. Il va consulter M. Decazes sur ses opinions ; c'est son casuiste.

Vous me dites une foule de spirituelles vérités sur la jeunesse et sur M. Vitrolles. Je vous assure que vous êtes l'*honneur de votre sexe*.

Je ne sais si vous avez lu ces discussions du conseil d'Etat de Bonaparte sur la Presse ; elles sont très curieuses. Il y est le plus remarquable de tous.

jour, au nom de la commission. M. de Serre accepta l'ordre du jour, mais en promettant que le roi accorderait des grâces individuelles. Il termina sa péroraison par le mot *jamais* appliqué aux régicides.

C'est ensuite une chose frappante que les anciens révolutionnaires sacrifiant assez facilement la réalité de la liberté, pourvu que les mots en soient conservés, les principes maintenus; et les nouveaux venus au contraire, MM. Molé, Portalis, etc., faisant la guerre aux mots et s'attaquant aux principes. Ce n'est point une loi d'exception contre la Presse qu'ils veulent faire, c'est une loi perpétuelle consacrant que la liberté de la Presse n'est point un droit, et que l'idée en doit être bannie de la société.

CDXLIX.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 18 mai 1819.

Je vous conseille fort de vous mettre le rôle de Clitandre de bonne heure dans la tête, et de vous évertuer avec aisance et aplomb. Madame de Vannoise a des souvenirs de Molé dans ce rôle, qu'elle vous dira, qui me paraissent faciles à saisir, et propres à faire de l'effet. Quant au costume, vous

ferez bien de voir Armand[1], peut-être en aurait-il un qu'il pourrait même vous prêter. Vous allez me dire que j'ai une drôle de manière d'apprendre Philaminte, en ne pensant qu'à Clitandre; mais, mon pauvre enfant, c'est la puissance de ce que nous appelons, madame de Sévigné et moi, l'*orviétan;* et voilà pour moi la grande affaire de cette pièce.

Je suis bien peu contente de la déclaration des évêques, non que je la blâme, elle me paraît dans l'ordre, et je comprends que l'Église prenne ses précautions. Mais on a tort de lui faire parler le langage de l'injure, et cette espèce de protestation ressemble trop à un morceau du *Conservateur*[2]. Avez-vous pu entendre dire pourquoi mon cardinal ne l'a pas signée?

Nous avons ici une fine fleur d'*ultrà* qui sont en grand dédain de tout ceci ; ils mettent la patience

1. Sociétaire de la Comédie-Française.

2. Quelques évêques, à propos du Concordat de 1817, avaient écrit une lettre au Pape où se trouvait le tableau le plus sombre de toutes les misères, de toutes les souffrances que l'Église endurait sous le gouvernement de la Restauration. Ils y joignirent une lettre au roi dans laquelle ils exprimaient leurs griefs contre la Presse et contre l'Université, qui, selon eux, travaillaient avec une persévérance infernale à égarer l'opinion, à corrompre la morale, à obscurcir la vérité, à bouleverser le monde. Le cardinal de Bausset et le cardinal de Périgord passaient pour avoir rédigé ces deux lettres qui irritèrent beaucoup le roi.

de notre cousine à l'épreuve sur le personnage de votre Garde des sceaux, qu'ils ne comprennent pas du tout. Mais une chose remarquable, c'est l'importance qu'il acquiert partout, ce Garde des sceaux. M. de Sainte-Aldegonde arrive de Belgique, et il nous disait qu'on y parle de lui partout, et qu'il y devient une puissance. La circonstance de l'armée de Condé, la croix de Saint-Louis, cet esprit de magistrature après, la réputation qu'il a laissée à Hambourg, et le talent qu'il développe aujourd'hui, en font pour les étrangers un personnage à part. Il est assez plaisant de voir la surprise d'un homme, tout plein des émanations du faubourg Saint-Germain, raconter son étonnement en trouvant dans nos provinces des effets de ce qui se passait sous ses yeux, sans qu'il s'en doutât le moins du monde. Il faut entendre comme les chefs de notre Garde royale raisonnent sur tout cela, et comme M. de la Potherie en veut demeurer à se moquer encore de la manière gauche dont M. de Serre portait l'épée, à l'armée. Je lui réponds qu'avec le caractère qu'il montre, je le crois, en effet, très propre à ne savoir porter une épée que lorsqu'elle est hors du fourreau, et, malgré quelques paroles de ce genre, je vis assez joliment avec tout ce beau monde. Nous avons

encore un petit F..., frère naturel et reconnu du duc, qui est plus amer que tout le reste. Il prétendait qu'il fallait nommer Barère[1] aux prochaines élections. Si je n'avais pris le parti de rire, je ne sais ce que je lui aurais dit, car je me sentais hors de moi.

CDL.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 20 mai 1819.

Il me prend toujours des envies de vous écrire quand je reçois de vos lettres, et j'y cède pour aujourd'hui. Je suis charmé de tout ce que vous me dites. Plus je vais, plus je vous estime. Vous étiez bien née pour votre siècle, c'est-à-dire pour le temps où nous sommes, car le siècle n'est *lui-même* que depuis ces dernières années. Il faut le dire, et je le répéterai sans cesse à la gloire du roi, quoiqu'on me l'ait amèrement reproché : La

1. Barère, banni comme régicide, était réfugié en Belgique. Il est mort en 1841 à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il n'a été député qu'un moment, en 1830, l'élection ayant été annulée.

France ne s'est relevée que depuis son retour. Il lui a rendu témoignage, il a dit : « Qu'elle soit, » et elle a été, et il a vu « qu'elle était bonne » ! Vous aussi, vous êtes bonne, et je ne puis m'empêcher de me plaindre du sort qui nous sépare. Et puis, quand je songe au peu de liberté que vous auriez ici, à ce qu'il vous faudrait dévorer, à la difficulté que vous trouveriez à voir qui vous plairait, à penser comme il vous conviendrait, à parler comme vous penseriez, je trouve que vous faites bien d'être à Lille. Je me dis pourtant que vous auriez quelque consolation... devinez où?... à la Chambre. Oh ! assurément je vous y mènerais, quoi qu'en dise ma tante. Je m'y plais si fort, que j'ai peur quelquefois de m'y plaire trop; cela me dégoute du reste, et, quand je vais au spectacle, je suis tout prêt à m'indigner de ce qu'on s'avise de parler en public pour débiter des niaiseries ou, pour le moins, des fables.

Enfin, nous sommes déguignonnés pour le budget. Le ministre des finances s'est lancé hier, pour la première fois, et il a parlé pendant trois quarts d'heure d'une manière si nette et si frappante, avec une familiarité si piquante, une brusquerie si sincère, qu'il a fait rire la Chambre, et qu'en même

temps, il l'a persuadée. La chose était importante : Il s'agissait des frais de négociation. C'est le point sur lequel on l'attaque le plus, lui et son système; c'est un des lieux communs les plus commodes pour toutes ces déclamations provinciales, pour toute cette politique de hobereaux qui a tant de crédit dans le côté et le ventre droits. Cependant, quand M. Roy a voulu répondre avec sa voix claire et doctorale, il a été, pour la première fois, écouté peu favorablement; puis le Garde des sceaux est monté à la tribune avec cette mauvaise humeur qui lui tourne en gravité, et, prenant sa voix dans le bas, il a été si sérieux, si austère, si convaincu, que Roy en a été tout décontenancé, et qu'il a balbutié dans sa réplique. Enfin, la question s'est décidée en faveur du ministre par la levée de tout le côté gauche au grand complet, et avec tous les prolongements vers le côté droit renforcé de ce que nous appelons le *mauvais ventre* ou *ventre Lainé*.

J'entre dans beaucoup de détails qui peut-être vous frappent peu, mais c'est que je voudrais vous communiquer, non seulement mes idées, mais encore mes sensations mêmes. Je voudrais, par exemple, vous faire comprendre l'impression que me pro-

duit, et que produit plus ou moins à tout le monde, notre Garde des sceaux. Ce costume si laid et si grave, cette figure ingrate, cette voix distincte mais dure, ce débit difficile et souvent traînant, ces prononciations alsaciennes, et puis, malgré tout cela, ou à cause de tout cela, cette force de conviction qui ne permet pas même le doute et l'ironie, cette netteté d'un esprit qui déblaye tout, en un moment, devant lui, pour toucher sur-le-champ et faire distinguer à tous les vraies difficultés, de sorte que tout le monde dit comme lui, selon son expression favorite : *La question est là*, cet ordre et cette sûreté qui font qu'il ne se répète jamais, que son discours marche toujours, et qu'il y a progression continue; enfin, cette conscience qui se laisse sentir dans toutes ses paroles, ce ton d'autorité qui, cependant, n'exclut pas l'adresse, et n'excède jamais la convenance, voilà ce qu'on ne peut bien connaître qu'en assistant aux séances elles-mêmes, qu'en voyant les visages, qu'en jugeant le combat en présence même des combattants. Enfin, figurez-vous qu'à la Chambre des pairs, dans la discussion sur la Presse et sur la religion, il a su, dans un discours d'un ton autre que ceux de la Chambre des députés, et, dit-on, non moins

admirable, trouver moyen de réprimander gravement les auteurs de la déclaration. Les cardinaux eux-mêmes ne revenaient point de sa hardiesse, et, cependant, aucun n'a osé répondre. Et, dans cette belle situation, n'y a-t-il pas bien de la conscience, bien du désintéressement, disons le mot, bien de la *vertu* à oser faire un discours aussi ferme que celui de lundi, avec la certitude de perdre, en un instant, une sorte de popularité, celle du moins qui se produit par les éloges des pamphlets et les caresses des partis? Un homme moins convaincu n'aurait-il pas cherché à se décharger de la commission sur un de ses collègues? Tout autre ne l'eût du moins remplie qu'avec des ménagements et des réticences. Au fait, puisque les choses en étaient là, le parti qu'on a pris était le meilleur, et je ne vois guère d'autre issue. Je sais bien toutes les objections *contre*, une répugnance naturelle me les inspire toutes; et puis, cependant, je vois que les indépendants n'ont pas osé souffler, que maintenant les *ultrà* n'ont pas un mot à dire, que l'Europe, que les rois sauront quels hommes ils calomnient, que l'Angleterre ne pourra plus prendre pour des *jacobinical ministers* les hommes qui nous gouvernent, et je

pense qu'avec une administration vraiment forte et nationale, une publicité véritable, on parviendra à racheter les petits inconvénients de ce coup hardi, et à empêcher, par exemple, Barère d'être nommé dans le département des Hautes-Pyrénées. D'ailleurs, ceci a plu au roi, et beaucoup à la Chambre aussi, et je ne pense pas que les provinces, celles mêmes où l'on a signé les pétitions pour le rappel des bannis, en veuillent beaucoup au gouvernement d'avoir laissé dehors une trentaine de malheureux inconnus ou bientôt oubliés. On a oublié, dans ce pays-ci, pendant vingt ans, dix à quinze mille bannis ; il y avait un roi parmi eux. Il serait bizarre que l'on eût plus de mémoire quand il s'agit des juges d'un roi.

CDLI.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, jeudi 20 mai 1819.

Je suis très contente de la manière dont cette affaire des bannis s'est terminée. M de Serre a été

admirable; j'aime son discours, sa fermeté, son *jamais*[1]. Je ne me soucie pas plus que lui si *la Minerve* ou *la Quotidienne* le loueront ou le blâmeront; il dit et fait toujours ce qu'il y a à faire dans toute occasion, enfin il méprise la popularité niaise. C'est un homme bien plus éminemment monarchique que le côté droit tout entier. Hier, j'avais à dîner mes *ultrà* : Sainte-Aldegonde, Montazet, La Potherie. Je me suis avisée de faire la doctrinaire, et de leur dire : « Vous ne comprenez point. Mais tâchez donc de comprendre, de ne pas mettre toujours les hommes à la place des choses ! ». Tous disaient : « Ma foi, voilà M. de Serre qui devient honnête homme, et qui quitte la gauche. — Il n'a point changé, » répondait notre cousine. Votre père s'est échauffé; il a admirablement parlé, et, en peu de mots, il les a réduits à un silence très complet. Cette séance fait ici un grand et bon effet. Je crois qu'elle doit donner de la force pour de meilleures élections, et le ministère perce enfin dans les provinces.

Je n'ai point lu les discussions du conseil d'État sur la Presse. Je veux vous charger d'un petit travail qui me sera utile. Ce que vous me mandez

1. Ce *jamais* s'appliquait aux régicides exilés.

là-dessus est fort remarquable; je vous prie de le développer un peu plus, de déterminer ce que vous paraît Bonaparte dans cette question, ensuite les anciens révolutionnaires, et puis les nouveaux venus. Enfin, écrivez deux ou trois pages là-dessus que vous me livrerez, et que j'insérerai dans mes *Mémoires*. Ne croyez point que je vous fasse cette demande *en l'air*, j'y tiens beaucoup; ne la négligez point. Vous m'avez souvent écrit sur Bonaparte des choses qui m'ont bien servie; vous parlez de lui mieux que beaucoup de gens qui l'ont vu, et tout ce que vous m'en dites est recueilli avec soin. Ainsi, toutes les fois que vous trouverez occasion d'un petit travail sur quelques-unes de ses opérations, faites-le, je vous en prie, et donnez-le-moi. J'avance toujours dans mes écritures. Avant d'aller à Paris, je les aurai conduites jusqu'à la guerre d'Espagne, et me voilà à la tête de quinze cahiers de cinquante pages chacun. Je suis assez contente de tout ce que j'ai écrit depuis trois mois.

Parlons des *Femmes savantes*. Je vous prie de ne point vous en dégoûter, et de vous appliquer à ce beau rôle de Clitandre. Remarquez, je vous prie, que c'est un libéral du temps; car il repousse et combat toutes les pédanteries. Dites

aujourd'hui qu'un royaliste exagéré est plus exagéré qu'un exagéré révolutionnaire, et ce sera la traduction d'un *sot savant plus sot qu'un sot ignorant*. Apprenez ce rôle avec conscience, et donnez-moi le plaisir de le voir bien jouer. Je crois que je me tirerai assez bien de Philaminte, je m'en amuse, et j'en divertis votre père et ma cousine.

Dites à madame de Barante que je la prie instamment de nous venir voir au Marais, et que j'y donne rendez-vous à son mari. Si je n'y trouvais personne pour causer à l'aise dans quelque coin, j'y serais trop malheureuse; car je prévois que le maître de la maison s'y sauvera de moi, et que tout le reste me regardera comme un être devenu malade. Ah! mon pauvre enfant, c'est un rude métier que celui d'avoir raison; car nous avons raison, il n'y a point de modestie qui tienne. Efforçons-nous au moins de l'avoir de bonne grâce, et de ne pas faire trop peur à toutes ces braves gens.

Nous avons toujours de grandes chaleurs et une sécheresse inquiétante. L'eau se vend cher dans certains villages; nos canaux s'épuisent; nous craignons la fièvre, et nos lins manqueront. C'est

une triste affaire pour ce département, et qui l'occupe bien plus que vos discussions. Mon ami, il faudra beaucoup de temps avant que nous soyons en état de vous comprendre. L'éducation de la partie saine de la nation est encore ce qui vous donnera le plus de peine.

Il y avait, l'autre jour, dans le *Journal de Paris*, un article que je veux bien qui soit de vous sur la différence entre l'égalité et le nivellement. Nous n'en sommes guère encore à vouloir que du dernier. La vanité nous rend jaloux; nous ne souhaitons point d'agir, mais nous empêchons qu'on agisse. Les petites passions rétrécissent tous les sentiments, et le difficile sera, comme vous dites vous autres, de *parvenir à élargir les capacités*.

Je coupe court sur cet article parce qu'il me semble qu'il devient par trop peu féminin. Adieu, monsieur mon fils, vous avez une drôle de mère, et qui s'avise un peu trop de se mêler de tout.

Dimanche 23.

Je vous prie, quand vous m'écrivez, de ne point oublier de me dire toujours : *ma mère*. C'est de toutes mes dignités humaines celle qui m'est la plus

chère, et je tiens à ce que vous ne me parliez point comme à votre maîtresse, à qui vous ne savez peut-être souvent pas quel nom donner. Voilà, mon fils, ma recommandation d'aujourd'hui. Si vous êtes content de mes lettres, notre correspondance est assurément pour nous chose bien satisfaisante, car les vôtres me ravissent. Vous me contez si bien cette Chambre, que je n'en regrette rien; mon plaisir s'appuie sur le vôtre; j'aime à voir par votre lunette; je connais tout ce monde; j'ai des idées positives; il me semble qu'on n'aurait plus rien à m'apprendre. Je ne comprends pas trop les objections que votre conscience ou celle de vos amis peuvent se faire à l'égard de cette séance. Il eût été honteux pour tous que cette affaire tournât autrement. Regardez-y bien : Des gens qui ont tué, et surtout condamné un roi, sont des hommes hors de la position ordinaire. De pareils crimes entraînent trop de malheurs pour s'oublier, et, quand même la pitié, plus tard, devrait repêcher, pièce à pièce et sous je ne sais quels prétextes, leurs chétifs individus, il est moral et politique qu'un pareil arrêt ait été lancé contre eux.

Savez-vous bien que je me meurs de peur que vous ne vous ennuyiez beaucoup après tout ceci?

Où pourriez-vous obtenir des émotions aussi fortes? Quelle peut être la femme qui vous remuerait l'âme aussi vivement que ce singulier personnage que vous dépeignez si bien? Je ne puis plus dans mon imagination vous placer au milieu de ce *Marais* où vous allez au sortir de cette Chambre. Tâchez donc, cependant, de ne pas nous manquer le rôle de Clitandre; car j'ai mis ma vanité à vous le voir bien jouer, et je désire que le *doctrinaire* se retrouve partout. Il me semble que vous devez entendre mieux Molière qu'un autre.

Je ne lis rien dans ce moment. J'écris, et j'apprends mon rôle, je vivote doucement. Je vous désire souvent, mon enfant, et je ne regrette nullement Paris. Vous avez raison : Je ne sais plus quelle contenance j'y garderais, j'éprouverais mille impatiences, non parce qu'on n'aurait point un avis pareil au mien, mais parce qu'on ne sentirait point ce qu'on me dirait. Je pardonne fort une idée fausse appuyée sur un sentiment vrai; mais ce qui n'est appuyé sur rien du tout me met hors de moi.

CDLII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 27 mai 1819.

Vous êtes bien heureuse, ma mère, d'avoir bien pris cette affaire des bannis, et j'espère, au fond, qu'en France, on la prendra de même. Cependant, les indépendants disent beaucoup que cela leur donne des élections, et ce pays est encore si peu éclairé, que j'ai peur que cela ne soit vrai dans quelques départements. D'ailleurs, vous voyez d'ici toutes les paroles, et les *ultrà* qui disent en ricanant: « Ah! M. de Serre voit enfin qu'il a été trop loin. » Et les bonnes gens du parti s'en réjouissent, parce que, disent-ils, le ministère leur revient. D'autres assurent qu'ils rentrent dans le système alternatif des anciens ministres; des libéraux plus malins prétendent que c'est le ministère, ou un des collègues du Garde des sceaux qui l'auraient habilement entraîné à faire son discours, afin de le dépopu-

lariser et de satisfaire une jalousie à laquelle ls public a toujours envie de croire.

J'étais, hier, dans une maison où l'on blâmait plue ou moins le discours du Garde des sceaux; d'autres s'indignaient de ce qu'on l'avait ainsi fait parler, et, moi, j'ai dit que, sans approuver le parti qu'avait pris le ministère, du moment qu'il l'avait pris et que le Garde des sceaux y avait adhéré, « il eût fait une lâcheté de ne point parler, et qu'en même temps c'est un acte de vertu de l'avoir fait. » Ces mots ont étonné, mais je crois que j'avais raison. Ensuite, dans mon opinion, il eût été mieux de s'attacher à repousser les pétitions, en montrant leur source, à en faire sentir l'inconvenance et l'inconstitutionalité. Il était très possible de faire sentir qu'il s'agissait ici d'une clémence si particulière, si haute, que, bien loin qu'on ait le droit de la commander, à peine avait-on celui de l'implorer. Il y avait un très fort et très beau discours à faire, sans s'expliquer sur la moralité des bannis, sans se lâcher sur le régicide. Il paraît que le Conseil n'en a pas jugé ainsi, que M. de Serre était irrité. C'est à la fois un des hommes les plus royalistes et les plus altiers de France, et avec son indignation et sa chaleur, il est venu faire assurément

un très beau discours. Mais le mouvement de haine qui a paru animer la Chambre en l'écoutant, et les éloges de certains journaux, tout cela rappelle trop 1815, et j'avoue que j'en ai un vif chagrin.

Je ne puis guère faire ce que vous me demandez sur Bonaparte. J'ai lu très rapidement ces discussions de son Conseil. Il m'en est resté ce que je vous ai dit, qu'il avait plus d'esprit que tous les assistants; qu'il a surtout une verve admirable, qu'il parcourt, en un instant, toutes les idées relatives à l'idée principale de la discussion, depuis la plus élevée jusqu'à la plus vulgaire, absolument comme les touches d'un clavier; que, dans ses discours, l'histoire, la religion, la philosophie, la littérature viennent tour à tour lui dicter des raisons très fortes et des exemples très concluants, là où tous ses conseillers d'État ne voyaient que des questions techniques qui devaient se résoudre par des raisons de pratique, et des considérations d'ordre ou de convenance. Enfin, il est toujours politique, tandis qu'ils ne sont, la plupart du temps, que réglementaires. Il y aurait enfin à faire avec ce livre beaucoup d'observations sur la nature de son gouvernement, sur la manière dont il l'expliquait,

sur l'esprit de liberté qui pouvait y exister, et dont il plaçait l'unique garantie en lui-même. On voit que tous ses calculs tendent à préserver ses sujets, et surtout lui-même, du despotisme de ses ministres. Il suppose toujours que les droits des citoyens sont assurés lorsqu'un recours leur est ouvert au pouvoir suprême contre le pouvoir secondaire. C'est la théorie de M. de Bonald, mise en pratique et quelquefois exprimée presque de la même manière. Une chose remarquable aussi, c'est combien il apparaît dans ces discussions que tout est changé, et que rien ou presque rien de ce temps-là, lois, hommes, idées, talents, ne peut bien servir aujourd'hui. C'est un autre monde. Ainsi Bonaparte dit, comme s'il parlait d'une chimère : « Qui oserait proposer une loi qui permettrait à chacun d'imprimer ce qu'il veut, sous sa responsabilité ? » C'est cette loi que nous venons de faire.

CDLIII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 28 mai 1819.

Je vous en prie, mon enfant, ne vous effarouchez pas tant de cette affaire des bannis, ni des paroles que vous entendez, et croyez, qu'en somme, le résultat en sera bon. La mauvaise foi s'accroche aux mots et les dénature. Il fallait bien qu'il arrivât un moment où le parti ultrà-libéral romprait avec le ministère, et où *la Minerve* ne deviendrait plus sa trompette ordinaire dans nos provinces; cela lui sera plus utile que fâcheux. Notre France craintive, un peu ventrue, s'effrayait quelquefois de cette bonne intelligence, et peut-être, sans ce coup de force, nous aurions mis trop de temps à comprendre la situation de chacun. La France est encore trop près du temps où elle avait coutume de sentir la main qui la régissait pour n'avoir pas besoin quelquefois de s'apercevoir encore aujourd'hui de la présence réelle du pouvoir. Avec des intentions

pareilles à celles de nos ministres, on n'a pas à craindre qu'on aille trop loin dans cette route, et c'est en cela que nous nous écarterons de 1815, où l'on ne se montrait que pour parvenir à soutenir l'arbitraire. Ne vous épuisez donc point sur le mot *jamais*, économisez vos paroles, laissez arriver le temps qui détournera cette première chaleur, et tenons-nous en là, que, pour l'Europe éclairée, pour les gens raisonnables, la vérité enfin, le ministre a dit que les bannis, en tant que régicides, ne rentreraient jamais en France; en tant qu'hommes, vieillards, infirmes, ils peuvent compter sur la clémence du Roi.

Je suis moins disposée que jamais à vous débarrasser de la commission que je vous ai donnée sur Bonaparte. Il faut que vous tâchiez de vous faire prêter ce livre pendant le voyage du Marais, et, là, au travers des répétitions, nous ferons un résumé de vos impressions qui me paraissent excellentes. Je vous rapporterai la lettre que je viens de recevoir; il ne s'agit que de la développer un peu plus; elle est parfaite, et vous me devez ce petit travail pour ma récompense de celui auquel je me livre, seulement pour vous plaire.

Vous autres doctrinaires, vous avez le défaut des

grands philosophes stoïciens de l'antiquité, des jansénistes de Port-Royal, enfin de tous les théoriciens des belles et nobles idées. Vous voudriez que la raison fût comprise tout de suite, que la France sortit de cette indifférence où la réduisait le despotisme, avec toutes les lumières qui résultent d'une sage liberté. Vous vous plaignez de cette Chambre? Sans doute, elle n'est point forte, mais où diantre voudriez-vous qu'elle eût pris plus de lumières? Il me semble à moi, au contraire, que, lorsque je vois que vous comptez dans son sein sept à huit hommes distingués, et autant d'autres qui se distinguent parfois, il faut rendre justice à cette souplesse de l'esprit français qui se prête encore assez vite à l'éducation à laquelle on le soumet, et qui, en vérité, ne paraît point trop dégingandé dans ce costume nouveau, assez précipitamment imposé. Ne vous découragez donc point, vous autres, n'allez pas trop vite, et, sur toutes choses, ne reculez jamais.

J'ai reçu une fort aimable lettre de madame Guizot. Elle est pleine de tendresses doctrinaires pour vous. Elle me mande qu'elle espère que vous l'aimez, ainsi que son mari, qu'on doit s'estimer heureux d'avoir place dans vos affections, parce

qu'elles sont nobles, élevées, et que vous feriez aimer le gouvernement représentatif qui doit vous fournir l'occasion de développer ce qu'il y a de remarquable en vous. Enfin, je vois que, dans cette maison, vous êtes entendu, apprécié. Vous jugez si cela m'y attache ! Il me semble, mon enfant, que le monde se partage pour moi en deux parts : Celle qui vous entend, et celle qui ne vous entend point. Enfin, le reste de ma vie se passera dans le cercle où votre *vous* tout entier m'a placée. Autrefois, un homme devint peintre par amour ; je vous prie de me dire ce que je suis devenue par amour maternel?

Il faut que je vous dise que je viens de lire un volume sur Saint-Domingue fait par je ne sais qui, et assez mal fait, mais qui m'a intéressée extrêmement. La tête me tourne de Toussaint Louverture. Tâchez de lire cela ; vous me direz si vous êtes bien aise de voir que la liberté relève toutes les natures, et si les nègres ne pourraient pas dire comme le lion de Lafontaine : « Si nos confrères savaient peindre ! » Eh quoi ! nous avons un mal de chien à établir l'enseignement mutuel, et voilà mon ami Christophe qui le favorise de toutes ses forces ! Nous parlerons de tout cela, quand nous nous

verrons. Mais que Bonaparte a donc été indigne à l'égard de ce malheureux Toussaint! Je vous assure qu'il en a été jaloux. Eh! bon Dieu, je ne me doutais nullement de tout cela! Je voyais arriver en France ce pauvre homme avec les fers aux pieds, sans m'en soucier; « Ma mère à quoi pensiez-vous donc? » Hélas! mon enfant, à rien ou presque rien; à peine si vous étiez né. Cherchez ce livre, lisez-le; vous me direz des nouvelles de l'entrevue de Toussaint avec ses enfants. J'y ai pleuré toutes mes larmes.

1. Toussaint Louverture, né dans l'esclavage en 1743, avait été choisi en 1791 par les contre-révolutionnaires pour comprimer la révolte des colons, en soulevant les noirs. Il devint général, puis se brouilla avec les Espagnols, et passa au service de la République française. Il ne voulut point, cependant, reconnaître l'autorité des généraux envoyés par la France pour prendre possession de la partie de Saint-Domingue cédée à la France, permit le retour des émigrés et des colons, se nomma gouverneur général, etc. Il résista même au général Leclerc, envoyé par le premier consul. Obligé de se soumettre, il fut d'abord autorisé à se retirer dans ses terres; mais il fut bientôt enlevé par trahison, déporté en France, et renfermé au fort de Joux, près de Besançon, où il mourut après dix mois de captivité, en 1803. Christophe était président de la république d'Haïti.

CDLIV.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, dimanche 30 mai 1819.

Eh bien donc, ma mère, puisque *ma mère* il y a, et que le roi me l'a ordonné, je vous dirai qu'après avoir souvent varié, longtemps hésité sur le mal de madame de Labriche, les médecins viennent de prendre un grand parti, et de lui ordonner de rester ici, de mener la vie la plus retirée. La voilà donc claquemurée chez elle, et point de *Marais* d'ici à longtemps, quoique madame Molé ne croie son voyage retardé que de quinze jours. Dupuytren trouve le mal grave, mais il ne le regarde pas comme dangereux. La guérison sera très longue. On n'a pas encore osé aborder la question des comédies avec madame Molé ; mais il me paraît qu'elles sont à vau-l'eau. Néanmoins, j'ai été voir hier *la Jeune Femme colère*, dans cette salle du Conservatoire. Mademoiselle Mars a eu le plus grand succès ; elle a été admirable et beaucoup mieux au grand

jour que je ne m'y attendais. Cette pièce ainsi jouée m'a paru presque jolie ; ce qui m'a confirmé dans l'idée qu'elle était fort difficile, et que vous aviez donné un mauvais conseil à madame Molé en lui persuadant de la choisir.

Vous avez bien raison de dire que notre machine politique ne tolère plus ni les démarches imprudentes ni les fausses situations. Cette malheureuse affaire des bannis en est la preuve. Vous avez beau dire ; elle me tourmente toujours. Nous expions aujourd'hui les fautes de notre loi d'amnistie, nous expions la faute de n'avoir point rappelé tous les exilés, il y a quatre mois. Dieu veuille que nous n'expiions pas la séance de l'autre jour ! Il me semble toujours que ni Réal, ni presque aucun de ses collègues, ne méritent une grâce individuelle, et, d'ailleurs, qui comprendra cette distinction, que l'on trouve si importante, entre le rappel en masse et le rappel en détail? On verra dans cette clémence partielle et successive de l'entêtement et de la faiblesse, et l'on ne saura gré de rien. Que fallait-il donc dire? A peu près ce qu'on a dit, mais pas tout ce qu'on a dit. La difficulté était, je crois, insurmontable, car la situation était fausse. J'aurais, ce me semble, entièrement désintéressé les bannis de

la discussion, nié que leur retour fût le but de cette levée de boucliers; j'aurais réclamé pour le pardon royal l'indépendance absolue qui lui est due, et je n'aurais placé la discussion que sur l'inconvenance de la demande, la grossièreté des manœuvres employées, la notoriété du complot formé par une coterie, que j'aurais tout simplement dénoncée, pour amener cette scène scandaleuse; j'aurais bien établi que, se lever en faveur de la pétition, ce n'était point se lever en faveur des bannis dont elle pouvait plutôt retarder que hâter le retour, mais voter pour une insulte à la puissance royale, pour un abus du droit de pétition, pour un excès de pouvoir de la Chambre.

Pardon de vous entretenir toujours de cela, mais on en parle tant, les avis sont si divers, il y a des hommes qui sont si complètement changés depuis quinze jours, que je ne puis me distraire tout à fait de cette idée.

CDLV.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, mardi 1er juin 1819.

Je vois, mon enfant, que tout ce qui se pass vous trotte assez fortement dans la cervelle. Calmez-vous cependant, et ne vous étonnez, ni ne vous découragez des écarts de la nature humaine, des erreurs des gens que vous aimez, et des mauvaises volontés de ceux que vous n'estimez point. Condorcet disait : « Il m'a fallu une révolution pour apprendre à connaître les hommes. » Allons aujourd'hui un peu plus vite que lui ; prenons-les bien tels qu'ils sont, tels que nous nous sentons nous-mêmes, et croyons que, là où il y a bonne foi, volonté éclairée et véritable talent, en dernier compte demeurera la victoire. Je ne sais pas assez toutes les circonstances de ce qui s'est passé pour avoir un avis sur cette séance et sur les discours; mais, en admettant qu'on ait fait une faute, je vous rappellerai le mot de M. Pitt que vous me citiez un

jour, et je dirai qu'un ministère n'a rien à redouter s'il se place de manière à pouvoir dire : « Oui, nous nous sommes trompés, mais nous avons le droit de le faire. » Or ceci est applicable à M. de Serre : Il a donné des garanties qui le soutiennent ; tout ce qui est honnête et sage a confiance en lui ; ses belles actions sont positives ; l'imprudence de deux ou trois de ses paroles, si elle existe, est bien un tort de convention ; car, au fond, tout le monde sait ce qu'il a voulu dire, et je vous atteste qu'il a semé dans les provinces les bases d'une puissance ministérielle qui doit exister et dont on n'avait pas idée. Il va marcher visiblement pour tous entre deux partis exagérés qui ne pouvaient, après tout, lui prêter qu'un appui précaire et dangereux. Ceux qui s'écartent aujourd'hui lui reviendront s'ils valent quelque chose ; l'abandon des autres n'est assurément point une perte. Laissez donc faire au temps et à la vertu ; ayez patience, ne vous échauffez point inutilement, et surtout gardez bien votre estime pour ceux qui méritent qu'une imprudence ou même une erreur ne l'ébranlent pas.

Je vous avoue que nous sommes honteux de la minutie des disputes de l'opposition sur les dé-

penses des ministres. Ces chicanes ne lui serviront guère pour la populariser; car, en France, il existe un tact fin et prompt qui, en général, rejette la minutie en toutes choses; et ce que nous appelons les économies de *bouts de chandelles* ne plaisent à personne. Votre budget ne sera point si gâté. Cette majorité considérable qui va toujours repoussant les deux extrémités, l'humeur visible des Benjamin et Manuel, leurs petits raisonnements, leurs petites railleries, tout cela a un bon effet, et se remarque mieux dans les provinces que dans Paris. Vous vous voyez tous, vous vous étourdissez un peu; vous allez même jusqu'à vous causer mutuellement des *effarouchements*. Mais, au loin, nous vous jugeons paisiblement, et nous concluons que le ministère prend de la puissance, et force deux partis à déraisonner pour attaquer. Cependant, leurs attaques feront que vous vous tiendrez en garde. Songez bien qu'un gouvernement représentatif, ne laissant dans aucun coin ce qu'on appelle en peinture le *clair-obscur*, il faut bien qu'il se découvre une multitude de faiblesses et de turpitudes. Supportez-les, soyez patients pour être utiles; le découragement a bien aussi son orgueil, et son malentendu.

Adieu, mon cher et aimable enfant. Continuez à être vrai, naturel et juste; vous aurez bien à souffrir un peu, mais votre âme demeurera sereine, et c'est l'état le plus désirable de ce monde. Si cela vous contente, vous pouvez compter que j'entends très complètement votre cœur et votre esprit; j'y mets quelque vanité, et j'y trouve beaucoup de bonheur.

CDLVI.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, jeudi 3 juin 1819.

Vous m'écrivez des lettres calmantes, et je vous en remercie; mais je vous assure que je n'avais point si tort d'être agité. Il y a des agitations salutaires, et plût à Dieu que la puissance soporifique de certaines fonctions n'empêchât point certaines personnes de les ressentir aussi souvent, aussi vivement qu'il le faudrait! La devise du gouvernement dans notre système doit être celle de Beau-

marchais[1], et aujourd'hui il ne doit pas s'oublier un instant. Je suis charmé que vous soyez contente; je crois comme vous que l'influence légitime du ministère s'établit en France; je crois qu'à moins d'esclandre, les élections seront bonnes, meilleures même que les dernières, qui ont été excellentes. Mais je prévois, et l'on rencontre, des difficultés réelles : Une Chambre ignorante et votant de complaisance, mais non avec confiance; un ministre des finances gênant, détesté par l'Assemblée, et cependant homme nécessaire; car il est le plus habile et le seul; des journaux animés et unanimes contre un gouvernement défendu uniquement par un *Journal de Paris* timoré, mal fait, qui dit le blanc et le noir d'un jour à l'autre, qui n'a pas encore su gagner le sérieux, ni se tirer des errements de l'ancien ministère; une administration toujours très imparfaite comme institution et comme composition; une Europe en alarmes et en défiance, et des *ultrà* intriguant, complotant peut-être. D'un autre côté, l'influence de ceux-ci est morte ici. Il y a peu de ces anecdotes de Cour, de ces mots cités, de ces négociations éventées, de

1. La devise de Beaumarchais était : « Ma vie est un combat. »

ces apartés divulgués, de ces scènes publiques qui attestaient, les autres années, la faiblesse et les manœuvres de l'ancien ministère.

Quant au *secret*[1] de M. Bignon, que l'on propose de marier à madame Manson, c'est probablement quelque niaiserie, ou, comme M. de Serre le lui a dit à lui-même, une rodomontade diplomatique. Ce qui parait probable, c'est qu'il s'agit de quelque promesse faite en faveur de l'amnistie générale par le duc de Wellington, lors des négociations pour la reddition de Paris; Bignon était un des négociateurs. Il se pourrait aussi que quelques

1. La discussion sur la pétition en faveur des bannis avait été brusquement close, et, comme les députés improvisaient rarement, les discours qui auraient été prononcés furent publiés dans les journaux. Dans un de ces discours imprimés, M. Bignon avait menacé les ministres d'une *révélation terrible* dont il ne voulait pas se servir *par respect pour le gouvernement du roi.* Un mois plus tard, cette insinuation donna lieu à une nouvelle discussion très violente, comme on le verra. Mais M. Bignon ne consentit jamais à dévoiler ce secret, et tout porte à croire qu'il n'en avait point, mais qu'il trouvait habile de laisser le ministère et le roi sous la menace d'une accusation mystérieuse. Quarante ans plus tard, on a trouvé dans ses papiers la révélation de ce fait insignifiant, que Louis XVIII, pour empêcher les Prussiens de faire sauter le pont d'Iéna, avait invoqué la capitulation de Paris, ce qui, disait M. Bignon, enlevait au gouverneur le droit d'exiler les régicides, puisque, d'après la capitulation, aucune des personnes qui se trouvaient à Paris ne pouvait être recherchée à rison de ses fonctions.

personnes autres que le duc de Wellington eussent pris alors des engagements de clémence qui n'ont point été tenus. On se rappelle même que, dans son procès, le maréchal Ney assigna Bignon comme témoin à décharge, probablement pour la même raison, et que celui-ci ne parut point; ce qui ne lui fait point honneur.

Vous m'écrivez toujours de vertes leçons pour les doctrinaires; ils en ont quelque besoin, mais ils ont surtout besoin d'en donner. On les appelle *l'éperon;* je souhaite qu'ils méritent toujours ce nom. Quand je vous parlais des gens changés, l'autre jour, je ne parlais pas des gens de l'extrême gauche. Au contraire, ceux-ci, et Constant entre autres, disaient que M. de Serre ne pouvait guère faire ou dire autre chose que ce qu'il a fait et dit. Je parlais des libéraux vraiment indépendants, M. de Staël, Lascours, etc. Le duc de Broglie lui-même a été ébranlé. Les choses de pure politique l'impatientent. Ce n'est pas par fausse philanthropie, ce n'est pas par esprit de parti qu'il désire le rappel des bannis, le renvoi des Suisses, etc. : c'est pour qu'il n'en soit plus question. Il regarde tous les incidents de ce genre comme autant d'obstacles, de retards apportés aux travaux qu'il veut voir

entreprendre. Ce sont des lois générales positives, perpétuelles, qu'il rêve et qu'il projette sans cesse. Les *ultrà* lui déplaisent comme illégaux, les indépendants comme tracassiers. Il prétend qu'il ne peut les souffrir, parce qu'ils sont toujours à mettre des marrons dans les chaufferettes ; et il est amusant de l'entendre dire, après quelque belle discussion, quelque beau discours sur des principes abstraits ou sur des questions : *Le moindre grain de mil ferait bien mieux mon affaire.* Son grain de mil, c'est un article de loi.

Je ne sais quelle histoire de Saint-Domingue, vous avez lue. Il y a deux volumes intitulés : *Mémoires pour servir à l'histoire de Saint-Domingue*[1], qui viennent de paraître. C'est ce qu'il y a de plus exact, de plus détaillé, et de plus curieux. Il n'y a rien de si instructif pour juger notre situation. Je prétends que nos colonies, et particulièrement celle-là, doivent nous servir comme une représentation plus resserrée de notre société et de notre révolution. Rien de si curieux que les premiers débats de 1789, les luttes de l'Assemblée consti-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue*, par le lieutenant général baron Pamphile de Lacroix, 2 vol. in-8, Paris, 1819.

tuante et de l'Assemblée coloniale, la première plus révolutionnaire dans ses doctrines, et la seconde se révoltant contre elle, par esprit d'indépendance, et cependant beaucoup moins libérale. Rien n'est si propre à faire distinguer l'esprit de la Révolution des actes de la Révolution, à faire voir que le fait de rébellion n'est pas toujours accompagné d'une opinion libérale et réciproquement. Puis, le mépris témoigné par les blancs aux gens de couleur qui sont la classe moyenne, les électeurs à trois cents francs de ce pays-là, amenant bientôt le soulèvement des nègres, comme dans notre révolution métropolitaine, les résistances à l'établissement d'un système plus égal ont produit peu à peu le combat, la victoire et l'oppression de la populace, sans que l'alliance tardive et peu sincère des nobles et des honnêtes gens, des blancs et des mulâtres, ait pu jamais durer dans un hémisphère ni dans l'autre, et empêcher un seul massacre, une seule anarchie. La réaction est, dit-on, égale à l'action, et, comme l'oppression de l'aristocratie coloniale avait été criante, la vengeance des opprimés fut atroce. Si le mal qu'on a reçu justifie jusqu'à un certain point le mal qu'on fait, il faut le dire, les barbaries des nègres furent plus

justes, c'est-à-dire moins injustes encore, que les excès de notre Terreur. Et ne voyez-vous pas dans les colons le même orgueil, la même confiance, la même incapacité que dans nos *ultrà?* Ne les voyez-vous pas, lors de l'expédition du général Leclerc, revenir comme les émigrés, mais bien plus déraisonnables encore? C'est le même esprit de vengeance avec plus de chaleur; c'est l'*ultrà* des tropiques.

Et puis quel admirable phénomène moral que ces nègres apprenant à la fois à lire, à écrire, à faire de la poudre ! d'abord faisant des canons avec des bambous creusés, puis tout étonnés qu'ils éclatent! Quelques années après, chassant une armée française débarquée sur leurs bords ! Christophe établissant une monarchie royale et impériale avec un opéra, un grand-cordon, une académie, des gardes du corps, un sénat sans fonctions, un archevêque et des écoles à la Lancaster où l'on apprend concurremment l'anglais et le français ! Un prince du Nimbe, son ministre de la guerre qui, dans un pamphlet que j'ai lu, parlant du perfectionnement moral des noirs disait : « Enfin, moi, je ne sais pas lire, et voilà que je fais une brochure ! » Et la république de Pétion, le gouvernement le

plus rationnel que je connaisse où l'on a établi le plus beau système connu sur les chemins vicinaux, tandis que M. Lainé a fait faire plus d'une demi-douzaine de projets de loi là-dessus, pendant son ministère, sans pouvoir arriver à quelque chose de passable!

CDLVII.

MADAME DE RÉMUSAT
A SON FILS CHARLES DE RÉMUSAT, A PARIS.

Lille, vendredi 4 juin 1819.

Ma tante m'écrit aujourd'hui une lettre que, entre nous, il faut un grand fonds de patience pour lire jusqu'au bout. J'ai cru lire un article de *la Quotidienne*, hors que ce journal n'ose pas dire encore que M. de Serre est le fils d'un père et d'une mère, fou et folle. La pauvre femme s'accroche, tous les ans, après tout ce qu'elle peut. Celui qu'elle déchirait[1] l'année dernière est devenu, cette année, l'homme d'État du ministère; il déplore l'égarement de son collègue, s'oppose toujours au retour des bannis, etc.; enfin c'est le Garde des sceaux qui décide tout, qui est maître souverain; mais l'opi-

1. M. Decazes.

nion en fait justice, ses amis mêmes l'abandonnent. Votre tante prétend que vous passez pour l'amant de madame de C***, qu'elle est engouée de vous, qu'elle cherche à devenir son amie intime, de ma tante, ce que j'ai peine à croire; mais que le républicanisme et l'irréligion de cette maison sont tels, qu'elle n'y mettra jamais le pied. Au reste, elle ajoute que vous résistez fort bien au poison de cette société, et que vous êtes toujours un excellent enfant. Cet éloge est la seule ligne de sa lettre qui me plaise, parce que c'est la seule vérité que j'y ai trouvée. Je voudrais bien que les dévots, ou soi-disant tels, ne se mêlassent point de l'intérieur de la maison voisine, qu'ils laissassent à Dieu le soin de scruter les consciences, et qu'ils ne crussent pas que la religion consiste à aller à l'église, à jeûner exactement, et à affecter des sévérités dédaigneuses. Il y a dans les *Dominicales* de Bourdaloue un excellent sermon sur la sévérité chrétienne qu'il faudrait avaler et faire passer dans son propre sang : « Ces jugements rigoureux, contre le prochain sont assurément, dit-il, un des plus subtils stratagèmes de l'ennemi de notre salut. Ils pervertissent les âmes sous l'apparence de l'austérité; ils tendent à l'exercice d'un pouvoir sur les autres qui

n'est qu'usurpé. Ces hommes si durs envers les autres, ces femmes si dédaigneuses de la conduite de telle ou telle qui se font un mérite d'être exempts des passions d'autrui, ne se font pas le moindre scrupule des haines, des médisances, des suppositions. Qui sait même s'ils n'arrivent point à en faire des devoirs, et quels devoirs que ceux qui les séparent complétement de la morale de l'Évangile ! » Si je me laissais aller, je copierais tout le sermon. Combien, si nous le voulions tous, nous pourrions profiter d'une telle lecture, et que nous le voudrions, mon cher enfant, si nous nous pénétrions profondément du véritable esprit de la charité ! Restons-y, vous et moi du moins, tant que nous pourrons. Vous avez l'âme douce, la mienne n'est guère amère ; nous aurions plus tort que les autres, en nous écartant de la modération, de la raison.

Il me semble que ce que je vous écris me soulage de la *philippique* de ma tante. Cette lettre est donc pour mon plaisir bien plus que pour le vôtre ; laissez-moi prendre quelque ébat. Quand je reçois de telle prose, j'ai moins que jamais envie d'aller à Paris. Je vous en conjure, ne m'y faites point aller pour rien ; épiez les décisions de madame Molé, et, s'il y a doute sur l'état de la santé de cette pauvre

madame de Labriche, tâchez de faire entendre doucement qu'il ne faudrait pas qu'il y en eût sur la remise des comédies.

J'ai été hier à Roubaix ; j'ai parcouru le plus beau pays du monde; j'ai vu bien des machines et bien des ouvriers. Nous ne nous élevons pas ici plus haut que l'esprit manufacturier, mais nous l'entendons sainement; nous nous tenons au solide, et cela nous enrichit. L'esprit de *doctrine* ne percera en Flandre qu'à la troisième génération.

On vous parlera peut-être dans vos journaux d'un incendie à Lille ; il a été assez fort, mais c'était en plein jour. Le feu brûlait la maison de notre apothicaire. Votre père se montrait courageux et paisible selon sa coutume; nous étions, nous autres, dans la rue Royale. La Garde royale a fait des miracles ; on a coupé le feu, garanti les maisons voisines. Ne vous en inquiétez pas. Le feu de Lille ne dévore point comme celui de Toulouse. Il y a eu, le lendemain, une scène assez curieuse. Votre père a écrit aux chefs du régiment de la Garde, et il a envoyé quelques gratifications aux soldats. La lettre a été lue publiquement aux soldats ; de vieux grenadiers qui se sont battus partout, qui même ont été à l'île d'Elbe, qui se battraient aujourd'hui

admirablement pour le roi, ont versé de grosses larmes, en disant : « Voilà des paroles qui feraient qu'on escaladerait tous les toits du monde. » Leur capitaine, qui est un émigré fort brave homme, est venu remercier votre père, en disant qu'il était tout attendri pour son compte d'avoir vu pleurer des grenadiers de l'île d'Elbe. Mais savez-vous comment ces fières moustaches, en causant entre eux, appellent Bonaparte? « L'entêté. » C'est leur seule manière de l'indiquer, et ils ne s'y trompent jamais. Je trouve le mot joli.

Dimanche.

J'espère que je recevrai une lettre de vous, ce matin, et, en attendant, je viens causer un peu. C'est tout ce que j'aime que de me voir interrompue par vous, au moment où je vous écris. Il me semble que c'est comme une conversation qui s'anime tout à coup, que vous venez ajouter à ce que je dis, et qu'à mon tour, je vais applaudir à ce que vous me mandez. Mon cher enfant, si possible était, mon Dieu, que j'aimerais à vous tenir ici, le mois de juillet, et à n'en point bouger! Que je mène donc une vie calme, et qu'elle me plaît! Quelle joie de

vous attendre, de vous voir entrer dans cette cour, dans ma chambre, de commencer et finir les journées en vous souhaitant bonjour et bonsoir ! Après l'intérêt que vous avez trouvé, cet hiver, aux grandes affaires, je suis sûre que ce repos ne vous déplairait point, et nous nous féliciterions, de temps en temps, d'avoir échappé à certaines pauvretés que nous entendrions peut-être ensemble ailleurs. Mais, enfin, irons-nous donc à cet *ailleurs*, et se peut-il qu'on s'entête encore à ces comédies ?

Avez-vous lu le dernier *Conservateur?* J'ai fort remarqué un morceau de l'abbé de Lamennais sur l'ouvrage de l'abbé de Pradt, qui me paraît fait avec une force distinguée. Cet homme est vraiment *à part;* il écrit *ferme;* il dit ce qu'il veut dire et on lui prête attention. J'admire, cependant, que l'auteur responsable du *Conservateur* soit ce Trouvé, rédacteur du *Moniteur* lors de la Terreur[1], et je suis émerveillée aussi de la joie que ce pamphlet étale, et de la mauvaise foi avec laquelle il nous affirme qu'il gagne tous les jours dans la confiance publique.

1. Trouvé, né en 1768 et mort en 1860, avait rédigé le *Moniteur* depuis 1791 jusqu'à l'établissement du Directoire, dont il devint secrétaire. Il fut ensuite diplomate, tribun, préfet sous l'Empire et la Restauration. En 1816, il avait été destitué par M. Lainé pour l'excès de son royalisme.

J'ai broché, depuis quelques jours, une cinquantaine de pages sur l'état de la littérature et des arts sous l'Empire. Cela est fait vite, et écrit un peu lent selon ma coutume; mais pourtant je n'en suis point trop mécontente. J'ai parlé de M. de Chateaubriand, de madame de Staël, de l'abbé Delille, de quelques autres; je me suis fort amusée. J'ai laissé quelques pages blanches pour ce que je vous ai demandé, relativement au conseil d'État, et, malgré vos refus, j'y compte toujours. Certains morceaux de vos lettres sont déjà copiés. Quand nous nous retrouverons, vous me les développerez un peu plus, et nous les ajouterons à ce gros cahier. Votre père est tout étonné de l'ardeur avec laquelle j'entasse ainsi page sur page; il prétend que je vous place au bout de mon ouvrage, et que c'est par cette raison que je travaille avec tant de courage. En effet, mon idée est toujours que vous finirez par écrire sur votre temps, et que mes notes vous serviront de discours préliminaire.

Lundi.

Votre lettre est arrivée. Vous parlez d'or sur les colonies. Le rapprochement des colons et des *ultrà*

nous avait aussi frappés; c'est partout le même entêtement, le même mépris, les mêmes faiblesses humaines. Mon enfant, les révolutions sont de terribles crises; mais elles sont utiles à ces classes privilégiées des sociétés, parce qu'elles ébranlent leur confiance dans certains de leurs avantages pour lesquels elles semblent ne s'être *donné que la peine de naître*[1], et qu'elles les retrempent, en dépit qu'elles en aient.

Ce n'est point Pamphile Lacroix que j'ai lu, c'est un volume sans nom, assez mal fait, dans lequel il n'y a rien qui vaille ce que vous venez de m'écrire; mais les récits sont assez dramatiques. Vous avez raison, ce qui s'est passé à Saint-Domingue est le *mélodrame* de notre Révolution. Christophe est le Tautin[2] de notre Talma impérial, mais le fond en est le même, et les hommes, noirs ou blancs, ont partout les mêmes passions.

Savez-vous comment je vous écris? Dans ma chambre, qui est toute pleine de roses. J'ai, cette année, la fantaisie des fleurs, et mes administrés m'en accablent. A ma gauche est Pinto[3]; sur mon

1. *Mariage de Figaro*, acte V.
2. Tautin, acteur de l'Ambigu-Comique, était appelé le *Talma des Boulevards*.
3. Levrette.

secrétaire, un petit chat angora charmant; devant ma fenêtre, une cage pleine de petits oiseaux qui sont en ménage, et que je regarde fort bien un quart d'heure de suite; sur mon balcon, deux tourterelles qui roucoulent l'amour. Tout ce petit peuple m'amuse et m'occupe. Ma cousine ne conçoit pas que je me plaise dans tant de niaiseries. Elle veut toujours me demander raison de ces disparates, et de quelques autres encore; elle a un peu la manie de croire la nature humaine tout d'une pièce; et, moi, je lui dis que, nous tous, et moi très particulièrement, nous sommes formés de mille brimborions. Elle croit peut-être un peu trop aux systèmes généraux; elle prétend que vous y croyez aussi. Il me semble qu'elle se trompe. Elle est née craintive, et elle imagine qu'on ne peut marcher qu'avec des partis pris d'avance. Il en résulte que, si un incident fortuit vous fait manquer à l'engagement convenu, alors on voit tout perdu, et on se perd en n'espérant plus qu'on puisse se reprendre. Quelquefois, je lui dis que Bonaparte prétendait que le secret du génie est de donner au hasard la part qu'il doit avoir à tout, ni plus ni moins; mais je n'ai jamais vu une personne moins disposée à croire au hasard. Plus je la vois, plus je lui entends racon-

ter l'homme qui a déterminé sa vie, et moins j'entrevois le moindre épanchement, la moindre détente dans toute cette liaison, s'observant toujours, se devinant souvent, et plus souvent se déjouant; je ne comprends point comment ils se sont tant aimés. J'en conclus, mon fils, d'après ceci, et d'après vous et moi et quelques autres, que les variétés de l'amour sont aussi nombreuses que celles de mes roses. Or j'en ai sur ma cheminée de fraîches, rondes et simplement belles, de demi-fermées, de pâles, de sombres, de panachées, et je vois dans *le Constitutionnel* qu'on en compte cent cinquante espèces. N'allez pas dire à votre tante cette fantaisie de roses qui m'a saisie, car elle dirai que c'est pour faire ma cour à Étienne[1].

1. Étienne faisait des opéras-comiques en même temps que des articles politiques. Il y a là, sans doute, quelque allusion aux *roses* ou aux *rosières* de ses pièces.

CDLVIII.

CHARLES DE RÉMUSAT
A MADAME DE RÉMUSAT, A LILLE.

Paris, mardi 8 juin 1819.

Madame de Labriche va bien, ma mère; donc nous apprenons nos rôles de plus belle. Elle part pour le *Marais* mardi prochain. Vous y aurez madame de Barante, qui ne jouera pas; madame de Chastellux, qui ne devait pas jouer et qui jouera; madame Germain, ma tante, madame de Vintimille et Élisa. Vous êtes bien difficile si tout cela ne vous suffit pas! Ce qui m'amuse de tout cela, c'est vous; vous valez bien plus qu'on ne croit, et Dieu sait cependant que vous avez une fière réputation!

Il y a bien des choses dans votre lettre; j'y réponds en détail. D'abord ne croyez pas un mot de ce que vous écrit ma tante; elle n'y voit goutte, elle n'est plus au courant. Le ministère, comme tous les ministères que nous avons vus jusqu'ici, manque ne nerfs et d'activité; mais il est décidé. Il

ne recule pas, s'il n'avance pas toujours. Le président du Conseil est un peu usé, le marin est craintif, le financier est insociable; mais les autres vont bien. Le ministre de l'Intérieur s'est fait honneur dans la discussion du budget. Quant au Garde des sceaux, son influence est grande, mais pas aussi complète qu'on vous le dit, ni qu'elle devrait l'être. Je ne sais s'il a en lui les qualités ou les défauts nécessaires pour employer son crédit extérieur à dominer le Conseil et à soumettre ses collègues. Il faut pourtant que cela soit ainsi, ou le ministère tombera un beau matin comme tant d'autres. Il faut qu'il s'arrange pour être entièrement, et de droit, ce que le fait l'a déjà forcé d'être, à peu près, cette année, le ministre de la Chambre des députés, le Pitt de ce pays-ci, tandis que M. Decazes se chargera de l'autre Chambre. Guerre, finances, marine, il faut que le Garde des sceaux défende et soutienne tout. C'est à peu près ainsi que cela se passe en Angleterre, où il n'y a guère que deux ministres qu'on écoute, et encore n'ont-ils pas sur leurs collègues une supériorité aussi marquée que M. de Serre sur les siens.

Je vous prie de croire que je ne suis pas l'amant de madame de C***; c'est une plaisanterie de

M. de Vendœuvre dont ces dames s'amusent. Elle n'a aucune passion pour moi, très heureusement. Ce dont elle est très susceptible, c'est d'engouement. Mais elle est très changeante, et, depuis trois ans que je la connais, je l'ai vue s'engouer de plusieurs personnes, les quitter, puis les reprendre, et peut-être ai-je été du nombre. J'y vais souvent; on y est fort à son aise, on y cause d'autre chose que de l'heure qu'il est, et du temps qu'il fait. On y met moins d'intérêt que chez madame de Labriche à savoir s'il fait ou s'il ne fait pas trop chaud dans le salon, et s'il faut ouvrir ou fermer la porte. Du reste, toutes les opinions s'y produisent à l'aise. Quant à l'impiété, la liberté très grande, l'absence de toute espèce de convention, permettent à toutes les croyances de s'exprimer et de combattre entre elles. Cet hiver, la conversation tournait facilement vers les questions théologiques. Je crois qu'elle n'était pas orthodoxe, mais elle était en général le contraire d'impie. La philosophie dite du XVIIIe siècle y était vue avec mépris sous tous les rapports. C'est une maison où Voltaire est hors la loi; il faut même du courage pour y défendre *Zaïre*. Il est vrai qu'on y a l'abbé de Lamennais en horreur; j'y passe pour avoir le *ca-*

lifourchon de l'aimer. Madame de Broglie est théologienne et protestante, avec tous les préjugés de sa secte. M. de Custine est mystique jusqu'à la niaiserie. Je vous assure que tout cela ne faisait pas une conversation qui dût tant épouvanter la foi de ces dames, si elles avaient un peu de lumières et un peu de charité.

Quant à madame de C***, elle aime à parler de religion, par l'envie qu'elle aurait de devenir dévote. Elle va à la messe à cet effet, très régulièrement, sans être fort instruite, ni fort persuadée. Elevée hors de tout principe religieux dans sa famille même, de sa nature très spiritualiste et très exaltée, d'un caractère très faible et dédaigneux, dégoûtée de tout, tourmentée du désordre, non pas de sa vie, mais de ses sentiments passés, ayant manqué de ces liens légitimes et forts qui fixent l'âme et assurent toute l'existence, cherchant des impressions, et très difficile en impressions, ne pouvant vivre avec elle-même qu'elle déteste ou qu'elle croit détester, préférant l'émotion à l'occupation, la distraction même la plus frivole à l'abandon et à la solitude, ayant besoin de quelqu'un, qu'il lui plaise ou non, elle me paraît avoir, au génie près, quelque chose de madame de Staël. Tout cela fait

une personne très tolérante dans la conversation, qui entend et répond très bien; mais cela fait aussi une personne préoccupée d'elle-même, égoïste sans s'en douter, et par conséquent despotique dans l'habitude de la vie. C'est tout à fait un caractère romanesque. Elle est une de ces personnes qui attestent la nécessité de se soumettre tout entier, corps et âme, aux lois sociales; mais, malheureusement, ces lois, quiconque les juge les viole, excepté vous cependant. Mais c'est que, par un bienfait du sort, vous avez trouvé dans vos réalités, dans toutes vos légitimités, de quoi satisfaire et contenir toutes les indépendances de votre cœur et de votre esprit; il y a là plus de bonheur que de mérite.

FIN DU TOME CINQUIÈME

TABLE

DU TOME CINQUIÈME

1818

CCCLXXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 6 octobre..... 1

CCCLXXIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 11 octobre..... 7

CCCLXXIV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 16 octobre..... 13

CCCLXXV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 16 octobre..... 18

CCCLXXVI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 19 octobre..... 23

CCCLXXVII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 20 octobre..... 26

CCCLXXVIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 21 octobre..... 32

CCCLXXIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 25 octobre..... 37

CCCLXXX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 26 octobre..... 44

CCCLXXXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 29 octobre..... 47

CCCLXXXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 30 octobre..... 51
CCCLXXXIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 30 octobre..... 57
CCCLXXXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 3 novembre..... 61
CCCLXXXV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 8 novembre..... 68
CCCLXXXVI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 12 novembre..... 72
CCCLXXXVII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 15 novembre..... 83
CCCLXXXVIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 16 novembre..... 87
CCCLXXXIX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 22 novembre..... 106
CCCXC. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 25 novembre..... 113
CCCXCI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 25 novembre..... 118
CCCXCII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 29 novembre..... 124
CCCXCIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 30 novembre..... 128
CCCXCIV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 30 novembre..... 130
CCCXCV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 4 décembre..... 139
CCCXCVI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 7 décembre..... 147
CCCXCVII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 11 décembre..... 153
CCCXCVIII. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 12 décembre..... 161
CCCXCIX. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 17 décembre..... 169

CD. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 17 décembre..... 174

1819

CDI. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat. 25 janvier..... 180
CDII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 26 janvier..... 190
CDIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 29 janvier..... 194
CDIV. — Madame de Rémusat à M. de Rémusat, 31 janvier..... 197
CDV. — Madame de Rémusat à Charlesde Rémusat, 2 février..... 204
CDVI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 4 février..... 216
CDVII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 7 février..... 219
CDVIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 15 février..... 223
CDIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 21 février..... 227
CDX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 23 février..... 231
CDXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 23 février..... 234
CDXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 25 février..... 238
CDXIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 2 mars..... 245
CDXIV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 4 mars 253
CDXV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 6 mars..... 257

CDXVI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 6 mars 265
CDXVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 9 mars 274
CDXVIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 13 mars 284
CDXIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 14 mars 285
CDXX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 16 mars 288
CDXXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 16 mars 293
CDXXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 19 mars 298
CDXXIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 21 mars 301
CDXXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 22 mars 305
CDXXV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 24 mars 308
CDXXVI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 25 mars 315
CDXXVII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 28 mars 321
CDXXVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 29 mars 323
CDXXIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 4 avril 329
CDXXX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 6 avril 332
CDXXXI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 8 avril 337
CDXXXII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 11 avril 342
CDXXXIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 11 avril 348

CDXXXIV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 15 avril..... 352
CDXXXV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 15 avril..... 358
CDXXVI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 20 avril..... 361
CDXXXVII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 20 avril..... 365
DXXXVIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 21 avril..... 369
CDXXXIX. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 23 avril..... 372
CDXL. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 25 avril..... 378
CDXLI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 25 avril..... 380
CDXLII. — Charles de Rémusat à Madame de Rémusat, 30 avril..... 387
CDXLIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 2 mai..... 391
CDXLIV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 2 mai..... 395
CDXLV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 4 mai..... 399
CDXLVI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 9 mai..... 405
CDXLVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 11 mai..... 412
CDXLVIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 18 mai..... 418
CDXLIX. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 18 mai..... 421
CDL. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 20 mai..... 424
CDLI. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 20 mai..... 429

CDLII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 27 mai 436
CDLIII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 28 mai 440
CDLIV. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 30 mai 444
CDLV. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 1er juin 448
CDLVI. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 3 juin 451
CDLVII. — Madame de Rémusat à Charles de Rémusat, 4 juin 458
CDLVIII. — Charles de Rémusat à madame de Rémusat, 8 juin 468

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

R39c
O3

CORRESPONDANCE

DE

M. DE RÉMUSAT

PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION

PUBLIÉE PAR SON FILS

PAUL DE RÉMUSAT

SÉNATEUR

V

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1886